TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 160 — 44 PAGES — JEUDI 29 SEPTEMBRE 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Tarif des abonnements page 30
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. [illegible] Paris
Télex Paris n° [illegible]
Tél. : 246-72-23

De nouvelles précisions sur les anomalies financières de l'Office d'H.L.M. de la région parisienne

LIRE PAGE [illegible]

Détente entre Moscou et Washington

Les victimes de la bombe à neutrons

Le groupe des plans nucléaires, qui réunit à Bruxelles les experts des pays les plus importants de l'OTAN, à l'exception de la France, ne s'est pas formellement opposé à l'intention des Etats-Unis de produire en série la bombe à neutrons, et de la stocker éventuellement en Europe si le président Carter décidait d'approuver ce projet le mois prochain, comme il en est question.

Se partageant entre « une indécision plutôt favorable et une approbation plutôt réservée », pour reprendre l'expression d'un diplomate, les experts de l'OTAN ont donc accepté, sans enthousiasme, d'offrir l'Europe en holocauste au feu nucléaire déclenché par la « bombe cruelle et barbare », ainsi que l'appellent les Soviétiques.

Les savants l'appellent l'arme à effet de radiation accru. L'opinion publique la connaît sous le nom de bombe à neutrons, depuis qu'une large partie de la presse occidentale et soviétique a dénoncé, cet été, l'existence de ce dispositif à fusion thermonucléaire qui privilégie, si l'on peut dire, le rayonnement neutronique dégagé par une bombe nucléaire classique au détriment de ses effets — volontairement atténués — de souffle, de chaleur ou de radioactivité.

Certes, ces mêmes savants ont beau jeu de répliquer que la bombe à neutrons n'est pas une nouveauté, puisqu'elle a été expérimentée dès 1963 aux Etats-Unis, et que l'Union soviétique, voire la France, en possèdent probablement la « recette ». L'opinion publique internationale n'en a pas moins appris, avec surprise et horreur, qu'il pouvait exister des armes nucléaires sachant distinguer les matériels et les bâtiments de ceux qui les servent ou les habitent, pour mieux anéantir les hommes et laisser intactes les choses au bénéfice d'une occupation militaire du territoire adverse.

Insensibles aux réactions de l'opinion internationale, les militaires attribuent à la bombe à neutrons un rôle précis dans la dissuasion. Elle constitue le moyen, jugé le plus efficace, de contenir une attaque massive de blindés sur le sol européen, ce qui est l'hypothèse la plus généralement avancée par les états-majors occidentaux lorsqu'ils envisagent la stratégie actuelle des pays du pacte de Varsovie. Du même coup, ces militaires occidentaux rêvent — puisque la technique le leur permet — de disposer d'armes nucléaires tactiques miniatures de faible puissance et dont les effets ont été rendus sélectifs sur le terrain pour équilibrer l'accroissement des forces classiques des pays de l'Est.

Quoi qu'en disent les experts américains, cette arme est « déstabilisante » : elle rend possible le passage progressif de la guerre classique à l'engagement nucléaire. Elle habitue les populations à l'idée que l'arme nucléaire a cessé d'être un instrument de la menace dissuasive et de la non-bataille pour devenir une arme d'emploi effectif sur le champ de bataille. De surcroît, son extrême miniaturisation et sa facilité de maniement diminuent l'efficacité d'un contrôle politique à distance et accroissent finalement le risque d'un engagement opérationnel inopiné.

L'Europe a tout à perdre à devenir le champ de manœuvre ou d'exercice de telles armes « gadgets » qui rendent possible la guerre nucléaire et qui servent, d'abord, les intérêts de la stratégie des Etats-Unis, favorable à une limitation de l'engagement des forces classiques américaines en Europe. A l'heure où Washington se déclare optimiste, à terme, sur les négociations de réduction des armements stratégiques et où Moscou propose une suspension des essais nucléaires souterrains, il est consternant d'observer que des membres européens de l'OTAN ont accepté d'être, d'ores et déjà, les victimes désignées et consentantes de la bombe à neutrons.

• Un nouvel accord SALT pourrait être rapidement conclu
• L'U.R.S.S. propose l'arrêt provisoire des expériences nucléaires souterraines

Une détente manifeste est enregistrée dans les rapports entre Moscou et Washington. Mardi soir 27 septembre, M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a eu un nouvel entretien avec le président Carter et des progrès ont été réalisés au sujet de la limitation des armements stratégiques, qui devraient permettre la conclusion assez rapide de l'accord SALT-2.

M. Gromyko a certes déclaré, devant l'Assemblée générale de l'ONU, que le déploiement de nouveaux armements par les Américains freine les discussions, mais il a aussi annoncé que l'U.R.S.S. est prête, avec l'accord de Washington et de Londres, à décréter un arrêt provisoire des expériences nucléaires souterraines, cela sans attendre que d'autres pays (dont la Chine et la France) prennent une semblable décision.

Le chef de la diplomatie soviétique a aussi condamné la fabrication de la bombe à neutrons, « arme cruelle ». Mais, alors qu'il prononçait son discours, on apprenait, de Bruxelles, que les membres européens de l'OTAN, consultés par les Etats-Unis, avaient fait savoir à M. Carter qu'ils étaient favorables, avec certaines réserves d'ordre politique et psychologique, à la production de cette bombe.

De notre correspondant

Washington. — Malgré le ton, jugé ici désagréable, du discours de M. Gromyko à l'ONU, les officiels restent optimistes sur les chances de conclure dans un délai relativement bref un nouvel accord avec les Soviétiques sur la limitation des armements stratégiques (SALT-2). Le nouvel entretien que le ministre soviétique a eu avec M. Carter, mardi soir 27 septembre, n'a duré qu'un peu plus d'une heure trente (celui de vendredi avait duré trois heures), mais il s'est terminé sur une note positive. « *Un nouveau progrès a été accompli pour réduire les divergences qui nous séparent d'un accord. Les deux parties ont la ferme intention d'avancer vers la [illegible]* », a dit M. Gromyko.

Malgré la prudence des officiels qui se refusaient, la semaine dernière, à parler de « percée », il se confirme qu'un véritable dégel a eu lieu dans cette négociation qui se trouvait dans l'impasse pratiquement depuis la rencontre Ford-Brejnev de Vladivostok il y a trois ans. M. Gromyko s'est refusé à préciser qui avait pris l'initiative de ce nouvel entretien avec M. Carter, qui n'était pas prévu au programme. Mais il est à peu près acquis que le ministre soviétique souhaitait apporter directement à M. Carter une réponse de Moscou aux propositions qui lui avaient été transmises par les Américains.

Dans ces conditions, et s'il est pratiquement impossible de conclure d'ici au 3 octobre, date d'expiration de l'accord SALT-1 de 1972, on se demande si les choses ne pourraient pas arriver à maturité à la fin de novembre, lorsque M. Carter [illegible] quatre continents. Une rencontre avec M. Brejnev pourrait être aménagée soit au cours d'une des escales européennes déjà arrêtées, soit à Vienne ou encore à Moscou.

La proposition soviétique de suspension provisoire des expériences nucléaires par accord entre l'U.R.S.S., les Etats-Unis et la Grande-Bretagne est considérée, elle aussi, comme un signe de détente par les officiels américains. En n'insistant plus pour inclure dans l'accord dès la première étape la France et la Chine, comme c'était le cas jusqu'à présent, Moscou montre son désir de parvenir à un accord, pense-t-on ici. Les trois puissances doivent précisément se retrouver la semaine prochaine à Genève pour parler des essais nucléaires. Un progrès pourrait par conséquent intervenir assez rapidement dans ce domaine aussi.

Quant à la querelle qui avait éclaté entre le Congrès et l'administration à propos de l'extension de l'accord SALT-1, elle est en passe de s'apaiser. La commission des affaires étrangères du Sénat est saisie d'une résolution qui approuve cette prolongation. Elle devrait la voter sans grande difficulté, l'objectif principal que recherchaient les sénateurs — affirmer leur rôle dans ce qui leur paraissait relever de leurs compétences — ayant été atteint de ce fait.

MICHEL TATU.

AU JOUR LE JOUR

Courrier du cœur

Après deux années de patientes démarches, Mlle Odile Pierquin, étudiante française, a reçu du gouvernement de Pékin l'autorisation d'épouser son fiancé, M. Tian Li, jeune technicien chinois.

Cette histoire d'un amour obstiné qui triomphe de toutes les embûches de la vie n'est certes pas nouvelle, mais il convient de noter au passage ce signe des temps qui remplace l'autorisation paternelle autrefois requise pour l'hyménée bourgeois par l'autorisation gouvernementale.

On pourra également regretter que l'affinité traditionnelle entre les hommes et les femmes ne soit pas aussi universellement reconnue que l'amitié traditionnelle entre les peuples, mais on sait de longue date que les amoureux sont seuls au monde. Et la revanche du bel amour d'Odile et de Tian, c'est que, si MM. Hua Kuo-feng ou Teng Hsiao-ping voulaient prendre une épouse française, ils ne sauraient pas à qui demander l'autorisation.

BERNARD CHAPUIS.

Le P.C.F. reproche à M. Mitterrand ses contacts avec M. Schmidt

M. François Mitterrand s'explique sur la crise de l'union de la gauche, mercredi après-midi 28 septembre à l'occasion d'une conférence de presse. Dans la soirée, M. Georges Marchais devait prendre la parole au cours d'un « meeting [illegible] » du P.C. à la porte de Pantin.

Le premier secrétaire du P.S. se rendra jeudi, à Bonn, à l'invitation de M. Willy Brandt, président du S.P.D. Au cours de son séjour, il s'entretiendra avec M. Helmut Schmidt, chancelier d'Allemagne fédérale.

Quelques heures avant que ne s'exprime le premier secrétaire du P.S., « l'Humanité », par le biais d'un éditorial de Francette Lazard intitulé « Tout se tient », souligne que la politique de M. Helmut Schmidt s'apparente à celle de MM. Giscard d'Estaing et Barre et que l'objectif du programme commun est justement de proposer une politique différente.

L'union sans programme commun

par MAURICE DUVERGER

L'union de la gauche continue. Ni les communistes ni les socialistes ne peuvent changer réellement de stratégie. En l'absence d'une réforme électorale, les uns et les autres sont obligés de s'unir au second tour, ce qui les pousse à ne pas se déchirer au premier. Même avec la proportionnelle, François Mitterrand ne se retournerait pas vers les centristes, car il perdrait alors toute crédibilité dans le pays et provoquerait l'éclatement de son parti. Si la majorité était battue en mars prochain, il gouvernerait avec la participation ou le soutien des communistes pour appliquer les réformes définies ensemble en 1972, plus les compléments qui ont fait l'objet d'un accord depuis lors, et même les propositions finales du parti socialiste.

Le programme commun a toujours été lu de façon différente par ses deux auteurs. Il définit l'itinéraire et les limites d'une première étape que socialistes et communistes peuvent franchir ensemble. Mais les uns et les autres savent qu'on débouchera au-delà sur des suites divergentes, sur des projets de société incompatibles. Certes, il ne serait pas impossible que celui du P.C.F. se transforme peu à peu [illegible] et à mesure d'une [illegible] à des gouvernements de gauche, dans le cadre d'un pluralisme authentique. Les systèmes politiques dépendent moins de leur modèle initial que des méthodes employées pour les instaurer.

(Lire la suite page [illegible].)

Lire page 8 :

ACTUALITÉ DU RADICALISME
par ANDRÉ ROSSI

Durcissement de la politique envers les immigrés

L'arrêt « définitif » de la délivrance de cartes de travail aux étrangers ; l'extension de l'« aide au retour » à tous les travailleurs immigrés résidant en France depuis cinq ans ; la suspension de toute immigration familiale pendant trois ans : ces mesures, annoncées le mardi 27 septembre par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, portent un sérieux coup d'arrêt à la politique française d'immigration. Ce durcissement suscite d'ores et déjà de vives réactions ; plusieurs commentateurs y voient une atteinte grave aux droits de l'homme.

Déjà touchés plus durement que d'autres par la baisse du pouvoir d'achat, les travailleurs étrangers font les frais de la crise. L'aide au retour — qui ne le sait ? — c'est la prime au départ définitif ; c'est la mise en place progressive d'un système d'incitation, réservé dans un premier temps aux seuls chômeurs, et proposé désormais à un million de travailleurs étrangers salariés en France depuis au moins cinq ans. D'une façon détournée, la France aligne peu à peu sa politique d'immigration sur celle, sélective et coercitive, pratiquée par ses voisins, sinon sur la politique du bouc émissaire esquissée naguère par M. Poniatowski.

Certes, on peut épiloguer sur les justifications économiques d'une telle formule.

JEAN BENOIT.

(Lire la suite page 42.)

« POLITIQUE », de François Mitterrand

La charge de l'espérance

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG

Faut-il croire au hasard ? Faut-il croire au destin ? En ce mois de septembre difficile où la gauche recherche son unité, un livre paraît. Il s'appelle — simplement, sobrement — *Politique*. Son auteur ? François Mitterrand.

Trente ans et plus de vie publique dans cette anthologie. Tout y est. Ou l'essentiel : extraits de livres, articles, discours de congrès, d'Assemblée et de radio-télévision. Tout y est. Du premier texte publié à vingt et un ans, dans une revue étudiante, contre l'Anschluss. En 1938. Au dernier discours de congrès, à Nantes. En 1977. Tout y est, qui éclaire l'avenir de la gauche de ses pages rétrospectives. Dans un livre d'une prodigieuse épaisseur humaine et politique.

Avec un rare respect de la liberté, de la vérité, François Mitterrand a laissé Georgette Elgey et ses collaborateurs œuvrer sur son œuvre : retrouvant, puis choisissant eux-mêmes les documents, les reliant d'une manière historique et thématique. Le tout sans contrôle, sans censure. Résultat : un livre fulgurant, qui porte témoignage et vient lui restituer « une mémoire neuve de sa propre existence ».

Homme de plume et de micro, homme de passion et de secret, l'auteur Mitterrand est plusieurs. Dans la forme. Dans l'étendue du registre. Il y a l'orateur parlementaire, pugnace et ardent, comme on savait l'être à la Convention nationale. Il y a le juriste, virtuose du droit constitutionnel, dans *le Coup d'Etat permanent*. Il y a aussi, dans ce livre, le pamphlétaire incisif, implacable, qui griffe et qui blesse. Il y a l'écrivain accompli, amoureux de la phrase écrite, artisan inlassable de cette langue française qui soulève de sa sève les Chateaubriand et les Lamartine. Il y a l'orateur de meeting, emporté par la foule et sa houle. Comme devait l'être Jaurès au Pré-Saint-Gervais.

Fidélité

Malgré la diversité de la forme, ces pages brûlent d'une même passion. Car elles servent un même combat. Sur trente ans et plus se déroule la trace d'une pensée politique. Comme un sillon profond. Et droit. Tracé dans le même humus. Certes, il y a bien, ici et là, quelques variations, hésitations, contradictions. Mais sur des points relativement secondaires.

Pour l'essentiel, l'action politique de François Mitterrand se développe dans sa continuité. Dans sa fidélité. A la manière d'un fleuve tranquille, toujours fidèle à sa source, mais qui s'élargit dans son estuaire. Pour s'enrichir de nouveaux affluents. Pour emporter dans son cours des eaux toujours plus amples. Il va. Sans méandres. Sans contours. En s'infléchissant régulièrement vers la gauche. En suivant sa pente naturelle. Celle qu'avant lui avait suivie Jaurès, venu lui aussi de la bourgeoisie provinciale et modérée. En suivant une trajectoire que tant d'hommes politiques parcourent en sens inverse. Pour aller vers les places et les honneurs. Quitte à abandonner la gauche, leurs idées et la foi de leur jeunesse.

De cela, François Mitterrand est préservé à tout jamais. Lui qui a été ministre dès trente ans. Lui qui a appartenu tant de fois, sous la IVe République, à « *cette collectivité qu'on appelait, par habitude, le gouvernement de la France* ». Il sait et mesure ce que vaut l'ambition d'être. La puissance et la gloire, la carrière et les honneurs, tout cela n'a pas de sens. Reste l'ambition de faire. L'ambition de réaliser quelque chose. Au service du public. Au service du « peuple des pauvres ». Et, pour commencer de changer son sort.

Etre grand, c'est soutenir une grande cause. C'est agir à son service. C'est parler ou écrire pour elle. Parler ou écrire : les deux armes d'un opposant à qui l'action, sous sa forme gouvernementale, est désormais refusée. En 1958, François Mitterrand pourrait dire, comme Chateaubriand : « *L'idée que j'avais du gouvernement représentatif me conduisit à entrer dans l'opposition.* » Vingt ans durant, il va y conduire deux grands combats. L'un pour la liberté. L'autre pour le socialisme.

Pour la liberté, d'abord. Car, au départ, il y a surtout, il y a seulement, chez lui, la passion de la liberté et de sa forme politique, qu'on l'appelle République ou démocratie.

Cet « *homme de la liberté* » est en insurrection permanente contre les régimes de servitude. Pour lui comme pour les autres, il refuse la dépendance. C'est sa ligne constante. Comme dirigeant d'un mouvement de Résistance. Comme ministre de la France d'outre-mer en 1950, quand finissent les empires et surgissent les nouvelles nations.

(Lire la suite page 2.)



idées

LE POINT DE VUE DE RÉGIS DEBRAY

La névrose obsessionnelle

Régis Debray, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, est agrégé de philosophie, écrivain.

« *UN seul pas du mouvement réel est plus important qu'une douzaine de programmes* », remarquait Marx, avant d'ajouter, sans illusion, quelques « gloses marginales » au programme commun dit de Gotha.

Innombrables ont été, depuis un siècle les programmes politiques dûment élaborés et signés, mais non suivis d'effets.

Innombrables, les pas en avant qui se sont faits en dépit ou à côté des programmes — effets sans cause écrite. Ne parlons pas des révolutions, par définition *hors programme* (Où est le programme commun de 1789 ou celui de la Commune ?). Mais du mouvement réel, en France, à notre époque. Echafaudée en 1935 et publiée quatre mois avant la *campagne électorale*, la plate-forme du Front populaire ne brillait pas par sa *précision* (les *congés payés*, par exemple, n'y figuraient même pas). Le programme stipulait bien des réformes de structure économique, *mais il ne pouvait prévoir* l'essentiel : les grèves de mai 36 — qui permirent d'en *promouvoir quelques-unes* — *ni la guerre* d'Espagne, qui interdit l'application des autres.

Si le Front populaire s'est disloqué en 1937, ce n'est pas à cause des différences d'interprétation ni des déficiences de rédaction d'un *programme, mais parce que le rapport des forces avait changé* entre-temps. La Résistance a grandi quatre années sans *programme* et quand elle s'en est donné un, avec le C.N.R., au printemps de 1944, le gouvernement *provisoire* s'est *hâté* de le mettre dans sa poche. Ce qui n'a pas empêché quelques « pas en avant », en 1945.

Conclusion : les meilleurs programmes peuvent engendrer *le pire*. Et l'absence de programme n'a jamais empêché le meilleur. Ce n'est pas une *raison* pour refuser un bon programme, mais pour se souvenir *qu'un programme n'a jamais fait la décision — même pas de sa propre* application. Alors, pourquoi cette obsession du texte — périodique, incoercible, douloureuse ?

La réponse va de soi : la gauche ayant pour projet constitutif *de faire passer les hommes d'une histoire qu'ils subissent à une histoire qu'ils maîtrisent, il est dans sa nature de préciser son projet en un* programme *objectif*, cohérent, vérifiable. A un capitalisme qui marche tout seul, même quand il ne marche pas, s'oppose le socialisme, acte *de volonté et de conscience. Au fait du prince, la démocratie* oppose le contrat. A la soumission social-démocrate, à la *fatalité* du cours des choses, la démocratie socialiste oppose le plan d'une marche en avant résolue.

Principes *incontestables, qui fondent la réalité du* besoin de programme, mais n'expliquent pas sa transformation en *névrose*. Une psychanalyse du fait doit relayer l'analyse en droit.

Fantasme religieux : la *religion* du Livre (ou *culte* et récitation des Saintes Ecritures) a *modelé* l'inconscient *historique* d'un Occident où le mouvement ouvrier a bien dû se nicher *pour* pouvoir précisément s'y déployer. Le texte des fondateurs scelle l'unité du mouvement, l'excommunication commençant par une querelle *d'interprétation*. D'où le règne du glosateur sur la pensée, qui fait de *la lecture* une opération stratégique : bonne, elle atteste la foi ; mauvaise, l'infidélité.

Fantasme juridique : il n'est de garantie qu'écrite et tout écrit vaut garantie. C'est parce qu'elle est consignée que nul n'est censé ignorer la loi, le délinquant pouvant dès lors être jugé en public. Le programme, code politique en bonne et due forme, assure légalement son signataire contre les surprises du lendemain : ce n'est pas une assurance-vie, mais une sorte de caution déposée à l'avance par le traître virtuel dans l'Arche d'alliance.

Ne pas se tromper de divinité

D'abord, il ne faut pas se tromper de religion. Transporter tels quels les protocoles de l'ancienne religion de l'écrit dans la liturgie de l'audiovisuel, c'est ridiculiser les premiers et se faire ridiculiser par la seconde. En vingt ans, *notre* société est passée du « c'est vrai parce que c'est imprimé, je l'ai lu » au « c'est vrai parce que je l'ai vu à la télé ». Or toutes les performances normales et rationnelles liées aux procédures textuelles deviennent à la *télé* des contre-performances.

Prendre à *témoin tous* les Français par la voie de la télévision, c'est non seulement les ériger en juges, *mais* prendre la télé elle-même comme juge suprême. Or, pour la télé, le plus gratifiant des médias, le seul bon message est le message lénifiant, qui apaise les tensions *et réduit les différences.* C'est *pourquoi* la télé veut du *simple*, du compact et de l'affirmation. Elle disqualifie par nature l'analyse et la contradiction, qui s'administrent entre professionnels, et, si possible, par voie écrite.

La droite ne s'y trompe pas, qui délibère et s'entredéchire à *huis* clos, pour venir sourire ensuite sur le petit écran. Il est vrai que la droite a compris que la télé n'était pas une technique, mais une idéologie : la sienne. La gauche, qui n'a jamais rien compris à ce phénomène central, s'imagine encore pouvoir utiliser la télé sans se faire d'abord utiliser *par* elle. Gutenberg lui bouche les yeux et les oreilles. Le retard que la dévotion de l'écrit lui a fait prendre sur la religion moderne de l'image lui a déjà coûté le pouvoir *en 1974*. Puisse-t-il *ne pas* lui coûter l'existence !

Ensuite, pourquoi se tromper aussi de divinité ? La droite a *énervé* la gauche en l'attirant sur le terrain piégé de la télé. Elle la *démoralise* en lui refilant son dernier discours de *référence*, celui de l'économie politique. La faiblesse de la gauche n'est *pas* l'économie, mais la place qu'elle lui donne. Ce qui détermine, en dernière instance, le contenu et le sérieux d'une perspective de nationalisations, ce n'est pas le nombre d'entreprises nationalisées, mais la nature de classe de l'Etat et le nouveau type de rapports qui peut concrètement l'unir aux citoyens. Seul le *cours politique* est décisif. Or celui-ci ne se met pas en programme.

On peut faire un plan de bataille quand on connaît le terrain, la nature et l'importance des forces adverses comme des siennes propres. Mais les plans de campagne et de guerres lointaines ou prolongées n'ont jamais existé *que* dans les cartons *d'états-majors au repos* ou dans la tête des vaincus du lendemain.

La métaphysique du programme est la négation de tous les principes du matérialisme dialectique. L'application *de la première mesure prévue par le programme* peut *remanier* le champ de forces de telle manière que l'application des suivantes en devienne soit impossible, soit négligeable. Au Chili, trois mois après l'entrée en *fonctions* d'Allende, la question du programme de l'Unité populaire, qui avait *requis* des années de discussions et d'efforts, était déjà passée au dernier plan. Les circonstances avaient changé, les problèmes aussi. Toujours et partout, les processus réels ont pulvérisé les scénarios-fiction.

L'idée de programme, à la fois totem et tabou, a deux faces, comme la gauche *elle-même*. Elle atteste autant son *honnêteté* que ses illusions — ce qu'elle a de meilleur et ce qu'elle a de pire : son idéalisme moral et son idéalisme tout court. *Ce* qui rend une gauche unie, ce n'est pas un programme, c'est un ennemi *commun*. Donc un combat. Encore faut-il qu'il s'engage ailleurs que sur le papier.

« La » gauche n'existe pas : n'étant pas une simple collection de principes idéaux *ni* d'intérêts catégoriels juxtaposés, *elle ne pourra jamais surmonter ses contradictions internes, idéologiques* et sociologiques, dans l'abstrait, *a priori.* Quand il s'arrête, le parti du mouvement, fatalement, se désagrège. La plus rigoureuse des raisons a démontré qu'Achille jamais ne rattraperait *la tortue.* Cela arrive *pourtant quelques fois, dans l'histoire : quand Achille* est talonné *par* quelqu'un qui en veut à sa peau.

L'unité de la gauche s'opère en *creux*, par *ricochet* et à *chaud.* Toujours sur une *base défensive* : en *riposte* à une *droite* qui se regroupe pour attaquer (6 *février* 1934), *provoquant* un *regroupement* contraire (1935) et une contre-offensive (1936). Seule la peur donne du corps à l'espérance. Aujourd'hui : pas de ligues aux portes ni de Hitler à l'horizon. Chirac est un *diablotin encore* un *peu trop rose.* Le malheur profond de la gauche est dans son apparent et provisoire bonheur : rien ni personne ne font encore figure d'intolérable. La gauche n'a donc que l'unité en tête. Elle ne l'a pas encore *au cœur*, et encore moins au ventre. *En politique*, la tête pense mais *ne décide de rien*. Les discussions divisent, la défense unit. Nous permettra-t-on de défier une opinion bien assise ? Que la gauche aille au gouvernement, et il n'est pas impossible qu'en moins de trois mois la droite en fasse une gauche unie.

Les vrais théoriciens sont pragmatiques, mais la plupart des « pragmatiques » se laissent paralyser par de fausses théories. Après son avertissement liminaire, Marx ajoutait : « *Puisqu'on ne pouvait — les circonstances du moment ne le permettant pas — aller au-delà du programme d'Eisenach, on devait se borner à conclure un* accord pour l'action *contre l'ennemi commun.* »

Bien entendu, le vieil empêcheur de tourner en rond, *qui*, toujours, *dénia* le droit aux abstractions de *se mordre* la queue, *ne fut pas écouté.* Les partis ouvriers restèrent dans l'inaction et « l'ennemi » triompha. Mais la bonne conscience théorique des partis était sauve : ils avaient proclamé leurs principes. Saufs, aussi, les intérêts *pratiques* de l'ennemi. En somme, tout le monde était content.

« Politique » de François Mitterrand

(Suite de la première page.)

Comme membres du ministère Laniel en 1953, qui démissionne quand le gouvernement s'incline au Maroc devant ses propres fonctionnaires.

Vient l'Algérie, ou le temps des troubles et des doutes. Vient le 13 mai 1958, qui renverse « *l'ordre établi mais décadent qui s'appelait quand même la République* ». Certes, François Mitterrand est sans indulgence aucune pour les défauts de la IVe République : « *L'instabilité érigée en règle de gouvernement, l'habitude prise de consommer un ministère par problème, le sur-place (...) exécuté par les chefs de partis, plus habiles à manœuvrer dans l'obscurité des crises, en tapinois, qu'à agir au plein jour des responsabilités.* » Mais de là à cautionner un coup de force, même dissimulé par la haute stature du général de Gaulle...

Ministre dès trente ans, François Mitterrand était entré dans la IVe République comme un héros de Stendhal. Douze ans plus tard, à seulement quarante-deux ans, il en ressort comme un Victor Hugo dont le 2-Décembre s'appellerait 13-Mai.

Cette nouvelle République née du putsch et du complot, cette Ve République, c'est pour François Mitterrand *le Coup d'Etat permanent*. Du titre du livre qu'il fera paraître en 1964. « *Entre de Gaulle et les républicains, il y a d'abord, il y aura toujours le coup d'Etat.* » L'ancien résistant, l'ancien secrétaire général aux prisonniers de guerre du gouvernement de Gaulle de 1944, n'apprécie guère de voir l'homme du 18-Juin revenir au pouvoir dans les fourgons d'un Massu, à la faveur d'un Brumaire algérois. Il est donc un des rares députés non communistes qui lui refusent l'investiture. Avec Pierre Mendès France et quelques jeunes radicaux.

Pour ce juriste nourri de Montesquieu et de Rousseau, la Ve République, c'est l'exercice permanent de l'arbitraire, c'est « *la possession du pouvoir par un seul homme* ». Alors, de cette monarchie plébiscitaire des années 1958-1962, François Mitterrand dénonce avec fougue tous les aspects, tous les excès :

« *Une Constitution ambiguë dans sa forme et pernicieuse dans son fond.* » « *Un pouvoir autoritaire* », appuyé sur trois piliers. Une justice régalienne, créant ou supprimant les tribunaux d'exception d'un trait de plume rageur, déplaçant les magistrats qui rendent des arrêts et non des services. Une police qui abuse de la garde à vue, de l'internement administratif et se démultiplie en polices parallèles. Une propagande obsédante, qui monopolise une télévision interdite à l'opposition.

Ainsi règne le monarque. Accablé d'éloges, entouré de favoris et de courtisans, qui considèrent « *l'Etat comme leur butin* ». Ainsi règne le Général, toujours plus affamé d'autorité. « *J'ai lu,* écrit François Mitterrand, *cette formule d'un général qui s'y connaissait aussi, je veux dire le général Napoléon Bonaparte : « Les grands pouvoirs meurent d'indigestion* » Le principat gaullien périra peut-être en 1969 d'avoir voulu absorber le Sénat, ce conservatoire de la culture républicaine.

Entre-temps, François Mitterrand, en s'engageant comme il l'a fait dans le premier scrutin présidentiel de 1965, aura porté le premier et le plus efficace coup de butoir contre le « *pouvoir personnel* ». Face à son compétiteur du second tour, le vieux monarque doit descendre de son Olympe. Pour se comporter seulement en candidat des forces de droite. La monarchie gaullienne était démythifiée, et donc blessée à mort ; 1968 fera le reste. Désormais, le régime s'assouplit et octroie quelques libertés, notamment à la télévision.

Reste, pourtant, l'objectif central : « *Contre le régime du pouvoir personnel, il faut recréer la République des citoyens.* » C'est celui de 1965. C'est encore celui de 1974 pour le candidat de la gauche unie à la présidence. « *L'objectif de la droite, c'est de garder le pouvoir. Mon premier objectif, c'est de vous le rendre.* »

Le pouvoir doit appartenir à tous. Il ne peut être le monopole d'un prince ou d'un clan, agissant au service d'une caste ou d'une classe.

Pour le socialisme

Oui, d'une classe. Car, désormais, François Mitterrand mène de front un second combat. Pour le socialisme. Il ne combat plus seulement un système politique. Mais aussi le système économique dont il est « *l'expression et l'agent* ».

Elu en 1946 sous l'étiquette radicalisante du R.G.R., appartenant à l'U.D.S.R., c'est-à-dire au centre gauche, le député de Château-Chinon — comme autrefois le député de Carmaux — fait progressivement mouvement vers le socialisme.

Il confie : « *Je ne suis pas né à gauche, encore moins socialiste. (...) Je n'ai pas rencontré le dieu du socialisme au détour du chemin. Je ne me suis pas jeté à genoux et je n'ai pas pleuré de joie... Mais, à force de la regarder sans la voir, j'ai fini par rencontrer une certaine vérité.* »

Non, il ne s'agit pas d'une conversion brutale, fulgurante. Mais du lent et régulier développement de l'idée socialiste chez un libéral, chez un « *homme de la liberté* ». Dès l'origine, cet homme d'extraction bourgeoise est soulevé par le sentiment de l'injustice et indigné par le pouvoir de l'argent. Ce dernier thème court tout au long de ses discours.

Dès 1944, François Mitterrand écrit : « *Vous avez assez chassé de monarques dont certains étaient débonnaires, mais vous n'avez pas compris que le plus puissant d'entre eux continuait à vous narguer. L'argent, l'argent-roi... Non, nous n'avons pas conquis la liberté. Nous aurons beau écrire démocratie et tolérance, solidarité et fraternité, tout cela tombera en poussière, si nous ne discernons pas, sous ces mots, l'ennemi qui nous guette. A l'internationale de l'argent correspond l'internationale des hommes.* »

Déjà, ce libéral se défie des « libertés formelles », proclamées sans modifier le jeu des puissances économiques. Déjà, il préfigure le premier secrétaire du P.S., qui déclarera à ce colloque de Crète de 1977 : « *On n'est pas socialiste si l'on n'accepte pas l'héritage des révolutions libérales, de la démocratie politique.* » Ce que ne font pas les pays de l'Est. « *Mais l'on n'est pas davantage socialiste si l'on évacue par angélisme les luttes tenant aux rapports de production, si on ne lutte pas contre les forces d'oppression économique.* » Ce que ne font guère certaines social-démocraties.

Dès 1951, au cinquième congrès de l'U.D.S.R., François Mitterrand requiert contre « *cette emprise des grandes forces économiques* », contre « *ces oligarchies qui n'ont en rien desserré leur étreinte sur le marché français* ». Même propos, en 1959, au onzième congrès : « *Jamais, non jamais, quelques puissants, quelques grandes forces concentrées dans peu de mains n'ont eu plus de liberté d'allure...* »

Au fil des années 60, ses appels en faveur de la liberté se placent plus nettement, plus souvent, sur le terrain économique. En 1964, le député de la Nièvre confie : « *Je ne suis pas un maniaque des nationalisations... Mais chaque fois que les intérêts privés se coalisent pour exercer un véritable monopole sur un domaine important de l'économie, chaque fois qu'un homme ou un groupe, au faîte de sa puissance financière, est en posture de dominer l'Etat, je tiens pour nécessaire qu'il faut s'en libérer.* »

En 1968, François Mitterrand déclare à l'Assemblée nationale : « *Au nom du socialisme, nous entendons assurer la maîtrise des grands moyens de production, là où c'est nécessaire.* » Fin 1969, il prend position « Pour un contrat socialiste » dans la revue *Dire*. Début 1971, il publie *le Socialisme du possible*. Enfin, en juin 1971, c'est le congrès d'Epinay : la convention fusionne avec le parti socialiste, dont il devient le premier secrétaire.

Et le discours d'Epinay comporte, comme déjà en 1951 ou en 1959, un réquisitoire passionné contre l' « *argent qui corrompt, l'argent qui achète, l'argent qui écrase, l'argent qui tue, l'argent qui ruine et l'argent qui pourrit jusqu'à la conscience des hommes* ».

Cela dit, à chacun son socialisme. Quel est celui de François Mitterrand ? Loin de Lénine, près de Jaurès et de Blum, c'est un socialisme qui se défie des entraînements bureaucratiques ou technocratiques : « *Il y a des pouvoirs collectifs qui sont aussi dangereux que le pouvoir personnel.* » C'est un socialisme qui prône « *la décentralisation et la désétatisation* », « *la participation des citoyens à tous les niveaux de décision : pouvoir aux citoyens dans la gestion publique, du village à l'Etat, pouvoir aux travailleurs dans l'entreprise* ». Bref, l' « *autogestion, finalité de la société socialiste* ».

Par-delà même le parti socialiste, François Mitterrand poursuit sa tâche historique : rassembler la gauche. Avant lui, celle-ci était divisée, balkanisée, éparpillée en principautés rivales. Dès septembre 1962, le député de la Nièvre déclare aux « républicains » : « *Le premier devoir est de s'unir.* » Et propose comme mot d'ordre : « *S'unir, tenir, ensuite bâtir.* »

On connaît les étapes suivantes : sa candidature au nom de toute la gauche — P.C. compris — aux présidentielles de 1965 puis de 1974, la création de la F.G.D.S. pour rassembler la gauche non communiste, la signature, en février 1968, entre celle-ci et le P.C. d'une « plate-forme commune » qui marque de larges convergences, enfin, à l'été 1972, la conclusion du programme commun de gouvernement, qui rassemble communistes, socialistes et radicaux de gauche pour une seule et même entreprise.

En 1974, pendant la campagne présidentielle, François Mitterrand était apparu à la télévision avec Georges Marchais et Robert Fabre pour dire ceci : « *Nos formations... ont, il y a déjà quelques années, engagé, contracté un engagement qui a su résister à l'événement. Je pourrais même dire que nous l'avons approfondi, que nous l'avons conforté. Ça n'a pas toujours été facile. Nous sommes des gens différents, nous avons souvent des philosophies qui s'opposent, mais nous avons toujours préféré ce qui nous a unis à ce qui pourrait nous diviser.* »

Changer l'histoire

En ce difficile mois de septembre 1977, tout militant de gauche souhaiterait, bien sûr, que les mêmes propos puissent être tenus au terme d'une actualisation qui cesserait d'être suspendue. Il en va de même pour chacun des trente négociateurs qui ont vécu ces longues et dures réunions « au sommet » des 14, 21 et 22 septembre.

Tout ne peut s'être arrêté ainsi, au matin du 23 septembre, dans cette salle de la place du Colonel-Fabien. On n'arrête pas l'espérance.

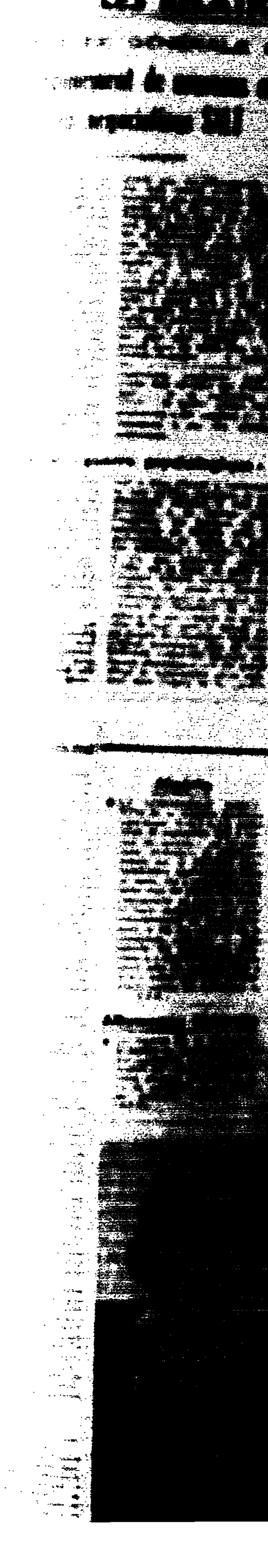
Mais qui ne le voit ? La gauche, ce n'est pas seulement un programme, actualisé ou non. C'est aussi, c'est surtout une espérance dont François Mitterrand porte la charge principale. Alors, aujourd'hui comme hier, la gauche continue. Derrière lui.

Plus l'échéance de 1978 se rapproche, plus François Mitterrand s'identifie à son destin : se mesurer avec l'histoire, en recueillir la charge, réorienter son cours. Combien d'hommes politiques français ont-ils eu la responsabilité d'une telle entreprise ? Reprendre la charge d'un combat interrompu depuis 1936 et la libération. « *Je veux être l'homme d'une espérance* », disait François Mitterrand en 1965. Il le reste.

A vingt et un ans, un jeune étudiant écrivait : « *Qu'est-ce que la volonté si elle plie ? Qu'est-ce que la liberté si elle cède ?* » Aujourd'hui, François Mitterrand est là. Avec ce livre passionné qui restitue tout un destin dans sa trace profonde. Avec sa part de vérité, de puissance et donc de solitude. Avec l'histoire qui l'interpelle. Avec son destin, solidaire du nôtre. Avec des millions de Françaises et de Français qui attendent et qui croient en demain. Cela s'appelle précisément l'espérance. Et il en est le gardien.

R.-G. SCHWARTZENBERG.

★ *Politique*, Fayard, 640 p.



Le Monde

diplomatie

LES RELATIONS EST-OUEST

DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'O.N.U.

M. Gromyko déclare que le déploiement de nouveaux armements américains freine les négociations SALT

De notre correspondant

Nations unies (New-York). — Trois heures après avoir prononcé mardi 27 septembre son discours devant l'Assemblée générale, M. Gromyko, ministre des affaires étrangères d'U.R.S.S., a interrompu brusquement son séjour à New-York et a pris le chemin de Washington où, dans la soirée, il a été reçu par M. Carter. Le texte de son discours qui avait été distribué auparavant aux jonnalistes soviétiques leur fut retiré dans la soirée et certaines critiques qu'il contenait à l'égard des Etats-Unis furent atténuées. Que s'était-il passé ? Selon nos informations, M. Gromyko avait reçu de Moscou la réponse à certaines questions que M. Carter lui avait posées concernant les négociations SALT vendredi dernier à Washington. Un assouplissement des positions respectives aurait ainsi été enregistré.

Le discours de M. Gromyko a frappé par son mélange de fermeté et de modération. Il a été consacré essentiellement au double thème de la détente et du désarmement.

M. Gromyko a d'abord dénoncé *« certains milieux qui multiplient leurs tentatives, en vue de passer à la contre-offensive pour repousser le monde vers l'époque de la guere froide »*. *« Ces milieux misent sur une course effrénée aux armements, sur le maintien des foyers de tension déjà existants et la création de nouveaux foyers. (...) Il est très important que l'ONU et tous les Etats membres proclament solennellement leur attachement à la détente et la renforcent de toute leur autorité »*. M. Gromyko a estimé que des efforts devaient être déployés à l'ONU *« pour endiguer la course aux armements »*. Il s'en est pris d'abord, sans les nommer, aux propositions de l'administration Carter dans ce domaine : *« Si l'on examine les recettes universelles du désarmement, il devient clair que les objectifs qu'on poursuit sont totalement différents de l'objectif proclamé : la réalisation des ententes. »* Il s'agit, selon lui, de propositions inacceptables par avance pour le partenaire, mais dont on pourra dire qu'il les a rejetées : *« On ne pourrait, en effet, proposer d'une main toutes sortes de « réductions radicales » et, de l'autre, sanctionner la mise au point de types nouveaux et cruels d'armes tels que la bombe à neutrons. »* Après avoir rappelé l'importance qu'aura la session spéciale de l'Assemblée générale sur le désarmement, qui se réunira, l'année prochaine, il a déclaré que l'ONU devrait appeler *« tous les Etats à procéder aux négociations portant sur la conclusion d'un traité mondial de non-recours à la force dans les relations internationales »*.

Il a constaté que les relations entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis étaient *« stagnantes, pour ne pas dire en récession »*. Il a regretté que les négociations en vue d'un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques n'ait pas encore abouti. Pourquoi ? En raison de la décision des Etats-Unis de *« procéder au déploiement d'un nouveau type d'armements stratégiques »*, les missiles de croisière. *« La situation se compliquerait beaucoup plus s'il s'agissait d'une arme dont la limitation est difficilement contrôlable »*. M. Gromyko a ajouté qu'à la suite de ses récentes discussions à Washington les positions se sont rapprochées. Il a aussi annoncé que son pays était disposé — en accord avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne — à suspendre provisoirement les expériences nucléaires souterraines sans attendre que d'autres pays — et en particulier la Chine — en fassent autant. Cette proposition a été qualifiée d'*« intéressante »* par des officiels américains.

L'esprit de la « guerre psychologique »

En ce qui concerne le Proche-Orient, l'Afrique australe et les *« prétendus pourparlers Nord-Sud »*, M. Gromyko s'est contenté de réitérer les positions bien connues de son gouvernement. Il *« ne comprend pas pourquoi l'U.R.S.S. devrait s'associer à l'aide aux pays en voie de développement dont on sait qu'elle est dans l'impasse »*. L'U.R.S.S. conitnuera à accorder son assistance *« aux pays qui se sont engagés dans la voie d'un développement indépendant »*.

M. Gromyko a rappelé que l'U.R.S.S. *« continue à défendre la juste cause des Arabes dont les terres annexées illégitimement sont retenues par la force des armes »*. Il a confirmé une fois de plus que l'U.R.S.S. reconnaît le droit d'Israël à l'existence en tant qu'Etat souverain et indépendant. Surtout, il s'est dit favorable à la reprise dans l'immédiat des travaux de la conférence de Genève avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris l'O.L.P. Il n'a pas cependant avancé d'idées sur la façon de sortir de l'impasse actuelle concernant les modalités du retour à Genève.

Abordant enfin la question des *« droits de l'homme »*, M. Gromyko a dit que *« toutes les tentatives de nous faire la morale ou, pis encore, de s'immiscer dans nos affaires intérieures sous de faux prétextes, trouveront toujours une riposte énergique »*. *« Il est grand temps de comprendre qu'en agissant dans l'esprit de la « guerre psychologique », on risque surtout d'envenimer le climat international »*, a-t-il dit. M. Gromyko a demandé à l'Assemblée d'inscrire à son ordre du jour un projet soviétique concernant *« l'approfondissement et la consolidation de la détente dans les relations internationales »* et la *« prévention du risque de guerre nucléaire »*.

M. David Owen, ministre britannique des affaires étrangères, a, pour sa part, mis l'accent dans son discours, sur l'insuffisance des efforts déployés par l'ONU en vue du maintien de la sécurité internationale. Il a déclaré que seuls des règlements négociés en Afrique australe, qui seraient acceptés par la communauté internationale et auraient le soutien des Nations unies, sauront mettre un terme à la violence et permettre à la majorité de gouverner.

Il a fait part de l'intention de son gouvernement de présenter un projet de résolution au Conseil de sécurité, qui demandera au secrétaire général de nommer un représentant spécial en Rhodésie. Ce représentant devra prendre contact avec le commissaire britannique résident ainsi qu'avec toutes les parties afin de définir les rôles respectifs de toutes les forces en Rhodésie pendant la période de transition. Le chef de la diplomatie britannique a aussi évoqué la situation en Afrique du Sud : *« Pretoria*, a-t-il dit, *a le choix entre une évolution démocratique dans l'ordre et la violence »*.

LOUIS WIZNITZER.

● *Le Conseil de sécurité de l'ONU* se réunit dans la soirée du mercredi 28 septembre pour examiner le plan anglo-américain de règlement du conflit rhodésien qui prévoit notamment la désignation d'un représentant de M. Waldheim, chargé de déterminer les rôles des diverses forces en présence pendant la période de transition vers l'indépendance du Zimbabwe. — *(A.F.P.)*

PRINCIPAL COLLABORATEUR DU MARÉCHAL TITO

M. Kardelj va s'entretenir avec le président Carter

De notre correspondant

Belgrade. — M. Edvard Kardelj, l'un des neuf membres de la présidence collégiale de l'Etat yougoslave, mais qui est, en réalité, le deuxième personnage du régime, considéré comme le successeur du président Tito, était attendu, ce mercredi 28 septembre, à Washington. Il aura des entretiens avec le président Carter et le vice-président Walter Mondale et rencontrera un grand nombre d'autres représentants de la vie politique parlementaire et économique des Etats-Unis. Les milieux officiels attribuent *« une importance exceptionnelle »* à cette visite. D'ailleurs, de fréquents contacts ont été établis entre les deux pays depuis l'avènement de la nouvelle administration américaine, et notamment depuis les séjours à Belgrade du vice-président Mondale et du secrétaire d'Etat adjoint Warren Christopher. Tous deux avaient exprimé *« le soutien total »* des Etats-Unis à l'intégrité et à la souveraineté de la Yougoslavie et reconnu l'importance de sa politique de non alignement à l'égard de laquelle l'administration Ford avait témoigné, à plusieurs reprises des réserves.

La Yougoslavie s'inquiète de l'évolution des événements en Afrique, où le non-alignement traverse une dure épreuve, et au Proche-Orient. M. Kardelj espère des précisions sur les plus récents projets américains de règlement du conflit entre les Arabes et Israël (la Yougoslavie accorde un soutien à l'O.L.P. dont un représentant permanent se trouve à Belgrade depuis très longtemps). Le dirigeant yougoslave plaidera, sans doute, comme toujours en pareille circonstance, la nécessité d'une aide plus substantielle aux pays en voie de développement et exposera les résultats des récentes visites du président Tito en U.R.S.S., en Corée du Nord et en Chine. A la veille de ce déplacement, le président Carter avait adressé au chef de l'Etat yougoslave un message sur la politique américaine à l'égard de ces pays et, tout particulièrement, de la Corée.

Les possibilités d'élargissement des échanges économiques entre les deux pays seront examinées. Très développés et caractérisés par un équilibre de la balance des paiements — ce qui n'est pas du tout le cas du commerce yougoslave avec la quasi-totalité des autres pays occidentaux, — ces échanges ont atteint en 1976 plus de 750 millions de dollars. La Yougoslavie se félicite que les Etats-Unis la traitent comme un pays en voie de développement et lui accordent de ce fait des facilités pour le placement de ses produits. Il est vrai que certaines difficultés sont apparues au début de l'année à propos de la construction de la première centrale nucléaire yougoslave à Krsko, dont l'équipement et le combustible doivent être livrés par les Etats-Unis.

En ce qui concerne le combustible, l'administration Carter a demandé des garanties supplémentaires à celles déjà prévues par l'accord signé entre les deux pays en 1974. La Yougoslavie a refusé : elle estime qu'en obtenant ces garanties, il s'agit non d'empêcher la prolifération des armes nucléaires mais de maintenir le monopole de la technologie nucléaire, alors que cette technologie est indispensable au progrès économique des pays en voie de développement.

Les derniers attentats aux Etats-Unis contre les représentants officiels yougoslaves seront mentionnés ; il s'agit, selon le commentateur diplomatique de l'agence Tanyoug, de *« groupes fascistes et terroristes »* dont l'activité est orientée contre les intérêts des deux pays.

Le voyage de M. Kardelj a relancé les rumeurs relatives à une rencontre entre les présidents Tito et Carter qui pourrait avoir lieu au début de l'année prochaine.

PAUL YANKOVITCH.

A PARIS

Un forum sur les droits de l'homme

L'Académie diplomatique internationale a organisé, mardi 27 septembre à Paris, un forum sur « La diplomatie et les droits de l'homme ».

M. Marc Schreiber, ancien directeur de la division des droits de l'homme à l'ONU, a évoqué les obstacles juridiques et politiques auxquels l'Organisation internationale se heurte dans ses travaux. Il a signalé que l'an dernier quelque quarante mille plaintes avaient été adressées à l'ONU sur des cas de violation des droits fondamentaux. Ces plaintes émanaient de tous les continents, ce qui illustre bien la portée universelle de la Déclaration des droits. M. Schreiber estime que *« la politique de Washington en ce domaine ne peut plus être arrêtée »* et il a demandé si l'Europe *« ne devait pas avoir une politique conjointe pour la défense des droits de l'homme »*.

« Je regrette que la France n'ait pas adopté une position plus ferme sur la question des droits de l'homme au moment où M. Carter a ébauché sa politique », a dit M. Léo Hamon. L'ancien ministre refuse le dilemme « détente ou droits de d'homme ».

« Il ne faut pas acheter la détente aux dépens de ces droits ni faire prévaloir leur respect sur les objectifs de la détente. » Mais il n'est pas facile de trouver *« un juste milieu »*, car il s'agit, a ajouté M. Hamon, de faire sentir *« avec tact »* aux pays concernés que *« les dénonciations aux manquements aux droits de l'homme ne sont pas un manquement à l'amitié »*.

« Le problème des droits de l'homme est désormais entré dans le champ des relations internationales. (...) Les Etats démocratiques peuvent de moins en moins facilement se résigner à une contradiction flagrante entre leurs discours intérieurs et leur soutien à des régimes dictatoriaux. Ils se sentent tenus de conformer leur action diplomatique aux principes qui fondent leur souveraineté intérieure. Impossible pour eux de s'abstenir : non pas tellement par choix, mais par nécessité de légitimer l'action diplomatique en la fondant sur les principes de liberté et de respect des droits humains qui légitiment leur souveraineté intérieure » : c'est par ces mots que Claude Julien, rédacteur en chef du *Monde diplomatique*, a conclu son intervention.

Tous les participants au forum ont fait observer que la politique étrangère ne saurait s'inspirer uniquement du souci du respect des droits de l'homme. De toute façon, cette « composante » risque d'entraîner des tensions nouvelles entre les Etats. *« Tensions positives »*, qui, pour M. Charles Zorgbibe, doyen de la faculté de droit de Paris-Sud, sont l'expression d'*« une saine compétition pacifique pour la démocratie »*.

La « Pravda » donne un relief particulier à la visite de M. Barre

(De notre correspondant.)

Moscou. — S'il fallait un signe supplémentaire de l'attention portée par les dirigeants soviétiques à la visite de M. Barre, attendu ce mercredi 28 septembre à Moscou, à 17 heures (h. loc.), la *Pravda* le fournit le matin de son arrivée en publiant en première page une photo et une courte biographie du premier ministre français. Cet « honneur » est généralement réservé aux chefs d'Etat ou de gouvernement en visite officielle en Union soviétique. Or, en principe, M. Barre se trouve à Moscou en sa qualité de ministre de l'économie et des finances pour présider la réunion de la « grande commission » de coopération franco-soviétique.

Le quotidien du P.C. soviétique rappelle brièvement la carrière universitaire de M. Barre, son passage au commissariat du Plan, *« dans les organes dirigeant du Marché commun »*, et à la Banque de France. Il indique ensuite que M. Barre a été ministre du commerce extérieur et que, en août 1976, il a été nommé premier ministre et ministre de l'économie et des finances. La *Pravda* ne fait aucune allusion à la politique économique et sociale du gouvernement français qu'elle n'a d'ailleurs jamais critiquée ouvertement, se contentant en général de citer brièvement certains commentaires de la presse parisienne.

La *Pravda* publie également dans ses pages intérieures une interview accordée par M. Barre à l'agence Tass : *« La détente constitue l'orientation principale de la politique française*, a notamment déclaré le premier ministre, *car la détente est à la base d'une garantie efficace de la paix, non seulement en Europe mais dans le monde entier. »* — D. V.

● *M. Paul Blanc nommé ambassadeur au Swaziland.* — M. Blanc, ambassadeur de France au Mozambique a été nommé également ambassadeur à Nbabane (Swaziland), avec résidence à Maputo, en remplacement de M. François Scheer (*le Monde* du 5 juillet a publié la biographie de M. Blanc).

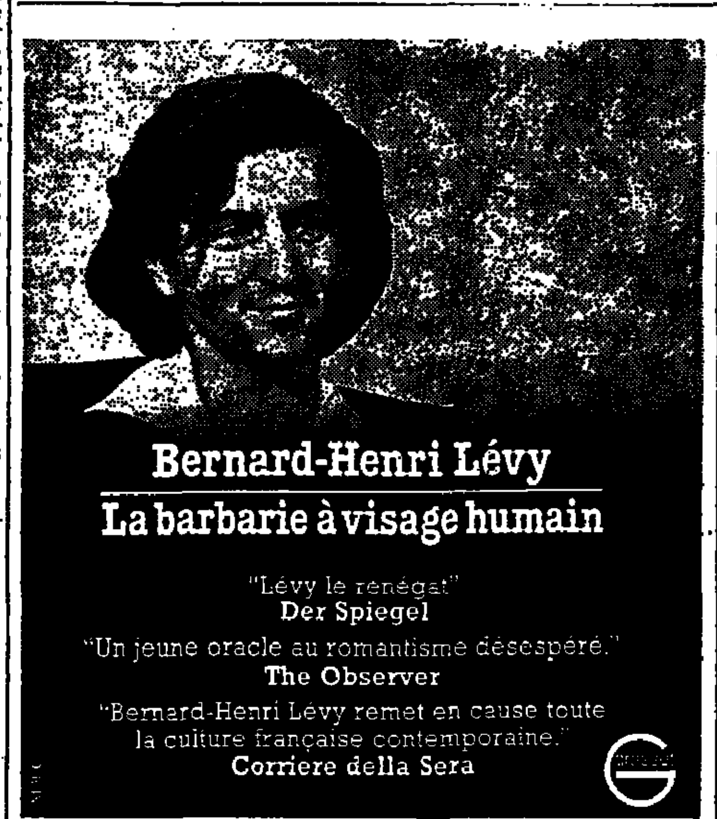
A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LA COMMISSION EXECUTIVE de la centrale syndicale algérienne (U.G.T.A.) a publié lundi 26 septembre une « motion de soutien » *« à la politique intérieure et extérieure menées par la direction révolutionnaire algérienne »*. Dans ce texte, elle *« condamne avec force tous les arrêts de travail (enregistrés au cours de l'été) et leurs instigateurs qui font consciemment ou inconsciemment le jeu des ennemis de la révolution socialiste »*. Elle appelle les travailleurs algériens à *« combattre énergiquement tous les perturbateurs »* et à *« mener une lutte permanente contre les déviations »*. — *(A.F.P.)*

Allemagne fédérale

● LA VENUE DE M. BREJNEV A BONN en visite officielle a été confirmée mardi 27 septembre par l'agence Tass. Cette visite pourrait avoir lieu à la fin de novembre ou au début de décembre prochain. — *(A.F.P.)*



Grande-Bretagne

● ARRIVANT A PARIS, où il s'était entretenu avec M. Giscard d'Estaing, le conseiller du président Carter pour les questions de sécurité nationale, M. Zbigniew Brzezinski a déjeuné mardi 27 septembre avec le premier ministre, M. James Callaghan. Selon le porte-parole du Foreign Office, les conversations ont porté sur la situation au Proche-Orient, les négociations SALT, les problèmes de la détente et la situation en Afrique. M. Brzezinski rencontre ce mercredi le chancelier Schmidt à Bonn. — *(A.F.P., A.P.)*

Haïti

● CINQ DES ONZE PRISONNIERS LIBERES à l'occasion du vingtième anniversaire du régime duvaliériste, et qui avaient dû aussitôt quitter le territoire national, n'ont toujours pas trouvé de pays d'accueil, apprend-on à Paris. Les Etats-Unis et le Canada ont accepté six personnes. La France, où certains d'entre eux souhaitaient se rendre, leur a finalement refusé l'accès de son territoire parce qu'ils n'avaient pas été munis de passeport par les autorités de Port-au-Prince. Tous se trouvent actuellement en Jamaïque.

Israël

● Mgr HILARION CAPUCCI, archevêque melchite de Jérusalem, condamné il y a deux ans à douze ans de prison pour coopération avec le Fath, a commencé mardi 27 septembre une grève de la faim pour protester contre *« son abandon par le pape et l'Eglise catholique qui le laissent croupir en prison »*, apprend-on de sources proches de la police israélienne. — *(A.F.P.)*

Namibie

● M. DIRK MUDGE, président de la Conférence constitutionnelle de Windhoek et ancien vice-président du Parti national pour le Sud-Ouest Africain, a annoncé, mercredi 28 septembre, qu'il entendait former un nouveau parti pour les Blancs. Cette formation chercherait à conclure des alliances avec les métis et les Noirs de Namibie soutenant la Conférence constitutionnelle. Cette décision fait suite au départ de M. Mugde et de soixante-quinze de ses amis politiques de la salle où se tenait mardi, à Windhoeck, le congrès du Parti national. Il venait d'être mis en minorité par les éléments les plus conservateurs de son parti. — *(Corresp.)*

Portugal

● LES NEGOCIATIONS SUR L'AVENIR DE LA BASE AMERICAINE DES AÇORES devraient aboutir rapidement, d'après un communiqué américano-portugais publié à New-York, le mardi 27 septembre, à l'issue d'un entretien entre le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, et son collègue portugais, M. Medeiros Ferreira. Le gouvernement de Lisbonne déclare, dans ce communiqué, qu'il est prêt à conclure *« le plus tôt possible »* les négociations et qu'il *« ne remettra pas en question l'utilisation de la base militaire »* de Lajes par les Etats-Unis, actuellement réglé par un accord remontant à 1951. Les deux gouvernements espèrent, en outre, mener rapidement à leur terme les conversations sur l'assistance économique et militaire accordée par les Etats-Unis au Portugal. — *(A.F.P., U.P.I.)*

R.D.A.

● M. HELMUT WARMBIER, ancien professeur de l'université de Leipzig (où il était chargé de cours sur le marxisme-léninisme) a été arrêté par la police est-allemande, a annoncé, mardi 27 septembre, le quotidien indépendant de Berlin-Ouest *Der Tagespiegel*. M. Warmbier avait récemment été exclu du SED (parti communiste de R.D.A.) et démis de ses fonctions universitaires. Il travaillait, depuis, comme aide-mécanicien dans un garage. — *(A.F.P.)*

Soudan

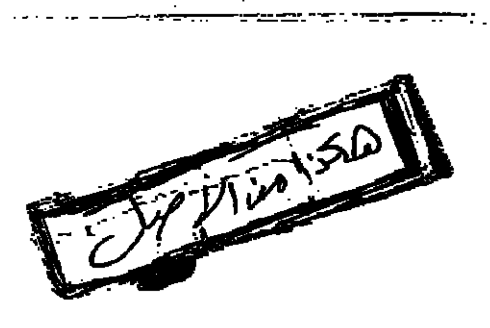
● M. SADEK EL MAHDI, ancien premier ministre soudanais, et d'autres personnalités de l'opposition en exil sont rentrés, mardi soir 28 septembre, à Khartoum, où ils ont été accueillis par le président Gaafar El Nemeiry. Le chef de l'Etat soudanais a formulé le souhait que les pourparlers en vue d'une réconciliation nationale soient rapidement couronnés de succès. — *(A.F.P.)*

Timor

● L'UNION DEMOCRATIQUE DE TIMOR (U.D.T.), dans un communiqué publié le 27 septembre à Lisbonne, dénonce les *« barbaries »* commises par l'armée indonésienne dans cette ancienne colonie portugaise annexée par Djakarta, et s'étonne du silence du gouvernement portugais. Cette organisation conservatrice, qui s'était opposée au Fretilin en 1975 et dont certains dirigeants ont fait cause commune avec l'Indonésie, affirme que le Mouvement national de Timor a intensifié la guérilla dans tout le territoire. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● M. UMBA DI LUTETE, ministre zaïrois des affaires étrangères, a indiqué lundi 26 septembre à Lausanne que le président Mobutu, qui se trouve en séjour privé dans cette ville, s'est récemment entretenu avec MM. Henri Simonet, ministre belge des affaires étrangères, et René Journiac, conseiller technique au secrétariat général de l'Elysée chargé des problèmes africains. — *(A.F.P.)*



AFRIQUE

Ethiopie

Plusieurs unités de l'armée régulière seraient « en état de sédition »

De nouvelles tensions se font jour en Ethiopie qui, jointes à la *récente détérioration* de la situation militaire en Erythrée et dans l'Ogaden, affaiblissent le régime du lieutenant-colonel Menguistu Hailé Mariam. Selon le correspondant à Nairobi de l'agence Reuter, qui cite des « sources informées » de la capitale kenyanne, plusieurs unités de la 2ᵉ division de l'armée éthiopienne stationnée en Erythrée seraient « *en état de sedition* ». A Addis-Abeba, des manifestations auraient eu lieu la semaine dernière pour réclamer le retour à un gouvernement civil et la libération des étudiants emprisonnés. Dans la région de Dire-Daoua, des unités de la 3ᵉ division reprocheraient au commandement d'avoir équipé les milices avec des armes soviétiques modernes, alors que les soldats réguliers doivent se contenter de fusils américains démodés. Radio Mogadiscio affirmait à ce sujet le 26 septembre, qu'une « *guerre civile entre les miliciens éthiopiens et les unités régulières devrait éclater* ».

Ces différents mécontentements contribuent à aggraver la crise ouverte à la fin d'août après la rupture entre les militaires et le parti MEISON (mouvement socialiste pan éthiopien) dont plusieurs dirigeants ont été arrêtés ou exécutés (*le Monde* du 3 septembre).

Sur le plan militaire, en revanche, les « sources informées » citées par l'agence Reuter soulignent que, lors des récents combats dans l'Ogaden, Addis-Abeba n'a pratiquement engagé que des milices et l'armée territoriale. (Une partie importante de la 3ᵉ division avait été effectivement envoyée vers la fin du printemps sur le front nord. N.D.L.R.) Les maquisards somalis, au contraire, auraient reçu un soutien considérable de l'armée régulière de Mogadiscio. La Somalie avait en fait engagé dans l'Ogaden seize de ses dix-huit brigades disponibles. Les revers subis par les Ethiopiens seraient donc moins significatifs qu'on l'a cru à l'origine.

La prise de Jijiga

Au demeurant, la supériorité écrasante de l'aviation éthiopienne rend aujourd'hui difficile la progression des forces soutenues par Mogadiscio. Des dépôts de carburant et des unités blindées somaliennes auraient été anéantis par les chasseurs bombardiers F-5 éthiopiens. Selon des voyageurs revenus de Mogadiscio et d'Addis-Abeba, les pertes en vies humaines sont très importantes de part et d'autre. En Ethiopie comme en Somalie, les hôpitaux sont pleins.

Un autre correspondant de l'agence Reuter qui — du côté somalien — s'est rendu mardi à Jijiga avec un groupe de journalistes annonce que la ville est entièrement contrôlée par les Somaliens. De nombreux cadavres *et carcasses de véhicules* indiquent clairement que la bataille pour le contrôle de cette ville a été acharnée. Les journalistes occidentaux ont pu voir des Jeeps, des camions et des stocks de munitions manifestement abandonnés par les Ethiopiens.

Algérie

SELON M. LOUIS MERMAZ

Le président Boumediène « attendrait beaucoup d'un succès de la gauche en France en 1978 »

De notre correspondant

Alger. — « *J'ai eu l'impression que le président Boumediène attend beaucoup d'un succès des forces de gauche en France en 1978* », a déclaré M. Louis Mermaz, mardi 27 septembre, à l'issue d'un entretien d'une heure avec le chef de l'Etat. Reçu en tant que secrétaire national du parti socialiste, M. Mermaz, qui est président du conseil général de l'Isère, était à la tête d'une délégation de vingt-six conseillers généraux de la majorité et de l'opposition qui vient de faire une visite de huit jours en Algérie. Dans le domaine de la coopération, aurait encore dit M. Boumediène à son interlocuteur, « *nous sommes bien compris par la gauche française et nous rencontrons une certaine compréhension dans certains milieux gaullistes. Même le C.N.P.F. prend des positions beaucoup plus positives que le pouvoir en place.* »

Le chef de l'Etat a, selon M. Mermaz, insisté sur « *la nécessité d'en finir avec les points contentieux qui entravent le développement de la coopération franco-algérienne* ». Parmi ceux-ci, il a cité l'insuffisance des achats de pétrole, assurant, en outre, que, dans le domaine économique, « *le gouvernement de Paris ne soutient pas l'effort des entreprises françaises, notamment par une politique de crédit pour rééquilibrer les échanges* ». Il a regretté, à ce propos, que la France soit devenue le deuxième partenaire de l'Algérie après les Etats-Unis, et insisté sur le fait qu'en raison de l'histoire il devrait y avoir « *des liens particuliers, dans l'égalité et le respect des droits, entre les deux nations* ».

Toujours selon M. Mermaz, le président Boumediène estime que, dans le domaine de la coopération culturelle, scientifique et technique, la « *situation est gelée* ». Il reconnaît que la France envoie quelques coopérants de grande valeur, mais regrette qu'ils soient en nombre insuffisant par rapport aux jeunes gens sans expérience. Il souhaite un renforcement de la coopération scientifique et technique.

Le chef de l'Etat a, selon M. Mermaz, affirmé qu'il ne comprenait pas l'attitude de Paris dans l'affaire du Sahara occidental. Il aurait jugé à ce propos que la livraison d'armes au Maroc était d'une « *légèreté extraordinaire* ».

Au cours de la conversation, M. Boumediène aurait noté que de plus en plus de Français d'Algérie revenaient en visite dans leur pays natal. Il a précisé qu'il les comprenait et qu'il était favorable à ces voyages. La visite des conseillers généraux de l'Isère a d'ailleurs été organisée par un universitaire français originaire de Constantine, M. Georges Morin.

PAUL BALTA.

Maroc

« Pas de vacances pour la censure »

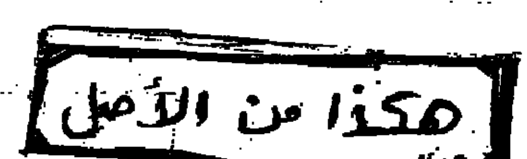
Le quotidien Al Bayane, *organe du Parti du progrès et du socialisme (communiste), dirigé par M. Ali Yata, dénonce dans son numéro daté 25-26 septembre la censure qui frappe les journaux étrangers au Maroc. Sous le titre « Pas de vacances pour la censure », il écrit :*

« L'opinion publique marocaine a largement apprécié la mesure positive prise par le gouvernement il y a quelques mois consistant à supprimer la censure qui frappait illégalement la presse progressiste de notre pays... Mais la liberté d'expression forme un tout... Pourquoi avoir interdit depuis le mois d'août l'introduction du journal parisien *Libération* et maintenir l'interdiction du quotidien *le Monde* et du *Monde diplomatique* depuis bientôt un an. On pourrait allonger la liste en citant encore *l'Humanité*, qui n'a jamais été autorisée au Maroc, ou *l'Unité*, hebdomadaire du parti socialiste français...

» D'une certaine façon, la censure est l'arme des faibles. Elle donne l'impression, et c'est souvent le cas, que le censeur a des choses à se reprocher en ayant peur que la vérité éclate.

» Pourra-t-on dire très prochainement aux honorables parlementaires qu'ils ne peuvent lire sur place certains journaux étrangers ou avoir connaissance directement au Maroc même de tout ce qui s'écrit concernant notre pays ? Comment pourront-ils intervenir dans les débats en matière de politique étrangère ? Le ministère de l'information compte-t-il leur assurer des abonnements spéciaux ?...

» En maintenant ces interdits, *le ministère de l'information* (faudrait-il l'appeler d'un autre nom ?) ne « *punit* » pas les journaux visés par la censure, mais les lecteurs marocains. »



L'Afrique du Sud malade de Soweto

II. — Les pressions économiques contre la ségrégation

De notre correspondante CHRISTIANE CHOMBEAU

Johannesburg respire la santé, pour le touriste, et pourtant le nombre des chômeurs noirs ne cesse de grandir. La crise économique mondiale a gagné tardivement l'Afrique du Sud, mais elle l'a sévèrement secouée (« le Monde » du 28 septembre).

Johannesburg. — Quelle que soit l'heure à laquelle on passe, ils sont là, debout ou assis, recroquevillés, cherchant un peu de chaleur les uns contre les autres. Muets, ils vont d'un bâtiment à l'autre, leur éternel « pass » à la main, jauni, noirci, écorné. Les bureaux de l'administration bantoue ne désemplissent pas.

Selon M. P. J. Van der Merwe, professeur d'économie à l'université de Pretoria, ils étaient un million quatre cent vingt-quatre mille sans emplois en décembre dernier, plus de 14 % de la population active totale et plus de 23 % de la force de travail noire. Depuis, près de deux cent mille personnes les ont rejoints. En l'absence de statistiques précises, le professeur Van der Merwe a récemment donné une estimation de la répartition des chômeurs africains : 25 %, selon lui, vivraient dans les villes, 35 % sur les fermes des Blancs et 45 % dans les bantoustants. Métis et Indiens sont également sévèrement touchés par le marasme économique. On voit même grossir, bien qu'à une échelle infime, le chômage chez les Blancs.

On parlait déjà de malnutrition parmi la population africaine, on évoque à présent de nombreux cas de famine. Et des incidents poignants provoqués par la misère éclatent ici et là. Il y a quelques jours, sur le coup de midi, un chômeur, las d'attendre devant les bureaux de l'administration bantoue, entre dans un restaurant voisin pour acheter un cornet de frites et un poisson frit. Il n'a pas le temps de les goûter. A peine sorti de la boutique un de ses compagnons d'infortune se précipite sur lui pour lui voler son repas. Quelques secondes plus tard éclate une violente bagarre.

Au pays de l'or, seuls 32 % des Africains ont le droit de cotiser au fonds d'assurance chômage. En fait, d'après M. Eddie Webster, professeur de sociologie à l'université de Witwatersrand, seuls 8 % peuvent réellement en bénéficier. Comment survivre dans ce cas ? Surtout lorsque les salaires ne permettent pas d'économiser et que l'on habite une des cités-dortoirs d'où l'économie de subsistance, si pratique dans les villages, a disparu. La solidarité disparaît elle aussi.

Sous prétexte de *« développement séparé »*, les Noirs en Afrique du Sud n'ont pas pu bénéficier de la croissance économique de leur pays. Leur niveau de vie économique et culturel a été maintenu à un stade très bas. Les chiffrent parlent d'eux-mêmes.

D'après l'Institut des relations raciales, 65 % de la population noire est illettrée ; 51,8 % des jeunes Africains de dix-huit ans ont eu une scolarisation inférieure à quatre ans, contre 0,9 % chez les Blancs. L'école n'est d'ailleurs pas obligatoire ni gratuite pour les Noirs, alors qu'elle l'est pour les Blancs.

En 1976, chaque fois que le gouvernement dépensait 39,53 rands pour un enfant africain, il en dépensait 605 par enfant blanc (1). La formation technique est, elle aussi, très en retard.

Des salaires très bas

L'insuffisance de formation contribue certainement au faible rendement dont se plaignent beaucoup de patrons en Afrique du Sud. Elle est en tout cas un des prétextes au maintien de très bas salaires.

Les statistiques officielles montrent que le salaire annuel moyen des Noirs était en 1975 cinq fois inférieur à celui des Blancs, dans l'agriculture, la construction, l'industrie et l'administration, et sept fois moindre dans les mines. Même à qualification égale, le salaire d'un Noir est loin d'être équivalent de celui de son homologue Blanc.

Même si, en pourcentage, les salaires des Noirs ont augmenté plus vite que ceux des Blancs, dans les mines la différence entre la moyenne des gains des Noirs et celle des Blancs a pratiquement doublé en sept ans, pour atteindre plus de 700 rands par mois.

Les syndicats blancs en majorité ultra-conservateurs veillent jalousement sur les privilèges de leurs syndiqués. Ce sont les plus acharnés au maintien du *Job Reservation Act*, la loi interdisant l'accès des Noirs à certaines professions.

La persistance du mouvement lycéen dans les *townships*, les violences dans les provinces du Cap ou du Transvaal, des attentats bien que limités en ville ou sur les voies de chemin de fer amènent beaucoup de Sud-Africains et d'étrangers à examiner plus sérieusement les possibilités de révoltes africaines. Des grèves nationales longues ? Elles sont très peu probables. Les travailleurs africains ne possèdent pas d'organisations suffisamment puissantes.

Il existe des syndicats noirs, mais ceux-ci ne sont pas reconnus par le gouvernement. *« Leur pouvoir est moindre que celui de la société protectrice des animaux »*, commente un sociologue.

Cinq groupes de syndicats

Actuellement, on compte vingt-six syndicats qui se répartissent dans les cinq grandes familles suivantes :

— L'Urban Training Project (dix syndicats) lié au syndicat conservateur protestant hollandais C.N.V., et qui se dit apolitique.

— Le Black Allied Workers Union (BAWU), créé en 1973 par les mouvements de la « conscience noire ».

— Le Trade Union Advisory Coordinating Council (TUACC), implanté dans l'industrie du Natal.

— Le South Africain Council of Trade Union (SACTU), très politisé, mais qui agit dans la complète clandestinité car rattaché à l'African National Congress, banni en Afrique du Sud.

— Enfin le syndicat conservateur, souvent qualifié de paternaliste, le Trade Union Council of South Africa (TUCSA). A majorité blanche, celui-ci possède des syndicats affiliés noirs, dits « parallèles », dont le National Union of Clothing Workers (N.U.C.W.) est le plus important.

« *Ces organisations*, reconnaît M. Eddie Webster, *restent d'une extrême faiblesse et ne rassemblent que 1 % de l'ensemble des travailleurs.* » Le BAWU, le TUACC, le SACTU et l'U.T.P. sont régulièrement réprimés, et leurs responsables doivent faire face à des mesures fréquentes de bannissement.

Pour éviter l'extension de ces syndicats noirs, Pretoria a mis en place un système de « syndicats maison », appelés comités de travailleurs et comités de liaisons, qui permettent de régler les problèmes au niveau de l'entreprise et évitent l'extension des conflits à l'échelle nationale.

Contrairement à l'idée communément répandue, le droit de grève est reconnu en Afrique du Sud. Le mouvement de Durban en 1973 y a fortement contribué. Mais les lois qui l'autorisent comportent de telles restrictions qu'il est *de facto* pratiquement inapplicable.

La peur des grèves sauvages

Depuis les manifestations de Soweto, en juin 1976, et les grèves générales de travailleurs organisées par les étudiants, certains hommes d'affaires, entre autres des responsables de l'Anglo American Corporation, vous confient qu'ils préféreraient que les syndicats noirs soient reconnus. Au moins, disent-ils, cela leur permettrait, sinon de contrôler, au moins de voir venir et d'éviter les grands affrontements.

Actuellement aucun spécialiste de l'économie sud-africaine ne croit à un long mouvement de grève d'ampleur nationale. Les raisons avancées sont multiples : le manque d'impact des mouvements politiques tels que l'A.N.C. ou le Pan African Congress, tous deux bannis, la faiblesse des syndicats noirs et l'impossibilité dans laquelle se trouvent les Africains à survivre à plus de quatre jours de grève... *« Il faut également tenir compte de la force de répression*, note un journaliste économique de l'hebdomadaire sud-africain « Financial Mail ». *Le gouvernement n'hésitera pas à intervenir en force.* »

Pourtant, s'ils le voulaient, les Africains pourraient paralyser le pays : c'est du moins l'avis d'un banquier d'Afrique du Sud. Des statistiques officielles pour 1975 montrent que si l'on exclut l'agriculture et le personnel domestique où ils sont en écrasante majorité, l'essentiel de la force de travail africaine se trouve dans l'industrie, les mines et la construction. (On comptait également, en 1975, 988 090 « non-Blancs » pour 487 075 Blancs dans l'administration.)

Ce que craignent le plus aujourd'hui les industriels et les financiers, ce sont des mouvements spontanés, comme le vaste mouvement de grève de Durban, et surtout les actions de guérilla urbaine, qui, expliquent-ils, ne manqueront pas de se multiplier dans les années à venir.

L'immobilisme gouvernemental ne les rassurant pas, cent vingt d'entre eux ont décidé de montrer l'exemple en créant, en novembre dernier, un mouvement, l'Urban Foundation, dont le but est d'améliorer le sort des Noirs urbanisés et, si possible, de créer une petite bourgeoisie africaine. L'association a concentré ses efforts sur l'habitat, l'aménagement d'écoles et de crèches, la création de lieux publics dans les *townships* et l'organisation de cours de langue, de mathématiques et de commerce.

Certaines sociétés étrangères n'ont pas voulu rester à la traîne, et près d'une trentaine des trois cents compagnies américaines implantées en Afrique du Sud ont signé un manifeste rédigé par le Révérend Leon Sullivan, pasteur américain, membre du conseil d'administration d'I.B.M., et opposé à l'apartheid. En signant ce manifeste, les sociétés promettent de lutter contre la ségrégation dans les cantines, les lieux communs et les conditions de travail, de considérer tous les employés de la même façon, de leur donner le même salaire pour un même travail, d'augmenter le nombre des Noirs aux postes d'administrateurs et aux emplois à responsabilité, d'améliorer le sort de leurs employés chez eux pour les transports, les écoles, les loisirs et la santé.

A leur tour, les pays du Marché commun pensent faire pression indirectement sur le gouvernement sud-africain pour débloquer en douceur la situation politique. Dans l'euphorie des premiers jours, la Communauté économique européenne a songé à des sanctions économiques. L'idée a été vite écartée : les Neuf ont seulement rédigé un code de conduite pour leurs sociétés en Afrique du Sud, un peu à l'image américaine, mais avec en plus la reconnaissance des syndicats noirs.

Bien que les résolutions prises par l'Urban Foundation ou par le manifeste américain représentent un grand pas en avant, elles comportent des limites importantes. La première est leur caractère non contraignant : nulle échéance n'est donnée pour appliquer les réformes prévues, et chacun prend ce qu'il veut. On est loin également de l'acceptation des syndicats noirs. Certaines entreprises y sont prêtes et les reconnaissent déjà ; la chaîne de magasins Pick and Pay en est le plus important exemple. Mais la vaste majorité continue à refuser cette représentation des travailleurs. I.B.M., société citée en Afrique du Sud pour son progressisme, fait la sourde oreille aux organisations « hors maison ».

Embargos sélectifs

Ces hommes d'affaires et industriels souhaitent amener le gouvernement à prendre des mesures libérales. Seuls ils ne pensent pas y parvenir, aussi apprécient-ils l'aide extérieure, *« du moins celle des amis »*, précise M. Zac de Beer, un des directeurs exécutifs de l'Anglo American Corporation. Entendons par là des pressions légères qui ne risquent pas d'aggraver la situation économique sud-africaine.

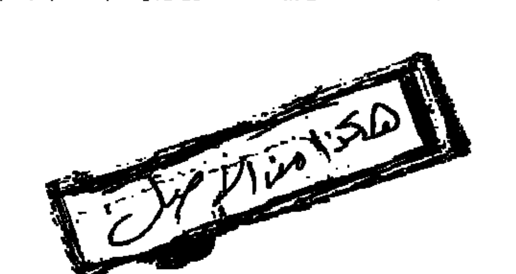
Tout le monde écarte avec fermeté l'idée d'un boycottage total. *« Etats-Unis comme Europe ne peuvent se le permettre*, explique M. Arnt Spandau, professeur d'économie à l'université du Witwatersrand. *L'Afrique du Sud fournit des matières premières indispensables difficiles à trouver à l'extérieur du monde non communiste. Le coût d'un boycottage serait beaucoup trop élevé pour un pays comme la Grande-Bretagne.* »

En revanche, il n'exclut pas des embargos sélectifs dans les années à venir. A part quelques économistes qui voient une bonne façon de stimuler la production intérieure dans la création de substituts, la plupart craignent les répercussions économiques ; ils redoutent une perturbation de l'économie sud-africaine qui ajouterait à la tension sociale.

L'impact psychologique de cette menace est, en tout cas, indéniable. On a vu, ainsi, le premier ministre sud-africain, M. John Vorster, mettre en garde le président des Etats-Unis contre toute tentative de pressions économiques. Reste à savoir si celles-ci suffiraient à faire bouger la politique du gouvernement en faveur des Noirs. Quoi qu'il en soit, le pouls de l'Afrique du Sud battra pendant un bon nombre d'années encore au rythme de Soweto, et il faudra probablement compter, dans un proche avenir, avec la Rhodésie et la Namibie.

FIN

(1) Un rand : 5,62 francs.



PROCHE-ORIENT

LA SITUATION AU SUD-LIBAN

Israël n'exclut pas une nouvelle intervention militaire

Jérusalem. — La frontière nord d'Israël a retrouvé son visage habituel et un calme total a régné le 27 septembre durant toute la première journée de la fête juive de Souccot. De l'autre côté de la frontière, les paysans cultivent à nouveau leurs terres, ce qui représente le meilleur signe d'un retour au calme, qui eût été total sans un bombardement par les Palestiniens du village chrétien de Aïn-Ebel, dont un habitant a été tué. Pourtant, les habitants de la Haute-Galilée, proche de la frontière libanaise, ne sont pas encore totalement rassurés. On confirme d'ailleurs à Jérusalem que l'accord qui vient d'intervenir (*le Monde* du 28 septembre) ne prévoit pas le retrait des fedayin de la zone frontalière.

L'unique objectif consistait, dans un premier stade, à obtenir la cessation des combats, ce qui est chose faite. Un accord complémentaire, destiné à consolider le cessez-le-feu, serait en cours de négociations entre les parties concernées, par l'intermédiaire des ambassades américaines à Tel-Aviv et à Beyrouth. Il concernerait les modalités du rertait des troupes palestiniennes de la région, l'installation dans le secteur d'une force régulière libanaise, enfin le « statut chrétien » du Sud-Liban.

Toutefois, de nombreux obstacles risquent de bloquer le processus de stabilisation. L'O.L.P. a d'ores et déjà annoncé qu'elle n'était pas partie à une négociation avec Israël. Le gouvernement libanais, quant à lui, a

De notre correspondant

précisé que l'envoi de ses troupes au sud ne pourrait intervenir qu'après la signature d'un accord complet.

On met l'accent, d'autre part, à Jérusalem, sur trois autres questions en suspens : 1) la volonté des Syriens d'intégrer à la force libanaise nouvellement constituée des déserteurs libanais qui ont été entraînés par l'armée syrienne ; 2) la volonté des de participer à cette force ; 3) milices chrétiennes du Sud-Liban l'importance du retrait des troupes palestiniennes.

L'infériorité des forces chrétiennes

Israël, qui réclame la sauvegarde de la minorité chrétienne au Sud-Liban et la poursuite de la politique de la « bonne frontière », exige le retrait total de la région des fedayin, alors que les accords de Chtaura et du Caire prévoient un recul de 10 à 15 kilomètres de la frontière et le maintien d'une petite force palestinienne près des enclaves chrétiennes, ainsi que d'importants contingents dans l'Arkoub (appelé communément ici le Fatahland), au nord du secteur situé entre Metoula et le mont Hermon. Bien qu'on se refuse à toute confirmation à Jérusalem, il semble que des unités isaéliennes continuent de stationner dans le Fathaland, notamment à Kfar Chouba, qu'une route construite par l'armée relie depuis peu à Israël.

Au cours d'une tournée d'inspection sur la frontière nord, le ministre israélien de la défense, M. Eizer Weizman, a rencontré, mardi 27 septembre, le chef des forces chrétiennes du Sud-Liban, le commandant Haddad. « *L'accord de cessez-le-feu*, lui a-t-il dit, *permet l'ouverture de négociations qui devront garantir le retour au calme dans la région. Israël ne laissera pas la situation se détériorer une nouvelle fois.* »

Mais les conditions ont-elles vraiment changé ? Force est de constater le contraire. Les trois enclaves chrétiennes du Sud-Liban comptent en tout mille hommes en armes. Environ huit cents d'entre eux font partie de la milice. Ils travaillent le jour et montent la garde la nuit. Les forces chrétiennes « à plein temps » ne totalisent *donc* que deux cents hommes. Ceux-ci ont à faire face à des effectifs palestiniens beaucoup plus nombreux, entraînés et entretenus par l'armée syrienne.

Depuis l'installation des Palestiniens dans la région, l'objectif numéro 1 d'Israël a été de les en éloigner. Pour y parvenir, Jérusalem pouvait soit aider les villages chrétiens en leur fournissant les moyens d'assumer eux-mêmes leur subsistance et leur défense, soit intervenir directement, avec tous les inconvénients que cela impliquait, notamment sur le plan international.

Le gouvernement actuel, comme le précédent, a préféré la première solution. Toutefois, la situation des chrétiens s'était récemment détériorée si profondément qu'il a été question d'une décomposition des Phalanges et de la démission du commandant Haddad. C'est alors qu'Israël a décidé il y a une quinzaine de jours d'intensifier son aide aux villages chrétiens, tout en agissant parallèlement en faveur d'un cessez-le-feu général afin d'obtenir, à long terme, une stabilisation de la situation qui lui eût permis d'éviter une intervention massive de ses troupes.

Sur le terrain, cette nouvelle politique s'est traduite, vendredi dernier, par l'intervention directe des blindés israéliens pour la prise de Tallet-Charki, colline stratégique dont l'occupation par les fedayin menaçait l'existence de la poche chrétienne la plus importante, au nord de Metoula. Les forces chrétiennes ont pu conquérir la colline grâce à la couverture d'un barrage d'artillerie et à l'appui de chars israéliens. Durant les combats contre le retranchement palestinien de Khiam, l'armée israélienne a assuré les patrouilles, les tâches d'observation et la défense des villages chrétiens. Une quantité considérable de blindés ont participé à l'opération, ce qui a provoque un retournement de la situation au détriment des palestino-progressistes. La position des fedayin est devenue intenable, ce qui explique notamment les tirs de roquettes de Katioucha sur les localités israéliennes de Haute-Galilée (Safed et Kyriat-Choneh en particulier).

Toutes les parties avaient intérêt à mettre un terme à l'escalade, et, grâce à l'intense activité diplomatique déployée par les Américains de part et d'autre de la frontière, l'accord de cessez-le-feu est intervenu, et les troupes israéliennes installées au Sud-Liban sont rentrées en Israël. Mais on rappelle à Jérusalem que tout dépend maintenant des Palestiniens. L'armée n'a pas relâché sa vigilance. Si les localités israéliennes proches de la frontière devaient à nouveau subir les bombardements des fedayin, les chars israéliens sont prêts à franchir la frontière. Le gouvernement israélien pourrait être alors amené à modifier radicalement sa politique à l'égard du Sud-Liban.

(Intérim.)

Israël

L'ARMÉE DÉLOGE DEUX GROUPES DE COLONS « SAUVAGES »

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir de M. Begin, des candidats à l'installation en Judée et en Samarie (Cisjordanie) ont été évacués « manu militari » du lieu où ils désiraient s'établir. Dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 septembre, deux groupes du Goush Emounim (le Bloc de la foi) comprenant une quarantaine de militants chacun, mais agissant sans l'accord du secrétariat de leur mouvement, ont été arrêtés par les forces de sécurité, l'un près de Jéricho, l'autre en Samarie. Mardi soir, le ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, avait réaffirmé que la création de nouvelles localités dans les territoires occupés ne pouvait se faire qu'avec l'accord du gouvernement.

Les responsables du Bloc de la foi, après avoir délibéré toute la nuit précédente, ont annoncé mercredi matin au premier ministre qu'ils acceptaient la solution de compromis qui leur était proposée. Le Bloc de la foi voulait créer douze nouveaux villages en Judée-Samarie dans les huit jours. M. Menahem Begin a accepté l'installation de douze groupes dans un délai de deux mois et dans le cadre de l'armée. M. Begin s'est engagé à ce qu'un premier groupe puisse s'installer avant la fête de Simhat Thora, mardi prochain à Beth-El, au nord de Ramallah. Les colons des six premiers groupes seront considérés comme des employés de la défense nationale et pourront commencer les travaux d'infrastructure de leur futur village. Ils seront rejoints ultérieurement par leurs familles. Les six autres groupes créeront des villages du Nahal (les Jeunesses pionnières combattantes), qui seront dans un second temps transformés en villages civils.

(Intérim.)

VERS LA NORMALISATION DES RELATIONS AVEC L'UNESCO

Une mission d'enquête de l'Unesco se rendra en Israël au mois de novembre pour « *recueillir sur place des informations* » concernant les problèmes de l'éducation et de la vie culturelle dans les territoires arabes occupés par Israël. M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général, l'a confirmé devant le conseil exécutif de l'organisation.

Le gouvernement israélien a informé M. M'Bow qu'il était prêt à recevoir cette mission sans poser de conditions préalables. L'envoi de cette mission d'enquête avait été demandé par la conférence générale de Nairobi (octobre 1976) qui avait condamné Israël pour son action éducative et culturelle dans les territoires arabes occupés. L'Unesco reprochait essentiellement à Israël de tenter d'instaurer une politique d'assimilation juive.

L'acceptation d'Israël de recevoir cette mission d'enquête est considérée dans les milieux de l'Unesco comme un élément positif supplémentaire (après la décision de la conférence générale de Nairobi d'admettre Israël dans un groupe régional de l'Unesco) dans la normalisation des rapports avec Israël.

[A la suite de résolutions votées en 1974 par la conférence générale de l'UNESCO et qui n'incluaient pas Israël parmi les pays invités à participer à des programmes régionaux en Europe, une crise avait opposé en 1975 et 1976 l'organisme international et l'Etat d'Israël. Le Congrès américain avait suspendu le paiement de la contribution des Etats-Unis à l'UNESCO. La conférence générale de l'UNESCO de Nairobi, d'octobre-novembre 1976, a réintroduit Israël dans la liste des Etats membres du groupe régional européen. Cependant la même conférence générale avait adopté une résolution condamnant, de façon nuancée il est vrai, l'activité éducative et culturelle d'Israël dans les territoires arabes occupés. L'envoi d'une mission d'enquête de l'UNESCO avait été réclamé.]

ASIE

Chine

LA VISITE OFFICIELLE DU PREMIER MINISTRE CAMBODGIEN

Pékin s'inquiète de la détérioration des rapports entre Phnom-Penh et ses voisins

M. Hua Kuo-feng et les principaux dirigeants chinois ont réservé un accueil exceptionnel à M. Pol Pot, le chef du gouvernement cambodgien, arrivé ce mercredi 28 septembre à Pékin, en visite officielle. Des centaines de jeunes danseuses étaient rassemblées à l'aéroport. Une autre manifestation a été organisée place Tien-An-Men ; elle paraissait dépasser par son ampleur celle réservée le mois dernier au président Tito.

Radio-Phnom-Penh a annoncé, ce mercredi, que M. Pol Pot s'adresserait vendedi par radio à la nation cambodgienne à l'occasion du dix-septième anniversaire du parti communiste, dont il est le secrétaire.

Pékin. — La visite du premier ministre du Kampuchéa démocratique (Cambodge), M. Pol Pot, arrivé ce mercredi 28 septembre à Pékin, et en l'honneur duquel un grand banquet est offert le soir même au palais de l'Assemblée nationale populaire, était attendue avec une extrême curiosité dans la capitale chinoise. C'est la première visite d'Etat d'un responsable cambodgien en Chine depuis celle de M. Khieu Samphan au mois d'août 1975, peu de temps après la victoire des Khmers rouges à Phnom-Penh, le 17 avril. Or la situation a considérablement évolué depuis cette lointaine époque où le prince Sihanouk était encore l'hôte honoré de la République populaire. Entre-temps, seul M. Ieng Sary, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, a fait à diverses reprises escale à Pékin.

L'épais mystère qui entoure le regime cambodgien et la personnalité même de M. Pol Pot (1), dont *le Quotidien du peuple* publie mercredi un austère portrait en première page, donnent d'autre part un intérêt exceptionnel à cette « *sortie diplomatique* » au grand jour, dont tous les observateurs étrangers (et sans doute les dirigeants chinois eux-mêmes dans une bonne mesure) espèrent tirer quelques indications sur les orientations du nouveau Cambodge.

Le fait que M. Pol Pot soit reçu, non seulement en qualité de chef de gouvernement mais aussi comme « *secrétaire du comité central du parti communiste du Kampuchéa* » ajoute enfin une dimension supplémentaire à son voyage, expressément soulignée par *le Quotidien du peuple*, qui parle d'un « *grand événement dans les annales des relations entre les partis de Chine et du Kampuchéa comme entre les deux pays* ». Point d'autant plus remarquable que c'est la première fois qu'il est question dans la presse chinoise du P.C.K. et que celui-ci n'a jamais, jusqu'à présent, figuré parmi les signataires des messages adressés à Pékin dans des circonstances comme celles de la mort de Mao Tsetoung (2), de la nomination du président Hua Kuo-feng ou de la tenue du onzième congrès du P.C.C.

L'éditorial de l'organe du P.C. chinois qui salue l'arrivée du

De notre correspondant

premier ministre cambodgien est, comme il se doit, très élogieux pour les réalisations du régime de Phnom-Penh. Après avoir évoqué le « *brillant exemple* » donné par le peuple cambodgien dans sa guerre de libération et particulièrement la stratégie, chère aux révolutionnaires chinois, « *d'encerclement des villes par les campagnes* », le journal célèbre la politique « *d'indépendance, d'initiative et de confiance en soi* » du nouveau régime. « *Le peuple du Kampuchéa*, ajoute-t-il, *a maintenu une haute vigilance révolutionnaire, écrasé les activités conspiratrices des ennemis à la fois intérieurs et extérieurs, et consolidé le pouvoir d'achat du prolétariat.* » *Le Quotidien du peuple*, ainsi que l'agence Chine nouvelle, félicite d'autre part les révolutionnaires cambodgiens pour avoir réussi à « *résoudre pour l'essentiel le problème des céréales* » grâce en particulier à « *la mobilisation par le parti d'un grand nombre de gens des villes pour les envoyer à la campagne* ».

Un facteur d'instabilité

Aucun responsable chinois n'a jamais émis, en public ou en privé, la moindre réserve sur la politique intérieure du Cambodge, et Chine nouvelle diffusait encore mardi un commentaire de Radio-Phnom-Penh affirmant la détermination « *de l'armée révolutionnaire et des paysans collectifs (...) d'édifier, consolider et défendre ce beau et pur régime révolutionnaire, de le rendre encore plus monolithique* ».

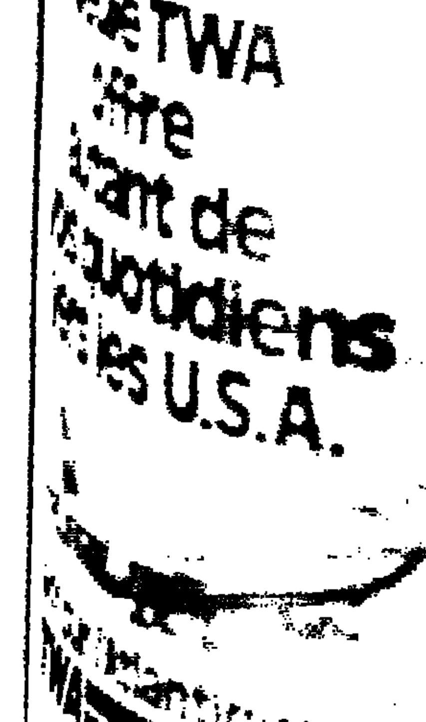
Il n'y a guère de doute en revanche que la politique extérieure du régime de Phnom-Penh pose quelques problèmes aux dirigeants chinois. L'éditorial du *Quotidien du peuple* y fait même indirectement allusion. Après avoir noté avec satisfaction que « *le gouvernement et le peuple du Kampuchéa démocratique sont fermement opposés à l'impérialisme, au colonialisme et au néo-colonialisme, ainsi qu'à l'hégémonisme* », il ajoute en effet : « *En dépit du fait que les superpuissances se livrent encore à toutes sortes de manœuvres et tentatives d'infiltration, d'expansion et cherchent à semer la discorde dans leur propre intérêt entre les pays d'Asie, la cause commune de l'unité des peuples asiatiques contre l'impérialisme et l'hégémonisme sera certainement victorieuse.* »

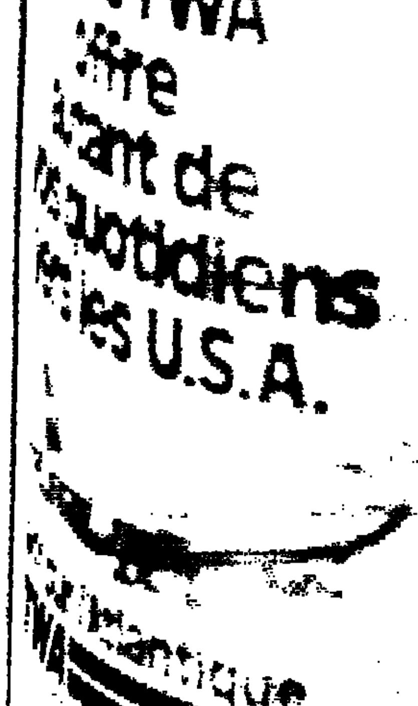
Quelle que soit la fraternité révolutionnaire entre la République populaire et le Cambodge, Pékin mène précisément en Asie du Sud-Est une diplomatie unitaire très différente de celle qu'inspire à Phnom-Penh le très ombrageux nationalisme khmer. La contradiction est évidente, par exemple, entre l'évolution des relations respectives de la Chine et du Cambodge avec la Thaïlande. Et les deux pays n'ont pas non plus le même point de vue sur l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) à laquelle Pékin ne cesse de prodiguer ses encouragements. D'une manière générale, la Chine peut s'inquiéter du facteur d'instabilité que risque de représenter la détérioration des rapports entre le Cambodge et ses voisins — Vietnam y compris — dans une région où elle prêche instamment la coexistence pacifique, et ne souhaite pas prendre parti dans des querelles locales, encore moins voir d'autres puissances profiter d'éventuelles « *discordes* » selon l'expression du *Quotidien du peuple* pour intervenir sur ses marchés.

ALAIN JACOB.

(1) M. Pol Pot serait en réalité M. Saloth Sar, qui fut responsable du parti populaire Prachacheon, procommuniste, avant la guerre, puis important responsable de la résistance (*le Monde* des 21 et 22 août).

(2) Lors de la mort de Mao, l'Organisation révolutionnaire, ou Angka, avait envoyé un message de condoléances au P.C. chinois, comme le font les « partis frères », dans lequel elle réaffirmait son adhésion au « marxisme-léninisme ».





هكذا من الأصل

ASIE

Thaïlande

Forte augmentation des crédits militaires pour lutter contre la guérilla

De notre correspondante

Bangkok. — Dans le budget de la Thaïlande pour 1978 les crédits destinés au maintien de l'ordre et à la lutte contre les maquis communistes sont plus importants que jamais. Voté sans opposition notable à la fin de la semaine dernière par l'Assemblée nationale de réforme administrative constituée après le coup d'État d'octobre 1976, ce budget révèle les préoccupations du gouvernement, confronté à l'influence grandissante des révolutionnaires dans plusieurs régions du royaume. Les crédits affectés aux ministères de l'intérieur et de la défense (en augmentation de 19 1/2 %) représentent à eux seuls plus de 40 % du total. Ils doivent notamment permettre aux trois armes d'acquérir de nouveaux matériels et de « *renforcer leur préparation au combat* ».

Fixé à 81 milliards de baths (1), le budget sera déficitaire de 19 milliards. Le gouvernement prévoit une facture d'importations de quelque 100 milliards de baths, principalement pour les produits pétroliers et les matières premières. Le budget est en augmentation de quelque 18 % par rapport à l'année en cours. Cependant pour 70 % cet accroissement est affecté à trois chapitres : les subventions aux fonctionnaires du fait d'une forte augmentation du coût de la vie (estimée initialement à 6 % elle sera vraisemblablement le double), l'accroissement des crédits militaires et le remboursement de la dette extérieure. Ces choix défavorisent d'autres ministères, à commencer par celui de l'agriculture et des coopératives.

Bien que les crédits y soient en augmentation de près de 6 %, ce ministère ne représente que 9 % de l'ensemble budgétaire. C'est peu dans un pays où pour 80 % la population vit dans les zones rurales et où les exportations de produits agricoles constituent le principal apport de devises. Les crédits de l'éducation sont en hausse de plus de 15 %. Par contre ceux de la santé sont stationnaires. Un tel budget est-il de nature à corriger les fortes inégalités sociales génératrices, notamment, d'une criminalité et d'une corruption élevées ? Permettra-t-il de réduire les frustrations des minorités ethniques, celles des habitants des campagnes éloignées de la riche plaine centrale et laissées à l'écart du développement, celles encore d'un million de chômeurs et de travailleurs sous-payés ? Or, c'est sur ces frustrations que mise le parti communiste.

La « menace rouge »

Le premier ministre, M. Thanin, est conscient des périls qui guettent le royaume. Dénonçant la « *menace rouge* » (intérieure et extérieure), le sous-développement et la corruption, il a souligné à plusieurs reprises la nécessité de lutter conjointement sur les fronts du sous-développement et de la guérilla.

Mais, dans une conjoncture économique nationale et mondiale défavorable, les ressources lui font défaut pour financer ces deux programmes coûteux. D'autre part, l'essentiel de son pouvoir repose sur le consensus des militaires. Ceux-ci ont leur mot à dire dans le choix des orientations budgétaires et celles de 1978, nettement plus généreuses pour le matériel militaire que pour celui de l'agriculture, reflètent ce rapport de forces.

Cela ne va pas sans inquiéter ceux qui, dans certains milieux proches du pouvoir, redoutent qu'une escalade militaire n'ait des effets néfastes sur les investissements étrangers. Mais il n'est guère facile de sortir du dilemme sécurité ou développement.

Confirmant cette évolution vers un renforcement considérable des moyens offensifs de l'armée, le général Kriangsak, commandant en chef adjoint et homme fort du régime, a précisé dimanche 18 septembre que la Thaïlande utiliserait les 37 millions de dollars des crédits de l'aide économique de Washington pour l'achat d'armements aux États-Unis. A cette somme s'ajoutent les 8 millions de dollars fournis par les Américains à Bangkok au titre de l'assistance militaire. Enfin, toujours dans la perspective de la lutte armée anticommuniste, le gouvernement a décidé la construction d'une usine de fabrication d'armes légères et de munitions. Celle-ci doit être entreprise en novembre prochain et serait terminée d'ici un an.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) 1 franc vaut environ 4 baths.

Chine

Les dirigeants d'Europe orientale sont convaincus que Pékin renforce son orientation antisoviétique

De notre correspondant en Europe orientale

Vienne. — Les pays d'Europe de l'Est ne paraissent plus se faire aucune illusion sur la politique de la nouvelle direction chinoise. Un mois après le onzième congrès du P.C.C., ils sont, semble-t-il, arrivés à la conclusion que, non seulement la ligne adoptée par les dirigeants de Pékin ne représente pas un tournant, mais encore qu'elle renforce l'orientation antisoviétique. Après un silence mis à profit pour étudier les travaux du onzième congrès, les partis communistes est-européens ont repris, depuis quelques jours, et sur un ton plutôt vif, leurs attaques contre les « *maoïstes sans Mao* ».

Les alliés de Moscou avaient-ils nourri de réels espoirs d'un changement à Pékin ? On peut en douter, sans certes exclure complètement cette éventualité. Dans leurs analyses passées des luttes de clans ou de tendances au sein de la direction maoïste, les experts est-européens se sont le plus souvent montrés très prudents, évitant de prendre leur désir pour la réalité. Ils avaient, depuis longtemps déjà, fait la distinction, comme le montre, par exemple un commentaire paru en janvier 1976 dans la revue soviétique *Temps nouveaux*, entre « *l'entourage imédiat de Mao Tse-toung* » — connu aujourd'hui sous le nom donné par les Chinois eux-mêmes de « *bande des quatre* », — et une autre fraction « plus lucide », ayant une vision nettement moins enthousiaste de la révolution culturelle sans être pour autant plus proche de Moscou.

Parlant des luttes entre ces groupes, *Temps nouveaux* reconnaissait toutefois, dans l'article cité, qu' « *il est difficile de juger à quel point leurs vues diffèrent de la substance de l'idéologie maoïste, si même elles en diffèrent réellement* ». Évoquant la réhabilitation de cadres évincés pendant la révolution culturelle, la revue soviétique notait encore qu'il s'agissait « *de la réintégration non pas des communistes qui avaient critiqué la politique antisocialiste et antisoviétique de Mao, mais de ceux-là seulement qui, quoique fidèles à la ligne maoïste, furent victimes des querelles internes* ».

La contre-attaque

Ce jugement, datant d'il y a un peu plus d'un an et demi, se trouve aujourd'hui, pour les partis est-européens, pleinement confirmé. Aussi, la nouvelle direction chinoise, ayant multiplié ces derniers temps les déclarations antisoviétiques, il est temps maintenant de passer à la contre-attaque. La première estocade de quelque importance a été portée le 14 septembre par M. Jivkov, ce qui ne saurait étonner. En mars 1973, le chef du parti bulgare avait assimilé les dirigeants de Pékin « *aux pires réactionnaires et fascistes* ».

M. Jivkov a saisi ces jours-ci l'occasion de la présence à Sofia de M. Honecker, le numéro un est-allemand, pour dénoncer de nouveau les maoïstes. La nouvelle direction chinoise, a-t-il déclaré, « *poursuit une ligne de militarisation du pays, pratique une politique d'alliance avec les forces les plus réactionnaires de l'impérialisme et crée un réel danger pour la paix et la sécurité dans le monde* ». « *Il faut*, a estimé M. Jivkov, *considérer le combat contre la théorie et la pratique du maoïsme comme un devoir national et international des partis marxistes-léninistes.* »

Le « soutien » apporté par les dirigeants chinois aux « *forces impérialistes extrêmes* » a été également critiqué dans le communiqué signé le 16 septembre à Budapest par MM. Kadar et Husak.

L'analyse la plus complète de la ligne actuelle de Pékin, telle qu'elle est vue en tout cas en Europe de l'Est, a été toutefois fournie jusqu'à présent, le 20 septembre, par *Neues Deutschland*. L'organe du P.C. est-allemand constate que, « *malheureusement, aucun tournant ne s'est produit dans les orientations fondamentales de la direction chinoise* », lors du 11ᵉ congrès. Cette assemblée, poursuit le journal, n'a pas seulement exprimé « *sa fidélité à la personne et au rôle de Mao, mais aussi à ses théories, en particulier à la ligne stratégique principale, visant à faire de la Chine (...) un centre mondial décisif* ». « *La preuve la plus claire en est*, écrit *Neues Deutschland*, *que la priorité a été donnée à la lutte contre l'U.R.S.S.* » Le « *social-impérialisme soviétique* » a été dénoncé comme étant « *le danger le plus grand* », alors que, au 10ᵉ congrès, en 1973 — ne fût-ce que formellement, — les États-Unis étaient encore mentionnés avant l'Union soviétique parmi les « *ennemis principaux* » de la Chine.

Après avoir passé en revue les données les plus importantes de la ligne maoïste actuelle, *Neues Deutschland* conclut : l'analyse des documents du 11ᵉ congrès, concernant la politique étrangère chinoise après Mao, ne laisse plus la place « *à la moindre trace de doute* ». Celle-ci est le résultat « *d'une conception dictée par une volonté d'hégémonie, d'une ligne antisocialiste et antirévolutionnaire, hostile à la paix et à la détente, et qui, naturellement, doit se heurter à un rejet partout dans le monde* ».

MANUEL LUCBERT.

مكبرا من الأصل

EUROPE

Espagne

Les négociations sur la Généralité

Les socialistes catalans semblent être parvenus à un accord avec le gouvernement

De notre correspondant

Madrid. — Le rétablissement de la Généralité de Catalogne sera-t-il annoncé vendredi prochain à l'issue du conseil des ministres ? C'est ce que l'on prévoyait, le mardi 27 septembre à Madrid, après l'entretien qui avait eu lieu la veille dans la *capitale espagnole entre M. Sanchez* Teran, représentant le gouvernement, et les deux chefs de file du socialisme catalan, M. Joan Raventos (parti socialiste de Catalogne) et M. Josep-Maria Triginer (parti socialiste ouvrier).

Les socialistes, qui constituent la *première force électorale de la* région, et qui se sont montrés les plus durs dans la phase finale des négociations avec les représentants de Madrid, semblaient en effet être parvenus à un accord avec le conseiller du président Suarez. Or, de nouvelles difficultés ont surgi au cours *des conversations qui ont eu lieu mardi* à Perpignan entre M. Josep Tarradellas, président de la Généralité, en exil, et les chefs de file des partis catalans. C'est ce qu'on indiquait mardi, dans la nuit, à Barcelone.

Pour qu'un accord définitif soit conçlu, il faudra que les trois parte*naires de la négociation* (MM. Sanchez Teran, Tarradellas et les parlementaires catalans), qui se sont réunis jusqu'à présent deux par deux, mettent au point ensemble les derniers détails avant que l'assemblée des parlementaires catalans se prononcent sur le sujet. Or, il ne reste que *deux jours avant le prochain* conseil des ministres.

Le gouvernement madrilène a accepté de reconnaître par décret l'existence d'une assemblée de parle*mentaires qui exercera son contrôle* sur le futur exécutif installé à Barcelone même sous le régime provisoire d'autonomie. Il a renoncé, d'autre part, à la présence, dans le gouvernement autonome, des hommes qui président actuellement les quatre *deputaciones* catalanes (l'équivalent de nos conseils généraux) *et qui ont été choisis sous* le franquisme.

La formule, qui a été mise au point et qui semblait avoir obtenu l'adhésion des principaux intéressés, était la suivante : le *conseil*, c'est-à-dire le gouvernement de la Généralité, sera formé de seize membres ; sept d'entre eux seront des techniciens nommés par M. Tarradellas ; *quatre autres seront des représen*tants de provinces choisis par le parti arrivé en tête aux élections dans chacune de ces provinces ; les cinq derniers seront les chefs de file des principales formations, un pour le parti socialiste de Catalogne, un autre pour le parti socialiste ouvrier, *un pour le parti communiste, un* autre pour le pacte démocratique de M. Jordi Pujol (centre gauche), un autre pour *l'union du centre. Il avait* été convenu également que l'assemblée parlementaire aurait comme principale prérogative le pouvoir d'« intervenir » dans la nomination *ou la démission des membres du conseil*.

En fait, les socialistes semblent *vouloir* arracher *d'ultimes concessions* et affichent une opposition de principe à la nomination, par M. Tarradellas, de technocrates prétendument apolitiques qui pourraient être *des alliés déguisés* du pouvoir central ou de la droite catalane. De tous les partis catalans, les socialistes se sont montrés les *plus* inflexibles : ils sont décidés, affirment-ils, à obtenir que la Généralité ait un caractère vraiment démocratique. Ils ont misé sur le *fait que le président du gouvernement*, M. Adolfo Suarez, était prêt, de son côté, à certaines concessions pour éviter l'échec des pourparlers sur la Catalogne, qui pourrait être *interprété comme* celui de sa *gestion* gouvernementale.

La responsabilité du gouvernement devant le Parlement

Ce n'est pas seulement à Barcelone que les socialistes mènent la vie dure au gouvernement Suarez. A Madrid, ils s'apprêtent à livrer une rude bataille parlementaire à propos du projet de loi présenté aux Cortès, qui réglemente la responsabilité du gouvernement devant le Parlement. Les *socialistes* estiment trop court le délai de vingt-quatre heures laissé à l'opposition pour déposer une motion de censure. En outre, ils n'acceptent pas que le cabinet *puisse demander* la confiance pour n'importe quel projet de loi et considérer celui-ci adopté s'il n'est pas censuré. Ils souhaiteraient que la question de confiance soit posée sur un programme de gouvernement, non sur un texte particulier, et soumis au vote de la Chambre puis du Sénat et *non* des deux assemblées réunies.

Les socialistes ont surtout protesté *contre la procédure d'urgence* utilisée par M. Suarez pour faire adopter son projet. Ils préféreraient débattre le sujet en commission. Mais, une fois de plus, ils ont été les seuls de leur avis. Le parti communiste, le parti socialiste populaire, les groupes basque et catalan se *sont prononcés pour la procédure* d'urgence. Les communistes estiment qu'ils pourront modifier le projet gouvernemental en session plénière. Ils affirment que les socialistes font une obstruction vaine à l'activité gouvernementale. « *Le parti socialiste ne veut pas gouverner*, disent-ils, *mais il ne veut pas non plus laisser gouverner.* »

CHARLES VANHECKE.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le capitaine de police assassiné à Madrid était un démocrate
déclare le P.C.E.

De notre correspondant

Madrid. — « *Une provocation* », « *Une tentative pour déstabiliser la démocratie commençante* » : d'un bout à l'autre de l'éventail politique, c'est la même explication qui a été donnée, le *mardi 27 septembre*, après l'assassinat d'un capitaine de la police armée, M. Florentino Herguedas Carretero, tué à bout portant d'une balle dans la nuque, à Madrid, alors qu'il se rendait à son travail. L'enquête a révélé que l'officier, qui commandait une unité de patrouille radio dans la capitale, a été attiré dans un guet-apens par un jeune homme âgé d'une vingtaine d'années. Quelques heures après le meurtre, une prétendue « organisation révolutionnaire antifaciste d'Espagne » a revendiqué l'attentat dans un appel téléphonique à la succursale de l'agence de presse Cifra, à Barcelone. Jusqu'à présent, personne dans les milieux politiques, policiers ou journalistiques, n'avait entendu parler d'une telle organisation. On se demande également si l'étiquette que les assassins se sont donnée correspond à la réalité.

La date a été bien choisie pour faire croire à un attentat d'extrême gauche : il y a deux ans, en effet, le 27 septembre 1975, le régime franquiste, qui allait perdre son fondateur quelques semaines plus tard, faisait fusiller cinq membres de l'ETA et du FRAP, organisations terroristes responsables de nombreux assassinats. La rumeur courait ces derniers jours, à Madrid, qu'un attentat important était sur le point d'être commis, visant une haute personnalité. Le même genre d'information avait été recueilli par la direction générale de la sécurité, qui s'attendait à des actes de violence commis par des groupes extrémistes pour célébrer de deuxième anniversaire des exécutions.

En fait, on ne peut pas exclure que ces bruits aient été soigneusement filtrés pour accréditer, avec l'assassinat du capitaine Herguedas, la thèse d'un attentat gauchiste. La manœuvre paraît encore plus vraisemblable, à la lumière des informations données, mardi, par le parti communiste sur la personnalité de la victime. Selon le P.C.E., l'officier de la police armée était un authentique démocrate. En 1962, alors qu'il était caporal, il s'était signalé par son esprit revendicatif, à l'occasion d'un mouvement de protestation dans une caserne de la police, à Madrid. Plus tard, il avait refusé d'être envoyé avec sa compagnie pour réprimer des troubles au Sahara. Toujours selon le P.C.E., le capitaine Herguedas a été mis en disponibilité pendant un an, à la suite d'un conflit avec la hiérarchie, et il était connu pour son comportement conciliant lorsqu'il était chargé de réprimer les manifestations.

Depuis la mort de Franco, dix-neuf personnes, appartenant aux forces de l'ordre, ont été assassinées. Les dernières victimes ont été deux gardes civils tués à Barcelone, à la porte d'une caserne, dix jours avant les élections du 15 juin. Ce double meurtre avait été revendiqué par le GRAPO (groupe antifasciste du 1er octobre), qui se présente comme un mouvement révolutionnaire d'extrême gauche, mais que beaucoup soupçonnent d'être manipulé, en fait, par l'extrême droite, voire par des polices parallèles. Après l'attentat contre l'hebdomadaire humoristique *El Papus*, la semaine dernière, et une campagne de diffamation lancée dans certaines casernes contre le vice-président chargé de la défense, le lieutenant-colonel Gutierrez Mellado, des journaux se sont demandé si les groupuscules fascistes n'avaient pas décidé de profiter de l'incertitude régnant actuellement dans les milieux politiques et économiques pour déclencher une offensive terroriste destinée à discréditer le régime démocratique. — C. V.

Allemagne fédérale

APRÈS L'ENLÈVEMENT DE M. SCHLEYER

Les terroristes de la « fraction armée rouge » sont recherchés aux Pays-Bas

La police néerlandaise a entrepris, mardi 27 septembre, une importante opération de recherches, pour tenter de retrouver les membres de la « Fraction armée rouge » (dite groupe Baader-Meinhof) qui auraient pu trouver un refuge aux Pays-Bas. L'extrémiste ouest-allemand Knut Folkerts, arrêté la semaine dernière à Utrecht après avoir tué un policier (*le Monde* daté 24-25 septembre), est toujours interrogé par des inspecteurs hollandais et leurs collègues venus de R.F.A. sur le lieu de détention de M. Hanns-Martin Schleyer, enlevé le 5 septembre à Cologne par le commando Siegfried-Haussner.

Le quotidien français *Libération* publie, ce mercredi, une photo du président du patronat ouest-allemand. Ce document, qui lui a été adressé le 26 septembre, est accompagné d'un texte dans lequel on lit : « *Si le gouvernement fédéral tient encore à la vie de Schleyer, il doit immédiatement faire en sorte que s'arrêtent les recherches entreprises en République fédérale ainsi que celles qu'il a engagées en France, en Hollande et en Suisse.* » Les auteurs de cet envoi assurent, en outre, qu'« *il y a des pays qui sont prêts à recevoir les onze prisonniers* » dont le commando exige la libération en échange de la vie de M. Schleyer. Ce dernier figure sur la photo avec un écriteau sur lequel on lit : « *Prisonnier de la Fraction armée rouge depuis vingt jours.* »

Notre correspondant à Berne, Jean-Claude Buhrer, nous signale que deux coaccusés suisses de la terroriste italienne d'origine allemande Petra Krause : Peter Egloff et Daniel von Arb, ont été condamnés, mardi 27 septembre, respectivement à six ans et demi et cinq ans de réclusion par la cour d'assises de Zurich. Les deux accusés faisaient partie d'un groupe d'anarchistes qui avaient perpétré plusieurs attentats ces dernières années en Suisse, notamment, ont-ils déclaré, pour protester contre les conditions de détention imposées aux membres du groupe Baader-Meinhof, en Allemagne fédérale. Petra Krause elle-même a vu son procès reporté, en raison de son état de santé.

A Bonn, le président de la République fédérale, M. Walter Scheel, s'est efforcé, mardi, de justifier devant la presse le silence que les autorités maintiennent depuis plus de trois semaines déjà, aussi bien sur les tractations menées avec les ravisseurs de M. Schleyer, que sur les recherches policières, nous signale notre correspondant, Jean Wetz. M. Scheel, qui parlait devant le club de la presse de Bonn, a souligné que les journalistes de la République fédérale étaient libres d'exprimer leurs opinions, mais que la presse ne devait pas chercher à « extorquer des informations ».

● *M. Franz-Josef Strauss*, président de la C.S.U. (chrétiens-sociaux bavarois), fait l'objet d'une plainte déposée mardi 27 septembre par la section ouest-allemande de la Ligue internationale des droits de l'homme. Celle-ci reproche à l'ancien ministre d'avoir tenu, à l'occasion de l'affaire Schleyer, des propos qui constitueraient une véritable « *incitation à la violence et au lynchage* » contre les terroristes. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

La nouvelle Constitution sera approuvée le 4 octobre par le Soviet suprême

De notre correspondant

Moscou. — *La commission constitutionnelle* présidée par M. Brejnev a adopté, mardi 27 septembre, le projet de la loi fondamentale avec les « *précisions, suppléments et amendements* » apportés après discussion publique du texte. Depuis le début du mois de juin, tous les Soviétiques ont été invités à donner leur avis sur la nouvelle Constitution. La discussion à laquelle plusieurs millions de personnes ont participé, soit au cours de réunions, soit en écrivant aux divers moyens d'information, a montré « *la grande unité monolithique du peuple soviétique, le profond intérêt pour l'accomplissement fructueux des tâches essentielles de l'édification communiste* », a déclaré M. Brejnev. Dans l'ensemble « *le peuple soviétique a chaleureusement approuvé le document soumis à son examen* ». *Le secrétaire géné*ral du P.C. soviétique a précisé que toutes les propositions d'amendements avaient été étudiées en détail par la commission. « *Pas une seule proposition, pas une seule remarque n'a été laissée de côté.* »

Tout n'a évidemment pas été retenu. M. Brejnev a avancé plusieurs raisons : certaines propositions répétaient les lois anciennes ; d'autres avaient un caractère trop détaillé pour la loi fondamentale ; d'autres encore seront prises en considération dans le travail pratique ; certaines enfin n'ont pas été acceptées « *parce qu'elles étaient inacceptables par nature* ». Le secrétaire général n'a pas dit quelles étaient les propositions entrant dans *cette* dernière catégorie.

M. Ponomarev, secrétaire du comité central et membre suppléant du bureau politique du P.C. soviétique, a ensuite rendu compte du travail du secrétariat de la commission, *qui a rédigé* le nouveau texte.

Aucune précision n'a été donnée publiquement sur les amendements retenus. M. Brejnev a simplement indiqué que les modifications concernaient notamment « *le rôle du travail dans le socialisme, le respect de la propriété socialiste et le développement de la démocratie socialiste* ». Il sera intéressant de comparer le texte publié il y a quatre mois et celui qui sera soumis à l'approbation définitive du Soviet suprême le 4 octobre prochain. Il est certain que les grandes orientations du projet ne seront pas touchées, mais il n'est pas exclu que l'accent soit porté sur tel ou tel point particulier. En attendant, la page consacrée à la Constitution a disparu des journaux. Certains continuent cependant à publier des lettres de lecteurs, comme la *Pravda* et *l'Etoile rouge*, mais dans le journal de l'armée, le titre a changé : « *La discussion par le peuple tout entier* », est devenue « *l'approbation par le peuple tout entier* ».

DANIEL VERNET.

APRÈS LE « COLLOQUE DE BOLOGNE »

La « Pravda » vante la « rigueur » de la politique du P.C.I.

De notre correspondant

Moscou. — Le commentaire de la *Pravda* de ce mercredi 28 septembre sur les réunions organisées à Bologne par les « *mouvements autonomes* » est un éloge discret, mais clair, de la politique du parti communiste italien. Le journal du P.C. soviétique note tout d'abord que la « *conférence* », « *organisée par des gauchistes au fond anticommunistes, avait un caractère purement provocateur* ». Après les violences du printemps dans la ville, les organisateurs « *espéraient cette fois encore créer des désordres sur une échelle plus large, afin de compromettre les instances locales dirigées par les communistes, et au-delà, le PCI tout entier* ».

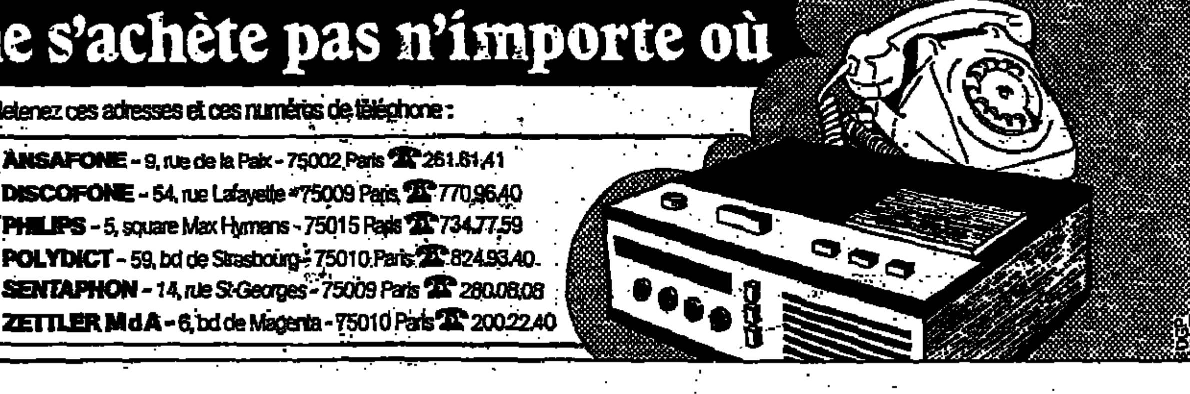
La *Pravda* se montre compréhensive pour le « *mécontentement justifié et légitime des jeunes* ». Ceux-ci, qui appartiennent essentiellement à la petite bourgeoisie, sont sensibles à la propagande anarchiste et à la phraséologie anticommuniste, mais la provocation des gauchistes a été un échec : « *Les extrémistes, qui comptaient tirer profit du désir naturel des jeunes de changer l'état de chose actuel, ne se sont cependant pas décidés à faire des provocations, car ils ont senti qu'ils auraient été nettement en minorité,* écrit la *Pravda*. *La réserve, la discipline des communistes, des travailleurs et des larges couches de la population urbaine qui ont participé très activement aux réunions, ont mis en évidence la justesse et la rigueur de la politique du parti communiste italien, tant à l'échelle locale que nationale.* » Et le quotidien du P.C. soviétique conclut en citant M. Zangheri, le maire communiste de Bologne : « *A la suite de ces rencontres, les communistes ont acquis de nombreux amis nouveaux parmi les jeunes.* » — D. V.



● *Le général Semion Tsvigoune*, premier vice-président du K.G.B. (Comité de la sécurité d'Etat) depuis 1967, s'est vu décerner, lundi 26 septembre, le titre de héros du travail socialiste et l'ordre de Lénine pour « *les grands services rendus au gouvernement dans le domaine du maintien de la sécurité de l'Etat* ». — *(Reuter.)*

● *Les autorités ukrainiennes* ont refusé à des Juifs soviétiques l'autorisation d'organiser, le 29 septembre, une brève cérémonie religieuse à côté du monument érigé officiellement l'an dernier à Babi-Yar, un faubourg de Kiev où les Allemands avaient massacré en 1941 plus de cent mille personnes, dont près de soixante-dix mille juifs. — *(A.F.P.)*

● *Un Letton, M. Jurgis Skulme*, a été condamné en août dernier, « *sur la base d'une correspondance qu'il entretenait avec des amis occidentaux* », à deux ans et demi de prison, annoncent ses amis. M. Skulme, qui travaillait à l'Académie des beaux-arts de Lettonie, avait été destitué en juin dernier. — *(U.P.I.)*



Le Monde

politique

LES RELATIONS AU SEIN DE LA MAJORITÉ

POINT DE VUE

Actualité du radicalisme

par ANDRÉ ROSSI (*)

LE radicalisme se confond avec l'histoire de la République. Il vient de le démontrer, ces dernières semaines, tout aussi bien dans le désaccord manifesté par les radicaux d'opposition à l'égard de leurs alliés que dans la spécificité jalousement défendue par les radicaux de la majorité lors des récentes discussions de celle-ci. Il le démontrera plus encore en mars prochain, où ce sont les voix de la « mouvance radicale » qui feront pencher la balance.

Déterminante dans la vie politique pendant des décennies, le radicalisme avait pu paraître ces dernières années en déclin. L'explication est simple. Déchirée par la division artificielle de la France en deux blocs — une division provoquée par le seul actuel mode de scrutin, — la pensée radicale a été pénalisée, et les moyens de son expression et de son influence électorale réduits, en même temps que ceux qui s'en réclament étaient conduits à se séparer.

Oubliant que la philosophie radicale continuait d'inspirer les comportements, les mécanismes et les principes de notre démocratie, beaucoup ne veulent retenir de d'elle que des images désuètes. En réalité, le radicalisme est plus que jamais actuel.

Certes, l'heure de cette réunification que nous appelons de tous nos vœux n'est peut-être pas pour demain. Mais jamais le moment n'aura été aussi propice pour rappeler l'unité de pensée sur l'essentiel de tous ceux qui se rattachent à ce courant d'opinion.

Cettte philosophie qu'Alain définissait par la formule « l'homme contre les pouvoirs », ce juste milieu entre les nécessités de la collectivité et les libertés de l'homme, imprègnent profondément la culture politique française.

Cette exigence absolue de la priorité de l'individu sur l'Etat, ce primat du citoyen en face des pouvoirs, ne seraient en fait que des formules s'ils ne pouvaient se manifester dans la liberté d'expression et la liberté d'entreprendre.

Sur ces deux libertés sont fondés les principes de notre civilisation. Ce n'est donc pas un hasard si les difficultés intervenues dans la négociation du programme commun ont porté sur l'ampleur des nationalisations. Le choix, à ce niveau, était entre collectivisme et liberté.

En effet, on peut s'accorder sur des mesures sociales, mais, dès que l'on arrive aux points de fond, ceux qui déterminent la nature profonde de notre société, il existe toujours un moment de vérité. Nous venons de le vivre.

C'est au nom de cette même philosophie, en fonction de ce même comportement, que les radicaux de la majorité considèrent que le débat électoral de mars prochain ne doit pas se limiter à la seule attaque des propositions de l'adversaire. Le monde ayant changé, il faut dire la vérité aux Français, instaurer un débat d'idées, proposer des objectifs, appeler à la solidarité. En un mot, définir une claire vision du pays pour les cinq années à venir.

D'ailleurs, si l'on voulait pousser plus loin la recherche d'identité entre tous les radicaux, qu'ils appartiennent à la majorité, à l'opposition, ou refusent tout engagement, il faudrait alors mentionner — outre leur accord sur le rôle de la France dans le monde et dans la construction européenne — la constance et la recherche d'un ensemble de valeurs qui restent attachées au « solidarisme », cette doctrine qui comporte l'idée de coopération sociale et d'épanouissement de l'homme.

Au-delà des péripéties et des avatars des formations politiques, l'important est aujourd'hui de constater que, dans l'affrontement entre liberté et autoritarisme, les hommes du courant radical sont les mieux placés pour assurer cet équilibre entre efficacité économique et sensibilité humaine qui s'appelle la sociale-démocratie.

Pendant des décennies, le monde des responsables fut issu du radicalisme. Ce fut ce noyau qui construisit la République et assura sa permanence en poussant sans cesse le progrès et en refusant à chaque fois l'aventure.

Ce courant ne peut-il pas se reconnaître aujourd'hui dans cette définition que, dans *Démocratie française*, Valéry Giscard d'Estaing donne : « Un immense groupe central aux concours peu tranchés et qui a vocation, par sa croissance numérique exceptionnellement rapide, par ses liens de parenté avec chacune des autres catégories de la société, par son caractère ouvert qui en assure largement l'accès, par les valeurs modernes dont il est porteur, d'intégrer en lui-même progressivement et pacifiquement la société française tout entière » ?

Depuis trois ans, le monde a changé. Les pays développés, après avoir connu de fortes croissances grâce au bon marché des produits énergétiques, des matières premières et de la main-d'œuvre immigrée, connaîtront désormais une croissance réduite qui rendra plus criardes et plus insupportables les inégalités sociales accumulées de longue date. Il y a donc toute une exigence de vérités à dire au pays et de réformes à faire que, seule, une tradition de gens responsables peut assumer. Sinon demain du moins plus tard, tous ceux qui s'en réclament constateront qu'ensemble ils pourraient faire plus pour le pays que dans le rôle de flanc-garde des grandes coalitions.

(*) Ministre du commerce extérieur, membre du bureau du parti radical-socialiste.

Désaccords entre dirigeants radicaux

La réunion du bureau du parti radical, mardi 27 septembre, en fin d'après-midi et en début de soirée, a mis en évidence un certain nombre de désaccords au sein de cette instance. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber s'est entendu tout d'abord reprocher, par M. Etienne Dailly notamment, ses *« appels du pied »* aux socialistes. Les déclarations du député de Meurthe-et-Moselle évoquant (*le Monde* du 25-26 septembre) l'éventualité pour les socialistes et les radicaux de *« travailler ensemble »* ont été jugées inopportunes.

En ce qui concerne la tactique électorale, M. Servan-Schreiber s'est trouvé en désaccord avec MM. Michel Durafour, Pierre Brousse et André Rossi. M. Durafour lui, a fait grief d'avoir rendu publique une première liste de candidats radicaux qui risque de bloquer les négociations en cours avec les partenaires de la majorité. De même, une nette opposition s'est manifestée quand le président du parti a envisagé la possibilité, pour le parti radical, de présenter des candidats partout au cas où il ne parviendrait pas à une entente avec les centristes et les giscardiens. Ses interlocuteurs ont fait valoir qu'en cas de « primaire » entre un gaulliste et un non-gaulliste (C.D.S. ou P.R.), la candidature d'un valoisien serait le plus sûr moyen de faire arriver le représentant du R.P.R. en tête au premier tour. De plus, certains dirigeants estiment que le projet d'une plate-forme commune aux centristes, aux giscardiens et aux radicaux est peu réaliste, compte tenu du souci qu'ont les responsables du P.R. et du C.D.S. de ne pas provoquer de rupture avec M. Chirac.

Le choix des responsables radicaux chargés de négocier avec les alliés non gaullistes a aussi donné lieu à une discussion. M. Servan-Schreiber souhaitait déléguer M. François Garcia. MM. Durafour, Rossi et Dailly auraient préféré que ce soit M. Pierre Brousse. Le président du parti proposa que M. Brousse assiste M. Garcia. L'ancien maire de Béziers refusa. Finalement, M. Servan-Schreiber, soutenu notamment par Mme Françoise Giroud et M. Olivier Stirn, l'emporta, à l'issue d'un vote sur cette question par 9 voix contre 4 et 4 abstentions. Il semble que parmi les abstentionnistes figurent d'anciens membres du Mouvement des sociaux libéraux venus au parti radical avec M. Stirn et ayant déjà pris quelque distance avec leur ancien président. — N.-J. B.

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU R.P.R.

M. Chirac délivrera des investitures sous conditions

De nos envoyés spéciaux

Menton. — M. Jacques Chirac réunira jeudi matin à huis clos les parlementaires du groupe R.P.R. pour leur demander un engagement formel sur le respect des quatre principes suivants : la fidélité au pacte majoritaire conclu entre les formations liées par un accord de désistement réciproque pour le second tour des élections législatives ; la fidélité au manifeste commun de la majorité, qui a été publié récemment par les signataires de ces formations ; le refus de souscrire à tout autre programme qui émanerait d'une quelconque autorité extérieure à ces formations ; enfin le refus de toute investiture proposée ou accordée par quiconque. M. Jacques Chirac nous a déclaré à ce sujet : *« Dans le respect des engagements pris sur le plan majoritaire, et sauf dans le cas où il y aurait une candidature unique de la majorité — soit environ dans une circonscription sur trois, — les candidats R.P.R. soutiendront nos objectifs à l'exclusion de tous autres et avec notre investiture à l'exclusion de toute autre. »*

A défaut de souscrire à ces quatre engagements, les parlementaires du groupe R.P.R. ou les candidats investis par lui se verraient refuser toute investiture officielle ou toute aide de la part du mouvement gaulliste. Par ces décisions, M. Jacques Chirac vent marquer la volonté du R.P.R. et de ses candidats de conjurer toute tentative de constitution d'une quelconque majorité de rechange.

Les parlementaires R.P.R. ont commencé mercredi matin l'examen des thèmes d'action et du programme de leur mouvement pour la campagne des élections législatives. Jusqu'à jeudi matin, leurs travaux seront consacrés à définir successivement les options sociales, fiscales, écologiques, les choix en matière d'éducation, de politique étrangère, de défense et de culture, qu'ils soumettront aux électeurs dans six mois. Mais les élus R.P.R. et certains des futurs candidats qui se sont réunis à Menton attendent surtout du discours de clôture de M. Jacques Chirac jeudi après-midi qu'il définisse son attitude face à la nouvelle situation créée par l'échec du « sommet » de l'union de la gauche. Tous, en effet, s'interrogent, et certains s'inquiètent des conséquences que pourrait avoir sur le destin de la majorité et plus particulièrement du R.P.R. un éventuel éclatement de l'union de la gauche.

La crainte d'une alliance électorale des mouvements de gauche

M. Claude Labbé a cependant esquissé dans son discours d'ouverture un début de réponse. Le président du groupe R.P.R. a placé à des degrés différents dans l'opprobre les trois partis de la gauche. Si pour lui le P.C. *« obéit comme toujours à Moscou »*, le parti socialiste ne sait *« tirer aucun profit des leçons de l'histoire »* puisqu'il se lie encore aux marxistes comme en 1936 ou en 1968. Et le parti radical, composé de notables, est jugé avec commisération pour *« s'être fourvoyé »* dans des *« alliances contre nature »*. Mais M. Labbé redoute surtout que, malgré la disparition du programme commun, une alliance électorale continue d'assurer aux candidats des partis de gauche l'addition des suffrages et ne leur garantisse le succès.

C'est donc à dénoncer *« l'incapacité à constituer un gouvernement cohérent »* de la gauche que va s'employer le R.P.R. en tentant de détourner les électeurs de l'opposition de la *« discipline républicaine »*, c'est-à-dire, du report des voix sur le candidat de gauche le mieux placé.

Personne pour le moment au R.P.R. n'estime que l'éclatement de l'union de la gauche donne raison à M. Giscard d'Estaing contre M. Jacques Chirac. Les élus gaullistes se réfèrent en effet à plusieurs déclarations récentes de leaders socialistes ou radicaux de gauche qui refusent par avance toute coopération avec l'une ou l'autre des formations de l'actuelle majorité. Ils jugent donc que les difficultés de la gauche aggravent l'impasse dans laquelle pourrait se trouver le chef de l'Etat après mars 1978.

Les parlementaires R.P.R. n'ont pas non plus trouvé d'élément de clarification supplémentaire dans le message que leur a adressé M. Raymond Barre. Ce texte, lu il est vrai à une grande vitesse par M. Labbé, n'a provoqué aucun applaudissement. Ceux qui, au R.P.R., ont le goût de l'exégèse ont cru déceler une nuance différente de leur propre appréciation dans l'indication que les divergences de la gauche *« ont commencé à modifier profondément le paysage politique »*, selon la formule de M. Barre.

Une réponse a d'ailleurs été adressée au premier ministre dès mercredi matin par M. Jérôme Monod. Reprenant les termes mêmes utilisés par le chef du gouvernement, le secrétaire général du R.P.R. a déclaré, en haussant quelque peu le ton : *« Contrairement à ce que peuvent penser certains, le paysage politique n'est pas modifié profondément pour autant. »*

M. Barre ayant aussi fait allusion aux Français *« de toutes tendances qui souhaitent une société de liberté et de justice et à l'égard desquels ne doit se manifester aucune exclusive »*, les élus gaullistes ont pu voir là une sorte d'appel encore discret à un élargissement de la majorité, voire à une majorité de rechange.

PATRICK FRANCÈS et ANDRÉ PASSERON.

● *MM. Chirac et Labbé* devaient s'absenter provisoirement des journées d'études parlementaires du R.P.R., mercredi, pour assister aux obsèques de Mme Lucie Faure.

EN CAMPAGNE

Tradition oblige, les élus R.P.R. et ceux qui aspirent à l'être — ces jeunes loups invités à participer aux journées parlementaires — ont sacrifié, mardi, au tourisme politique. De Roquebrune-Cap-Martin à Sospel en passant par La Turbie et Sainte-Agnès, ils ont sillonné l'arrière-pays mentonnais, à la rencontre de leur France profonde, celle des municipalités amies, où des « compagnons », des « gaullistes de toujours », vous accueillent sur de charmantes petites places bordées d'arcades et vous conviant, une fois les discours prononcés, à honorer les buffets dressés à cette occasion.

Cette année, le cortège était emmené par M. Jacques Chirac lui-même qui, tempérament oblige, conduisit la procession tambour battant, flanqué de MM. Labbé, président du groupe, et Aubert, député et maire de Toulon, à la « ténacité » duquel il fut rendu hommage tout au long de la journée... Elections obligent.

Le maire de Paris reçut force médailles et lança force invitations à venir visiter les salons de l'Hôtel de Ville de la capitale. Il médita devant le Trophée des Alpes, imposant monument érigé au col de La Turbie par les Romains pour commémorer la conquête des Alpes par Auguste et la soumission de quarante-quatre peuplades.

Puis vint le sacre de Sospel, où M. Chirac, accueilli par un pittoresque archiprêtre, pénétra dans l'imposante et splendide cathédrale alors que les grandes orgues attaquaient *la Marche* de Weber et en ressortait aux accents martiaux de *la Marche héroïque* de Schubert. Le temps de dévaler les ruelles, de serrer la main des joueurs de pétanque, de tapoter les joues des enfants, et M. Chirac reprenait sa longue marche. — P. Fr.

M. Raymond Barre : l'union de la gauche n'était pas viable

Dans une interview publiée mercredi 28 septembre par *le Figaro*, M. Raymond Barre commente la crise de l'union de la gauche. Le premier ministre déclare notamment : *« Avant cet échec, et à diverses reprises, j'ai dit que ce que l'on appelait l'union de la gauche était une apparence et qu'il y avait chez les diverses formations de l'opposition des lectures très différentes du programme commun. Tôt ou tard, ces formations devaient sortir de l'équivoque (...). Des alliés ont besoin d'une conception plus nette de leurs engagements et de leur rôle propre lorsqu'ils veulent exercer ensemble la responsabilité du pouvoir. L'accord entre les formations de l'opposition n'était pas viable puisqu'il n'était pas un accord entre les arrière-pensées. Mais que de Français s'en sont trouvés abusés ! »*

Evoquant, d'autre part, le *« faux débat »* au sein de la majorité *« sur le choix d'une stratégie électorale »*, M. Raymond Barre affirme : *« La seule stratégie possible est celle de la vérité. Dans la situation actuelle de la France et du monde, les réalités comptent plus que les échéances électorales. Inversement, traiter de l'économie comme si la politique n'existait pas relèverait de la plus pure illusion. Mais voilà, la politique n'est pas l'électoralisme ni la combinaison élevée au rang de grand dessein. »* Le chef du gouvernement ajoute : *« La France est une démocratie où les échéances doivent être respectées. Les élections sont prévues pour mars 1978 ; le président de la République a décidé de ne pas anticiper cette échéance, et je crois personnellement qu'il a eu raison. Le gouvernement conduit sa politique non pas en fonction d'une échéance électorale, mais en fonction des intérêts fondamentaux du pays. »*



POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mardi 27 septembre sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● L'INDEMNISATION DES SINISTRÉS DU SUD-OUEST.

Le conseil a adopté le deuxième projet de loi des finances rectificative pour 1977. Il a pour objet de permettre la ratification par le Parlement du décret d'avance du 27 juillet portant ouverture d'un crédit de 100 millions de francs, pour financer les mesures destinées à faire face aux conséquences des graves inondations qui se sont produites les 8 et 9 juillet 1977 dans plusieurs départements du Sud-Ouest. Il comporte également la ratification de deux décrets d'avance qui n'affectent pas l'équilibre financier du budget : celui du 1er septembre 1977 portant ouverture de 7 439 000 F, destinés à permettre le démarrage de la réforme de l'aide personnalisée au logement et celui du 14 septembre 1977, portant ouverture de 400 millions de F pour financer la formation, le recrutement et la rémunération des stagiaires en contrepartie de la cotisation supplémentaire de 0,1 % mise à la charge des entreprises par la loi du 5 juillet 1977.

Ce projet de loi ne se substitue pas au traditionnel collectif de fin d'année qui sera soumis, comme il est habituel, au conseil des ministres dans le courant de la première quinzaine de novembre.

● REFORME DU DROIT PENAL.

Le conseil a adopté un projet de loi portant réformes de droit pénal et de procédure pénale sur le secret de l'enquête et de l'instruction, la police judiciaire et les jurys d'assises.

REFORME DU SECRET DE L'ENQUETE ET DE L'INSTRUCTION. — *Cette réforme a pour objet de faciliter la conduite de l'enquête et d'améliorer l'information donnée au public tout en renforçant la protection due aux personnes.*

Le procureur de la République et, sur la demande de ce dernier, les officiers de police judiciaire pourront faire des communications sur des éléments recueillis au cours de l'enquête ou de l'instruction, afin de faciliter les recherches ou d'informer le public. Des communications pourront également être faites par le juge d'instruction, pour faciliter les recherches, et par les avocats, pour l'exercice des droits de la défense. Toute divulgation par ces personnes d'informations, qui n'entreront pas dans le cadre ainsi défini sera sanctionnée comme une violation du secret professionnel. En outre, toute divulgation par des personnes, concourant ou non à la procédure, d'informations qui porteront atteinte à la présomption d'innocence ou à l'intimité de la vie privée d'une autre personne, sera considérée comme un délit.

REFORME DES SERVICES DE POLICE JUDICIAIRE. — Afin de permettre aux services de police judiciaire de faire face aux tâches de plus en plus nombreuses qui leur sont confiées par la loi, la qualité d'officier de police judiciaire ou d'agent de police judiciaire sera accordée plus largement. Ainsi, et sous réserve de l'application d'une procédure spécifique, les inspecteurs de police seront officiers de police judiciaire après deux ans de services effectifs. Les commandants et officiers de paix de la police nationale affectés à une circonscription territoriale déterminée auront cette qualité uniquement pour rechercher et constater les infractions en matière de circulation routière. De même, seront agents de police judiciaire les enquêteurs de la police nationale après deux ans de services effectifs et les inspecteurs titulaires lorsqu'ils ne rempliront pas les conditions nécessaires à l'obtention de la qualité d'officier. Enfin, les gradés et gardiens de la paix seront agents de police judiciaire dans les mêmes conditions que celles énumérées pour l'attribution de la qualité d'officier de police judiciaire aux commandants et officiers de paix de la police nationale. En contrepartie de cette extension, le contrôle des autorités judiciaires s'effectuera dorénavant aussi bien à l'égard des officiers de police judiciaire qu'à l'égard des agents de police judiciaire.

REFORME DES JURYS D'ASSISES. — Cette réforme, qui répond à un souhait formulé par le président de la République, a pour effet de faire en sorte que la composition du jury de cour d'assises reflète plus exactement celle de la population.

Le système actuel fondé sur le choix des jurés sera remplacé par un tirage au sort effectué à partir des listes électorales. Une commission composée de magistrats, de conseillers généraux et d'un avocat vérifiera qu'aucune incompatibilité ne s'oppose à ce que les personnes ainsi tirées au sort siègent dans un jury. L'égalité numérique de représentation entre les hommes et les femmes sera respectée à tous les stades de l'établissement des listes annuelles de jurés.

● LES PRIX.

Le premier ministre a présenté un projet de loi portant diverses dispositions en matière de prix.

Il a rappelé qu'à la fin de 1976, le gouvernement avait fait adopter un ensemble de mesures intéressant les prix des loyers, de l'eau et des transports en 1977. Pour prolonger l'effet de ces mesures, et afin d'éviter que sur des consommations aussi importantes pour les Français ne se produisent de nouvelles tensions sur les prix, il est proposé de reconduire, sous réserve de quelques ajustements, le dispositif d'encadrement pour 1978.

Les loyers qui seront révisés sur la base d'indices se rapportant à 1977 ne pourront augmenter de plus de 6,5 % ; pratiquement, en raison des indices utilisés, cette disposition intéresse presque tous les loyers qui seront révisés durant le premier semestre. Pour les loyers qui seront révisés un peu plus tard, sur la base d'indices se rapportant à l'année 1978, l'incidence de ces indices sera limitée à 85 % de leur variation.

Seuls feront exception à ces dispositions les loyers des logements 2 A, libérés en application du décret du 26 août 1975 sous certaines conditions, et ceux qui bénéficient de la réforme de l'aide au logement.

Pour les loyers des logements H.L.M., le gouvernement a prévu que la hausse interviendra le 1er février et sera limitée à 3 %.

Le prix de l'eau ne pourra augmenter de plus de 6 % au cours de la période 1er janvier - 31 décembre 1978.

Enfin, l'évolution des tarifs de tous les transports sera contrôlée par application des dispositions de la réglementation des prix.

● LA SIDERURGIE.

Le premier ministre a rendu compte de l'exécution du programme arrêté par le gouvernement en février dernier et présenté au Parlement le 19 avril, afin de redresser la situation de la sidérurgie française et de rétablir sa position dans la compétition internationale particulièrement sévère.

Ce programme comportait un ensemble de dispositions industrielles, financières, sociales, internationales et régionales. Le premier ministre a souligné que les engagements pris avaient été tenus et les mesures décidées concrétisées.

Sur les plans industriel et financier, des conventions précises ont été passées avec les groupes industriels intéressés pour qu'ils engagent les investissements nécessaires à l'amélioration de la compétitivité de leurs entreprises et au maintien de cette industrie essentielle. Les restructurations et les réorganisations nécessaires ont été entamées.

En contrepartie des engagements souscrits par les entreprises, 1,3 milliard de francs de prêts publics supplémentaires ont été accordés. La garantie prévue a été prise par l'Etat sous forme de dépôt de titres à la Caisse de dépôts et consignations. Des conventions, qui vont être communiquées au Parlement, prévoient une clause d'intéressement de l'Etat aux résultats financiers.

Sur le plan social, un ensemble de dispositions légales, réglementaires et contractuelles a permis une très importante action de solidarité nationale, interprofessionnelle et professionnelle, pour faire face aux conséquences matérielles des réductions du nombre des emplois. Elle a comporté, notamment, la mise en pré-retraite à cinquante-quatre ans des travailleurs postés ayant occupé des emplois pénibles ainsi que des salariés de plus de cinquante-six ans et huit mois. Cette protection sociale exceptionnelle a résulté d'un accord contractuel dont la conclusion a constitué le préalable à l'effort financier.

La mission interministérielle de contrôle, dont la création avait été décidée, a été mise en place. Elle assure le contrôle permanent des engagements souscrits et de la juste utilisation des concours publics.

Sur le plan international, le dispositif d'encadrement du marché mis en œuvre en application du traité créant la CECA a donné une partie des résultats escomptés, mais le gouvernement estime nécessaire que tous les Etats membres appliquent strictement les dispositions ainsi définies et il a demandé à la Commission des Communautés européennes de les faire respecter intégralement. Cette action est d'autant plus nécessaire que la situation du marché sidérurgique en Europe et dans le monde demeure préoccupante.

Ce programme, comme il a été prévu, s'accompagnera d'une action importante pour implanter dans des zones sidérurgiques des activités industrielles créant de nouveaux emplois. Dans le Nord, plusieurs implantations et extensions permettront de créer plus de deux mille emplois dans les vallées de la Sambre et de l'Escaut. En Lorraine, le groupe Peugeot-Citroën créera quatre mille emplois d'ici à 1984 avec l'extension de son usine de Metz-Borny et la création d'une nouvelle unité à Ennery, près d'Hagondange, où seront créés trois mille emplois. De son côté Renault, qui contribue à créer des emplois dans les régions prioritaires de l'aménagement du territoire, va créer en Lorraine quatre mille emplois d'ici à 1984 avec le programme engagé à Batilly par sa filiale Saviem et une nouvelle unité de fabrication mécanique qui sera implantée sur le site de Thionville Nord-Est.

Enfin, le dispositif exceptionnel mis en place en faveur de la petite et moyenne industrie commence à porter ses premiers fruits.

● LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

Le conseil des ministres a adopté un décret relatif aux économies d'énergie. Le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat et le ministre délégué à l'économie et aux finances sont chargés de mettre en œuvre les mesures d'application de la loi du 19 juillet relative aux économies d'énergie, qui a donné au gouvernement le droit de réglementer les conditions techniques et financières de commercialisation et d'utilisation des produits énergétiques et des équipements consommateurs d'énergie.

● LES ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi instituant une compensation entre le régime général de Sécurité sociale et le régime des salariés agricoles en matière d'accidents du travail. Il permettra d'alléger les charges de l'indemnisation des accidents du travail des salariés de l'agriculture, qui a été confiée à la mutualité sociale agricole par la loi du 25 octobre 1972, et de rétablir l'équilibre de ce régime.

La compensation sera mise en service au rythme de l'harmonisation des taux de cotisations dues au titre de l'emploi des salariés agricoles avec les taux de cotisations du régime général.

Cette réforme est l'un des aspects de la compensation démographique établie entre l'ensemble des réformes.

● LES SUITES A DONNER AU RAPPORT SUR LA VIOLENCE.

Le garde des sceaux a exposé les conclusions auxquelles est parvenu le comité d'études sur la violence dont le président de la République a souhaité voir rapidement transformer les recommandations en mesures opérationnelles.

Répondant à ce vœu, un certain nombre de textes sont d'ores et déjà prêts :

— Un projet de loi relatif à la répression de l'organisation frauduleuse de l'insolvabilité ; un projet de loi, adopté au conseil de ce jour, tendant, d'une part à augmenter les effectifs des personnels de la police nationale affectés à des missions de police judiciaire et, d'autre part, à réformer les dispositions relatives au secret de l'enquête et de l'instruction

D'autres textes sont en cours d'élaboration, l'objectif étant que leur mise au point intervienne dans un délai de deux mois. Ils concernent : la création d'une instance nationale chargée d'animer et de rendre plus efficaces les efforts des différentes institutions chargées de la prévention de la délinquance et de la violence, la création dans chaque département d'une même structure décentralisée, la possibilité pour les tribunaux de prononcer à l'encontre d'individus poursuivis pour des faits de violence, l'interdiction d'acquérir ou de détenir une arme, la prévention de la violence dans le sport par des mesures éducatives à l'école et dans les associations, l'organisation, en liaison avec les tribunaux d'instance, d'une mission générale de conciliation, en vue d'éviter que les petits conflits quotidiens ne dégénèrent, l'adaptation du système pénal aux aspects modernes de la délinquance de façon à permettre aux magistrats de se consacrer davantage aux affaires les plus graves.

Enfin, les autres suggestions, dont beaucoup vont dans le sens d'orientations déjà retenues, telles celles qui concernent l'urbanisme ou l'éducation sont actuellement étudiées. Leur application dans les faits implique une préparation plus longue. Ces mesures intéressent, en effet, non seulement l'Etat, mais d'autres partenaires, comme les collectivités locales, les organismes sociaux, l'information, etc. L'examen par le gouvernement d'un grand nombre d'entre elles devrait intervenir avant la fin de l'année.

● L'AIDE AUX FAMILLES.

Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale a présenté un bilan de la mise en place des mesures financières décidées en 1977 pour aider les familles.

Outre la majoration de 10,6 % des allocations familiales effectivement versées à compter du mois de juillet, les améliorations décidées entreront en vigueur selon le calendrier suivant :

— Les familles percevront à la fin du mois de septembre ou dans les premiers jours d'octobre la majoration exceptionnelle de 300 F de l'allocation de rentrée scolaire ;

— La revalorisation de l'allocation de parent isolé sera applicable à partir du mois d'octobre. Il est rappelé que cette revalorisation portera à environ 90 % du SMIC le montant du revenu minimum garanti pour une personne seule ayant un jeune enfant à charge ;

— Le versement du complément familial institué par la loi du 12 juillet 1977 prendra effet au 1er janvier prochain, date à laquelle interviendra également une nouvelle majoration des allocations familiales, conformément aux engagements du gouvernement, ainsi qu'une majoration de 50 % de l'allocation d'orphelin versée au taux partiel aux mères assurant seules la charge de leur enfant.

Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale a observé que ces diverses prestations s'appliqueront, moyennant les adaptations nécessaires dans les départements d'outre-mer et a notamment confirmé qu'un projet de loi étendant le complément familial aux assurés sociaux de ces départements serait déposé au cours de la prochaine session parlementaire.

[Le président de la République a confirmé que la majoration exceptionnelle de l'allocation de rentrée scolaire de 300 francs par enfant sera versée dans les départements d'outre-mer, et a demandé que les dispositions nécessaires soient prises rapidement.]

● LES ELECTIONS SENATORIALES.

Le ministre de l'intérieur a rendu compte des élections sénatoriales qui se sont déroulées dimanche 25 septembre. Quarante et un mille deux cent quatre-vingts délégués sénatoriaux ont élu cent treize sénateurs au titre du renouvellement de la série C, soit cent sept dans vingt-huit départements de la métropole (du Bas-Rhin au Val-d'Oise, à l'exception du Territoire de Belfort), cinq dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de Saint-Pierre-et-Miquelon, ainsi que un à Mayotte.

En outre, deux sénateurs représentant les Français de l'étranger seront élus par le Sénat à l'ouverture de la prochaine session, sur présentation du Conseil supérieur des Français de l'étranger.

Les résultats globaux du scrutin font apparaître un gain net de onze sièges pour l'opposition et de un siège pour la majorité.

Compte tenu de douze sièges supplémentaires créés par la loi du 16 juillet 1976, le Sénat compte deux cent quatre-vingt-quinze membres.

Après les élections de dimanche dernier, la composition politique du Sénat s'établira ainsi : cent quatre-vingt-huit sénateurs pour la majorité, cent sept sénateurs pour l'opposition.

On constate donc, à partir d'une grande stabilité du corps électoral sénatorial, le maintien des positions de la majorité de la Haute Assemblée.

Après avoir pris acte de la communication du ministre de l'intérieur, le président de la République a exprimé sa conviction que « le Sénat, dans sa composition renouvelée, continuera à apporter sa contribution au bon fonctionnement de notre vie parlementaire dans le sens d'un indispensable équilibre et dans le respect du pluralisme démocratique ».

Un mouvement préfectoral

● PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR : M. Vochel.

M. Lucien Vochel, préfet de la région Poitou-Charentes, préfet de la Vienne, est nommé préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, en remplacement de M. Michel Aurillac, réintégré depuis le 7 septembre au Conseil d'État auquel on prête l'intention de se présenter aux élections législatives dans l'Indre.

[M. Vochel, qui est né le 19 juillet 1919 à Evreux, est de 1947 à 1949 attaché au cabinet du haut commissaire de France en Indochine, M. Bollaert. Après avoir occupé divers postes de sous-préfet et fait partie de certains ministères, il entre, en 1962, comme conseiller technique au cabinet de M. Roger Frey, ministre de l'intérieur. Il occupe ce poste jusqu'en mai 1964, date à laquelle il est nommé préfet de la Mayenne. En 1967, M. Fouchet, alors ministre de l'intérieur, en fait son directeur adjoint de cabinet. Mis la même année en service détaché, M. Vochel se voit confier la direction générale des affaires politiques et de l'administration du territoire. Membre suppléant du conseil supérieur de la fonction publique, il a été d'autre part, au mois de mai 1969, assistant de la commission nationale de contrôle de la campagne présidentielle. Il était préfet de la région Poitou-Charentes depuis décembre 1969.]

● POITOU - CHARENTES M. Buchet.

M. Marc Buchet, directeur des renseignements généraux, est nommé préfet de la région Poitou-Charentes, préfet de la Vienne, en remplacement de M. Lucien Vochel.

[Né à Blois (Loir-et-Cher) en 1923, M. Marc Buchet a été avocat stagiaire près la cour d'appel de Montpellier avant d'entrer dans l'administration. Après avoir occupé divers postes, il devient en juin 1967 chef de cabinet de M. Ortoli, alors ministre de l'équipement et du logement. Il reste à ce poste lorsque M. Ortoli devient, en juin 1968, ministre de l'éducation nationale, puis, en juillet de la même année, ministre de l'économie et des finances, et, enfin, en juin 1969, ministre du développement industriel et scientifique. En décembre 1969 il est nommé préfet des Landes, en août 1972 préfet de la Charente et en mars 1974 directeur des renseignements généraux.]

● DROME : M. de Pelagey.

M. Henri-Bernard de Pelagey, préfet de la Haute-Saône, est nommé préfet de la Drôme en remplacement de M. Alexandre Roche.

[Né le 23 septembre 1921 à Aniane (Hérault), M. Bernard de Pelagey, licencié en droit, est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Nommé en 1955 chef de cabinet du préfet des Vosges, il devient l'année suivante sous-préfet de Neufchâteau puis, en 1958, d'Erstein (Bas-Rhin), avant d'occuper, en 1963, les fonctions de secrétaire général de l'Orne. Il est ensuite chargé de mission pour les affaires économiques auprès du préfet des Bouches-du-Rhône puis, en 1965, auprès du préfet de la région Provence - Côte-d'Azur - Corse. En mars 1968, il est nommé secrétaire général des Hauts-de-Seine et, en mai 1973, préfet de la Haute-Saône.]

● HAUTE-SAONE : M. Costa.

M. Pierre Costa, secrétaire général des Alpes-Maritimes, est nommé préfet de la Haute-Saône.

[Né le 28 décembre 1933 à Casablanca, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, il a été intégré, en qualité d'administrateur civil, au ministère de l'intérieur. Il a occupé à deux reprises le poste de chef de cabinet de M. Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement (en 1968 et de 1969 à 1972), avant de devenir, en 1972, secrétaire général des Alpes-Maritimes.]

● BELFORT : M. Blondel.

M. Pierre Blondel, chargé de mission à la DATAR, est nommé préfet du territoire de Belfort en remplacement de M. Jean Pinel.

[Né le 11 juillet 1929 à Grand-Fresnoy (Oise) il devient, en juillet 1955, chef de cabinet du préfet de la Lozère. Il occupe la même fonction auprès du préfet de l'Allier à partir de février 1957 puis est nommé sous-préfet d'Ussel en juillet 1959, et de Loches en août 1961. En septembre 1964 il devient chef de cabinet du préfet de la région Basse-Normandie et, en août 1969, secrétaire général de la Haute-Savoie. Sous-préfet de Bayonne en septembre 1973, il est nommé en mai 1975 chargé de mission à la délégation à l'aménagement du territoire et l'action régionale (DATAR).]

● ADMINISTRATION DE LA POLICE DE PARIS : M. Dupré.

M. Maxime Mignon, secrétaire général pour l'administration de la Ville de Paris, est placé dans la position hors-cadre. M. Gérard Dupré, sous-préfet d'Argenteuil (Val-d'Oise), est nommé secrétaire général pour l'administration de la police à Paris.

[Né le 27 juillet 1922 à Lille (Nord), ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Albert-Thomas), sous-préfet hors classe, il a été successivement sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), chargé de mission auprès du préfet de la Côte-d'Or, sous-préfet de Cognac (Charente), chargé de mission auprès du préfet de la région Nord. Il avait été nommé sous-préfet d'Argenteuil le 9 avril 1975.]

M. JEAN PINEL, préfet du Territoire de Belfort depuis le mois de septembre 1975, est placé en service détaché à la disposition du ministre de l'économie et des finances pour être nommé trésorier-payeur général.

M. ALEXANDRE ROCHE, préfet de la Drôme depuis le mois d'avril 1975, est placé en service détaché à la disposition du ministre de l'économie et des finances pour être nommé trésorier-payeur général.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

LA CRISE AU SEIN DE LA GAUCHE

L'union sans programme commun

(Suite de la première page.)

Mais ces perspectives sont trop lointaines et trop aléatoires pour modifier les mentalités présentes. Elles n'empêchent pas que le parti socialiste et le parti communiste interprètent depuis cinq ans le programme commun en superposant plus ou moins à son texte la vision de leurs objectifs futurs qui sont radicalement différents.

La nouveauté n'est pas dans la divergence, mais dans le fait que le P.C.F. la met aujourd'hui en lumière, en feignant de l'avoir toujours ignorée et en accusant leur partenaire de changer d'interprétation. Pendant cinq ans, les communistes n'ont pas démenti l'interprétation modérée du programme commun donnée par un parti socialiste toujours soucieux de maintenir ouvertes à la démocratie les étapes suivantes. Ils ont manifesté une discrétion remarquable aux législatives en 1973, aux présidentielles de 1974, aux cantonales de 1976, aux municipales de 1977 encore. Cette tactique a permis de renforcer l'union et d'attirer vers elle les suffrages marginaux qui sont indispensables pour battre la majorité.

Le P.C.F. l'a abandonnée le 10 mai dernier en publiant son fameux « chiffrage » du programme commun deux jours avant le débat télévisé Barre-Mitterrand, ce qui le torpillait. Depuis lors, il n'a cessé de multiplier les exigences et les revendications, tout en s'efforçant, comme toujours, de dissimuler son propre virage, en accusant les autres de tourner eux-mêmes. Son changement n'était pas imprévisible, puisque beaucoup le prévoyaient depuis longtemps. Si l'évolution en cours se maintient, écrivait-on voici deux ans, les socialistes atteindront en 1978 la zone des 30 % de suffrages, les communistes plafonnant autour de 20 %... Dans une situation de ce genre, le P.C.F. accepterait-il de jouer à fond le jeu du programme commun ? Telle est la question (1). La réponse apparaît maintenant en filigrane dans la nouvelle attitude des communistes, malgré le rideau de fumée dont ils l'entourent.

Ils avaient essayé déjà cette tactique nouvelle à leur vingt et unième Congrès en octobre 1974, après les élections partielles qui avaient confirmé la montée du parti socialiste. Pendant une année le P.C.F. a traversé alors une phase de durcissement où ses rapports avec le P.S. ont été difficiles. Il était revenu à la tactique antérieure à la fin de 1975 en l'accentuant par une libéralisation spectaculaire, confirmée par son vingt-deuxième Congrès : contacts avec Berlinguer, abandon de la dictature du prolétariat, dénonciation des atteintes à la liberté en U.R.S.S., etc. Au printemps dernier, il avait repris la ligne dure. Tout porte à penser qu'il s'y maintiendra fermement pendant un temps assez long, en tout cas jusqu'aux élections. Sa position nouvelle sur l'éventail des salaires, qui contredit ses efforts antérieurs pour attirer les cadres, semble manifester une volonté de se replier sur sa base ouvrière et d'empêcher qu'on vienne l'y concurrencer.

***

Cela porte un coup à la « dynamique unitaire » et risque d'éloigner de l'opposition pas mal d'électeurs hésitants, toutes choses qui rendent plus difficile une victoire de la gauche. Certains en déduisent que les communistes ne la veulent plus. Mais leur virage tactique peut signifier simplement qu'ils ne sont pas disposés à payer cette victoire d'une modération de leur discours et de leur projet parce qu'ils estiment qu'elle profite plus aux socialistes qu'à eux-mêmes et qu'elle est contraire aux intérêts du P.C.F. Rappelons cependant que la ligne rigide de 1974-1975 n'as pas été meilleure à cet égard que la souplesse d'avant et d'après. L'une et l'autre n'ont point empêché que l'écart se creuse régulièrement entre les suffrages communistes et ceux du P.S., mouvement qui traduit peut-être l'évolution en profondeur de la société française.

En tout cas, le retour à la rigidité n'implique pas que le P.C.F. ait renoncé à l'union de la gauche et qu'il n'en souhaite plus la victoire. Mais il signifie probablement que les communistes n'accepteront plus désormais d'être confondus avec le parti socialiste sous le panneau d'un programme commun qui les oblige à se modérer. La scène de ménage qu'ils ont déclenchée voilà cinq mois n'a sans doute pas pour objectif le divorce mais le réaménagement des rapports entre époux. Sous prétexte d'actualiser le programme commun, ils cherchent à modifier le régime matrimonial en contraignant le parti socialiste à s'aligner sur leurs positions pour l'essentiel.

S'ils n'y parviennent pas, ils en resteront probablement à la séparation de corps. Chaque parti affrontera la bataille sous son drapeau, sans que cela empêche les désistements mutuels au second tour, ni un soutien parlementaire éventuel, ni même une collaboration gouvernementale. L'essentiel est que l'originalité du parti communiste ne soit jamais plus obscurcie par l'alliance avec le parti socialiste. Il n'est pas sûr que cette nouvelle forme d'union soit moins efficace que l'ancienne. Après tout, la gauche a failli gagner en 1967, bien que les socialistes et les communistes fussent alors plus divisés qu'aujourd'hui et la majorité moins épuisée. Il n'est pas sûr que la nouvelle tactique du P.C. défavorise son grand partenaire. Malgré les efforts de la propagande lancée par l'énorme machine du P.C., le parti socialiste pourrait sortir de l'aventure plus renforcé qu'affaibli.

Au niveau des militants, certes, le vendredi noir du 24 septembre 1977 ne sera jamais oublié. J'en ai vu pleurer dans leur désarroi. Au niveau des électeurs, la preuve donnée par François Mitterrand qu'il ne se laissera point entraîner par les exigences communistes, est susceptible de lui attirer pas mal de suffrages sociaux-démocrates cependant que sa fidélité au programme commun lui maintiendra les acquis antérieurs. Les socialistes pourraient ainsi conforter leur position dominante. Elle a toujours été la condition fondamentale du succès de la gauche, aux élections et au gouvernement.

MAURICE DUVERGER.

(1) *Lettre ouverte aux socialistes*, pages 28-29.

LES SOCIALISTES DE PARIS PROTESTENT CONTRE LES « PRESSIONS » DE LA C.G.T.

La fédération de Paris du parti socialiste, dirigée par des membres du CERES (minorité du P.S.), a protesté mardi 27 septembre contre la venue de délégués C.G.T. à son siège. Elle estime que « *c'est à l'intérieur de leurs syndicats que les travailleurs doivent débattre des problèmes concernant leur organisation* ».

La fédération se déclare « *scandalisée par l'attitude des délégués C.G.T. se rendant au siège du parti socialiste pour faire pression sur sa direction* ».

Elle ajoute : « *Elle peut comprendre que des socialistes syndiqués à la C.G.T. aient fait connaître publiquement leur condamnation, sans pour autant approuver une telle démarche.*

» *En dirigeant leur action contre un des partis de la classe ouvrière, les syndicalistes mettent en danger le fonctionnement même de leur organisation syndicale.* »

M. SÉGUY : les convergences entre la C.G.T. et la C.F.D.T. prennent une dimension particulière.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., participant le 27 septembre à l'inauguration des nouveaux locaux de l'U.G.I.C.T. (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T.), s'est félicité que les « *relations unitaires* » entre la C.G.T. et la C.F.D.T. n'aient « *pas été affectées par les événements qui perturbent celles des partis de gauche* ». « *Il est bien*, a-t-il dit, *que nos deux organisations ne se laissent pas distraire des responsabilités qui leur incombent dans la lutte pour les revendications immédiates des travailleurs et qu'elles poursuivent leur concertation sur la recherche de toutes les convergences possibles.* »

Auparavant, M. Séguy avait évoqué la plate-forme de la C.F.D.T. publiée en juin en la comparant aux positions cégétistes. « *Nous avions déjà souligné le fait qu'il existe entre ces deux documents de nombreuses convergences mais, dans le contexte politique actuel, elles prennent une dimension particulière et revêtent un intérêt certain.* »

[L'organisation des cadres C.G.T. vient de se rapprocher géographiquement du siège confédéral. Installée précédemment avenue d'Italie, l'U.G.I.C.T. et sa revue « Option » occupe désormais de vastes locaux neufs, 221, rue La Fayette. M. Le Guen, secrétaire général, a déclaré que son union, dont le nombre des adhérents s'est encore accru de 18 % en un an, compte trois cent vingt mille membres; ce qui, selon lui, en fait la première organisation syndicale de cadres.]

« L'HUMANITÉ » ESTIME QUE LE PROGRAMME DES P.S. DE LA C.E.E. RELÈVE DE LA « COLLABORATION DE CLASSES »

L'Humanité du 28 septembre rend compte de la réunion, lundi 26 septembre à Bonn, du groupe de travail commun P.S.-S.P.D. Laurent Sauerwein note à propos de la charte des partis sociaux-démocrates de la C.E.E., élaborée en vue des élections européennes du printemps 1978 :

« *En matière de politique économique, les maîtres mots de ce programme sont* « l'harmonisation et la coordination » *des politiques nationales. C'est un programme type de collaboration de classes, sans la moindre référence à la lutte antimonopoliste. Un programme d'ores et déjà mis en application dans les pays où la social-démocratie exerce des responsabilités gouvernementales. Un programme de gestion de la crise et d'austérité.* »

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, assistera vendredi 7 octobre, à Brighton, à la journée de clôture du congrès du parti travailliste. Un représentant du P.C.F. assistera également aux travaux. Il s'agit de M. Jacques Denis, membre du comité central. Le P.C. italien et le P.C. espagnol seront également représentés à Brighton.

La L.C.R. estime qu'il faut « tout faire pour débloquer la situation »

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), a affirmé, mardi 27 septembre, au cours d'une conférence de presse, qu'il faut « *tout faire pour débloquer la situation* », née de la crise de la gauche, « *en fonction des intérêts des travailleurs* ». Après avoir évoqué « *le désarroi des travailleurs face à une gauche qui déçoit avant même d'avoir commencé à gouverner* », M. Krivine a précisé que l'objectif de la L.C.R. est de « *permettre aux travailleurs de trancher* », en organisant sur les lieux de travail, dans les quartiers, dans les lycées, des assemblées générales.

Le débat unitaire devrait porter, selon la L.C.R., sur l'établissement d'un « *seuil minimum de nationalisation qui permettrait de changer la logique du système capitaliste* », ainsi que sur la question de l'indemnisation des sociétés nationalisables.

Les autres discussions devraient avoir pour thèmes les droits des travailleurs dans l'entreprise, et la définition des institutions qui permettraient de « *changer de société* ».

M. Krivine a également analysé les divergences entre socialistes et communistes en ces termes : « *Il s'agit essentiellement d'un problème d'équilibrage. Le P.S. veut effectivement dans une première étape aller au gouvernement avec le P.C., mais il exige des garanties pour éviter des débordements. Le P.C. veut également participer au gouvernement, mais sans perdre sa spécificité. C'est-à-dire qu'il ne veut pas perdre son influence dans la classe ouvrière d'où son* « *langage gauche* » *actuel, langage lié aussi probablement au score des révolutionnaires aux dernières municipales. Enfin, le P.C. exige des garanties importantes en ce qui concerne son intégration dans les institutions, notamment dans les entreprises nationalisées. L'enjeu est donc double : la place du P.C. dans le gouvernement et à la tête des entreprises nationalisées.* »

La L.C.R. organise sur toutes ces questions une réunion publique, jeudi soir 29 septembre, salle de la Mutualité, à Paris.

● *L'organisation Lutte ouvrière (trotskiste)* estime, dans une déclaration publiée mardi 27 septembre, que « *la querelle qui oppose les partis de l'union de la gauche ne concerne pas les problèmes essentiels de la classe ouvrière, ni ses revendications fondamentales face à la vie chère, au chômage* ». Pour Lutte ouvrière, qui organise une réunion publique vendredi soir 30 septembre à la Mutualité, à Paris, « *les travailleurs n'obtiendront jamais que ce qu'ils sont capables d'imposer* ».

● *M. Charles Berg*, membre du bureau politique de l'organisation communiste internationaliste (trotskiste), estime, dans un article publié mercredi 28 septembre par le quotidien *Rouge*, que « *les dirigeants staliniens* [du P.C.F.] *ont un objectif précis : protéger la V[e] République, c'est-à-dire prolonger le plus longtemps possible le règne de MM. Giscard d'Estaing et Barre. (...) La politique du P.C.F. est fondamentalement définie en rapport avec la bureaucratie stalinienne de Moscou, qui lutte de toutes ses forces contre la révolution mondiale* ».

POLITIQUE

La crise de la communauté urbaine de Lille est réglée

De notre correspondant

Lille. — Beaucoup de bruit pour rien à la communauté urbaine de Lille. Les partenaires de la gauche s'étaient quittés, le vendredi 23 septembre, dans un climat de crise, ils se sont retrouvés, apaisés et unanimes, cinq jours plus tard, pour effacer ce qui n'était, dit-on, qu'une « péripétie ». Le président de l'assemblée, M. Arthur Notebart (P.S.), a rendu aux trois vice-présidents communistes les délégations qu'il leur avait enlevées, après leur refus de voter, en séance plénière, ce qu'ils avaient approuvé en réunion de bureau (*le Monde* du 27 septembre).

Les deux interventions de cette soirée, celle de M. Pierre Mauroy, pour le groupe socialiste, et celle de M. Ivan Renar, pour le groupe communiste, avaient la même résonance : la communauté urbaine de Lille se trouve en face de difficultés inhérentes à la structure même de cet établissement public ; la loi de 1966 a trop brutalement dépossédé les communes de pouvoirs qu'elles seules peuvent vraiment exercer, puisqu'elles sont régies par le suffrage universel ; il faut une concertation plus souple, et surtout mettre en œuvre cette réforme des collectivités locales, que la gauche réclame depuis des années et que le pouvoir se refuse à mettre en place.

C'était une façon habile de justifier l'attitude de M. Notebart. Car, à la vérité, le président de la communauté urbaine, ayant agi seul, a été désavoué par le bureau de la fédération socialiste du Nord, réuni spécialement, sous la présidence de M. Pierre Mauroy. Il y eut ensuite des contacts avec une délégation de la fédération communiste, puis un long débat avant la reprise de la séance de la communauté. On voulait absolument montrer que cet incident n'avait pas de signification politique. D'un côté comme de l'autre, on fit référence au programme commun, et M. Mauroy affirma : *« Qu'on le sache, notre stratégie reste celle de l'union de la gauche, et nous voulons l'appliquer partout... »*

Si, dans la profusion des articles et textes diffusés ici comme ailleurs, on ne fait guère preuve de compréhension réciproque à propos du débat national sur le programme commun, du moins aura-t-on affirmé que l'union de la gauche est bien mise en œuvre dans la gestion d'une grande métropole et qu'elle tient ferme en dépit des bourrasques. Cette crise vite réglée aura eu au moins deux conséquences. En premier lieu, les communistes ont obtenu que le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) de la métropole, approuvé en décembre 1969, soit remis à l'étude. Les dossiers d'équipement routier qui, le 23 septembre, avaient été à l'origine du différend, seront donc réexaminés eux aussi. Cette révision du S.D.A.U. s'impose de toute évidence et de nombreux maires de l'agglomération la réclamaient depuis un certain temps. Cela entraînera non seulement des études nouvelles, mais encore une concertation plus grande avec les élus locaux, les syndicats, les associations, etc.

D'autre part, la « solidarité de gestion » s'appliquera à partir d'une convention qui réglera le comportement des élus. *« On ne peut,* dit M. Mauroy, *participer à un exécutif et le désapprouver en assemblée. »* Mais il reste que socialistes et communistes sont différents et que les débats de fond sont inévitables dans un organisme aussi important. Tout l'art consistera donc à préserver des expressions différentes et légitimes en assumant la rigueur de la gestion. Un code de bonne conduite suffira-t-il ? En tout cas, de part et d'autre, on a beaucoup parlé, mardi, de *« coopération franche et loyale »*. — G.S.

ANCIENS COMBATTANTS

LES ASSISES NATIONALES DE L'UFAC AVANT LA JOURNÉE NATIONALE D'ACTION

L'Union française des associations de combattants et victimes de guerre (UFAC), qui rassemble trois millions d'adhérents, tiendra ses assises nationales les 1er et 2 octobre, à Paris. Les débats porteront notamment sur les mesures prévues — et les insuffisances — du budget 1978.

D'autre part, les délégués de l'UFAC mettront au point la préparation de la journée nationale d'action prévue le 8 octobre, afin d'appuyer les résolutions adoptées.

Dans un appel à la population française, l'UFAC, après avoir rappelé au gouvernement et au Parlement *« le devoir d'effacer les injustices existant encore et de s'engager, fermement, sans équivoque, à respecter les droits reconnus solennellement »*, conclut : *« Quatre millions cinq cent mille victimes de guerre ! Cela représente une importante collectivité nationale décidée à peser lourd dans la prochaine consultation électorale, sans démagogie, sans esprit partisan, sans arrière-pensée politique. »*

Réuni pour sa part à Nanterre les 17 et 18 septembre, le bureau national de l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (ARAC) estime qu'*« il n'y a rien de plus urgent que d'assurer le succès de la journée nationale d'action décidée par l'UFAC »*.

A Paris, cette journée d'action du 8 octobre se concrétisera notamment, à 14 h. 30, par un meeting à la salle Wagram.

La préparation des élections législatives

Conflits entre le P.S. et le M.R.G. à Paris

La gauche non communiste est confrontée aux difficultés que suscite en son sein la préparation des futures élections législatives. La rivalité entre P.S. et radicaux de gauche, d'une part, majorité et minorité du parti socialiste, d'autre part, trouve là un terrain de choix pour s'exprimer.

La seizième circonscription de Paris (14e arrondissement), qui était détenue par M. Christian de La Malène (R.P.R.) jusqu'à son élection au Sénat, dimanche dernier, est l'enjeu d'une âpre rivalité entre socialistes et radicaux de gauche. M. Roger-Gérard Schwartzenberg, délégué général du M.R.G., souhaite être désigné comme candidat de l'U.G.S.D. (Union de la gauche socialiste et démocrate, qui regroupe le P.S. et le M.R.G.). Les socialistes sont d'autant moins disposés à lui céder la place qu'ils s'affrontent entre eux.

La majorité du P.S. souhaitait présenter M. Jacques Attali, membre du comité directeur, et l'un des principaux responsables du secteur économique de la formation socialiste. Ce projet a échoué devant la volonté du CERES de garder le contrôle de ce secteur. Il a présenté comme « candidate à la candidature » Mme Edwige Avice, membre du bureau exécutif du P.S. C'est cette candidature qui a été ratifiée par la section locale du P.S. Le P.C.F. sera représenté dans cette circonscription par Mme Rolande Perlican, qui s'était déjà présentée en 1973, et qui, comme M. de La Malène, a été élue au Sénat le 25 septembre.

La fédération de Paris du P.S. semble plus disposée à céder aux radicaux de gauche, et notamment à M. François Luchaire, membre du bureau national du M.R.G., la quatorzième circonscription (13e arrondissement), détenue par M. Jean Turco, R.P.R., qui avait été élu en 1973 comme suppléant de M. Hubert Germain. Le candidat communiste dans cette circonscription sera M. Philippe Herzog, membre du comité central et l'un des principaux économistes du P.C.F. Le P.S. entend ainsi jouer de la concurrence entre MM. Luchaire et Schwartzenberg au sein de la fédération de Paris du M.R.G.

Autre incident, dans le cadre de la préparation des élections législatives, au sein de la fédération socialiste des Yvelines. Si M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S., maire de Conflans-Sainte-Honorine, a été désigné sans difficulté comme candidat dans la troisième circonscription, la suppléante qu'il proposait a été battue et un membre du CERES a été désigné.

Ceux qui se présentent ou se représentent

• COTES-DU-NORD : M. Alfred Coste-Floret.

(De notre correspondant.)

Saint-Brieuc. — Député M.R.P. de la Haute-Garonne de 1946 à 1958, M. Alfred Coste-Floret, président du parti de la démocratie chrétienne, a indiqué qu'il se présentera aux prochaines élections législatives dans la cinquième circonscription des Côtes-du-Nord (Lannion), dont le député sortant est M. Pierre Bourdelles (réf.). M. Yann Marzin, ancien membre du parti radical, sera le suppléant de M. Coste-Floret.

Ce dernier a précisé que le parti de la démocratie chrétienne sera représenté dans deux cents circonscriptions. C'est ainsi que M. Michel de Camaret, diplomate, se présentera dans la deuxième circonscription (Dinan), actuellement détenue par M. Charles Josselin (P.S.). Le parti que préside M. Coste-Floret apportera son soutien à Mlle Marie-Madeleine Dienesch, acien secrétaire d'Etat, qui tentera de retrouver le siège conservé par son suppléant, M. André Glon (app. R.P.R.), dans la troisième circonscription (Loudéac), et à M. Edouard Ollivro, député sortant, réformateur, de la quatrième circonscription (Guingamp). — J. V.

• HAUTE-GARONNE : M. René Piquet.

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — M. René Piquet, membre du secrétariat du parti communiste, qui avait été candidat sans succès aux élections législatives de mars 1973 dans la première circonscription de la Haute-Garonne, dont l'actuel député est M. Alain Savary (P.S.), se présentera aux prochaines élections, dans la deuxième circonscription de ce département aujourd'hui représentée à l'Assemblée nationale par M. Pierre Baudis (app. P.R.), maire de Toulouse. Le P.C.F. présentera MM. José Guerrero, conseiller municipal, dans la première circonscription, et Jacques Agrain, adjoint au maire de Saint-Sulpice-sur-Lèze, dans la cinquième (Muret).

De leur côté, les cinq députés socialistes sortants (MM. Savary, Maurice Andrieu, Alex Raymond, Gérard Houteer et Maurice Masquère) solliciteront le renouvellement de leur mandat. Dans la seule circonscription du département où le député sortant n'est pas un socialiste (la deuxième), le P.S. présentera M. Gérard Bapt, conseiller général du canton de Toulouse-7.

Le parti radical a annoncé les candidatures de MM. Georges Pescos contre M. Savary, Jean Sudre, conseiller municipal de Toulouse, contre M. Andrieu, Michel Rondé-Oustau, adjoint au maire de Muret, contre M. Houteer et Henri Ricome, adjoint au maire de Saint-Gaudens, contre M. Masquère. — L. P.

• ERRATUM. — M. Roger Romani (R.P.R.), nouveau sénateur de Paris, n'est pas sous-préfet, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 27 septembre, à la suite d'une homonymie. Le conseiller de la capitale est cadre administratif à Radio-France.

D'autre part, M. Michel Crucis, qui a été élu, dimanche 25 septembre, sénateur (maj.) de la Vendée, n'est pas, comme nous l'avons indiqué par erreur (*le Monde* du 27 septembre), le gendre de M. Henri Rochereau, ancien sénateur de la Vendée et ancien ministre (du mois de mai 1959 au mois d'août 1961), mais d'un homonyme, M. Henri Rochereau, qui fut député à la première Assemblée nationale constituante (octobre 1945-juin 1946).

En Nouvelle-Calédonie

M. Ukeiwé (R.P.R.) est élu président de l'Assemblée territoriale

L'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie, élue le 11 septembre dernier (le Monde du 14 septembre), a désigné son bureau : M. Dick Ukeiwé (R.P.R.), d'origine mélanésienne, a été élu président, fonctions qu'il occupait précédemment. M. Jean Lèques (M.L.C., centriste) et Mme Edwige Lagarde (U.R.C., affilié au parti radical) deviennent respectivement premier et second vice-président. Le succès des partis nationaux face au bloc constitué par les partis indépendantistes et autonomistes ne signifie pas pour autant qu'il existe une majorité stable au sein du législatif local.

De notre correspondant

Nouméa. — Le renouvellement de l'Assemblée territoriale n'a pas permis de dégager une majorité. En effet, les partis nationaux disposent de treize sièges, contre douze aux partis autonomiste et indépendantiste.

L'arrivée à l'Assemblée des trois partis, récemment constitués, se réclamant du centre, a donné naissance à une tentative de définition d'une plate-forme commune de ce qui pourrait devenir un groupement centriste calédonien. Autour du mouvement libéral calédonien (M.L.C., deux élus), créé en 1971, et dont les sympathies du leader, M. Jean Lèques, vont à M. Jean Lecanuet, se sont articulées l'Union pour la renaissance de la Calédonie (U.R.C., un élu), affiliée au parti radical de M. Servan-Schreiber, l'Entente toutes ethnies (E.T.E., un élu), et l'Union nouvelle calédonienne (U.N.C., deux élus).

La volonté de l'U.N.C. d'élargir le centre jusqu'au parti socialiste calédonien (P.S.C.) et de voir se constituer une force de centre-gauche homogène, ne se réalisera que ponctuellement, au gré des débats. Ainsi M. Dick Ukeiwé a été porté à la présidence avec seulement 16 voix, tandis que les deux vice-présidents, M. Jean Lèques (M.L.C.) et Mme Edwige Lagarde (U.R.C.), étaient élus avec respectivement 19 voix et 22 voix, cette dernière bénéficiant des suffrages du P.S.C.

En d'autres occasions, les petits partis centristes n'excluent pas de joindre leurs voix à celles du bloc autonomiste et indépendantiste.

L'élection au poste de président de l'assemblée, du secrétaire fédéral du R.P.R., M. Ukeiwé, laisse présager le rattachement au R.P.R. du Rassemblement pour la Calédonie (R.P.C.) jusqu'alors proche du P.R. De plus, il apparaît que M. Dick Ukeiwé et M. Jacques Lafleur, fondateur du R.P.C., souhaitent défendre les couleurs de la majorité aux élections législatives, en mars prochain, sous le sigle du parti du maire de Paris. — M. T.

● *Les groupes politiques du Sénat* seront reconstitués la semaine prochaine, le groupe socialiste devenant, en tout état de cause, avec une soixantaine de membres, le plus important par les effectifs. Le groupe de la Gauche démocratique, auquel appartiennent une vingtaine de radicaux de gauche, quelques centristes et des radicaux valoisiens, a enregistré, mardi 27 septembre, l'adhésion de M. Max Lejeune, président du Mouvement démocrate-socialiste, élu dimanche sénateur de la Somme, et qui présidait depuis juin 1974 le groupe réformateur de l'Assemblée nationale.

AÉRONAUTIQUE

FACE AUX PROJETS EUROPÉENS

Les constructeurs américains veulent conserver leur position dominante sur le marché civil

De notre envoyé spécial

Seattle. — Les constructeurs aéronautiques américains ne lâcheront pas prise de sitôt. Ils veulent conserver coûte que coûte la position dominante qu'ils ont acquise sur le marché des avions commerciaux, évalué d'ici à 1991 à quelque 67 milliards de dollars (environ 335 milliards de francs).

Certes, les industriels américains ne se lassent pas de rechercher le concours de partenaires étrangers, européens notamment, avant de lancer de nouveaux programmes. Pour des raisons essentiellement financières et commerciales, ils jugent cette collaboration nécessaire : *« Seuls, nous ne pouvons mener de front plusieurs projets,* indiquent-ils. *Les pressions politiques se font, en outre, si fortes que nous avons de plus en plus de mal à conquérir des marchés en solitaires. »*

Les constructeurs américains ont, toutefois, du mot collaboration une définition souvent bien différente de celle des industriels étrangers auxquels ils s'adressent. *« Il faut un seul leader par projet,* expliquent les responsables de Boeing. *La chance ou le talent veulent que nous ayons une position dominante. Aussi un programme avec Boeing pour leader a plus de chance de réussite qu'un programme qui aurait quelqu'un d'autre à sa tête... »* Les accuse-t-on de diviser pour régner, partout, spécialement en Europe, où une volonté aéronautique commune tente de s'exprimer : *« Nous ne sommes pas aussi diaboliques qu'on le croit ! Nous sommes simplement à l'écoute du marché. »*

Au bon moment

« Nous sommes une grande compagnie privée qui n'a d'autre ambition que de faire de l'argent — to make money — *pour complaire à ses soixante-cinq mille actionnaires,* confessent les dirigeants de Boeing. *En Europe, les interventions gouvernementales brouillent le jeu des affaires. »*

Les responsables de Douglas ne sont pas loin de penser qu'une intervention de ce genre explique l'échec de leurs négociations avec le groupe Dassault-Breguet pour la construction d'un avion court-courrier baptisé Advanced Short to Medium Range (A.S.M.R.). M. Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, leur avait confirmé à la fin de juin 1977 le changement de cap de la politique française en matière aéronautique. Chez Douglas, on ne cache pas sa déception, même si l'on feint de croire que Paris n'a peut-être pas dit son dernier mot.

« Nous aurions voulu traiter avec la France tout entière, industrielle et politique à la fois », affirme-t-on chez Douglas. Aujourd'hui, pour vendre un avion, il faut, de l'avis de ses dirigeants, satisfaire à trois exigences : le prix, la performance, la politique. *« Il est possible d'emporter un marché en ne réunissant que deux conditions, si, du moins, l'une d'elles est la politique »,* souligne-t-on chez Douglas.

Quoi qu'il en soit, la santé précaire des compagnies aériennes invite à la prudence les constructeurs aéronautiques. Si, dans le passé, ces derniers ont souvent imposé leurs vues dans la conception des nouveaux programmes, ils se disent aujourd'hui résolus à coller à la demande.

Le tout est de sortir le bon avion au bon moment. Un avion qui satisfasse aux normes de bruit les plus sévères, qui se montre économe en carburant. *« Le rayon d'action et la vitesse importent moins qu'il y a dix ans »,* admettent les constructeurs américains. Le DC 9-80, que Douglas projette de lancer, consommerait 21 % de moins de fuel que le DC 9-50, son prédécesseur ; il émettrait trois à huit décibels de moins que le Boeing 727-200, son concurrent direct.

« Avec ses moteurs actuels, le Boeing 707 est impossible à vendre aux Etats-Unis », reconnaît la firme de Seattle, qui construit le prototype d'un Boeing 707 allongé, équipé du moteur CFM-56 de la SNECMA et de General Electric. Ainsi conçu, cet appareil respectera les normes de bruit imposées par l'administration fédérale de l'aviation et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ; il consommera 15 % de moins de kérosène que le modèle existant.

Pour l'heure, les constructeurs américains poussent leurs épures en ordre dispersé, de manière à être prêts à répondre à la demande sitôt qu'elle se manifestera, *« au début de la prochaine décennie »,* assurent-ils. Ainsi, le DC 9-80 de Douglas serait capable de transporter cent trente sept passagers. Cet appareil, dont le coût est estimé à 12 millions de dollars (environ 60 millions de francs), aurait un rayon d'action de 3 300 kilomètres. Il est un concurrent du projet français A 200.

McDonnell Douglas tient aussi en réserve un biréacteur DCX-200, capable de transporter deux cent seize passagers et de relier sans escale la côte est à la côte ouest des Etats-Unis. Cet avion est un concurrent direct de l'Airbus B-10. Un manque de *fair play* alors que, d'autre part, Douglas négociait avec le constructeur Dassault-Breguet ? Ses responsables n'affichent aucune mauvaise conscience : *« Nous avons proposé, le 13 novembre 1976 à la SNIAS, de coopérer sur un avion de ce genre,* disent-ils. *Nous avons eu, avec eux, sur ce sujet, des discussions approfondies qu'ils ont pris l'initiative d'interrompre à la fin de l'an dernier. »*

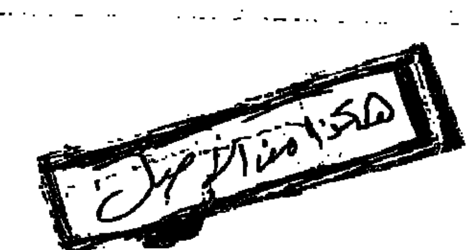
« Boeing lance un projet similaire. Il est probable que nous suivrons, car ils ont souvent un bon diagnostic sur l'état du marché », laisse-t-on entendre chez Douglas. La firme de Seattle a justement à l'étude, dans la gamme de cent quatre-vingts à deux cents places, un biréacteur ou un triréacteur provisoirement baptisé 7-X-7. Pour l'heure, elle tente d'intéresser à ce programme l'Italie et le Japon après que les Britanniques eurent renoncé à y participer. *« Nous sommes techniquement prêts à commencer très vite,* précisent ses responsables, *mais nous ne le ferons que si quelqu'un d'autre se met à l'eau avant nous. »*

Outre qu'il prévoit pour le mois de mai 1979 la sortie d'un court-courrier Boeing 737 à plus long rayon d'action pouvant relier d'une seule traite l'Europe du Nord aux Canaries, le constructeur de Seattle réfléchit au lancement du Boeing 737-300, un dérivé du Boeing 737, capable de transporter cent quarante passagers sur des étapes de 1 800 à 3 000 kilomètres. Des discussions très lâches sont en cours avec la société British Aerospace pour qu'en Europe elle prenne la tête d'un tel programme concurrent du projet français A 200.

Même dans le domaine des avions gros porteurs, les deux grands constructeurs américains ont des projets similaires, avec des dérivés du DC 10 ou du Boeing 747.

Cette abondance de projets américains ne doit pas faire illusion. La stratégie consiste à se placer sur le marché pour le jour où... Le lancement d'un nouvel avion coûte cher : environ 1 milliard de dollars. *« Nous voulons avoir l'accord de plusieurs compagnies majeures avant de prendre une décision »,* notent les responsables de Boeing. A cet égard, la collaboration étrangère sera toujours la bienvenue dans la mesure où elle se traduira notamment par un apport de capitaux. Les industriels européens accepteront-ils de jouer indéfiniment les utilités ? Ont-ils les moyens — et surtout la volonté — de faire autrement ?

JACQUES DE BARRIN.



ÉDUCATION

UNE GRANDE ENQUÊTE RÉVÈLE

La vie très quotidienne des étudiants français

Dans l'imagerie de la société française, les étudiants ont toujours eu une place à part : marginaux de luxe avant 1968, marginaux de choc depuis. Erreur : les étudiants sont comme tout le monde, inquiets pour l'avenir, classiques de goût et de comportements. C'est ce que révèle une vaste enquête réalisée par le Guide de l'étudiant *et qu'analyse longuement le numéro d'octobre du* Monde de l'éducation (1).

De nombreux adultes ont longtemps considéré les années d'études supérieures comme le trop long mûrissement de l'adolescence, une période d'insouciance et de folklore. L'étudiant d'avant 1968 passait pour un marginal privilégié, libre de son temps, vaguement oisif, toujours en situation d'assistance. La révolte de mai 1968 et de fréquentes irruptions dans la rue ont ensuite fait de lui un contestataire insatisfait, épris d'idéologies, en rupture avec le reste de la population.

Les étudiants de 1977 ne correspondent plus à aucun de ces clichés. On s'en doutait un peu. Depuis un ou deux ans, certains signes de « glissement » ont montré que cette catégorie — à peine — sociale, mouvante, difficile à cerner, subissait une évolution. L'intérêt de l'enquête nationale, la première à être aussi complète, réalisée par *le Guide de l'étudiant*, réside dans la vérification de ces impressions.

Les résultats ont été obtenus à partir de quatre mille quatre cent soixante-quinze questionnaires remis à un échantillon représentatif. Au total, un étudiant sur deux cents a été interrogé par *le Guide de l'étudiant*.

Une heure de lecture par jour

Les études supérieures ne marquent pas toujours le début de l'accession à l'indépendance : un tiers des étudiants habitent chez leurs parents (55,4 % de Parisiens contre 19,4 % des provinciaux). Leur logement est souvent peu éloigné de leur lieu d'étude : 29 % habitent à moins d'un kilomètre de l'établissement fréquenté (et 40,4 % de 1 à 5 kilomètres). Pour se rendre aux cours, 30 % vont à pied (4,4 % sont des auto-stoppeurs réguliers), un tiers utilisent les transports publics. Proportion non négligeable : un tiers des étudiants possèdent une voiture ou en disposent quotidiennement. Paradoxalement, 5,4 % d'entre eux seulement sont propriétaires d'une moto de plus de 125 cm3.

Les étudiants consacrent une part importante de leur temps aux loisirs, mais ils ne sont pas tous cinéphiles : 75,2 % vont au cinéma au moins une fois par mois (31,4 % au moins une fois par semaine). Ils ne vont presque jamais au théâtre ou au concert (et les garçons encore moins que les filles). Riches de leur temps libre, ils disposent d'un budget « loisirs » très modeste : en moyenne, un étudiant dépense 108 francs par mois pour les loisirs culturels. Près d'un sur trois dépense moins de la moitié de cette somme.

Plus surprenantes sont les réponses aux questions sur la lecture : les étudiants lisent peu. A peine plus que l'ensemble de la population : près de la moitié d'entre eux consacrent moins d'une heure par jour à la lecture d'un livre ou d'un journal ; 50,4 % n'achètent qu'un livre par mois (11,6 % ne lisent rien). Ils apprécient davantage les romans (38,7 %) que les essais de sciences humaines ou de politique (26,8 %). Leurs auteurs favoris auraient pu être ceux de leurs parents : Emile Zola arrive en tête suivi par Albert Camus, Jean-Paul Sartre, Boris Vian et Karl Marx. Aucun auteur vivant ne figure parmi les sept suivants du palmarès : Baudelaire, Malraux, Freud, Balzac, Proust, Nietzsche et Hugo.

D'abord un métier

Ce classicisme se retrouve dans les réponses données à propos des raisons pour lesquelles ils se sont engagés dans tel type d'études. Une légende tenace veut que de nombreux bacheliers s'engagent dans des études sans débouchés professionnels réels. L'enquête révèle que seuls les étudiants en lettres ou en arts déclarent avoir choisi leur orientation en fonction de son contenu. La grande majorité adoptent la démarche qu'un étudiant d'institut universitaire de technologie résume ainsi : *« Des études rapides pour un métier ayant des débouchés. »*

Ce réalisme est surtout le fait des enfants des milieux défavorisés, qui restent sous-représentés à l'Université : les fils d'ouvriers, d'agriculteurs et de petits employés représentent à peine 20 % des étudiants, alors que la proportion d'enfants des classes aisées (patrons, professions libérales, cadres) représente encore 60 % des effectifs.

Selon l'origine socio-professionnelle de ses parents, l'étudiant est plus ou moins libre du choix de ses études : ainsi, les écoles de commerce et le secteur de la santé sont surtout réservés aux enfants de milieux aisés, alors que les écoles d'ingénieurs ont un recrutement proche de la moyenne générale. Pressés par le temps, les étudiants de milieux modestes s'orientent plus volontiers vers les formations « courtes », en particulier les I.U.T., et les filières à orientation professionnelle précise : secteur para-médical, socio-éducatif, instituteurs, éducation physique.

Que les étudiants, comme les autres jeunes, soient inquiets de l'avenir n'est pas pour surprendre. Selon l'enquête, leur pessimisme est facilement perceptible : 15,4 % pensent qu'ils ne trouveront pas d'emploi correspondant à leur formation ; 44,5 % estiment que la recherche de cet emploi ne sera pas aisée. Echappent à l'anxiété les élèves des grandes écoles et les futurs médecins. La crainte du chômage explique qu'un nombre élevé d'étudiants souhaitent s'orienter vers la fonction publique, montrant ainsi la priorité qu'ils accordent à la sécurité matérielle. Dans ce but, beaucoup renoncent à mener leurs études aussi loin qu'il est possible et préparent des concours administratifs dès qu'ils ont atteint le niveau requis pour s'y présenter. Quarante pour cent ont choisi cette solution ; souvent à contrecœur : nombreux sont, en effet, ceux qui, renonçant à leurs passions, à l'espoir d'un travail motivant, se rabattent, comme l'explique l'un d'eux, *« sur un métier pas fatigant, bien rémunéré, avec beaucoup de vacances... »*.

Repli sur soi

Il en résulte un sentiment désabusé, un repli sur soi qui influe sur le regard que le milieu étudiant porte sur le monde extérieur. Le temps semble loin où les étudiants étaient prompts à prendre parti, à se mêler au débat politique général sur *« les problèmes les plus importants qui se posent actuellement à notre société »*. Deux domaines arrivent nettement en tête dans leurs préoccupations à ce niveau : le couple inflation-chômage et l'écologie. L'avènement du socialisme, l'avenir de la société, les inégalités sociales, le tiers-monde, viennent bien après. Les étudiants semblent montrer encore moins d'intérêt pour les problèmes spécifiques de leur milieu : l'organisation de leurs études, la crise universitaires, comptent très peu.

Quatre-vingt-dix pour cent des étudiants n'adhèrent à aucune organisation syndicale ou politique et trois sur quatre estiment qu'aucun mouvement n'exprime actuellement leurs analyses ou leurs espoirs. Voteront-ils malgré tout en mars 1978 ? Les trois quarts (74,1 %) répondent par l'affirmative. Dans l'hypothèse d'une élection présidentielle, ils seraient plus nombreux à voter pour un candidat de gauche (41,5 %) que pour un candidat de droite (26 %), mais beaucoup préféreraient un candidat écologiste (33 %).

PHILIPPE BOGGIO.

(1) La version 1977-1978 du *Guide de l'étudiant*, qui doit paraître en octobre publie les résultats bruts de l'enquête.

Le Guide de l'étudiant, 7, rue Thorel, 75002 Paris, 15 F.

La fin des marginaux ?

Selon l'enquête réalisée par le Guide de l'étudiant, il n'existe aujourd'hui qu'une petite frange d'étudiants, politiquement proches de l'extrême gauche. Le portrait que l'enquête dresse de cette minorité est étonnant. Certaines de ses caractéristiques sont connues : les sympathisants du P.S.U. ou de la L.C.R. — organisations qui, d'après l'enquête, réalisent des scores honorables — lisent davantage les journaux, travaillent moins et redoublent plus souvent. Mais on apprend aussi qu'ils ont les plus médiocres relations avec leurs parents, veulent rester célibataires (trois fois plus que la moyenne), sont moins sportifs. Plus surprenant encore : leur « satisfaction sexuelle » serait des plus faibles... Ils seraient aussi très nombreux à consommer des drogues douces (37,4 %).

Ces résultats confirmeraient la « marginalisation » de l'extrême gauche. Comme si les étudiants qui s'en réclament accumulaient les « tares ».

Une telle conclusion — que les réponses à l'enquête autorisent — serait simpliste. Elle accrédite cependant l'idée que les luttes orchestrées depuis 1968 par l'extrême gauche se sont révélées vaines. Et que les animateurs de ces mouvements, qui étaient à l'avant-garde du milieu étudiant, se retrouvent, désormais, en situation de « laissés-pour-compte » de l'évolution générale. — P. Bg.

« La Fédération Lagarde est l'esclave de la majorité »

déclare M. Jean Cornec

Des élections auront lieu au début du mois de novembre dans les écoles, les collèges et les lycées pour désigner les représentants des parents au sein des comités de parents (premier degré) et des conseils d'établissements (secondaire). A l'approche de ces élections, où s'opposeront principalement la fédération présidée par M. Jean Cornec (F.C.P.E.) et la fédération que préside M. Antoine Lagarde, le premier a répliqué, mardi 27 septembre, à Paris, à ceux qui accusent sa fédération d'être politisée : *« Notre fédération n'est la courroie de transmission d'aucune organisation extérieure, quelle qu'elle soit. Le docteur Lagarde ne peut en dire autant de son association. Il a beau jouer la pureté cathare et les vierges offensées, qu'il l'ait voulu ou non, il est devenu l'esclave des partis politiques de la majorité. »*

A propos de la rentrée scolaire, la fédération Cornec ne partage pas l'optimisme de M. René Haby. *« La rentrée de 1977 a été une rentrée comme les autres »*, a déclaré M. Raymond Métro, secrétaire général. *« Des enfants n'ont pas de place dans les classes, et ailleurs des locaux sont vides. Des classes manquent d'enseignants, et ailleurs des enseignants sont sans travail. Des sections de C.E.T. cherchent des élèves et ailleurs des élèves cherchent des C.E.T. »* Les adhérents ont été invités à recenser les difficultés et à dresser des *« constats de carence »*.

La F.C.P.E. *« amplifiera »* toutes les actions locales de ses militants. Elle voudrait organiser en octobre une campagne nationale avec la Fédération de l'éducation nationale, la C.G.T. et la C.F.D.T. pour demander notamment l'abrogation de la réforme Haby, des moyens nouveaux pour la gratuité de l'enseignement, la formation professionnelle pour tous les jeunes et un emploi à la sortie du système scolaire.

Au début de 1978, à l'approche des élections législatives, la fédération Cornec publiera un *« Livre blanc »* sur l'école. En l'état actuel des choses, elle estime que le programme commun de gouvernement de 1972 reste la référence acceptable, en matière d'enseignement.

● *M. André Henry* estime que l'école doit être tenue à l'écart des batailles politiques. *« Dans cette période très politisée des prochains mois*, a déclaré mardi 27 septembre, à Strasbourg, le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), *très sensible, compte tenu des échéances politiques des prochains mois, l'école doit être préservée d'un certain nombre de combats »*.

● *Deux nouveaux inspecteurs de l'académie de Paris.* — Un décret publié au *Journal officiel* du 27 septembre nomme dans le corps des inspecteurs de l'académie de Paris (qui compte huit personnes), MM. André Lafond et André Joly. M. Lafond est actuellement chef du service d'information au ministère de l'éducation et conservera ce poste. M. Joly était inspecteur principal de l'enseignement technique.

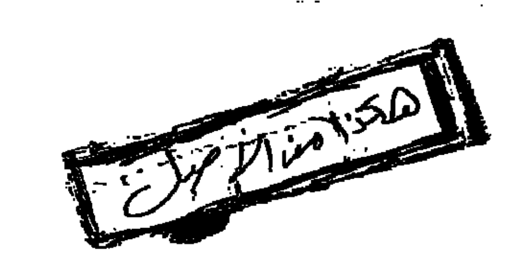
SCIENCES

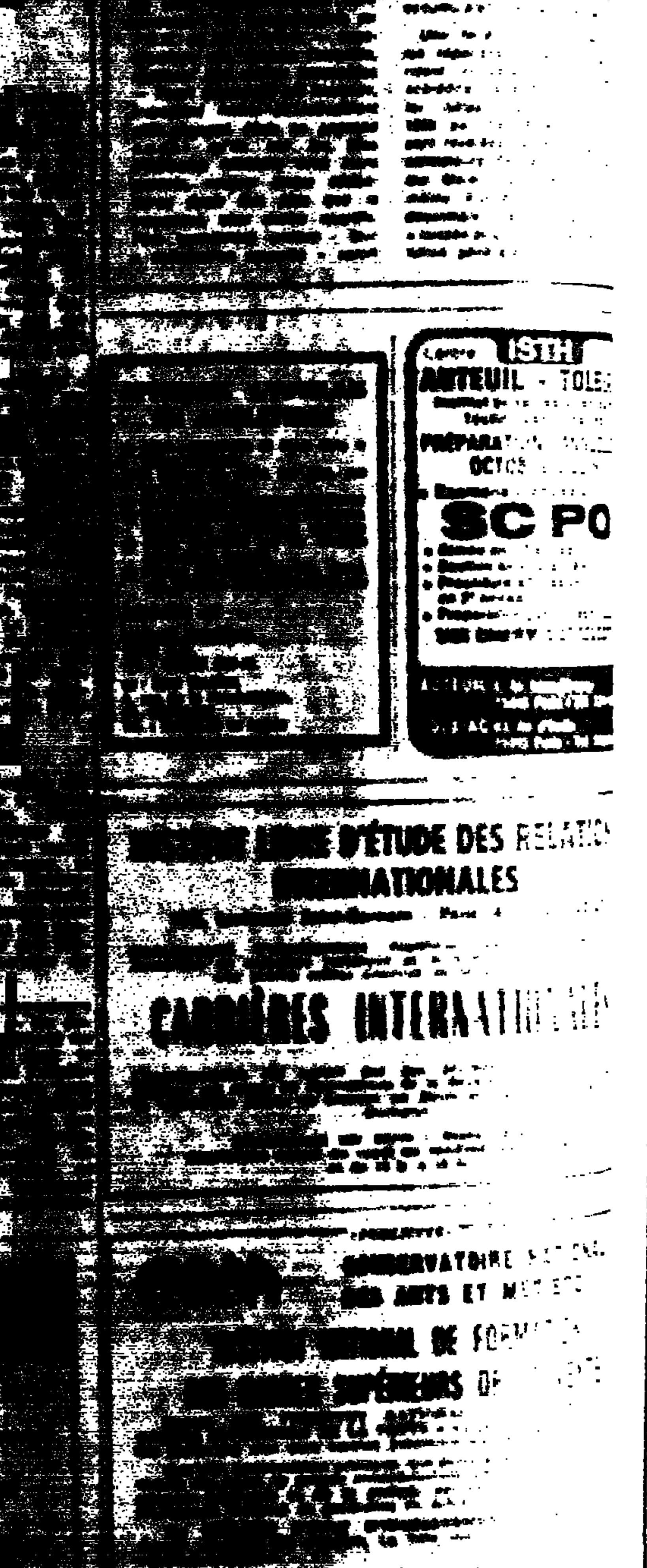
LES ÉTATS-UNIS AIDERONT LA MALAISIE A CONSTRUIRE UN RÉACTEUR NUCLÉAIRE

Au cours d'un entretien avec le premier ministre de Malaisie, M. Hussein Onn, le président Jimmy Carter « a accepté le principe » de fournir une assistance technique américaine pour la construction en Malaisie d'un réacteur nucléaire expérimental. Ce réacteur, qui serait construit à des fins pacifiques, pourrait fonctionner grâce à la livraison par les Etats-Unis d'uranium à faible teneur, inutilisable à des fins militaires, indique-t-on à la Maison Blanche, où l'on souligne que la Malaisie a déjà signé le traité de non-prolifération nucléaire.

Il y a déjà longtemps que le gouvernement malais projette de s'équiper de réacteurs nucléaires. Il y a cinq ans, la France a signé un accord de coopération et proposé une aide technique. L'U.R.S.S. a aussi proposé son aide. Ces offres n'ont pas donné de résultat concret.







Le cinquième synode des évêques s'ouvre le 30 septembre à Rome

La cinquième session du synode épiscopal catholique s'ouvrira à Rome le 30 septembre.

Le thème traité cette année : « La catéchèse, spécialement celle des enfants et des jeunes », est des plus délicats. Il présente même un caractère explosif si l'on considère les remous, les polémiques, les exclusives, suscités par l'ampleur et la rapidité des transformations intervenues dans la manière de présenter la foi aux adolescents et aux adultes.

Après la messe du matin, le synode sera ouvert, l'après-midi, par une allocution du pape. Avant que l'ordre du jour proprement dit soit abordé, en séance plénière puis par groupes linguistiques, Mgr Degenhardt, archevêque de Paderborn (Allemagne de l'Ouest), tracera le panorama de la vie actuelle de l'Eglise.

Les trois présidents du synode — nommés par Paul VI — sont : les cardinaux Baggio, préfet de la congrégation des évêques ; Ribeiro, patriarche de Lisbonne, et Thiandoum, archevêque de Dakar.

Le synode comprend plus de deux cents membres, dont cent quarante-quatre délégués par les conférences épiscopales (1), y compris deux représentants du Vietnam, le cardinal Joseph-Marie Trinh Nhu Khué, archevêque de Hanoï, et Mgr Paul Nguyen Van Binh, archevêque de Hochiminh-Ville (ex-Saigon), qui sont arrivés à Rome le 26 septembre. A ces cent quarante-quatre délégués, il faut ajouter les responsables des principaux dicastères de la Curie romaine, les représentants des Eglises orientales et une vingtaine de membres désignés par le pape.

Catéchèse et cultures

Il fut un temps où l'on croyait avoir tout dit en affirmant que seuls le langage et les méthodes catéchistiques devaient évoluer (progressivité de l'enseignement, diversification des manuels, accent placé sur l'Evangile, priorité à l'orthopraxie, etc.). Mais prétendre toucher à la forme sans modifier le fond est un leurre. C'est se donner bonne conscience à peu de frais. En réalité, une véritable révolution s'est opérée, parfois à l'insu de ses promoteurs. Les fondations mêmes de la foi s'en trouvent ébranlées. Ce n'est pas impunément que l'on remplace la démarche déductive par la démarche inductive ; que la voie du témoignage succède à celle de l'autorité ; que l'orthodoxie préfabriquée laisse de la place à la subjectivité ; que les valeurs de la vie prennent le pas sur celles des constructions théologiques ; que les expressions dogmatiques sont assouplies, simplifiées, échenillées ; que la morale de l'interdit et les menaces de damnation sont escamotées au profit d'une éthique « ouverte » appelant à la sainteté ; que le surnaturel perd son autonomie et que l'amour de Dieu est associé plus étroitement à l'amour de l'homme et de l'humanité.

Les conséquences pastorales se succèdent en chaîne. Faut-il systématiquement baptiser les nouveau-nés ? Convient-il de confirmer des enfants promis dans l'immédiat à une apostasie pratique ; doit-on marier à l'Eglise des chrétiens qui n'en ont plus que le nom ? Le divorce peut-il être toléré ? Autant de problèmes — parmi d'autres — qui sont périodiquement agités dans les milieux catholiques.

Les récriminations contre les manuels de catéchisme qui laissent volontairement dans l'ombre quelques points doctrinaux seconds vont bon train. Elles alimentent les conversations et les publications des croyants traditionnels. Les évêques, dit-on, se sont plus ou moins laissé déborder par les initiatives réformatrices des théologiens et des pasteurs qui se refusent par probité et par souci d'efficacité à sauver certaines apparences au mépris de la « réceptivité » des jeunes.

L'engrenage

On se rend mieux compte aujourd'hui que, en mettant le doigt dans l'engrenage des réformes, il est impossible de décider par avance où l'on s'arrêtera. A moins, bien sûr, de retomber dans l'arbitraire né de la peur. Peur de déplaire à l'autorité ; peur plus grave encore, mais plus subtile (car où sont les critères sûrs ?), d'être infidèle à l'essence de la foi.

Voici donc le synode au pied du mur : tenter une mise au point à partir des expériences vécues dans les Eglises nationales qui seront plus ou moins répercutées par les évêques. Les membres du synode ont à faire face à une double difficulté : décrire en vérité la situation réelle de leurs pays, au risque d'effaroucher ou de paraître pessimistes ; ou bien gommer la crise dans l'intention plus ou moins avouée d'autojustifier leur gestion et de ne pas prêter le flanc aux critiques des contestataires de tout bord.

« Dissolution »

A maintes reprises, Paul VI s'est déjà prononcé. Il a formulé de graves recommandations, notamment devant les évêques français venus à Rome, en 1977, pour leur visite *ad limina*. Enumérons les principales :

● *« A elle seule la catéchèse des enfants serait insuffisante..., mais ce serait une erreur de relâcher cet effort. »*

● *« Il faut procurer aux catéchistes en liaison avec les parents une formation doctrinale et spirituelle intensive. »*

● *« Il faut que la catéchèse demeure une vraie catéchèse, c'est-à-dire un chemin vers la foi. »*

● *« Les familles, telles qu'elles sont, ne suffisent pas : mettez beaucoup de soin à former à leur service des éducateurs spécialisés. »*

● *« La catéchèse ne s'improvise pas ; elle risquerait de tourner court, de s'en tenir à un message vague, pâle par rapport aux courants de pensée actuels, de manquer de lien avec la prière ou la charité active, ou encore de ne susciter qu'un sentimentalisme éphémère ou un moralisme humain coupé d'une perspective théologale. »*

● *« Même dans le tout jeune âge, il faut assurer une formation de qualité dans un langage adapté, mais au contenu simple et précis. »*

● *« Nous exhortons les catholiques français à ne pas se laisser glisser vers une atténuation ou une dissolution de leur témoignage spécifique au profit d'idéologies ou de pratiques non évangéliques et non ecclésiales. »* (Cette dernière recommandation déborde évidemment le problème catéchistique proprement dit mais l'inclut.)

« Il faut... », ce leitmotiv du pape traduit une inquiétude clairement motivée dont on voit mal comment elle sera apaisée tant s'est distendu le lien de la foi traditionnelle, relâchés la confiance dans le magistère et l'attachement à l'Eglise institutionnelle. Les sondages sont unanimes à enregistrer les progrès de l'incroyance chez les plus jeunes et leur scepticisme devant les confessions de foi.

Le meilleur des synodes ne changera pas grand-chose à ce fait de civilisation. Ce serait déjà beaucoup s'il aidait à une prise de conscience. En amont du problème de la catéchèse, s'en situe un autre plus radical, celui du contenu et des modes d'expression de la foi qui concerne tous les chrétiens attachés à l'Evangile. On ne fera de bonne catéchèse que le jour où l'Eglise sera au clair avec une interprétation du message chrétien qui soit acceptable pour notre siècle, c'est-à-dire enracinée dans la culture moderne. Faute de quoi, l'enseignement religieux est condamné à n'être qu'un *« bloc erratique »* (Roger Mehl).

L'ébranlement provoqué par Vatican II ne sera salutaire qu'à cette condition. La crise du catéchisme est, en effet, le reflet d'une autre plus profonde. Pour prendre une comparaison, comment un foyer pourrait-il élever ses enfants convenablement lorsque les parents sont désunis et qu'ils ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils pensent et ce qu'ils veulent ? Ainsi en va-t-il de la communauté ecclésiale, de ses querelles intestines et de sa valse-hésitation à l'égard des autres Eglises.

De différents côtés, il est question du danger de dilution de la foi par une catéchèse trop inchoative obsédée par le souci de « coller » à la vie et à l'expérience des jeunes, et donc trop détachée d'une réflexion doctrinale et du minimum philosophique et historique capable de donner à l'Evangile des assises rationnelles qui permettent de le prendre en considération.

La fin du monolithisme

L'épiscopat français, qui a travaillé et fait travailler discrètement à la préparation de ce synode, ne part pas à Rome les mains vides. L'un de ses délégués, Mgr Orchampt, évêque d'Angers et président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux, faisait remarquer à l'assemblée de l'épiscopat de Lourdes en 1975 que, d'une part, le nombre des catéchisés diminuait, et que, d'autre part, *« le catéchisme apparaît moins comme une tâche prioritaire pour le prêtre d'aujourd'hui »*. Il notait le *« désarroi »* qui atteignait les parents, les prêtres et de nombreux catéchistes, sans oublier de mentionner d'autres aspects positifs. Toujours est-il que la délégation française à Rome veut faire preuve de modestie. Si l'on en croit les premiers échos, les évêques de notre pays désirent avant tout écouter leurs collègues d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique et d'Europe de l'Est, dont le témoignage fera ressortir l'impossibilité de dissocier la foi des cultures. En ce sens, le synode servira sans doute à mettre en lumière le pluralisme nécessaire de l'enseignement religieux et contribuera à sonner le glas du monolithisme de la foi chrétienne.

Ce ne sera pas le moindre paradoxe de ces assises synodales que d'insister, au cœur même de la chrétienté portée par définition à la centralisation, sur la diversité dont la propagation de la foi ne saurait se passer.

HENRI FESQUET.

(1) Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, Mgr Roger Etchegaray, achevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale française, Mgr Robert Coffy, archevêque d'Albi et président du bureau d'études doctrinales et Mgr Jean Orchampt, évêque d'Angers et président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux, ont été désignés par l'épiscopat pour représenter l'Eglise de France au synode. Deux suppléants les accompagneront : NN. SS. Louis Boffet, évêque auxiliaire à Lyon, et Michel Saudreau, évêque du Havre.

Préparation clandestine

A partir d'éléments envoyés par les diverses églises locales, le secrétariat du synode, animé par Mgr Rubin, a élaboré un document préparatoire sur la catéchèse envoyé aux seuls membres du synode avec la consigne de ne pas le rendre public. Si bien qu'à quelques jours de l'ouverture de l'assemblée l'opinion publique reste plus ou moins tenue à l'écart comme elle l'a été d'ailleurs de la préparation du synode à l'échelon national. Tout au plus connaît-on le plan de ce document : 1) le statut de la catéchèse dans le monde ; 2) la catéchèse dans l'Eglise ; 3) les projets de rénovation.

Ce texte traite de la solidarité étroite de l'évangélisation et de la catéchèse ; de la nécessité d'une communauté chrétienne vivante (la catéchèse est l'affaire de tous) ; du souci d'adapter l'enseignement à ceux à qui il est destiné ; de la part active que doivent prendre les jeunes ; de la relation entre foi et cultures ; du rôle unificateur de l'Eglise, etc.

Si les précédentes sessions du synode avaient tenu leurs promesses ; si cette jeune institution — qui naquit voici dix ans dans la foulée de Vatican II — était devenue une sorte de mini-concile et si l'Eglise ne continuait pas à entourer la préparation de ces assises d'un secret anachronique, et somme toute dommageable, l'opinion catholique s'en désintéresserait moins.

Il faut en prendre acte : le pontificat de Paul VI est celui des demi-mesures. Peut-être tient-il à l'essence de la religion de repousser jusqu'à l'extrême limite les échéances fussent-elles inéluctables ? Le processus de décentralisation et la mise en place d'une authentique collégialité permettant aux évêques de prendre une part effective à la direction de l'Eglise a été laminé. Tous les trois ans, des représentants de l'épiscopat se réunissent bien à Rome pour donner leur opinion sur telle ou telle question fondamentale formulée par le pape. Mais ils le font d'une manière prudente, voire feutrée ; en outre, leur rôle est purement consultatif. L'Eglise catholique demeure une monarchie à peine tempérée par l'institution des conférences épiscopales dont l'autonomie est assez réduite, encore que celle-ci puisse apparaître considérable à en juger par les progrès accomplis depuis le concile.

H. F.

Contestataires résolus

Plus d'une trentaine de prêtres et de religieux et près de soixante laïcs viennent de signer une supplique à Paul VI concernant les travaux du synode (1).

Se déclarant frappés par la « pauvreté » *des ouvrages modernes de catéchèse publiés sous le contrôle du Centre national de l'enseignement religieux et constatant l'*« ignorance » *dans laquelle cette catéchèse laisse beaucoup d'enfants, et* « la perte complète de la foi » *qui s'en suit souvent, les signataires déplorent que les documents de l'assemblée plénière de l'épiscopat soient restés* « vagues et très incomplets » *et que les abus de l'adaptation aboutissent à* « édulcorer » *le message chrétien. Ils regrettent les* « faiblesses » *du* « fonds obligatoire » *approuvé par l'épiscopat en 1967.*

Les auteurs « supplient » *le pape* « de porter remède aux graves faiblesses dont souffre aujourd'hui la catéchèse française ». *Ils appellent de leurs vœux une présentation intégrale du message, une* « approbation » *explicite du Saint-Siège des documents de base nationaux ou régionaux et un catéchisme* « clair et précis ».

La vivacité du ton de cette supplique retiendra d'autant plus l'attention que ceux qui l'ont signée ne peuvent tous être classés dans le camp intégriste à proprement parler. Ce texte apporte s'il en était besoin la preuve du profond malaise du catholicisme français. — H. F.

(1) *Prêtres ou religieux :* R.P. Epagneul, supérieur des frères missionnaires des campagnes ; R.P. J. de Féligonde, O.S.B., prieur des oblats bénédictins ; R.P. A. Feuillet, professeur honoraire d'exégèse ; R.P. G. Pessard, S.J. philosophe, théologien et auteur spirituel ; R.P. de Lubac, S.J., de l'Institut ; frère Marie-Ignace Gillet, abbé général des cisterciens de la stricte observance de 1964 à 1974 ; R.P. A Ravier, S.J., docteur ès lettres, ancien supérieur provincial ; R.P. Régamey, O.P., auteur d'ouvrages spirituels ; Dom Roy, abbé de Fontgombault ; Mgr de Solages, recteur honoraire de l'Institut catholique de Toulouse ; abbé P. Toinet, professeur à l'Institut d'études œcuméniques, etc.

Laïcs : colonel G. de Bonneval, conseiller général du Cher ; J. Brun professeur à l'université de Dijon (protestant) ; G. Daix, journaliste ; M. Denis, rédacteur en chef de *France catholique-Ecclesia* ; J. Duchesne, agrégé de l'Université, directeur français de *Communio* ; R. Flagelière, de l'Institut ; O. Lacombe, professeur à la Sorbonne ; J. Naudet, du comité directeur de l'Association des écrivains catholiques ; A. Piettre, de l'Institut ; Mlle Bondeau, professeur à l'université de Caen ; G. Soulages, directeur de *Fidélité et ouverture*, etc.

JUSTICE

Le Conseil d'État, témoin de son temps

Les juridictions administratives connaissent peu de ces « affaires sensationnelles » qui, devant les tribunaux judiciaires, passionnent de temps à autre l'opinion publique. Un certain ésotérisme, le style feutré du Conseil d'État, font que l'Assemblée du Palais-Royal apparaît souvent comme une institution prestigieuse mais quelque peu en marge de la vie nationale. En outre, la discrétion de la plus haute instance de l'ordre juridictionnel administratif contribue à lui conférer une réputation d'immobilisme. Ces deux idées reçues sont largement fausses : le juge administratif participe intimement à la vie publique, au plan le plus élevé comme à celui du quotidien, et la jurisprudence du Conseil d'État connaît une constante évolution.

De 1967 à 1976

Dans quelle mesure la jurisprudence du Conseil d'Etat a-t-elle su s'adapter aux problèmes nouveaux et en quoi a-t-elle été affectée par ces problèmes ? Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les activités économiques ont suscité assez peu de contentieux. Certaines branches importantes du contentieux, telles les responsabilités de la puissance publique, ont, d'autre part, connu peu de revirements ou de modifications.

Dans un article de la revue *Etudes et documents*, que publie annuellement le Conseil d'Etat, M. Claude Heumann, président de la section du contentieux, distingue trois domaines principaux dans lesquels la jurisprudence de la haute juridiction a notablement évolué pendant la période 1967 à 1976, au cours de laquelle la section du contentieux a été dirigée, avec une autorité exceptionnelle, par le président Raymond Odent.

Une première tendance est celle de l'extension du contrôle du Conseil d'Etat, notamment par le renforcement de sa compétence. La jurisprudence progresse en général par touches successives : c'est en donnant une interprétation de plus en plus large à des notions telles que *« les missions de service public »* ou les *« clauses exorbitantes du droit commun »* que le Conseil d'Etat accroît le champ de son emprise.

Dans l'arrêt *« Garde des sceaux, ministre de la justice, contre dame veuve Picard »*, du 5 février 1971, la haute assemblée a, par exemple, considéré comme des décisions administratives les actes pris par le juge chargé de l'application des peines pour fixer les principales modalités du traitement pénitentiaire du condamné. Ces actes relèvent donc, comme tels, de la juridiction administrative.

Second moyen de l'extension du contrôle du Conseil d'Etat, l'atténuation de la rigueur des fins de non-recevoir rend plus facile l'exercice des voies de recours. Là encore, la jurisprudence a procédé non par innovations radicales, mais par un élargissement de notions classiques. Ainsi l'une des conditions pour qu'un recours soit recevable est que le requérant ait un *« intérêt pour agir »*. L'intérêt pour agir est entendu de manière de moins en moins restrictive. Par exemple, la haute juridiction a admis les recours d'une association dissoute contre le décret de dissolution de cette association (Boussel dit Lambert, Dorey, Stobnicer dit Dey, 21 juillet 1970), d'un hôtelier d'une station thermale contre une décision fixant les époques des vacances scolaires (Damasio, 28 mai 1971), enfin d'une association des délégués et auditeurs du conservatoire national des arts et métiers contre la nomination d'un professeur (C.E., 29 octobre 1976).

Le cadre de vie

En troisième lieu, la haute assemblée a étendu son contrôle sur l'administration en se dotant, avec une incontestable audace, d'instruments nouveaux ou de force nouvelle. Trois constructions juridictionnelles récentes revêtent une grande importance : l'arrêt Crédit foncier de France du 11 février 1970 reconnaît à certaines normes internes de l'administration (les directives) un caractère réglementaire et les rend donc susceptibles de recours ; le pouvoir d'appréciation qui appartient traditionnellement à l'administration (le juge ne statuant que sur les questions de droit) a perdu une part de son caractère discrétionnaire du fait du développement du contrôle de l'erreur manifeste d'appréciation. Le Conseil d'Etat se reconnaît compétent pour censurer les erreurs de fait de l'administration lorsqu'elles sont « manifestes » (Société François Maspero, C.E., 2 novembre 1973) ; enfin, l'arrêt dit *« Ville nouvelle est »* du 28 mai 1971 est à l'origine de la *« jurisprudence du bilan »* qui permet au juge, dans les affaires d'expropriations, de comparer l'intérêt d'un projet pour la collectivité à ses coûts d'ordre financier, social et relativement à la propriété privée.

Ces constructions jurisprudentielles dotent le Conseil d'Etat d'un pouvoir de contrôle de l'administration qui approche de bien près le pouvoir de contrôle de l'opportunité — en principe interdit au juge.

En matière de protection des individus, le Conseil d'Etat, s'il veut continuer à jouer le rôle traditionnel qui est le sien, doit adapter son contrôle aux menaces nouvelles qui pèsent sur les libertés individuelles.

Il a été conduit à préciser, réaffirmer et actualiser certains principes généraux du droit : caractère contradictoire de la procédure devant le juge administratif, publicité des débats judiciaires, application aux services publics du principe selon lequel un employeur ne peut licencier une salariée en état de grossesse (C.E. 8 juin 1973, Dame Peynet).

La « modernisation » du rôle traditionnel de la haute juridiction en matière de protection des individus se vérifie également par l'apparition d'un véritable *« contentieux du cadre de vie »*. Les litiges relatifs à l'urbanisme se sont multipliés et constituent l'un des principaux points d'application de l'extension, signalée plus haut, du contrôle juridictionnel du juge administratif.

Mais c'est pour ce qui concerne l'individu en face du pouvoir de police que le Conseil d'Etat doit *faire preuve d'un effort d'adaptation* particulier. Il a, par exemple posé, par l'arrêt Deberon du 30 janvier 1976 (voir d'autre part) quelques principes s'imposant à l'administration dans le maniement des fichiers de police. L'importance de la population étrangère résidant en France donne une acuité nouvelle au problème de la protection des étrangers. La haute assemblée tente de développer son contrôle sur les expulsions, par exemple en acceptant d'être saisi à fin de sursis à exécution d'un arrêté d'expulsion, alors qu'une demande d'annulation du même arrêté est soumise à un tribunal administratif.

L'autorité de l'État

Protecteur des libertés individuelles, le Conseil d'Etat a aussi pour vocation de concilier celles-ci avec la nécessaire autorité de l'Etat. En ce domaine, la haute juridiction s'attache à tenir compte des sujétions nouvelles qu'impliquent pour l'administration la multiplication des procédures consultatives, la complexité des problèmes et l'apparition d'innombrables textes législatifs et réglementaires. La haute assemblée tend donc désormais à épargner au pouvoir exécutif une censure excessivement tatillonne qui s'attacherait à la lettre des formalités.

Dans l'arrêt du 26 novembre 1976, « Soldani et autres », par exemple, le Conseil d'Etat a jugé que le transfert de la préfecture du Var de Draguignan à Toulon était régulier malgré l'absence de communication du projet de transfert à la commission départementale, prévue à l'article 78 de la loi du 10 août 1871, dès lors que le conseil général avait formulé son avis en toute connaissance de cause.

MICHEL DUCLOS.

Quelques décisions

● **Les fichiers administratifs.**

L'usage des fichiers administratifs n'est pas nouveau en France, ainsi qu'en témoigne la célèbre « affaire des fiches » au début du siècle. Même s'il prend, avec l'informatique, une acuité nouvelle, le problème demeure fondamentalement le même : de quels droits dispose le citoyen « fiché » par l'administration ?

Un premier élément de réponse a été avancé par le Conseil d'Etat par l'arrêt Deberon du 13 février 1976 (*le Monde* du 18 février 1976).

M. Deberon avait été inscrit, en 1966, à son insu, à la suite d'incidents avec ses voisins, sur le fichier des aliénés de la préfecture de police de Paris. En 1969, à l'occasion d'un procès, il apprend par son avocat que la préfecture de police a transmis au parquet une note l'informant que l'intéressé était *« en observation au fichier des aliénés pour psychose paranoïaque »*.

Le Conseil d'Etat aurait pu mettre à profit cette affaire pour adopter le principe suggéré par la commission « Informatique et libertés ». Celle-ci recommande que toute personne inscrite sur un fichier (informatique) relevant d'une administration possède le droit de connaître l'existence et le contenu des informations relevées à son sujet, de les contester et d'en obtenir éventuellement la rectification.

La haute juridiction a retenu une solution plus modeste. Elle a fermement rappelé que l'autorité de police a *« le devoir de veiller à ce que l'accès aux renseignements rassemblés soit strictement réservé aux seuls fonctionnaires placés sous son autorité »*. De plus *« la communication d'informations de cette nature à d'autres personnes que lesdits fonctionnaires fait perdre à un tel fichier le caractère du document d'ordre intérieur qui devrait lui demeurer attaché et rend, dès lors, tout intéressé recevable à demander à connaître les mentions le concernant, à en contester l'exactitude et à en obtenir, le cas échéant, la suppression »*.

● **Sursis à exécution des expulsions.**

Par l'arrêt Fernandez Gil Ortega, du 23 juillet 1974, le Conseil d'Etat s'était reconnu compétent pour examiner une demande de sursis à exécution d'un arrêté d'expulsion, alors même que cet arrêté était soumis, à fin d'annulation, à un tribunal administratif.

Dans l'affaire sieur Konaté, la haute juridiction a étendu encore un peu plus son contrôle. En effet, l'intéressé, ressortissant malien, se trouvait déjà expulsé du territoire français en application d'un arrêté du 15 avril 1976, lorsqu'il déposa une demande de sursis à exécution.

Le Conseil d'Etat a estimé que ce pourvoi était recevable, car l'arrêté, bien que déjà exécuté, était encore susceptible d'avoir des effets : tant qu'il subsistait, M. Konaté ne pouvait revenir en France. Il s'est donc posé les deux questions classiques en matière de sursis à exécution : le préjudice était-il difficilement réparable ?, les moyen invoqués à l'encontre de la décision administrative étaient-ils sérieux ? Répondant affirmativement à ces deux questions, la haute assemblée a ordonné le sursis à exécution de l'arrêté d'expulsion frappant M. Konaté.

● **Contrôle des licenciements de représentants du personnel.**

Les délégués du personnel et les membres du comité d'entreprise ne peuvent être licenciés qu'avec l'accord du comité d'entreprise, ou, en cas de désaccord de celui-ci, sur l'autorisation de l'inspecteur du travail. Cette autorisation est également nécessaire pour le licenciement des délégués syndicaux. Un recours hiérarchique est possible auprès du ministre du travail.

La loi n'a pas prévu les motifs pour lesquels l'autorité administrative, saisie d'une demande de l'employeur, doit se déterminer. Seul l'article 5 du décret du 7 janvier 1959 prévoit, en ce qui concerne les comités d'entreprise et les délégués syndicaux, que l'inspecteur du travail ou le ministre examine si *« ladite mesure est en rapport avec le mandat électif détenu par l'intéressé »*.

En conséquence, conformément aux principes qu'il applique dans le cas où l'administration n'est pas liée dans son pouvoir d'appréciation par des textes, le Conseil d'Etat n'exerçait qu'un contrôle *« réduit »* sur les décisions de l'inspecteur du travail ou du ministre. C'est cette jurisprudence que la haute assemblée a modifiée dans son arrêt SAFER d'Auvergne et ministre de l'agriculture contre Bernetti, du 5 mai 1976 (*le Monde* du 11 mai 1976).

Cette décision précise les motifs qui doivent inspirer la décision administrative et resserre le contrôle du juge administratif ; *« dans le cas où la demande de licenciement est motivée par un comportement fautif, il appartient à l'inspecteur du travail ou à l'inspecteur des lois sociales en agriculture saisi, et, le cas échéant, au ministre compétent, de rechercher, sous le contrôle du juge de l'excès de pouvoir, si les faits reprochés au salarié sont d'une gravité suffisante pour justifier son licenciement »*.

● **Qui a qualité pour représenter en justice les régions ?**

L'intervention de la région Midi-Pyrénées au soutien des pourvois formés contre le rejet, par le tribunal administratif de Toulouse, des recours contre l'arrêté déclarant l'utilité publique des expropriations opérées pour l'extension du camp du Larzac soulevait deux problèmes : la région justifiait-elle d'un intérêt lui donnant qualité pour agir ? Pouvait-elle se faire représenter par le président du conseil régional ?

Les établissements publics régionaux n'ont aucune compétence en matière de défense, mais elles ont pour mission fondamentale de *« contribuer au développement économique et social »* de leur circonscription. L'opération d'extension du camp du Larzac mettant en cause *« l'aménagement et le développement de la région »*, la région Midi-Pyrénées avait donc, a estimé la haute juridiction, qualité pour agir.

Sur la seconde question, le Conseil d'Etat a procédé à une transposition des règles classiques pour les conseils généraux. Si le préfet est normalement investi du pouvoir de représenter la région en justice, une exception doit être faite lorsque le litige oppose l'établissement public régional à l'Etat (dont le préfet est le représentant). Dans cette hypothèse, le conseil régional désigne un de ses membres pour le représenter. Il n'a pas à consulter le Comité économique et social (C.E., 5 mars 1976, Tarlier et autres, *le Monde* du 9 mars 1976).

Une double fonction

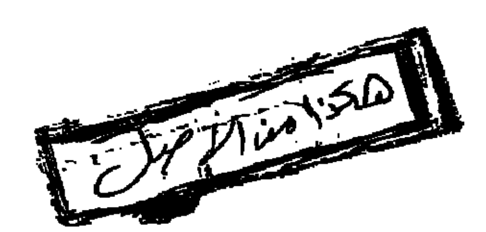
Héritier du Conseil du roi, le Conseil d'Etat exerce une double fonction : celle de conseiller du gouvernement et celle de juge des litiges entre les particuliers et l'administration. Sa création, en l'an VIII, ainsi que celle des conseils de préfecture, découle du principe de la séparation rigoureuse des autorités judiciaires et administratives posé par une loi du 16-24 août 1790.

A l'origine, ses jugements étaient rendus au nom du chef de l'Etat, la Haute Assemblée étant seulement censée préparer les décisions de l'empereur et du roi : c'était le système de la « justice retenue ». La loi du 24 mai 1872 fit du Conseil d'Etat une juridiction à part entière : ce fut la « justice déléguée ». La Haute Assemblée n'intervenait toutefois qu'en appel des décisions prises par des ministres devant lesquels les recours devaient être portés en premier lieu. Par son arrêt Cadot du 13 décembre 1889, le Conseil d'Etat admit d'être saisi directement.

Ses compétences juridictionnelles actuelles ont été fixées par des textes de 1953 : les tribunaux administratifs (successeurs des conseils de préfecture) sont juges de droit commun ; le Conseil d'Etat détient des compétences d'attribution (notamment recours contre les décrets et litiges concernant des fonctionnaires nommés par le président de la République) et constitue le juge d'appel et de cassation des tribunaux administratifs.

En tant que conseiller du pouvoir exécutif, il est consulté sur les projets de loi élaborés par le gouvernement et sur les principaux textes réglementaires (décrets). Il donne également des « avis » sur des problèmes juridiques que lui soumettent les ministres.

L'assemblée du Palais-Royal se compose actuellement d'un vice-président (le président en titre étant le premier ministre), cinq présidents de sections, quatre-vingts conseillers en mission ordinaire et douze conseillers en mission extraordinaire, quatre-vingt-un maîtres de requêtes, trente-trois auditeurs. Quarante-neuf membres du Conseil d'Etat sont détachés dans des postes administratifs, deux siègent au Parlement et sept sont en disponibilité.





les spectacles A.L.A.P. et les spectacles LUMBROSO

présentent en création mondiale

sous les auspices de l'Association Française d'Action Artistique

CHANTS ET DANSES DES REVOLUTIONS RUSSES



d'après Boris Knoblok

15 OCTOBRE 8 JANVIER

METTEUR EN SCENE : IOSSIF TOUMANOV
SCENOGRAPHIE ET COSTUMES : BORIS KNOBLOK

Chœur d'Etat de Moscou.
Ensemble de Chants et de Danses des Cosaques du Don.
Ensemble chorégraphique de Moscou.
Ensemble d'instruments anciens "JALEÏKA".
Groupe de danseurs solistes du Théâtre BOLCHOÏ de Moscou.
Groupe tzigane de Tatiana FILIMONOVA, Valentina MACHTAKOVA et Valéri MACHTAKOV.
Comédiens, mimes et musiciens.

Solistes
Galina ARZAMASSOVA, mezzo soprano de la Philharmonie de Moscou.
Vitali GROMADSKI, basse de la Philharmonie de Moscou.
Victor LEVTCHENKO, ténor de la Philharmonie de Moscou.
Constantin LISSOVSKI, ténor de la Philharmonie de Moscou.
Tatiana SAVTCHENKO, chanteuse d'airs populaires.
Ermek SERKEBAIEV, baryton de l'Opéra de Alma-Ata.
Nikita STOROJEV, basse du Théâtre BOLCHOÏ de Moscou.
Alexandre TCHEPOURNOÏ, baryton de l'Opéra de Kiev.
Tatiana VINOGRADOVA, mezzo soprano de la Philharmonie de Moscou.

LOUEZ PAR CORRESPONDANCE

EXTRAIT DU CALENDRIER

OCTOBRE			
samedi 15			20 h 45
dimanche 16	14 h 30	17 h 30	
lundi 17		relâche	
mardi 18			20 h 45
mercredi 19			20 h 45
jeudi 20		relâche	
vendredi 21			20 h 45
samedi 22		17 h 30	20 h 45
dimanche 23	14 h 30	17 h 30	
lundi 24		relâche	
mardi 25			20 h 45
mercredi 26		relâche	
jeudi 27		relâche	
vendredi 28			20 h 45
samedi 29		17 h 30	20 h 45
dimanche 30	14 h 30	17 h 30	20 h 45
lundi 31			20 h 45

NOVEMBRE			
mardi 1er	14 h 30		
mercredi 2		relâche	
jeudi 3		relâche	
vendredi 4			20 h 45
samedi 5		17 h 30	20 h 45
dimanche 6	14 h 30	17 h 30	
lundi 7		relâche	
mardi 8			20 h 45
mercredi 9		relâche	
jeudi 10			20 h 45
vendredi 11	14 h 30		20 h 45
samedi 12		17 h 30	20 h 45
dimanche 13	14 h 30	17 h 30	
lundi 14		relâche	
mardi 15			20 h 45
mercredi 16			20 h 45
jeudi 17		relâche	
vendredi 18			20 h 45
samedi 19	14 h 30	17 h 30	20 h 45
dimanche 20			20 h 45
lundi 21		relâche	
mardi 22			20 h 45
mercredi 23	14 h 30		20 h 45
jeudi 24		relâche	
vendredi 25			20 h 45
samedi 26		17 h 30	20 h 45
dimanche 27		17 h 30	20 h 45
lundi 28		relâche	
mardi 29			20 h 45
mercredi 30			20 h 45

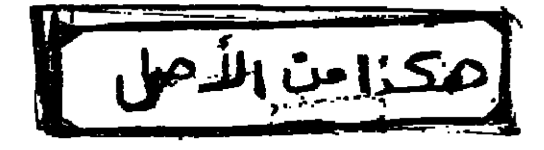
Nous vous enverrons la suite du calendrier sur demande.

PRIX DES PLACES
Orchestre 1re série . 70 F
Orchestre 2e série . 60 F
Fauteuils 1re série . . 50 F
Fauteuils 2e série . . 40 F
Gradins (bancs) . . . 25 F

La location par correspondance cesse 15 jours avant la date de la représentation : à ce moment s'ouvre la location aux guichets du Pavillon de Paris. Si vous ne receviez pas vos billets 8 jours avant la séance choisie, réclamez téléphoniquement au 201.81.69. Aucune réclamation ne sera acceptée après la représentation. Les billets ne seront ni repris ni échangés.

BON DE COMMANDE à retourner au Pavillon de Paris, "Chants et Danses des Révolutions Russes", 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris.

M ____________ Date ________ heures ________
Adresse ____________ 1er choix ____________
____________ 2e choix ____________
Téléphone ____________ Je joins ________ F par chèque bancaire ou postal 3 volets à l'ordre de l'ALAP et une enveloppe timbrée à mon adresse pour l'envoi des billets.
Réserve ________ places à ________ F
Nos des billets attribués ____________



JUSTICE

LES PROJETS DE M. PEYREFITTE SUR L'INNOCENCE ET LA VIOLENCE

Une loi scélérate ?

M. Alain Peyrefitte paraît aimer à ce point les difficultés, qu'il propose d'en résoudre une qui n'a jamais existé. Car tout ce qui touche au secret de l'instruction et de l'enquête, dont le ministre se préoccupe aujourd'hui, est le type même du faux problème, l'exemple même du texte de loi d'autant plus respecté que le violer n'a jamais intéressé quiconque. Point d'attrait, point de viol. De minables dossiers, de médiocres intérêts, qui eût voulu les relater dans la presse ?

Mais pour le reste, quelques centaines de dossiers par an, sur des centaines de milliers, c'est une autre affaire. C'est à qui parlera le premier. De fait, parlent d'abondance tous ceux à qui la loi l'interdit, fût-ce, comme pour les avocats, de manière ambiguë. Oui, tout le monde, greffiers, huissiers, procureurs, juges d'instruction, jusques et y compris, les policiers qu'on accuse rarement d'être responsables des fuites, en quoi on a bien tort.

Merci donc à M. Alain Peyrefitte qui fait sienne les remarques de M. Jean Lecanuet (*le Monde* du 16 janvier 1975) et les propositions de M. Olivier Guichard (*le Monde* du 27 janvier 1977), ses prédécesseurs, l'un et l'autre (1). Il est bon, à l'époque présente, et sans pour autant faire descendre la justice dans la rue, que le *procureur* puisse faire une « communication » pour préciser, rectifier, commenter l'état d'une affaire particulière. Même pour la justice militaire (qui l'eût cru ?) même à la télévision, a précisé M. Peyrefitte, jetant du même coup aux orties une circulaire d'un de ses lointains prédécesseurs, M. Léon Martinaud-Deplat, interdisant, en 1952 aux magistrats, l'accès aux « étranges lucarnes ».

Que le procureur puisse déléguer ce pouvoir aux policiers chargés de l'enquête, on verra ce qu'il en est en oubliant les excès constatés lors du meurtre de Jean de Broglie. C'est, de surcroît, un petit cadeau qui est fait aux avocats en leur donnant explicitement un droit identique, jusqu'alors discuté en doctrine et soumis assez curieusement à l'autorisation du bâtonnier. Il ne devrait plus en être ainsi.

Obscur et limpide

L'étonnement commence quand le garde des sceaux ne donne la parole à un juge d'instruction que pour les besoins de l'enquête, en précisant que ce magistrat, investi d'un pouvoir juridictionnel est, de plus, soumis à l'obligation de réserve. C'est un peu tout mélanger. D'une part, qui mieux que lui, qui instruit en principe à charge et à décharge, peut rectifier les erreurs faites ; d'autre part, l'obligation de réserve n'a rien à voir avec le pouvoir institutionnel mais vise, en gros, tous les agents de l'Etat.

Le texte du projet de loi est à la fois obscur et limpide. Voyons ce qui est clair.

Il est, c'est rassurant, encore permis de rendre compte des affaires qui débutent. Mais point trop. Pour situer la question, rappelons quelques dossiers que l'on dira, par antiphrase, anodins : la Garantie foncière (où un député finit en prison), les fausses factures de Lyon (qui débuta par l'incarcération d'un président de société cotée en Bourse) ou enfin le meurtre, par Patrick Henry, du jeune Philippe Bertrand qu'il avait auparavant enlevé.

Il ne paraît pas aujourd'hui contesté qu'il sera permis de mentionner pour chacun des acteurs de ces dossiers, *au moment où ils s'ouvrent*, que des inculpations ont été signifiées. Ensuite ? C'est là que commence l'obscurité. Ou bien le journaliste, premier visé dans ces nouveaux textes, attend les « communications » du procureur de la République, ou bien il agit de son propre chef.

Dans le premier cas, il est à peine besoin de dire que ce journaliste n'en a plus que le titre. Il n'informe pas le public. Il transcrit une vérité officielle.

Dans le second cas, il est pleinement soumis aux conséquences d'une loi plus sévère que les textes antérieurs et dont les auteurs n'ont rien prévu, rien imaginé, rien examiné. Interroge-t-on la chancellerie sur ce qu'est « *l'atteinte à la présomption d'innocence* » qu'on répond : « *la jurisprudence le dira* ». La belle certitude que donne la loi !

Pour autant qu'on puisse deviner ce qui n'a pas été envisagé, le texte nouveau — puisse le Parlement s'en inquiéter ! — donnerait à celui qui se plaint d'un journal un pouvoir absolu puisqu'il serait interdit au journaliste poursuivi de rapporter la moindre preuve de ce qu'il a avancé. Un record : une loi est proposée qui est encore plus sévère que les textes réprimant les violations du secret professionnel et la diffamation (2).

La loi sur la presse

Il ne faut pas s'y tromper. Ce texte sur la présomption d'innocence est plus habile, rapporté au concret, qu'il n'y paraît. Prenons la délinquance traditionnelle. Les auteurs de ces infractions se soucient peu des écrits des journaux et, dans l'immense majorité des cas, reconnaissent, après que la police les a entendus, les faits qu'on leur impute. Ceux-là n'invoqueront pas le nouveau texte sur la présomption d'innocence dont ils n'ont que faire.

Qu'en est-il pour ce qui concerne la délinquance économique et financière ? Revenons aux affaires des sociétés civiles de placement immobilier qui mirent en cause à l'été 1971 un député, un ancien député, un avocat, des industriels, etc. Avec ce que l'on prépare pouvait-on publier autre chose que leur inculpation dans le jargon juridique qui n'est plus à décrire ? La belle information !

La suite se devine. Dans ce genre d'affaire, pour ce type d'inculpés, les procès afflueront et seront nécessairement gagnés. La belle arme ainsi fournie à certains pour empêcher de relater les « affaires gênantes ».

Jusqu'où ira-t-on ? Une entreprise est-elle en difficulté ? La gestion de ses dirigeants est-elle mise en cause ? Il se trouvera bien une bonne âme pour soutenir que, en dehors de toute instance judiciaire, la présomption d'innocence n'a pas été respectée.

Sous de beaux atours, ce prétendu texte sur l'innocence, assorti de peines plus lourdes que dans le régime actuel, ressemble par trop à une loi scélérate. Trop forte, cette expression ? Le 7 mai 1974, la cour d'appel de Paris définissait ainsi le rôle du journaliste :

« *Pour écarter l'intention de nuire, qui est présumée en la matière, il ne suffit pas au journaliste d'être exempt de malveillance et de mensonge, et même de s'être proposé un but honorable, la bonne foi exigeant encore de sa part une objectivité parfaite et dès lors exclusive de toute appréciation tendancieuse, celle-ci ne fût-elle formulée qu'incidemment seulement.* » N'était-ce donc pas assez ?

Pauvre journaliste ! Il ne bénéficiait pas d'une présomption de bonne foi. Un nouveau texte intervient qui lui ôte ce qu'on accorde à tous : la présomption d'innocence puisqu'il lui est interdit, à présent, de prouver qu'il a tout bonnement cherché à faire son métier.

Une fois de plus à l'occasion de ce texte maladroit, mal conçu, c'est la nécessité d'une refonte de la loi sur la presse qui s'impose : pour l'alléger des innombrables incriminations qu'elle contient et non pas pour en surajouter.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Tout comme il est leur imitateur pour ce qui concerne les juges d'assises en recommandant, conformément au rapport Vouin-Aussel déposé en novembre 1976, une représentation équitable des jeunes, des femmes et des catégories socio-professionnelles.

(2) Le projet, non plus que son exposé des motifs, ne disent un mot des interférences évidentes entre le nouveau délit et la diffamation publique qui, l'une et l'autre ne visent, ou peu s'en faut, que les seuls journalistes. Aucune disposition ne prévoit les possibilités de cumul de procédures. Le silence du texte autorisera-t-il les poursuites pour atteinte à la présomption d'innocence et pour diffamation à raison d'un seul article ?

LES TEXTES

L'article 374 nouveau du code pénal définissant l'atteinte à la présomption d'innocence est ainsi libellé :

Sera puni d'un emprisonnement de deux mois à un an et d'une amende de 2 000 francs à 50 000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement quiconque, à l'occasion d'une enquête ou d'une instruction, sur des faits pénalement qualifiables et tant qu'une condamnation ne sera pas prononcée, aura, sous réserve de l'application des articles 41-1 et 81-1 du code de procédure pénale et de l'article 121-1 du code de justice militaire :

1) Porté atteinte à la présomption d'innocence d'une personne dénommée ou aisément identifiable par la divulgation d'une information présentant cette personne comme coupable de ces faits.

2) Porté atteinte, par la divulgation d'une information, à l'intimité de la vie privée d'une personne.

Le délit sera constitué dès lors que la divulgation aura été faite, reçue ou perçue en France (...).

Dans le cas prévu par le 2° ci-dessus, l'action publique ne pourra être engagée que sur plainte de la victime de la divulgation, de son représentant légal ou de ses ayants droit.

Le tribunal pourra ordonner la diffusion, aux frais du condamné, d'un ou de plusieurs textes rectificatifs. Le jugement fixera les termes de ces textes et les modalités de leur diffusion et impartira un délai au condamné pour y faire procéder ; en cas de carence, il sera procédé à cette diffusion à la diligence du ministère public et aux frais du condamné.

Le nouvel article 11 serait ainsi rédigé :

Par dérogation aux dispositions de l'article 378 du code pénal sur le secret professionnel, le procureur de la République, et, à sa demande, un officier de police judiciaire, peut, en vue de permettre une exacte information du public, faire, sous réserve des dispositions des articles 75 et 374 du code pénal, des communications portant sur des éléments recueillis au cours de l'enquête ou de l'instruction.

De même, les avocats peuvent, au cours de l'instruction, pour l'exercice des droits de la défense, faire, sous réserve des dispositions des articles 75 et 374 du code pénal, des communications portant sur des éléments recueillis au cours de l'enquête ou de l'instruction.

Un tour de passe-passe

Décidée bien avant que la commission Peyrefitte sur la violence ne remette son rapport — elle fait partie des mesures de « modernisation » de la police annoncées par M. Michel Poniatowski peu après son accession au ministère de l'intérieur — la réforme de la police judiciaire ressemble fort à un tour de passe-passe : on manque d'O.J.P. ? Eh bien qu'on accorde cette qualité à ceux qui ne la possédaient pas. Une simple valse des étiquettes, et les insuffisances de la police face à la délinquance s'évanouissent aussitôt...

Deux raisons permettent pourtant de douter du succès de ce coup de baguette magique. Un changement de titre ne peut à lui seul accomplir le miracle de changer les hommes, en un moment où l'on reproche déjà à la police d'être souvent insuffisamment qualifiée. Le remède le plus logique à la pénurie d'O.P.J. eût donc consisté à augmenter le nombre d'inspecteurs principaux (O.P.J.) en ouvrant plus largement le concours d'accès à cette catégorie de personnel aux autres fonctionnaires, notamment aux inspecteurs (A.P.J.) comptant — conformément aux textes actuels — cinq années de service. A cette solution, on a préféré le nivellement par le bas en réduisant les critères d'accès au statut d'O.P.J. La même préoccupation a abouti au glissement de certains A.P.J. de deuxième catégorie (article 21 du code de procédure pénale) vers la première catégorie (article 20).

D'autre part, la réforme présentée le 27 septembre ne fait, à bien des égards, qu'entériner le déplorable état de fait né ces dernières années d'une pénurie de personnel qualifié, situation qui avait conduit bien des chefs de service à faire effectuer des missions de police judiciaire par des éléments n'ayant pas compétence pour les exécuter. Combien de procédures signées d'un inspecteur — voire d'un brigadier de la police en tenue — « *faisant fonction d'officier de police judiciaire* » sont ainsi entâchées de nullité sans que quiconque, pourtant, à quelque stade du déroulement des affaires, songe à y faire allusion. Les magistrats pas plus que les avocats.

Un « découpage en tranches »

Les mesures présentées renferment aussi une innovation dont il est encore difficile d'imaginer les conséquences : l'attribution aux commandants et officiers de la police en tenue de la qualité d'O.P.J. pour les infractions relatives au code de la route et à la circulation routière.

Cette décision répond au souci des responsables des services de police de la route (police urbaine ou C.R.S. spécialisées) de ne plus dépendre des gendarmes les plus proches en cas d'accidents corporels dans les zones de circulation dont ils ont la charge. Mais elle rompt avec un principe qui voulait jusqu'ici ne reconnaître à l'état d'O.P.J. que des limites territoriales et en aucun cas des restrictions sectorielles. L'O.P.J., qui agissait dans le cadre d'une juridiction déterminée, avait compétence pour toutes natures de crimes ou délits. Désormais, il y aura des O.P.J. habilités seulement à enquêter sur les accidents de la route, à l'exception de toute autre forme d'infraction. Ce « découpage en tranches » de la fonction d'O.P.J. prélude-t-il à la création d'autres polices spécialisées dans la répression de crimes et délits déterminés ?

JAMES SARAZIN.

REGARDS

LES TROIS CASTES

Albert Cortès y Varga est quelqu'un de parfaitement normal. Gitan espagnol, il a vingt ans, une femme et un enfant. Mardi 27 septembre, il comparaissait devant la cour d'appel de Versailles pour coups et blessures volontaires avec préméditation. A ses côtés, dans le box des accusés, au même titre, se trouve Thierry Jubert, dix-neuf ans, manutentionnaire depuis l'âge de quinze ans. Le bon Français moyen. Parfaitement normal lui aussi.

Les 25, 26 et 27 février derniers, cependant, dans une cellule de la maison d'arrêt de Pontoise, ces deux jeunes sont sortis des normes. Sous l'œil neutre de Rachid Ben Hatlah, autre détenu, ils ont torturé Philippe Mansion, le quatrième homme de cette affaire.

Le premier jour, Cortès et Jubert giflent Mansion et le contraignent à nettoyer la cellule ; le soir, ils l'obligent à pratiquer la fellation. Cela fait, Cortès le frappe au ventre, Jubert au visage. Le deuxième jour, les mêmes sévices ont cours. Le troisième jour, les violences augmentent. Cortès exige de Mansion qu'il s'introduise un mandrin d'emboutissage, long de 20 centimètres sur 2 de diamètre, dans l'anus. Enfin, il lui demande de s'asseoir ainsi. Le 28 février, vers 15 h. 30, Mansion se plaint. Dans son langage pudique, le rapport médical conclura à une « *érosion de la région anale* ».

Naturellement, durant ces trois jours, personne ne remarque rien à la maison d'arrêt de Pontoise... ni les surveillants ni leur chef.

La victime des sévices a une réputation d'homosexuel. Tant pis pour lui.

Jugé en première instance le 25 mai dernier, à huis clos au tribunal de Pontoise, Cortès avait été condamné à trente mois d'emprisonnement et Jubert à douze. Mᵉ Jean-Yves Liénard, défenseur de Cortès, a fait appel. Le ministère public lui a emboîté le pas pour ce qui concerne les deux jugements.

Certes, les faits, aujourd'hui, sont inchangés. Le président, M. Guy Delamotte — s'adressant à Jubert — se l'est fait confirmer : alors, quel a été votre rôle ? Réponse : pour le mandrin, j'ai rien fait. Question : Et pour le coït buccal ? Réponse : Ça oui.

Mais, au-delà des faits, la défense a rappelé l'existence de l'article 716 du code de procédure pénale qui prévoit que « *les inculpés, prévenus et accusés soumis à la détention provisoire sont placés au régime de l'emprisonnement individuel de jour et de nuit* » et qu'il « *ne peut être dérogé à ce principe qu'en raison de la distribution intérieure des maisons d'arrêt ou de leur encombrement temporaire (...)* ».

Or les maisons d'arrêt, on le sait, sont encombrées. De ce fait, « *les trois castes à l'intérieur de l'univers carcéral*, a indiqué Mᵉ Liénard, *les « braqueurs » (ceux qui font des hold-up), les « casseurs » (ceux qui font des cambriolages) et les « pointeurs » (les condamnés pour délits et crimes sexuels) sont ainsi mélangés. Les braqueurs et les casseurs méprisent les pointeurs. Les uns torturent les autres. La torture est quotidienne* ».

Le mérite de ce procès peu ordinaire aura ainsi été de dévoiler des pratiques banales et scandaleuses. Pratiques tolérées, le plus souvent sans frein.

La cour d'appel a confirmé la condamnation d'Albert Cortès y Varga à trente mois d'emprisonnement et a transformé celle de Thierry Jubert (douze mois d'emprisonnement) en une peine de dix huit mois, dont douze avec sursis.

LAURENT GREILSAMER.

Poursuites disciplinaires à Fleury-Mérogis

Qu'est-ce qu'un éducateur de prison ?

Cinq éducateurs de la prison de Fleury-Mérogis (Essonne), qui doivent être traduits, le 6 octobre, devant une commission de discipline pour avoir enfreint à divers titres le règlement de l'administration pénitentiaire, ont présenté, ce mercredi 28 septembre, à la presse, leurs cas respectifs. A cette occasion, ils ont dénoncé le comportement de l'administration pénitentiaire. Celle-ci s'oppose, selon eux, de toutes les façons à toutes les démarches et à tous les comportements qui peuvent favoriser la réinsertion sociale des détenus.

Il est reproché à Mlle Marie-Odile Chollet, qui travaille à la maison d'arrêt de femmes, d'avoir envoyé, sans en référer aux services du contrôle, un télégramme de vœux d'anniversaire à la demande d'une détenue. D'autre part, cette éducatrice ayant fait remettre 300 francs à une détenue qui sortait de prison et dont elle avait reçu, pendant sa détention, un napperon, la direction de la maison d'arrêt de femmes parle à son sujet de « *complaisances et de trafics* ». L'éducatrice soutient que cette somme, donnée par moitié par elle-même et par une visiteuse de prison, devait tout simplement permettre à l'intéressée de gagner le foyer où elle se rendait en province. Le directeur de Fleury-Mérogis a requis le déplacement d'office de Mlle Chollet.

Mlle Hélène Crié, MM. Patrick Frison et Philippe Pottier se voient reprocher d'avoir favorisé un échange de correspondance amoureuse entre deux mineurs écroués, l'un au centre des jeunes détenus, l'autre à la maison d'arrêt de femmes de Fleury-Mérogis. Les deux prisonniers s'étaient vu interdire cette correspondance par le juge chargé d'instruire leur affaire. Les éducateurs incriminés contestent le principe de ces interdictions trop fréquentes et qui ne tiennent jamais compte, selon eux, de la situation psychologique des détenus. Ils font remarquer qu'en l'espèce le jeune homme était crédité par l'administration de tendances suicidaires, et que l'on avait ainsi attiré leur attention sur la fragilité de son amie, âgée de dix-sept ans. La direction du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis a proposé que ces trois éducateurs soient déplacés et ne soient plus affectés à l'avenir dans une maison d'arrêt.

Enfin, M. Jean-Pierre Sanson, éducateur au bâtiment D 4 (hommes) de Fleury-Mérogis, a permis, à plusieurs reprises, à des détenus de téléphoner à l'extérieur. Ce dernier estime l'avoir fait avec discernement et dans des cas où cette action ne pouvait qu'apaiser l'angoisse de ceux-ci sans nuire en rien au cours de la justice. Le directeur du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis demande l'exclusion du corps des éducateurs de M. Sanson (qui est encore stagiaire).

Le Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (SNEPAP) rattaché à la FEN, où deux des éducateurs poursuivis assument des responsabilités nationales, dénonce à cette occasion la contradiction entre les droits reconnus aux détenus, la tâche d'assistance de réinsertion sociale reconnue aux éducateurs et les pratiques de l'administration pénitentiaire. Cette contradiction entre les impératifs de sécurité et ceux de réinsertion sociale, la rigueur de certains magistrats, amènent inévitablement les éducateurs à intervenir « *pour favoriser la sauvegarde des droits légitimes* » des détenus. C'est ce qu'estiment avoir fait les cinq éducateurs de Fleury-Mérogis, aujourd'hui poursuivis. C'est ce qui leur est reproché comme autant de manquements aux règlements de l'administration pénitentiaire. — M. K.

LE MEURTRE DE DEUX RETRAITÉS DEVANT LES ASSISES DE L'OISE

(De notre correspondant.)

Beauvais. — Jean-Félix Bandelier, quarante-huit ans, peintre en bâtiment, ancien du 4ᵉ zouave de Tunis, a comparu, mardi 27 septembre, devant la cour d'assises de l'Oise, présidée par M. Xavier Bastien, pour répondre du meurtre de deux retraités parisiens, commis le 16 mars 1974, à Hodenc-l'Évêque (Oise). L'accusé a reconnu être l'auteur de ce double crime.

Il était entré en relations avec les victimes, M. Jacques Van Minden, soixante-cinq ans, ancien brigadier de la police parisienne, et son épouse, âgée de soixante ans, à l'occasion de travaux « *au noir* » qu'il avait effectués à leur domicile parisien, puis dans leur résidence secondaire où se sont déroulés les faits.

Sur les mobiles et sur le déroulement même du drame, l'accusé, qui est défendu par Mᵉ Thierry Lévy, a donné plusieurs versions au cours de l'enquête puis de l'instruction. Mais à l'audience, il a affirmé que des propos racistes tenus par ses employeurs occasionnels à l'égard de sa compagne, une Camerounaise, étaient à l'origine de la colère qui l'aurait alors poussé à accomplir son geste. Cependant, le fait que l'arme utilisée, une carabine 22 long rifle, ait été achetée la veille, tend à accréditer la thèse de l'accusation selon laquelle le meurtrier aurait agi de sang-froid.

M. François Michelin inculpé de refus de vendre.

M. François Michelin a été inculpé, le 23 septembre, par un juge d'instruction de Clermont-Ferrand, pour refus de vente et pratiques discriminatoires à l'égard d'un dépositaire revendeur de pneumatiques installé à Moulins (Allier). En 1975, Mme Marie-Claude Planat, dirigeante de la société Socap, avait porté plainte, avec constitution de partie civile, le 16 juillet 1976, après avoir constaté que son entreprise ne bénéficiait pas des mêmes conditions d'achat que les autres grossistes-distributeurs des produits de la société Michelin. La plaignante reprochait notamment au constructeur d'avoir considérablement diminué ses livraisons. Dénonçant cette discrimination, Mme Planat avait, en mai 1975, demandé à la direction de la concurrence et des prix de mener une enquête à ce sujet.

● *Impliquée dans l'enlèvement de M. Bernard Mallet*, Mme Rachel Akenine a été remise en liberté mardi 27 septembre. Elle avait été incarcérée le 11 août dernier pour avoir fourni un alibi — mensonger — à l'un des auteurs présumés de l'enlèvement.

Faits et jugements

Interpellations de travailleurs immigrés.

Onze travailleurs immigrés ont été interpellés lundi 26 septembre au cours d'une perquisition effectuée dans un foyer situé 216, rue Saint-Denis, à Paris (2ᵉ). Agissant sur commission rogatoire d'un juge d'instruction lillois chargé d'une affaire de fausses pièces d'identité, des inspecteurs du sixième cabinet de délégation judiciaire, accompagnés de gardiens de la paix, sont intervenus pendant plus d'une heure dans les locaux du foyer avant d'interroger durant la journée onze des pensionnaires. Trois d'entre eux — dont deux ont été *déférés au parquet* — seront poursuivis pour faux et usage de faux documents administratifs. Deux autres font l'objet d'un mandat d'amener du magistrat lillois.

Dans un communiqué publié lundi matin, le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) proteste contre cette opération qu'il qualifie de « *rafle policière* » et indique qu'il a immédiatement protesté auprès de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail.

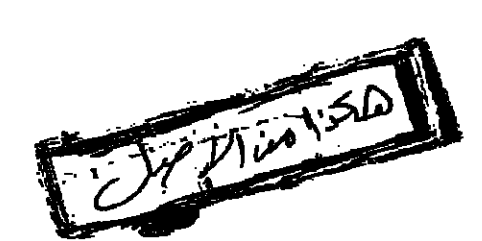
M. Max Simeoni écroué à Bastia.

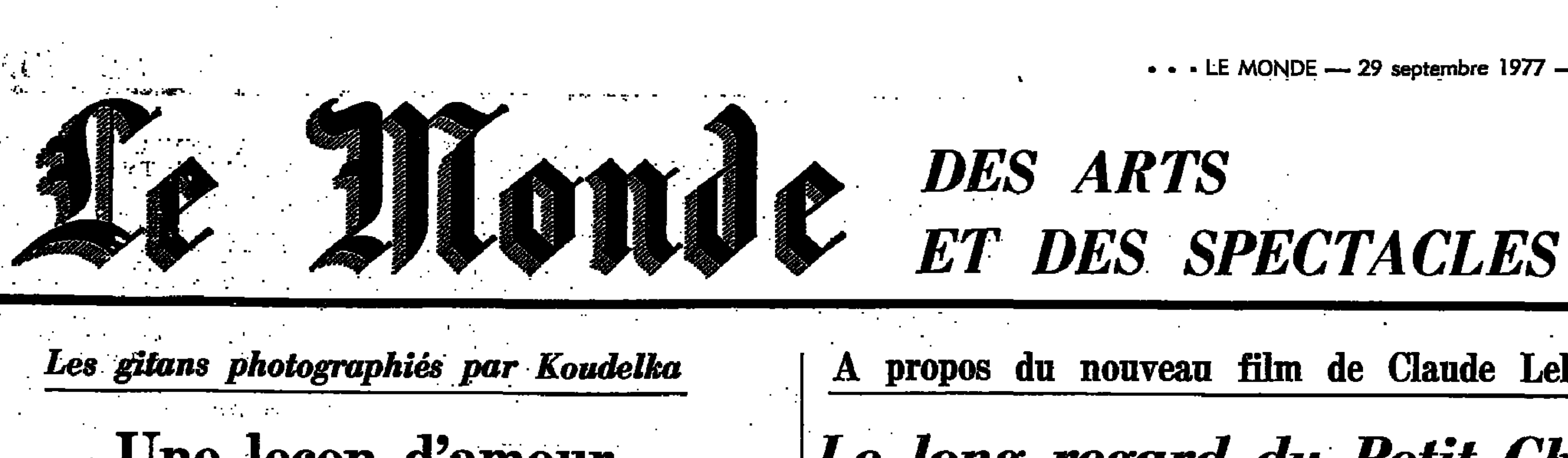
Le docteur Max Simeoni, qui s'est constitué prisonnier, mardi 27 septembre, à Bastia, après être resté plus d'un an dans le maquis (*le Monde* du 28 septembre), sera entendu, samedi prochain, par M. Gérard Pancrazi, juge d'instruction, chargé du dossier ouvert à la suite du dynamitage de la cave viticole Cohen-Skalli, à Aghione, le 22 août 1976.

Le dirigeant autonomiste, qui a été interrogé une première fois, dès sa reddition, par un autre magistrat, M. Jacques Flach, remplaçant M. Pancrazi en congé, a été écroué à la prison Sainte-Claire de Bastia. Il sera défendu par Mᵉˢ Marcel Bartoli, du barreau de Bastia, et Lucien Felli, du barreau de Paris.

Les meurtres de l'Ardèche : trois mises en liberté.

MM. Benoît Mouillot, frère de l'un des trois auteurs présumés du hold-up du Crédit agricole de Villefort (Lozère), Jacques Allal, beau-frère de Pierre Conty, et Jean-Pierre Mourier, ancien footballeur professionnel, incarcérés pour deux d'entre eux depuis le 10 septembre (*le Monde* du 13 septembre) ont été remis en liberté mardi 27 septembre.





Les gitans photographiés par Koudelka

Une leçon d'amour

PEUPLE errant, éternellement exclu, à la lisière des villes, peuple indivisible malgré toutes les tentatives d'extermination, de dispersion ou d'intégration, peuple anachronique et indésirable parce que libre, peuple insulté, le peuple gitan se meurt, Depuis qu'on est tout petit, on nous parle des gitans, on nous raconte des histoires, on nous cloue des images dans la tête. Le gitan vole et mendie, la gitane danse le flamenco ou dit la bonne aventure. Dans *Tintin*, le gitan tresse de l'osier, on l'accuse d'avoir chapardé à la camériste de la Castafiore ses petits ciseaux d'argent. Il exhibe des singes couverts de puces et de gales. Racaille, parasite, paria, paresseux, rastaquouère. La pègre c'est vaste. On fait des grands projets d'assainissement. Hitler a fait gazer les gitans, race pure mais « noire ». Au cours des siècles (ils sont arrivés de l'Inde vers l'an 1000), on a massacré les gitans, on les a pendus, on a tenté en vain de les assimiler à la paysannerie, on les a fait brûler vifs dans leurs cabanes, on a arraché les roues de leurs chariots pour les empêcher d'aller plus loin, on a abattu leur chevaux, on leur a mis des amendes et on les a menacés de prison s'ils continualent à mener cette vie de nomades. On leur a dit : *« Faites comme tout le monde, soyez propres et civilisés, devenez productifs et disciplinés, faites-vous exploiter et remerciez vos sauveurs. »*



C'est la fin du voyage. Les femmes sont devenues domestiques. Les hommes partagent les durs travaux des travailleurs émigrés en Europe : construction des routes, chantiers. Et comme ils ne sont pas « spécialisés », que les salaires sont bas et qu'un enfant naît tout les neuf mois, il vivent à dix, à quinze, dans des baraquements insalubres, sans électricité ni installation sanitaire, parfois même sans eau potable. Certaines tentatives de « relogement » se sont soldées par des plaintes : les gitans arrachaient les parquets et les plafonds pour se faire un feu de camp.

Il y a en Tchécoslovaquie deux cent cinquante mille tsiganes, soit 2 % de la population. L'agonie, dans la boue des terrains vagues, est presque sereine. Les enfants marchent pieds nus sur cette terre gorgée d'eau ou craquelée, toujours trop sèche ou trop molle. Ils jouent d'un rien, en brandissant des jouets de deux sous, en glissant sur la terre gelée, en regardant à l'intérieur d'une bouteille vide pendant des heures. Et les femmes portent les enfants dans leur ventre et dans leurs bras, les allaitent, les bercent dans un linge troué tendu en hamac. On prie et on pétrit son pain. On se tient chaud sur la paille, serrés les uns contre les autres, en famille. Peut-être, on est plus heureux que les autres, qu'ailleurs. Mais la police vient chercher un frère, lui met des menottes, et on le regarde partir sans dire un mot, la gorge nouée. Puis un photographe arrive, il a aussi les chaussures boueuses, c'est un bourlingueur, un rôdeur pudique. Et les gitans lui ouvrent leurs portes, ne ressentent là ni viol ni agression, posent pour lui, lui montrent fièrement leurs petits fétiches, comprennent qu'il y a dans ce regard réciproque autre chose qu'un jeu où l'un gagne et l'autre perd, autre chose qu'un art égoïste.

Le photographe, c'est Joseph Koudelka, le frère des gitans. De 1962 à 1968, il a traîné sa bosse dans les campements tsiganes de Tchécoslovaquie et il continue dans les autres pays. Parfois, quand on est en avion et que l'on survole d'assez bas les cités de banlieue avant d'atterrir, ou que d'un compartiment de train on passe devant des habitations désolées et que l'on voit des lumières aux fenêtres, on se dit : mais qui peut bien habiter là, comment la vie est-elle possible, là ? Pourtant, « là » ça vit. Et pour ne plus y penser, ce n'est pas difficile de se dire que le bonheur peut se fabriquer partout, même dans la misère. Koudelka, lui, est sorti de sa case pour marcher vers les petites lumières sans bonne ou mauvaise conscience, jamais menacé parce que prêt à tout : au danger, à l'échange, à l'amour.

HERVÉ GUIBERT.

★ *Gitans : la fin du voyage.* Photographies en noir et blanc de Joseph Koudelka, galerie Delpire, 13, rue de l'Abbaye. Jusqu'au 30 octobre. Un album relié aux Editions Delpire, 150 F.

A propos du nouveau film de Claude Lelouch

Le long regard du Petit Chose

UN poste d'eau où s'arrêtent les fermiers pour faire boire leurs chevaux dans un seau de toile, la charrette illustrée d'un photographe ambulant, *une croisée de routes de terre* sans écriteau, une femme et un homme que retient leur mémoire, une panière d'osier, la poussière des champs : regards simples que Claude Lelouch garde longuement posés sur l'ouest de l'Amérique pour couver un autre homme, une autre chance, son plus beau film.

Il y a, dans chaque être humain, une maison de l'enfance. Elle inverse les lois de l'optique, elle grandit en s'éloignant. Elle file en arrière mais reste un repère fixe, un « amer ».

Cette maison de l'enfance, à laquelle les vivants attachent leur long regard, n'est pas forcément une maison. Elle pourra être une plage, une main, une allée de tilleuls, deux yeux marron. Elle pourra être, chez un poète, un livre d'images, ou bien, chez un cinéaste, un western. Cette maison, fidèle comme un chien, la sagesse serait de n'y retourner qu'une fois, et sans du tout s'attendrir, sans réinventer un hier qui ne sert plus, mettant au contraire ses pas comme dans une campagne inconnue, neuve pour soi, qui mène on ne sait où. En tournant son film vers la mort, c'est-à-dire vers le futur, Claude Lelouch « acquitte » sa maison.

Lelouch a été, dès ses premiers bouts de film tournés au service militaire, un cinéaste hors la loi. Le cinéma de Lelouch ne s'est pas refait une conduite. Il n'a été que ce long regard, posé sur des moments. Sur des trous noirs. Des vagues immédiates de la conscience.

Il n'a pas, Lelouch, cuisiné du roman-photo. Il n'a pas recopié en pellicule une histoire, ou des concepts. La caméra, qu'il a tenue serrée contre ses yeux ou sa poitrine, n'a jamais été pour lui, en lui, qu'un organe greffé. Un sens greffé. Et comme une boule de médium qui permet d'ausculter, de transmettre, ces « moments » des vies.

Quels moments ? Ceux qui laissent muets. Ceux où le cœur *s'emballe, s'arrête. Les moments* d'oubli. Les moments de chute, de plein, de vide, d'inondation. Ceux d'où le monde s'est retiré, comme la mer. Ceux où au contraire elle s'enfle, cette mer. Les moments de prise de conscience, ou de syncope d'esprit. Ils ont, tous ces moments, une fragilité en partage.

Alors la vie particulière touche du plus proche la vie entière. L'instantané touche, au passage, l'éternel. C'est pourquoi Lelouch a souvent ce mot, la « vie », dans la tête, sur les lèvres. C'est pourquoi ses acteurs disent qu'ils ont vécu, avec lui, une autre aventure, et que Lelouch les a empêchés de contrefaire quoi que ce soit.

Pendant que les films des autres bavardaient et jouaient aux billes, le cinéma de Lelouch a été ce « Petit Chose » qui, à l'heure des récréations, se tient à part. Mais c'est lui qui voyage le plus, qui « chauffe » le plus, et qui est en fait le plus mêlé aux autres, parce qu'il perçoit et éprouve, à leur place, ces moments cruciaux, pose sur eux *son long regard, tourne vers eux* sa calme écoute qui saisit les mots sourds.

L'écolier solitaire est particulièrement allergique aux défauts du monde, aux sottises, à l'injustice. Beaucoup d'écoliers grégaires sont des enfants solitaires qui n'osent pas rester à l'écart, aussi des millions de personnes ont-elles pu passer d'instinct dans le long regard que Lelouch pose sur ces moments de la vie, et partager ce regard.

Le corps est changeant, il n'est pas une machine réglée. Il y a des moments d'extrême douleur ou d'extrême joie où les yeux ouverts ne voient plus, où les oreilles n'entendent plus. Il y a des passages aussi de demi-rêve, des mers étales. Il y a des vents retombés. Il est possible que ces moments où la vie embrasse la vie soient ceux où la vie se quitte, où tel point de l'être se débranche pour recouper l'infini.

Le manque d'un jardin

Si *Un autre homme, une autre chance* est le plus beau film de Lelouch, c'est qu'il a cette fois posé son long regard bien plus longtemps que jusqu'ici. Il a laissé vivre ces moments dans leur succession entière : il les a filmés bien avant le déluge, quand aucun signe ne les laissait encore prévoir, et il est resté là une fois qu'ils ont été partis, parce que les choses mettent un certain temps avant de reprendre leur allure distraite, journalière.

Les westerns ont eu toujours, pour les cinéastes comme pour les spectateurs, quelque chose de commun avec, disons, les contes de Perrault : ils sont la fable, ils ont un petit sel des songes de la terre. L'imaginaire de chaque être se reporte parfois vers ces souvenirs du western comme vers une seconde maison de l'enfance, irréelle celle-là, mais quand même vécue.

Peut-être Claude Lelouch, enfant sans enfance de l'éternel peuple juif, n'a-t-il pas eu de campagne à lui, pas de maison d'enfance à lui, avec le jardin, et les édredons, et le grenier. Et se retrouvant « pour de vrai » sur cette deuxième terre de l'enfance, celle des westerns, où il ne pouvait s'attendrir, puisqu'il n'y était pas chez lui, peut-être s'est-il senti là libéré de toutes attaches, entièrement lui, ce qui lui a permis d'une part de filmer un western qui ne ressemble à aucun autre, et, d'autre part, de lâcher les rênes, de laisser tourner presque seul le pendule de sourcier de son cinéma écouteur de nuit, veilleur de silence, de ce cinéma sentinelle, cet envers des vies.

MICHEL COURNOT.

UN FESTIVAL DU « BREAD AND PUPPET » A GLOVER

Une licorne géante au-dessus des tracteurs

Le Bread and Puppet Theatre a donné, fin août, en pleins champs, près de Glover, dans le Vermont, un festival peu ordinaire, le « Bread and Puppet Domestic Resurrection Circus ». Douze mille personnes y sont venues. Parmi elles, le scénographe français Christian Dupavillon. Il raconte ici, dans le détail, ce qu'il a vu.

VERS 19 heures, la licorne est apparue dans une clairière. En de longues foulées, elle est arrivée vers nous, tandis que, des extrémités du pré, surgissaient ses partisans, une centaine environ, habillés de blanc, les uns portant des oriflammes, les autres une tête géante qu'ils ont dressée au centre du terrain. Un troupeau de cerfs a débouché de la forêt, des chevaux sauvages sont arrivés au galop. Les animaux couvraient toute la clairière. Dans l'assistance, un homme s'est levé. Avec son petit feutre noir et son attaché-case, il a déclaré qu'il était maquignon de son métier et que l'abattage était son job.

Une vingtaine de bouchers, tenant des chiens en laisse, ont couru vers lui, escortés par l'orphéon de la corporation et par des hommes de peine bien outillés (masques de mort, canon, boulets, échelle double). La besogne a été vite et bien faite. Les chiens ont été lâchés sur la licorne, le canon a tiré sur les cerfs et sur les chevaux. Le funèbre commando a emporté ce qui restait de la tête, abandonnant sur place les dépouilles des animaux.

Nous avons hué les tortionnaires. A ce moment, au-dessus des pins, nous avons aperçu la lune. Immense lune, érigée sur un char tiré par de gros bœufs, précédée de joueurs de piccolo, d'enfants chantant et dansant.

Au pied de la lune était assise une dame blanche : arrivée à hauteur du carnage, elle s'est levée, a dansé. Elle était très grande. Sa chorégraphie dans le crépuscule paraissait irréelle. Elle s'est approchée, elle a frappé dans ses mains. Par enchantement, l'animal s'est dressé sur ses pattes, et la dame le chevauchait. Autour, les cerfs se relevaient, et déjà les chevaux galopaient. Face à nous a surgi un vol de grands oiseaux blancs. Ils ont plané avec lenteur, puis se sont mêlés, à pied, au cortège des animaux, de la lune, des enfants et de la dame à la licorne. Le spectacle s'est dissipé dans la nuit entre les pins. Nous demeurions assis, sans savoir ce qu'il fallait dire, ce qu'il fallait faire. Plus tard, on en entendait certains pleurer, d'autres chanter.

Ainsi s'est achevée à Glover, le 21 août 1977, la version de cette légende médiévale, la Dame à la licorne, le Pageant, *comme l'a désignée le Bread and Puppet Theatre dans son programme.*

Glover, c'est, dans l'est des Etats-Unis, au nord de l'Etat du Vermont, à trois heures de Montréal, à dix heures de New-York. Là, dans une ferme isolée, vit le Bread and Puppet, du moins son animateur, Peter Schumann, sa femme, Elka, et ses enfants. Comme décor, des collines, des forêts et des lacs, parfois des érablières et des fermes assez vétustes au pied de granges démesurées en bois ocre ou blanc. Les seules métamorphoses sont la neige, plus de six mois par an, et d'étranges animaux en carton-pâte, deux soirs seulement.

Artisan devenu phoque musicien



A quelques centaines de mètres de la ferme, le « lieu » du « Bread and Puppet Domestic Resurrection Circus », vaste sablière, depuis longtemps couverte d'herbe, entourée de champs et de pinèdes. Le paysage sert de cyclorama à une multitude de grands et de petits spectacles, qui composent l'apogée d'un travail théâtral. Un seul style ici, celui du Bread and Puppet. Le « Circus » est l'occasion des nouvelles créations. Il est aussi la reconstitution provisoire d'une troupe de plus de cent cinquante personnes. Habitants du Vermont (fermiers, artisans, enseignants, étudiants, membres de coopératives de produits alimentaires, etc.), devenus marionnettistes pour la circonstance, amis d'Europe ou d'autres coins d'Amérique, tous groupés autour de Peter Schumann et du noyau de comédiens qu'on applaudit sur les scènes européennes. Ils sont tous le Bread and Puppet Theatre, même s'ils ne se voient que le temps des répétitions (trois week-ends) et celui des représentations (les deux journées du « Circus »).

La diversité des spectacles et des emplois permet à chacun de s'investir selon son humour, ses possibilités et ses goûts. Un voisin fermier, entre deux venaisons, sera un cerf du « Pageant ». Plus libre de son temps, un artisan imprimeur sera un cheval et, dans l'après-midi, au cours de la représentation de cirque, un des cinq phoques musiciens et la queue d'un lion d'Afrique dompté par un officier des colonies. Pour la parade finale, la troupe est au complet autour d'un Oncle Sam haut de 6 mètres, de Fatso, un sosie du président, et de la mamma venue de Sicile avec ses soixante-deux enfants gymnastes...

Les gens du métier n'apprécieraient guère cette mascarade. Mais Calder aurait une prédilection pour ce cirque agencé de papier mâché et de celastic (toile plastifiée industrialisée), de vieux chiffons, de fils de fer, de masques et de marionnettes, de récupération et d'imagination, de poésie et de clins d'œil. Une gageure pour les Etats-Unis, où le public est habitué à l'esthétique et aux trucs du show américain.

Précédant sur la piste Monsieur Loyal, un numéro équestre ou le lanceur de couteaux aveugle, il y a les petites pièces du début de l'après-midi. Dans la grange abritant le musée, des milliers de masques et de marionnettes sont à la disposition du « puppeter » pour une création de son choix. Ainsi les enfants ont imaginé, en lisière de la forêt, la salle à manger d'un restaurant que fréquenteraient les Marx Brothers. Plus loin, une comédienne a reconstitué le living-room d'un ours maladroit. Sur le chemin, on croise quelques têtes d'éboueurs new-yorkais chargés du ramassage des ordures. Sous les pins, à la façon des anciens chanteurs de foire, des comédiens commentent sur des panneaux polychromes les aventures d'un président. Dans le pré, un poète nous ouvre sa boîte pour relater les démêlés d'un papillon avec la lune. Plus loin, les classiques du Bread and Puppet, Un jeune homme dit au revoir à sa mère *et* King's Story, *présentés à Nancy en 1968.*

Du théâtre et du pain

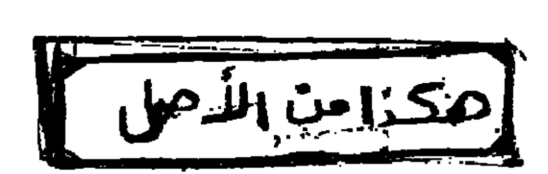


Pour le « Circus », peu de moyens (le bénéfice des tournées européennes permet les dépenses obligatoires), pas de salaire (le bénévolat est de rigueur). Les légumes du potager ravitaillent les cuisines, la publicité se limite à quelques sérigraphies et à des parades dominicales dans la grand-rue des proches agglomérations. L'accès du public au « Circus » est gratuit. Un haut-de-forme sert aux contributions.

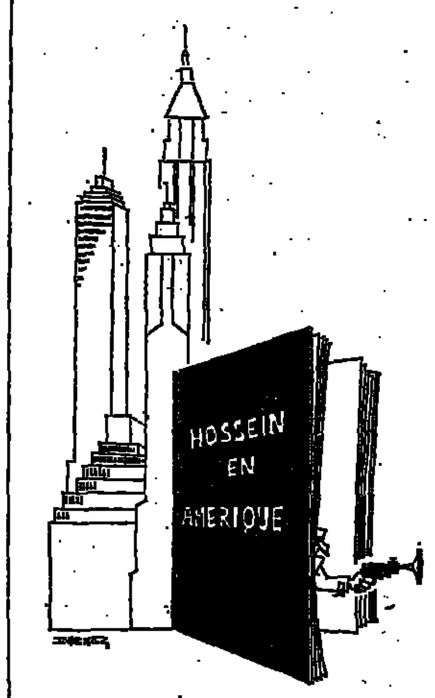
Le public est en partie celui de Vermont, plus curieux qu'amateur, en partie celui des nombreux amis et fervents. On y rencontre beaucoup de Québécois. Douze mille personnes en deux jours (un même programme pour le samedi et pour le dimanche), c'est un record pour des hôtes dont on se méfiait dans les alentours, pour un lieu situé hors des grands axes routiers, des itinéraires de bus Greyhound et des chaînes Holidays Inn. Dans le Vermont, on commente moins qu'à Paris les déclarations du président Carter, le black-out new-yorkais ou la mort de Presley. Depuis 1970 et depuis la fin de la conférence du Vietnam, le Bread and Puppet a délibérément choisi cet isolement, ce recueillement. Certains y ont vu une fuite ou un manque de ferveur politique. C'est ignorer le mouvement de rejet de la politique et des grandes cités qui, aux Etats-Unis, s'intitule engagement. Peut-être, à ce choix, le Bread and Puppet doit-il son exceptionnelle continuité depuis plus de quinze années. Peut-être doit-il là l'esprit de ses spectacles, celui de son « Circus ».

Hors des pollutions, le pain et les marionnettes sont appréciés. Au « Bread-store » du « Circus », on se nourrit à discrétion d'aïoli étalé sur le fameux pain-maison. En deux jours et aux dépens de sa main droite, Peter Schumann a découpé plus de deux cent mille tranches. Pour le spectateur, cette ingestion de pain et de théâtre n'a pas d'entracte. Lorsque le comique prend fin, lorsque les protagonistes de « Carmina Burana » ont élu un ouvrier comme reine et que le Napolitain Masaniello a conté sa griserie du pouvoir, la nuit est tombée. Alors les plus fanatiques se laissent guider au plus profond de la forêt. Là, sous un ciel noir à peine deviné entre les contours des pins, le Bread and Puppet présente sa Jeanne d'Arc. *Plus qu'à Nancy ou à Paris cet hiver, les ululements des femmes, accueillant la Pucelle au paradis, bouleversent. Ils se confondent ici avec ceux des oiseaux de nuit, avec ceux que chacun veut créer, à sa manière, pour célébrer ces mammifères sauvages que les « puppeters » ont ressuscités le temps de deux crépuscules.*

CHRISTIAN DUPAVILLON.



Une sélection



« Pas d'orchidées pour Miss Blandish » vu par Chenez.

Cinéma

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE
de Claude Lelouch

— *Lire notre article page 19.*

HARLAN COUNTY U.S.A.
de Barbara Kopple

— *Lire notre article page 21.*

DITES-LUI QUE JE L'AIME
de Claude Miller

De l'amour fou à la folie d'un homme amoureux. La passion de David pour Lise prend racine dans les abîmes de la névrose et s'appuie dans les violences du roman noir. Depardieu fascine par sa sauvagerie animale et sa fragilité d'enfant. Miou-Miou sait émouvoir. La mise en scène de Claude Miller nous mène au bord de l'hallucination. On préférait pourtant les ambiguïtés de son précédent film aux évidences de ce lyrisme tumultueux. Pour amateurs de paroxysme.

FURTIVOS
de José-Luis Borau

Drame naturaliste dans une forêt aux couleurs de l'automne. Histoire sauvage d'inceste et de mort. En fait, une parabole sur la paix fallacieuse de l'Espagne franquiste — la censure ne s'y trompa pas qui l'interdit un certain temps — et son pourrissement social. José-Luis Borau dit à peu près les mêmes choses que Carlos Saura, mais autrement. Il n'en est pas à son premier film, c'est pourtant un inconnu qu'on découvre.

L'AMI AMÉRICAIN
de Wim Wenders

*Le jeune cinéaste allemand d'*Alice dans les villes *et* Au fil du temps *reprend, à travers l'adaptation d'un roman de Patricia Highsmith* (Ripley s'amuse), *les thèmes de l'errance et de la recherche d'identité sous les ombres d'une intrigue criminelle où l'on se prend comme à un sortilège. La mise en scène de Wenders, géométrique, précise, créant un inquiétant fantastique social, est un hommage à Fritz Lang. Un film d'une beauté et d'une tension tout à fait particulières. Un coup d'éclat.*

PADRE PADRONE
de Paolo et Vittorio Taviani

Une leçon belle et bonne pour tout le monde, la leçon de Gavino Ledda. Petit berger sarde devenu professeur de linguistique, il a raconté ses conquêtes contre les oppressions, et les Taviani ont fait leur opéra.

ANNIE HALL
de Woody Allen

La force de Woody Allen, c'est d'utiliser le rire pour soulever les pierres de la vie. C'est aussi d'être un héros de Truffaut qui serait passé par la psychanalyse.

LA MACHINE
de Paul Vecchiali

Comment précipite-t-on un assassin vers la guillotine ? Un réquisitoire froid et logique sur les rouages d'une société qui n'a pas aboli la peine de mort.

LE BUS
de Bay Okan

Un « passeur » de travailleurs immigrés clandestins vole ses clients après leur avoir fait franchir la frontière et les abandonne sans papiers ni argent au centre de Stockholm. Neuf hommes, Turcs, cachés dans un vieux bus, qui ne connaissent rien de la ville que la nuit, et la peur d'être poursuivis, neuf étrangers qui ne parlent pas la langue du pays et seront arrêtés, après avoir subi des violences : un film réalisé par un comédien suisse, d'origine turque... Une « fiction » très réaliste.

— ET AUSSI : *Une journée particulière*, d'Ettore Scola (Hitler, un homosexuel et une mère de famille) ; *Valentino*, de Ken Russel (démystification dans l'outrance) ; *le Diable probablement*, de Robert Bresson (les jeunes et la fin du monde) ; *Cet obscur objet du désir*, de Luis Bunuel (une fable socio-érotique où tout explose) ; *Andy Warhol's Bad*, de Jed Johnson (les armes de la futilité contre les mystères du punk) ; *J.-A. Martin photographe*, de Jean Beaudin (la redécouverte de l'amour conjugal) ; *Un bourgeois tout petit petit*, de Mario Monicelli (illustration du fascisme quotidien).

Théâtre

GRISELIDIS
à Ivry

Dans la salle des fêtes de la mairie d'Ivry, Antoine Vitez reprend, du 3 au 9 octobre, le conte de Perrault créé à Avignon avec la collaboration de Georges Couroupos. Une histoire sur ce qui pourrait se passer si les principes d'éducation des petits garçons et des petites filles étaient obéis... Et qui se passe presque, et détruit l'amour. Conte précieux, spectacle tendre, tendu comme une lame d'épée nue.

LE BATEAU POUR LIPAIA
à la Comédie des Champs-Élysées

L'assez brève rencontre d'une ancienne actrice et d'un vieux chirurgien, dans un hôpital de Riga, racontée par un auteur vivant très aimé des Soviétiques, Alexeï Arbouzov, et jouée avec un tact et une gaieté saisissants par deux grands acteurs détendus : Edwige Feuillère et Guy Tréjean.

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH
à la Porte Saint-Martin

Une célèbre « série noire », le kidnapping d'une jeune femme par des gangsters psychopathes, transformée par Robert Hossein en une suite d'images songeuses, peu bavardes, qui expriment la nostalgie de plusieurs enfances et pays perdus. Proslier excellent dans un rôle de « mamma » criminelle.

LA JEUNE FILLE VIOLAINE
au Biothéâtre Opéra

La jeunesse de Paul Claudel, les fruits et le verglas des champs, l'amour d'un bâtisseur de cathédrales, l'égoïsme étrange d'un père qui plaque sa famille et part pour l'Amérique, une poésie simple et violente, qui fouette le sang, la lumière si belle de vrai ciel : un théâtre d'une extrême beauté, qui laisse pantois les mécréants.

BERNADETTE ROLLIN
à la Vieille Grille

Actrice gaie et grave, sincère, chanteuse à la voix claire ou ombreuse, Bernadette Rollin, comme une magicienne, par les images de belles histoires et chansons, nous fait courir les mers, les pays, les gens d'ailleurs. Une aventure fraternelle.

— ET AUSSI : *Molly Bloom* (fine et hautaine Garance) au Lucernaire ; *Frissons sur le secteur* au Splendid (le retour de la contractuelle) ; *Rendez-moi mes baskets*, à la Cour des Miracles (toujours la femme, Marianne Sergent) ; *Au niveau du chou*, aux Blancs-Manteaux (deux femmes, Josyane Leveque et Evelyne Dandry) ; *la Nuit de noces de Cendrillon*, à 21 h. 45, au Plateau (comment peut-on être un homme) ; *Erostrate*, au Mouffetard, (l'homme agressé) ; *Jeanne d'Arc et ses copines*, au Théâtre du Marais (des histoires d'hommes) ; *Ce soir je perce*, au Petit Bain (Alain Sachs triste et drôle, tout seul dans le grand hôtel Novotel, un nouveau lieu du café-théâtre).

Musique

LA VOIX DES VOIES
dans la musique électronique

Un titre énigmatique et légèrement sophistiqué pour le spectacle audiovisuel conçu et réalisé par Luciano Berio, qu'on pourra voir jusqu'au 29 octobre au Centre Georges-Pompidou (à 15 h., 18 h. 30 ou 20 h. 30 selon les jours). Projections de diapositives sur vingt écrans, interviews de compositeurs et exécution « live » ou sur bande de certaines partitions mêlant les instruments à des sons enregistrés. (Rens. : 277-11-12.)

LES CONCERTS DU MARDI

Pour la quatrième année consécutive, la salle Bleue du Palais des congrès accueillera une nouvelle série de concerts de musique de chambre sans entracte, proposés par des ensembles de solistes réunis spécialement autour d'une œuvre ou d'un programme, avec une prédilection pour les pages rarement données (le mardi à 18 h. 30, à partir du 4 octobre). (Réservation : 758-24-41.)

LA « NEUVIÈME » à Lille

Fidèle à sa vocation itinérante, l'Orchestre philharmonique de Lille ouvre sa saison avec la IX[e] Symphonie *de Beethoven. Les Cantores de Bruges l'accompagnent ; en solistes : M. Williams, L. Van Deyck, D. Laan et F. Meyer Wolf, sous la direction de Jean-Claude Casadesus. Après la salle omnisports de Hénin-Beaumont (le 1er) et la cathédrale de Boulogne (le 2), c'est la salle des sports Saint-Sauveur qui accueillera les musiciens à Lille (le 4). Sans espoir de trouver sur sa route une vraie salle de concert, l'Orchestre jouera encore à Notre-Dame de Malines et à la cathédrale de Tournai (les 6 et 7 octobre)...*

— ET AUSSI : *Le contrebassiste virtuose américain Bertram Turesky* au Centre culturel américain (rue du Dragon), jeudi 29 à 20 h. 30. *Pierrot lunaire*, au Nouveau Carré, jusqu'au 2 octobre, par le groupe Contrastes : tous les soirs à 21 h. Le Trio Nordmann au Festival de Sceaux (Bach, Mozart, J. Charpentier), samedi 1er octobre à 17 h. 30, à l'Orangerie. L'Orchestre philharmonique de Strasbourg au Théâtre des Champs-Élysées, sous la direction d'Alain Lombard, avec Montserrat Caballe dans un programme Wagner-Strauss (lundi 3, à 20 h. 30). Mardi 4, à Saint-Séverin, quatuors de Debussy et Fauré, par le Quatuor Via Nova et une œuvre rare : *le Conte Fantastique*, d'André Caplet (avec L. Laskine). *Portrait*, concerto pour clavecin de Donatoni (soliste : E. Chojnacka), par l'Orchestre national (mercredi 5, à 20 h. 30, au Théâtre des Champs-Élysées). *Erwartung*, de Schoenberg (soliste : Janis Martin), jeudi 6, au grand auditorium de Radio-France, sous la direction de Gilbert Amy.

Expositions

GUSTAVE COURBET...

L'exposition-anniversaire du centenaire de la mort de Courbet — une mort en exil qui passa presque inaperçue. Elle réunit cent trente peintures et une dizaine de dessins, les œuvres les plus célèbres, à très peu d'exceptions près, du maître d'Ornans, ainsi que des toiles insuffisamment connues, oubliées ou même inédites. Qui illustreront les étapes d'un chemin parcouru délibérément en dehors de l'art officiel, vers un réalisme toujours plus approfondie, en quête cependant de symboles poétiques. Une manifestation qui devrait rendre plus sensible la singularité d'un art puissant, dur, moderne.

...et HABITER C'EST VIVRE
au Grand Palais

« Habiter c'est vivre » *disent les architectes décorateurs. Enfin ! Ils consacrent leur Salon annuel, au Grand Palais, à l'adaptation du mobilier contemporain aux espaces des H.L.M. et des maisons familiales. Un peu plus d'art dans l'environnement domestique et dans l'habitat des loisirs. Cinq exemples d'appartements et autant de maisons de vacances pleines de solutions et d'ingéniosité, parfois heureuses.*

LA BIENNALE DE PARIS
au Palais de Tokyo

Un panorama éclectique de la jeune production contemporaine. Rien d'inédit : d'une manifestation à l'autre les biennales se ressemblent. Celle-ci fait encore plus largement que la précédente le point sur les artistes « intimistes » qui élaborent chacun, avec des techniques marginales, un petit système esthétique particulier. Elle donne aussi une place particulière à la vidéo et à la descendance conceptuelle. Elle propose enfin une plongée dans l'art des pays d'Amérique latine.

HOMMAGE À RAOUL DUFY...

Les Dufy des collections du Musée national d'art moderne. Toutes les toiles, entourées d'un choix d'une soixantaine de dessins, gouaches et aquarelles. Pour le centenaire de la naissance du peintre.

... et CLAES OLDENBURG
au Centre Georges-Pompidou

Deux cent vingt-six numéros pour une rétrospective des dessins, aquarelles et estampes du plus démystificateur des pop'artistes américains, bien connu pour ses sculptures coloriées, en plâtre et en vinyle, d'objets gourmands : hot dogs, sandwiches, côtelettes... grandeur Gargantua.

— ET AUSSI : *Grands et Jeunes*, au Grand Palais (un Salon, quatre cent cinquante artistes, presque tous les courants contemporains) ; *Illustration européenne*, au centre Georges-Pompidou (deux cent cinquante affiches, images publicitaires, d'animation... sélectionnées en 1977) ; *Marionnettes et Marottes d'Afrique noire*, au Musée de l'homme (au programme du festival d'Automne). Les manifestations annexes de la biennale : *Tendances actuelles*, au Centre culturel canadien ; *Texas Artists-Terry Allen, Luis Jimenez, Bob Wade*, au Centre culturel américain ; *Paul Van Dijk, Pieter Mol*, à l'Institut néerlandais ; *John Hilliard*, galerie Durand-Dessert ; *Laurie Anderson, Annette Messager, Colette*, galerie Gillepsie-Laage ; *Jacques Martinez*, galerie Vallois ; *William Wegman*, galerie Sonnabend.

Variétés

JACQUES BERTIN
à la Cour des Miracles

Un poète lucide, révolté et déchiré qui témoigne sur ce que l'on vit, ce que l'on voit, ce qui nous entoure. Un chanteur à la voix admirable qui ne bride pas la sensibilité (20 h. 30).

MYRIAM MAKEBA
au Théâtre des Champs-Élysées

Myriam Makeba a endossé, il y a quelques années, sa « négritude » avec un soupir d'aise et a retrouvé les sources mêmes du jazz et du blues (20 h. 30).

JACQUES DOUAI
au Palais des Arts

Rentrée de Jacques Douai, qui célèbre ses « trente ans de chansons » avec un répertoire qui s'étend du treizième siècle à nos jours (20 h. 45).

Rock

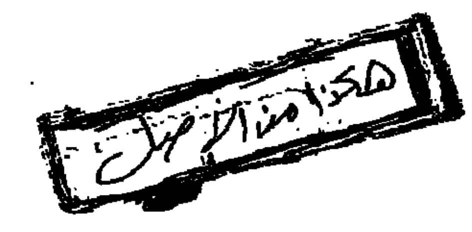
WEATHER REPORT
au Pavillon de Paris

Sans doute l'un des meilleurs groupes de jazz-rock américains (20 heures).









UN ENTRETIEN AVEC LA CINÉASTE AMÉRICAINE BARBARA KOPPLE

L'oscar des mineurs

Barbara Kopple est la réalisatrice de « Harlan County U.S.A. », qui sort ce mercredi 28 (voir les films nouveaux) et qui a obtenu l'oscar 1977 du documentaire. C'est l'histoire d'une grève longue, dure et parfois violente, chez les mineurs du Kentucky. La grève a duré plus d'un an, Barbara Kopple et ses équipes sont restés avec les mineurs — de leur côté — et ont mis quatre ans à terminer le film. Barbara Kopple dit d'elle-même qu'elle a toujours été une « rebelle », aussi bien à l'école, ce qui lui a valu d'être classée « psychotique » par ses professeurs. Elle a toujours été consciente des inégalités et des injustices sociales, elle trouve tout naturel de consacrer sa vie à les dénoncer.

CHEZ moi, la militante politique passe en premier, la réalisatrice vient ensuite. Je ne pense pas que les films puissent changer les gens, je les considère comme un point de départ. C'est un moyen pour moi de montrer aux gens en lutte qu'ils ne sont pas seuls. C'est ma manière d'affirmer mes convictions politiques. En 1970, déjà, j'avais participé à la réalisation d'un film collectif qui s'appelait Winter Soldier, *en protestation contre la guerre du Vietnam.*

*Les conditions de tournage d'*Harlan County *ont parfois été pénibles. Je me souviens que pendant les trois ou quatre dernières semaines de la grève les choses se sont considérablement durcies, les mineurs nous avaient pris chez eux. Leurs foyers étaient directement menacés, si bien qu'on montait une garde armée à tour de rôle. Une nuit, alors que nous voulions sortir pour aller aux toilettes, mon cameraman a pris son M 1 et moi mon 357 Magnum ; au loin, on pouvait entendre les coups de feu, et près de nous un bruit dans les buissons, et nous avons découvert, tremblant de peur, que ce n'était qu'un chien qui passait là.*

Un autre jour, en sortant à l'aube, nous avons vu dans l'obscurité les traces des balles qui sifflaient autour de nous sans deviner leur provenance. Puis nous avons vu les briseurs de grève à deux pas, leurs fusils pointés sur nous. Qu'ils appuient sur leur détente et c'en était fini de nous. Ils se sont dirigés vers le pont, sont revenus sur leurs pas, et je savais qu'ils venaient droit sur nous. Nous étions trois dans l'équipe et je me suis dit qu'ils hésiteraient peut-être à s'attaquer à une femme. J'ai donc ouvert la marche, suivie de mon cameraman et du preneur de son, je me protégeais tant bien que mal avec mon magnétophone tout en me frayant un chemin, en faisant tournoyer le fil du micro au-dessus de nos têtes. Ils nous ont roués de coups, mais aucun n'a été sérieusement blessé. Ce jour-là, des gens ont été battus à l'aide de tuyaux de plomb.

Il y a eu comme ça des occasions où le fait d'être une femme m'a aidée. Le cameraman de la première équipe qui travaillait sur Harlan County *avait été tué quelque temps auparavant. Mais mieux vaut parler des femmes d'*Harlan County *qui, toute leur vie, ont entendu parler de grèves de mines, de maladie noire, de tuberculose. Toute leur vie, leurs grands-pères, pères, maris, ont lutté pour faire reconnaître leurs revendications. Et pour avoir dépassé le nombre de piquets de grève autorisés par le tribunal, ils se sont retrouvés en prison. Ce fut au tour des femmes de se battre et ce sont elles qui ont organisé la grève, qui ont mis sur pied toute une stratégie pour la faire aboutir. Par la force des choses, elles se sont retrouvées militantes. Et c'est en luttant qu'elles ont trouvé leur détermination. Leur exemple m'a considérablement aidée, car, lorsqu'il m'a fallu trouver des fonds pour faire le film, je ne prêtais aucune attention à ce que les gens que j'allais rencontrer pourraient penser ou dire de moi. Comme elles, je faisais ce que j'avais à faire parce qu'il fallait que je le fasse.*

Comme des chiens ou des chevaux

Il est évidemment curieux que l'industrie cinématographique ait décerné un oscar à Harlan County, *mais je crois que cette année les membres de l'Académie étaient plus à gauche. Ils ont fêté le retour de Lillian Hellman, bannie de Hollywood à l'époque du maccarthysme pour ses opinions et ses relations avec Dashiell Hammett, et ils ont accordé l'oscar du meilleur film étranger à* la Victoire en chantant, *qui traite du racisme et du colonialisme.*

Je pense que c'est très important pour les mineurs d'avoir été récompensés pour la lutte qu'ils ont menée. Ils savaient que, grâce à la publicité qui allait en résulter, tout le monde allait être au courant de ces luttes et peut-être ce qui s'était passé pendant la grève ne pourrait plus se reproduire grâce à l'attention qu'on leur accordait.

Le soir de la remise des oscars, ce fut du délire. Je leur ai téléphoné de Californie et, malgré l'heure, il était quatre heures du matin chez eux, ils étaient tous debout. Ils s'appelaient les uns les autres pour se donner la nouvelle, excités et heureux. Je leur ai dédié l'oscar et ils sont en train de créer une sorte de musée de la mine, où ils l'exposeront. Pour moi aussi, l'oscar est important. Je pense maintenant obtenir plus facilement des fonds pour financer mes prochains films, qui seront de fiction.

Je voudrais tourner une histoire fondée sur des faits réels qui se sont passés en 1911. C'était le début de l'organisation des syndicats dans la confection féminine. A cette époque, les femmes n'avaient pas le droit de vote. Non seulement elles étaient exploitées, mais on les considérait comme des chiens ou des chevaux, et on se souciait peu de ce qu'elles pouvaient dire ou faire. En 1909, elles ont entamé une grève pour avoir le droit de se syndiquer. Au cours de leur grève, elles ont acquis une conscience syndicale et sociale aiguë. Lorsqu'elles ont repris le travail, le propriétaire de l'usine a commencé à augmenter les cadences, elles travaillaient dans des conditons hygiéniques déplorables et, dans cette immense usine où il n'y avait qu'une sortie de secours, le feu a pris, tuant cent quarante-six ouvrières. A la suite de ce sinistre, vingt mille personnes ont défilé en signe de protestation, des syndicats se sont organisés et des aménagements ont été apportés dans de nombreuses usines aux U.S.A. Je voudrais montrer la montée de la conscience politique chez les femmes et faire un parallèle entre ces ouvrières et les dames de l'aristocratie américaine.

Des milliers et des milliers de personnes

Je voudrais également tourner l'histoire d'une jeune ouvrière des usines textiles J.P. Stevens en Caroline du Nord, son enfance dans ce milieu, ses relations avec ses parents et son combat politique.

Faire des films sur les luttes ouvrières m'a fait comprendre que vous ne pouvez gagner une lutte seul. Il a fallu l'union de milliers et de milliers de personnes pour qu'une organisation s'ébauche, que des manifestations aient lieu pour que les travailleurs puissent décider de leurs propres vies. Cette dévouverte a été déterminante dans ma vie.

En prolongement à Harlan County, *je suis en train de terminer un livre, qui paraîtra courant janvier, sur les problèmes syndicaux en milieu minier, sur la crise de l'énergie et ses conséquences pour les mineurs, sur les nationalisations. Les royalties serviront à créer une « Association des éditeurs indépendants », qui éditera mon livre et d'autres sur les problèmes de l'Afrique du Sud...*

(Extraits d'un entretien avec Barbara Kopple par Jeanne CATALA.)

LE FESTIVAL DE SAN-SEBASTIAN

La liberté n'est plus un fantôme

ON attendait beaucoup du vingt-cinquième Festival de San-Sebastian et il a tenu ses promesses. Non pas des révélations que toute manifestation cinématographique d'envergure est supposée offrir au glouton optique. Plutôt par une heureuse conjonction du lieu, le Pays basque, du moment, l'Espagne à l'heure de la démocratisation, plus encore par la présence de deux personnalités en qui se résume une certaine dignité du cinéma : Luis Bunuel et Joris Ivens.

Que Joris Ivens soit de retour après quarante ans d'absence, oui, quarante ans après *Terre d'Espagne*, semblait un défi au temps et à l'histoire. Que Luis Bunuel puisse paraître en tant que Luis Bunuel dans sa patrie, avec *l'Age d'or* et *Viridiana*, si longtemps invisibles, que le Festival se clôture avec la projection, hors compétition, de *Cet obscur objet du désir*, que Bunuel ait pu retrouver au jury des amis de toujours comme Luis Alcoriza, le scénariste de *El*, aujourd'hui fixé comme lui au Mexique, et Ricardo Muñoz Suay, à qui le cinéma espagnol doit tant, prouverait que si rien n'est résolu de l'autre côté des Pyrénées quelque chose recommence, que la liberté renaît pour de bon.

Pour Ricardo Muñoz Suay, soixante ans, ancien dirigeant, sous la République, de l'Union fédérale des étudiants espagnols, animateur de ciné-clubs dès 1932-1933 — il fait alors la connaissance de Luis Bunuel — et, affirme-t-il, « *pratiquement interdit de séjour à San-Sebastian* », le Festival a longtemps été « *une plate-forme de la propagande franquiste* ». On montrait certains films et pas d'autres, on censurait à l'occasion tel film espagnol, en partie ou en totalité selon l'humeur de Madrid.

Mais pour les visiteurs étrangers, a déclaré Ricardo Muñoz Suay à l'hebdomadaire *Cambio* avec son humour, « *tout cela n'avait véritablement pas d'importance. Ils accouraient pour passer quelques jours agréables* », ceux des pays socialistes en tête, cependant que les maisons de distribution nord-américaines empochaient les substantiels bénéfices que leur valait, et que leur vaut toujours, la détaxation des films sélectionnés. Pour *les Dents de la mer*, il y a deux ans, cette suppression de la taxe de doublage a rapporté un bonus de 34 millions de pesetas (la peseta s'échange aujourd'hui au taux de 5,5 francs, le taux était encore supérieur à l'époque). On comprend l'intérêt des *major companies* pour San-Sebastian.

Cette année, contrairement à ce qui se passait autrefois, les *majors* n'ont eu que deux films retenus pour la compétition, *Star Wars* et *Bobby Deerfield*, au grand dépit d'United Artists, qui aurait bien aimé présenter *Valentino et New-York*, le nouveau film de Martin Scorsese avec Liza Minnelli. A en croire Luis Gasca, qui a assumé pour 1977 l'organisation du Festival, United Artists s'est fait prier pour envoyer *Salo ou les cent vingt jours de Sodome*, qui devait mettre le point final à une rétrospective assez remarquable de la *totalité* de l'œuvre de Pier Paolo Pasolini. Luis Gasca a pris la relève du directeur en titre de la manifestation, Miguel de Echarri. Brusquement, tout a changé, de simples velléités sont devenues des réalités.

***

Moins de films américains, moins de films des pays de l'Est, l'accent a été mis sur l'Amérique latine après une prospection effectuée sur place, au Mexique, à Cuba, au Venezuela, au Brésil, par Gasca et ses collaborateurs. Outre les hommages à Bunuel et Pasolini, la projection, sans censure, de *l'Empire des sens*, mais aussi de *Novecento* et de *la Question* (France), que le Quai d'Orsay essayait d'arrêter par une lettre au ministre espagnol des affaires étrangères. Le responsable de ce festival (de catégorie A, comme Cannes, Berlin, Moscou) a pu déclarer sans mentir à la presse : « *Aucune censure d'aucune sorte n'a été exercée.* »

A l'origine, il y a l'intelligence d'un cinéphile, Luis Gasca, bien connu chez nous des amateurs de bandes dessinées et de science-fiction : « *J'ai peu fréquenté Cannes*, dit-il avec une fausse candeur, *j'allais de préférence à Tours, aux rencontres de court métrage, à la grande époque.* » Il a été associé, avec Alain Resnais et Francis Lacassin, à la naissance de *Giff-Wiff*, la revue de la bande dessinée alors méprisée, en 1962, et, toujours en 1962, à celle de *Midi-Minuit fantastique*, cher à Jean Boulet et Jean-Claude Romer. En étroite collaboration avec des personnalités locales et des « *associations de voisins* » (sic), il a su rendre le Festival de San-Sebastian au Pays basque, négocier avec les partis politiques et les syndicats une trêve de circonstance.

San-Sebastian, toute question de compétition oubliée — mais il y eut des prix, la Concha d'or pour le film soviétique *Partition inachevée pour piano mécanique*, de Nikita Mikhalkov, d'après *Ce fou de Platonov*, de Tchekov, une deuxième Concha d'or couronnait, hors compétion, Luis Bunuel pour l'ensemble de son œuvre, et *la Question*, de Laurent Heynemann, remportait le prix spécial du jury, — San-Sebastian entamait cette année, pour la première fois, une opération « quartiers » (*barrios*). Et on a pu voir des films directement politiques, du Mexique, de Cuba, du Portugal (l'étonnant *A terra : Torre Bella*, de Thomas Harlan, découvert à Cannes), la version intégrale de *Novecento*, de Bernardo Bertolucci (en présence du metteur en scène), et *Marcia Trionfale*, de Marco Bellochio.

Les *barrios*, c'était le quartier portuaire de Trincherpe, mais aussi des petites villes à 30 ou 40 kilomètres de San-Sebastian, un village dans la montagne. Antonio Ecelza, natif du Pays basque, et exilé politique pendant quatre ans, a présenté à ses compatriotes, en première mondiale, la coproduction mexicano-cubaine *Mina, Viento de Libertad*. Le film conte dans le traditionnel style brechtien, à coup de « citations », l'épopée d'un héros malheureux de l'indépendance mexicaine, basque d'origine, Javier Mina. L'avant-veille, à Corazon-de-Maria, la projection a été un succès, le public a repris l'hymne basque, *Eusko Gudariak Gera*, qui clôt le film, sous-titré en espagnol. L'opérateur — nous étions alors à Zarauz, petite ville au bord de la mer — a coupé le son avant la fin, la chanson n'a pas été entendue.

Gentiment, Antonio Eceiza a expliqué son film, donné un cours de marxisme élémentaire qui est tombé un peu dans le vide, parmi une jeunesse déroutée. « *La lutte des classes*, a-t-il dit, *se joue aussi dans l'histoire d'hier et d'avant-hier.* » Quelques amis au premier rang semblaient suivre. Plus tard, ils étaient au rendez-vous dans un café basque dont les revenus servent à donner l'enseignement en langue du pays à mille enfants. Tous des militants de la cause basque, plus Eva Forrest, amie d'Eceiza. Pas la moindre trace d'un policier, le problème est plutôt le manque de réaction des spectateurs tout à l'heure : « *Ils sont timides, ils n'ont pas l'habitude de parler.* » Le cycle des projections dans les *barrios* a pourtant été très suivi : soixante mille spectateurs, essentiellement des jeunes, qui n'allaient jamais au Festival de San-Sebastian, jugé trop cher, inabordable, ont vu des films en langue espagnole, ou bien sous-titrés, pour la première fois de leur vie.

Tout, dans cette Espagne qui s'éveille à la liberté, dans ce Pays basque que Franco rayait presque de la carte, s'est passé sans histoire. Contrairement à l'année précédente, où la police armée était intervenue, la jeunesse déferle dans les quartiers de la vieille ville de San-Sebastian. La joie se lit sur les visages, le cinéma est là, discret, secondaire et présent. Il y a eu encore *Padre Padrone*, des frères Taviani, *le Casanova de Fellini*, soudain la possibilité, plus idéalement qu'à Cannes et même qu'à Venise, de « recoller au peloton », de découvrir le cinéma de 1977.

***

Saisi par l'euphorie, le metteur en scène de *Bobby Deerfield*, Sydney Pollack, a annoncé son intention de tourner un film à la gloire de ce peuple basque farouchement indépendant. Un dimanche matin, au Teatro Principe, pas une place libre pour voir des films basques incertains. Le Venezuela ne défend pas la cause basque, mais il est venu pour la première fois, en masse, dans une manifestation européenne. Quatre films sont programmés dans les diverses sections. L'Etat vénézuélien, Etat « démocratique bourgeois », nous explique Walter Achugar, qui fut l'animateur de la Cinémathèque du tiers-monde de Montevideo et va représenter désormais Cuba et le Venezuela à Madrid, soutient à fond son cinéma.

Se llamaba E.N., par exemple, bat ces jours-ci les records des *Dents de la mer* à Caracas. Il va s'amortir sur le seul marché vénézuélien. La finition manque de nuance, les effets sont martelés comme dans un vrai film turc, mais le ton est celui de Costa-Gavras : on dénonce bel et bien la police politique de l'ancien dictateur Marcos Perez Jimenez, en 1952. Pour Margot Benacerraf, également vénézuélienne, formée chez nous à l'IDHEC, septième promotion, et bien conue par son chef-d'œuvre, *Araya* (1959), poème sur la vie des travailleurs des marais salants, le cinéma vénézuélien peut mieux faire : « *Il doit parler une autre langue que le jargon local* », dit-elle. Il faut se montrer ambitieux, chercher des coproductions, notamment avec la France, pour apprendre la technique. Avec l'écrivain Gabriel Garcia Marquez, elle a élaboré un projet, *Erendira*, qui reviendrait à un million et demi de dollars. D'autres pays d'Amérique latine participeront, dont le Mexique et peut-être Cuba.

Cuba, pour la première fois à San-Sebastian avec quatre films, en compétition officielle et hors compétition, ne se contente pas d'aider les cinéastes militants. Un film comme *Rio Negro*, du Cubain Manuel Perez, est un grand western politique, remarquablement mis en scène et interprété. Cuba, aujourd'hui intervient sur la scène cinématographie internationale et soutient, outre Eceiza (et peut-être Margot Benacerraf), le nouveau film de Miguel Littin, *le Recours de la méthode*, d'après un livre d'Alejo Carpentier. Le Mexique, partie prenante à ces co-productions, avec son industrie d'Etat, entre dans une période difficile, à en croire le critique mexicain Tomas Perez Turrent (scénariste de *Mina, Viento de Libertad*) : « *Finie l'époque où l'on subventionnait les films de prestige, parfois à fonds perdus. La situation est dramatique, on a arrêté à la veille du tournage les films de Luis Alcoriza et Felipe Cazals. On ne veut pas contrarier le voisin américain par des sujets osés. On ne connaît plus que la rentabilité.* »

Mais, curieusement, on entrevoit à San-Sebastian que le cinéma latino-américain sort de l'âge ingrat du militantisme, qu'il veut rivaliser avec Rome, Paris, Moscou, sinon Hollywood. L'Espagne, sans se presser, bâtit son cinéma, cherche une voie nationale, en même temps qu'elle devient la plaque tournante du monde hispanique.

LOUIS MARCORELLES.

MUSÉES

LES EXPOSITIONS DE LA RENTRÉE

● **GUSTAVE COURBET. — Grand Palais, 1er octobre-2 janvier.**

Pour le centenaire de la mort de Courbet, cent trente peintures et une dizaine de dessins : portraits et autoportraits des années de jeunesse, grandes œuvres « réalistes » et « scandaleuses » de la maturité, connues, ou qui mériteraient de l'être mieux. Courbet peintre de la femme, Courbet paysagiste, Courbet en exil... Une exposition organisée avec la collaboration de l'Arts Council, qui sera présentée à la Royal Academy de Londres, de janvier à mars.

● **COLLECTIONS DE LOUIS XIV. — Orangerie des Tuileries, 8 octobre-9 janvier.**

Un regroupement exceptionnel des plus précieux dessins, albums et manuscrits ayant appartenu à Louis XIV. Enluminures du quatorzième au seizième siècle, pièces italiennes, flamandes et allemandes du quinzième et du seizième siècle, dessins de Rubens, Poussin, Carrache, Claude Gellée, Lebrun... Des œuvres qui étaient conservées soit dans l'appartement du roi à Versailles, soit dans le cabinet des dessins créé au Louvre en 1671 grâce à l'acquisition des quelque cinq mille numéros de la collection Everard Jabach, ou encore dans la bibliothèque du roi.

● **MARC CHAGALL. — Musée du Louvre, 17 octobre-2 janvier.**

Après celle du Musée de Nice, cet été, consacrée aux œuvres récentes d'inspiration biblique, l'exposition, organisée par le Centre Georges-Pompidou, regroupe une soixantaine de toiles montrant les plus récents développements de l'œuvre de Chagall. Pour son quatre-vingt-dixième anniversaire, un hommage, au pavillon de Flore.

● **HOMMAGE A RAOUL DUFY. — Centre Georges-Pompidou (musée), 29 septembre-14 novembre.**

Pour le centenaire de la naissance de Raoul Dufy, célébré cet été au Havre et à Nice, une exposition regroupant les Dufys des collections du Musée national d'art moderne : toutes les toiles y seront entourées d'un choix d'une soixantaine de dessins, gouaches et aquarelles.

● **LA VILLE ET L'ENFANT. — Centre Georges-Pompidou, 26 octobre-13 février.**

Le Centre de création industrielle s'installe pour quelques mois dans les grands espaces du cinquième étage, là où ont eu lieu les expositions Duchamp et Paris-New-York. Avec une exposition qui entend aborder tous les rapports de l'enfant et la ville, de sa naissance à l'adolescence. Films, audio-visuels, vidéos, reportages, documents, photos, dessins... récoltés par plusieurs équipes à Paris, en banlieue et en province, illustreront la réalité quotidienne de l'enfant dans la ville, ses espaces — du dedans : la crèche, l'école ; du dehors : le parcours de la maison à l'école.

● **LA BIENNALE DE PARIS. — Palais de Tokyo et Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 1er novembre.**

La dixième Biennale. Elle réunit environ cent cinquante artistes, avenue du Président-Wilson, et s'accompagne d'expositions annexes dans plusieurs centres culturels étrangers et galeries. Un panorama éclectique de la jeune création contemporaine (celle des moins de trente-cinq ans), qui met l'accent sur la vidéo, et surtout sur le travail d'artistes sans étiquette, en marge des courants internationaux. Une section spéciale est consacrée aux artistes latino-américains.

● **ARTS AFRICAINS, ARTS EUROPEENS : RENCONTRES ET INFLUENCES. — Musée Galliera (inauguration retardée).**

La découverte, au début du siècle, par les artistes européens de la richesse de l'art nègre, et son rôle dans l'évolution de l'art contemporain, montrés dans une confrontation de sculptures africaines et d'œuvres (originales ou reproduites) cubistes, fauves, expressionnistes. A l'occasion du festival d'automne.

● **PAPIER SUR NATURE. — Fondation Rothschild, 15 octobre-27 novembre.**

Le dessin sur nature, le retour à la réalité sensible, à une dimension intimiste de l'art. Cent cinquante œuvres, vingt-quatre artistes, surtout anglo-américains et néerlandais. Une suite à l'exposition « La nouvelle subjectivité », organisée par Jean Clair, pour le festival d'automne.

● **PORCELAINES DE VINCENNES, LES ORIGINES DE SEVRES. — Grand Palais, 15 octobre-16 janvier.**

Cinq cents pièces venant de France, d'Angleterre, des Etats-Unis, du Danemark. La naissance et le développement, encouragés par Louis XV, d'une production capable de rivaliser avec celle de Saxe. Les porcelainiers, installés en 1738 dans le château de Vincennes, peu adapté à cet usage imprévu, partiront vingt ans plus tard pour Sèvres, sur un terrain cédé par Mme de Pompadour. La manufacture deviendra manufacture royale.

● **DESSINS DE JEAN GORIN ET PROJETS POUR L'AUBETTE. — Centre Georges-Pompidou (salle des dessins), 12 octobre-12 décembre.**

L'œuvre graphique d'un artiste français fervent de plastique pure ; et, parallèlement, maquettes, projets et photos de la décoration intérieure de l'Aubette, un « bistro » strasbourgeois, tout ce qu'il y a de plus constructiviste, conçu en 1926-1928 par Théo Van Doesburg, Arp et Sophie-Taeuber-Arp. Il a malheureusement disparu.

● **TROIS VILLES - TROIS COLLECTIONS. — Centre Georges-Pompidou (galeries contemporaines), 4 novembre-1er janvier.**

Les collections permanentes d'œuvres contemporaines de trois musées de province : Saint-Etienne, Grenoble et Marseille. Elles sont montrées à Paris après avoir circulé dans les trois villes intéressées.

● **ILLUSTRATION EUROPEENNE. — Centre Georges-Pompidou (C.C.I.), 28 septembre-24 octobre.**

Les meilleures illustrations de l'année 1977 en Europe ; affiches, illustrations de presse, images publicitaires, cinéma d'animation... Deux cent trente œuvres originales, choisies parmi plus de quatre mille, par un jury international organisé par l'association londonienne European Illustration.

● **LE CAFE-CONCERT. — Musée des arts décoratifs, 19 octobre-2 janvier.**

Cent cinquante affiches de la bibliothèque du Musée des arts décoratifs — des classiques, par Chéret, Lautrec, Steinlen, mais surtout des documents peu connus, souvent anonymes, pour évoquer les différents genres du café-concert, et ses vedettes.

● **LE SIECLE DE RUBENS. — Grand Palais, 19 novembre-13 mars.**

Pour marquer à Paris le quatrième centenaire de la naissance de Rubens, une exposition qui présentera le dix-septième siècle flamand à travers les collections publiques françaises. Les musées de province surtout sont riches en grandes compositions et esquisses du maître d'Anvers, mais aussi d'œuvres de Van Dyck, Jordaens, Brueghel de Velours, Teniers, Snyders. L'exposition est l'aboutissement d'une enquête minutieuse à travers les collections provinciales et fournit l'occasion de découvrir et restaurer le patrimoine.

● **LA PEINTURE FLAMANDE AU DIX-SEPTIEME SIECLE. — Musée du Louvre, 26 novembre-27 mars.**

Ouvrant une nouvelle série consacrée à la formation des collections, le quatorzième dossier du département des peintures étudiera la façon dont les Français ont compris et apprécié la peinture flamande du dix-septième siècle. Il évoquera les collectionneurs, les campagnes d'achat, les aspects successifs de la présentation des tableaux au Louvre, etc. En complément de l'exposition du Grand Palais consacrée au siècle de Rubens.

● **LA DESCENTE DE CROIX, GROUPE SCULPTE ITALIEN DU TREIZIEME SIECLE. — Musée du Louvre, 26 novembre-27 mars.**

Première présentation au public d'une descente de Croix acquise par le département des sculptures du Louvre en 1967, et qui a fait l'objet d'une longue et délicate restauration. Elle s'accompagnera de photographies réalisées par le laboratoire de recherche des musées nationaux et de documents illustrant les origines et le développement du thème.

● **ART PRECOLOMBIEN. — Petit Palais, début novembre-février.**

Deux expositions d'art précolombien s'ouvriront simultanément au Petit Palais, l'une, consacrée à deux pays : Costa-Rica et Panama, comportera environ trois cents objets, céramiques et pierres sculptées ; l'autre, au Pérou, regroupera trois cent cinquante pièces, des céramiques pour l'essentiel, quelques objets en or, en bois, de très beaux tissus et des parures funéraires.

● **DIX ANS DE DONATIONS. — Musée des arts décoratifs, 30 novembre-avril.**

Hommage aux collectionneurs, artistes et industriels qui, au cours de ces dix dernières années, ont enrichi le Musée des arts décoratifs, à l'occasion souvent de manifestations comme « trois siècles de papiers peints » (1967), « des doriotiers aux passementiers » (1973), le « cinquantenaire de l'exposition de 1925 » ou « broderie au passé et au présent ».

● **FRANÇOIS MORELLET. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, fin novembre-janvier.**

Le tour de l'œuvre rigoureuse volontairement impersonnelle d'un artiste d'aujourd'hui, qui, avec ses jeux de trames peintes, ses sphères grillagées et ses sculptures au néon, occupe une place à part dans l'art cinétique. Cette rétrospective s'inscrit en complément de l'exposition ASPECT HISTORIQUE DU CONSTRUCTIVISME, et devrait être suivie par celles de Soto et de Honegger.

● **ANNA EVA BERGMAN. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, mi-novembre-janvier.**

Un panorama de la peinture grave, méditée d'une artiste d'origine norvégienne qui s'est affirmée à travers une forme d'abstraction paysagiste de plus en plus stricte et réductrice.

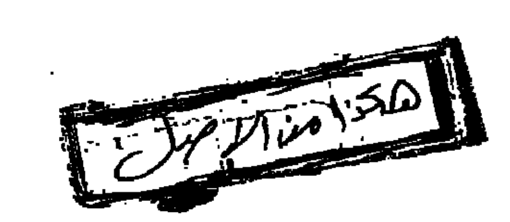
● **TRAVAUX : PARIS 77 (1). — Arc, fin novembre-début janvier.**

Premier volet d'une série d'expositions où l'Arc retrouve sa vocation première de section Animation Recherche Confrontation du Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Huit ou dix artistes jeunes, n'ayant pratiquement jamais exposé, de tendances plutôt abstraites, seront exposés.

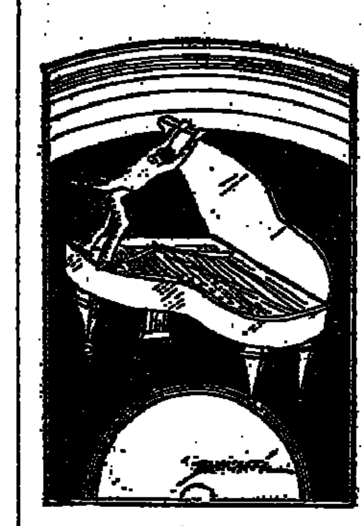
● **JOUETS AMERICAINS. — Musée des arts décoratifs, 16 novembre-16 janvier.**

Plus de deux cent cinquante jouets de fabrication artisanale ou industrielle depuis 1925, provenant de collections publiques et privées, qui mettent en valeur l'évolution des jouets de base aux Etats-Unis et leur contribution au développement du jeune enfant.

On répète actuellement aux DEUX-ANES : « AUX ANES CITOYENS ! » nouvelle revue satirique de Christian Vebel et Jacques Bodoin, qui en seront les principaux interprètes.



DISQUES



LES SOUSCRIPTIONS DE FIN D'ANNÉE

Les souscriptions (ou « offres spéciales) de disques de l'automne se portent bien. Mise à part l'année record de 1973, où elles s'élevaient à 561 disques (dont 93 pour une seule collection), on n'a jamais proposé autant de disques à des prix « intéressants » : 474 en 1977 contre 425 en 1976 et 397 en 1975 Cette hausse est due en particulier à la mise sur ce marché par la Deutsche Grammophon de tous les grands opéras de Wagner à la fois : 45 disques, tout Wagner, pour 1 771 F ! Grâce à lui, le théâtre lyrique se taille la part du lion dans ces souscriptions, avec 118 disques, soit le quart de l'ensemble. Notons qu'en un an, le prix moyen des disques n'a augmenté que de 3,75 % (de 33,48 à 34,79 F), avec de notables différences selon les coffrets.

Ces statistiques sont publiées dans deux revues spécialisées (*Diapason*, 6, rue Jules-Simon, 92-Boulogne, et *Harmonie*, 2, rue Fessart, Boulogne) à qui nous empruntons la liste complète de ces souscriptions; celles-ci paraissent plus originales que celles de l'an passé.

On y remarquera entre autres la présence d'œuvres peu connues telles que *Judas Macchabée* et *Rinaldo*, de Haydn ; *Orlando Paladino*, de Haydn ; *Mithridate*, de Mozart, le premier enregistrement de *Léonore*, version primitive du *Fidelio*, de Beethoven; *Geneviève*, de Schumann, une passionnante intégrale des quatuors de Dvorak, etc. Les cantates de Bach sont toujours nombreuses et inépuisables, et Vivaldi est honoré pour son tricentenaire.

L'intérêt pour les symphonies de Beethoven est relevé par l'intégrale du grand Willem Mengelberg, celle de Janos Ferencsik et la troisième version de Karajan. Intégrale plus modeste, mais délicieuse, celle des « quatre mains » de Schubert. Le centenaire d'Alfred Cortot nous vaut le retour de ses incomparables enregistrements de Chopin, tandis que Furtwaengler revit une nouvelle fois avec un gros coffret Beethoven de treize disques (dont le fameux *Fidelio*). Rostropovitch, chef d'orchestre, est, cette année, voué à Tchaïkovski avec l'intégrale des symphonies et *la Dame de pique*.

On fera bien d'autres découvertes, notamment dans la musique ancienne, qui est honorablement représentée. En revanche, pas une seule « offre spéciale » concernant les musiciens vivants, ce qui dénote une étrange conception des éditeurs de disques quant à leur responsabilité artistique. — J. L.

De Machaut à Gershwin

MACHAUT : *Motets, Ballades, Virelais*, Ensemble G. de Machaut, 3 Adès, 123,30 F (NR).

LULLY : *le Bourgeois gentilhomme*, la Petite Bande, dir. G. Leonhardt, 2 HM, 82,40 F (N).

BUXTEHUDE : *l'Œuvre d'orgue*, vol. I, M. et B. Lagacé, 4 Col. 142 F (N).

PURCELL : *Didon et Enée*, T. Troyanos, dir. R. Leppard, Era, 45,70 F (N) ;
Œuvres pour clavecin et orgues, J.-P. Brosse, 3 EMI, 115,80 F (N).

COUPERIN : *Messes pour orgue*, P. Lefebvre, 2 FY, 81,60 F (N) ;
Pièces choisies pour clavecin, K. Gilbert, 3 HM, 115,80 F (R.).

CLERAMBAULT et MARCHAND : *Œuvres pour clavecin*, H. Gremy-Chauliac, 2 FY, 76,40 F (N).

VIVALDI : *4 concertos pour basson*, J.-P. Laroque, IPG, 41,20 F (N) ;
concertos pour flûte, op. 10, M. Larrieu, IPG, 41,20 (N) ;
Quatre concertos pour flûte à bec, M. Stilz, IPG, 41,20 F (N) ;
L'Estro armonico, Ensemble instrumental de France, 2 IPG, 82,40 F (N) ;
15 Sinfonie et Concerti, I solisti Veneti, 2 Era, 77,20 (N) :
13 chefs-d'œuvre immortels, M. Larrieu, P. Doukan, 3 Cassiopée, 123,60 F (R).

BACH : *Cantates*, vol. 3, K. Richter, 6 DG, 231,60 F (R) ;
Cantates, vol. 2, G. Ramin, 5 Eur, 116 F (NR) ;
Cantates, 11, 58, 78, 198, M. Corboz, 2 Era, 85,20 (N) ;
Clavier bien tempéré, G. Leonhardt, 5 HM, 193 F (NR) ; L. Thiry, 5 Arion, 138 F (NR) :
Concertos brandebourgeois, dir. J.-Cl. Bernède, 2 CDM, 79 F (N);
Concertos pour clavecin, I. Kipnis, 3 CBS, 127,80 F (R) ;
Messe en si mineur, dir. H. Rilling, 3 CBS, 127,80 F (N) :
L'œuvre pour orgue, W. Rübsam, 25 Phi, 499 F (N) ;
Pièces pour orgue, O. Pierre, 4 RCA, 116,40 F (NR) ;
Partitas, E. Heidsieck, 3 Cassiopée, 123,60 (R.) ;
Passion selon saint Jean, dir. H.-J. Rotzch, 3 Eur, 94,20 F (N) :
Suites anglaises et françaises, dir. G. Leonhardt, 5 Phi, 164 F (R).
Suites anglaises, G. Gould, 2 CBS, 85,20 F (N).
Suites françaises, L. Boulay, 2 Cassiopée, 82,40 F (R) ;
Quatre Suites pour orchestre, dir. F. Sandor, 2 Hun, 83 F (N) ; dir. J.-F. Paillard, 2 Era, 77,20 F (N).

D. SCARLATTI : *Cent Sonates*, L. Sgrizzi, 6 Era, 163,20 F (NR).

HAENDEL : *Concerti grossi*, op. 6, dir. J.-Cl. Malgoire, 3 CBS, 127,80 F (N) ;
Concertos pour orgue, M.-C. Alain, 4 Era, 141,60 F (N) :
Judas Macchabée, dir. C. Mackerras, 3 Archiv, 137,10 F (N) :
Rinaldo, dir. J.-Cl. Malgoire, 3 CBS, 127,80 F (N) ;
Seize Suites, E. Heidsieck, 4 Cassiopée, 164,80 F (NR).

MARCELLO : *Douze Sonates pour flûte et basse continue*, R. Clemencic, 3 HM, 115,80 F (N).

GLUCK : *Iphigénie en Aulide*, dir. K. Eichhorn, 2 Eur, 77,20 F (R) :

HAYDN : *L'œuvre pour clavier*, vol. 4, D. Rankl, 3 Hun, 117 F (N) ;
L'œuvre pour clavier, vol. 5, J. Mac Cabe, 4 Decca, 125,60 F (N);
Orlando Paladino, opéra, dir. A. Dorati, 4 Phi, 143 F (N) ;
Quatuors, vol. 8, Aeolian Quartet, 3 Decca, 94,20 F (N).

CIMAROSA : *le Mariage secret*, dir. D. Barenboïm, 3 DG, 127,80 F (N).

MOZART : *Concertos pour vents*, dir. Th. Guschlbauer, 4 Era, 125,50 F (R).
Concertos nos 12 et 19, M.-J. Pires, Era, 42,60 F (N) ;
Mithridate, dir. L. Hager, 4 DG, 182,80 F (N) :
Noces de Figaro, dir. D. Barenboïm, 4 EMI, 141,60 F (5) ;
L'œuvre pour orchestre à cordes, dir. A. Boulfroy, 2 Cal, 77,25 F (NR) ;
Les Premiers Quatuors à cordes, Quatuor Amadeus, 4 DG, 182,80 F (N).

BEETHOVEN : *Concertos et Fantaisie chorale*, A. Brendel, 5 Phi, 164 F (NR) ;
Léonore (première version de *Fidelio*), dir. H. Blomstedt, 3 EMI, 123,30 F (N) :
Les Derniers Quatuors, Quatuor La Salle, 4 DG, 182,80 F (NR) :
Six Sonates, Cl. Helffer, 3 HM, 115,80 F (N) ;
Cinq Dernières Sonates, M. Pollini, 3 DG, 127,80 F (NR).
Sonates piano et violon, D. Kovacs et M. Bacher, 5 Hun, 180 F (N).
Sonates piano et violoncelle, L. Harrell et J. Levine, 2 R.C.A., 81,60 F (N).
Les 9 Symphonies, dir. W. Mengelberg, 8 Phi, 212 F (NR) ; dir. J. Ferencsik, 8 Hun, 237 F (NR) ; dir. Karajan, 8 DG, 308,80 F (N).
8 Symphonies, 2 Concertos, Fidelio, etc., dir. W. Furtwaengler, 13 EMI, 301,60 F (R).
Trio à cordes n° 1 et Sérénade, Trio de Munich, Céreste, 41,20 F (N).
Variations, Bagatelle et Rondo, A. Brendel, 3 Vox, 82,80 F (R).
Variations, vol. 2, C. Ousset, 2 Decca, 82,40 F (N).
Variations Diabelli, A. Brendel, Phi, 34,50 F (N).

SCHUBERT : *la Belle Meunière, le Voyage d'hiver, le Chant du cygne*, H. Prey, 4 Phi, 143 F (R).
Inédits pour piano, F. Petit, SFP, 42,60 F (N).
L'Œuvre pour piano à quatre mains, N. Lee, C. Ivaldi, 3 Arion, 127,80 F (N).

DONIZETTI : *l'Elixir d'amour*, dir. J. Pritchard, 2 CBS, 85,20 F (N).
Lucia di Lammermoor, M. Caballe, dir. J. Lopez-Cobos, 3 Phi, 108 F (N).

BERLIOZ : *Roméo et Juliette*, dir. A. Lombard, 2 Era, 85,20 F (N).

CHOPIN : *Œuvres pour piano*, A. Cortot, 7 EMI, 205,10 F (NR).

SCHUMANN : *Geneviève*, dir. K. Masur, 3 EMI, 123,30 F (N).
Lieder, vol. 1, D. Fischer-Dieskau, 3 DG, 137,10 F (NR).
2e Sonate, Scènes d'enfant, etc., Cl. Maillols, Céreste, 41,20 F (N).

LISZT : *les Années de pèlerinage*, G. Cziffra, 3 EMI, 123,30 F (N) ; L. Berman, 3 DG, 127,80 F (N).

WAGNER : *la Tétralogie*, dir. Karajan, 4 coffrets DG (127,80 F, 193 F, 193 F et 231,60 F) (R).
La Tétralogie, extraits, dir. Karajan, 4 DG, 117,20 F (R).
Lohengrin, dir. R. Kubelik, 5 DG, 193 F (R).
Les Maîtres chanteurs, dir. E. Jochum, 5 DG, 193 F (R).
Parsifal, dir. P. Boulez, 5 DG, 193 F (R).
Tannhäuser, dir. O. Gerdes, 4 DG, 164,40 F (R).
Tristan et Isolde, dir. K. Böhm, 5 DG, 193 F (R).
Le Vaisseau fantôme, dir. K. Böhm, 3 DG, 127,80 F (R).

VERDI : *la Force du destin*, dir. J. Levine, 4 RCA, 140,80 F (N).
Simon Boccanegra, dir. C. Abbado, 3 DG, 127,80 F (N).

BORODINE : *les Trois Symphonies, extraits du « Prince Igor »*, A. Davis, 2 CBS, 85,20 F (N).

BRAHMS : *Requiem allemand et Rapsodie*, dir. L. Maazel, 2 CBS, 82,40 F (N).
Requiem allemand, dir. Karajan, 2 EMI, 82,20 F (N).
Symphonies - Variations Haydn, dir. L. Maazel, 4 Decca, 164,80 F (NR).
Symphonies, dir. E. Jochum, 4 EMI, 108,80 F (N).

SAINT-SAENS : *Samson et Dalila*, dir. Patané, 3 Eur, 115,80 F (R). (R).
Sonates pour violon, violoncelle et vents, A. d'Arco, etc., 3 Cal, 123,60 F (R).

DELIBES : *Coppelia*, dir. J.-B. Mari, 2 EMI, 82,20 F (N).

MOUSSORGSKY : *Boris Godounov*, M. Talvela, dir. J. Semkov, 4 EMI, 141,60 F (N).
Nuit sur le mont Chauve - Tableaux d'une exposition, A. Lombard, Era, 42,60 F (N).

TCHAIKOVSKI : *la Dame de pique*, dir. Rostropovitch, 4 DG, 164,40 F (N).
Lac des cygnes, dir. R. Bonynge, 3 Decca, 123,60 F (N).
Les Symphonies - Manfred, Rostropovitch, 7 EMI, 219,10 F (N).

DVORAK : *les Quatuors*, Quatuor de Prague, 12 DG, 376,80 F (NR).
Les Symphonies, dir. V. Neumann, 8 Eur, 185,60 F (R).

RIMSKY-KORSAKOV : *la Fiancée du tsar*, G. Vichnevskaya, dir. F. Mansourov, 3 CDM, 110 F (N).
F. Mansourov, 3 CDM 110 F (N) :

DEBUSSY : *L'œuvre pour piano*, vol. 1, T. Paraskivesco, 3 Cal, 123,60 F (NR).
Préludes, E. Heidsieck, 2 Cassiopée, 82,40 F (R).

MASCAGNI : *l'Ami Fritz*, dir. G. Gavazzeni, 2 EMI, 80 F (N).

GRANADOS : *L'œuvre pour piano*, M. Dosse, 2 coffrets de 3 Vox, 82,80 F chacun (N).

GIORDANO : *André Chénier*, dir L. Levine, 3 RCA, 123,20 F (N).

SIBELIUS : *Les symphonies et poèmes symphoniques*, dir. C. Davis, 5 Phi, 164 F (NR).

SCHOENBERG : *les Quatuors à cordes*, Quatuor Juilliard, 3 CBS, 127,80 F (N).

STRAVINSKY : *L'œuvre pour piano*, B. Ringeissen, A. Gorog, 4 Adès, 164,40 F (N).

PROKOFIEV : *Les concertos pour piano et pour violon*, G. Tacchino, R. Ricci, 4 Vox, 110,40 F (NR).

HONEGGER : *Jeanne au bûcher*, dir. S. Baudo, 2 EMI, 80 F (N).

GERSHWIN : *Porgy and Bess*, Houston Opera Group, 3 RCA, 123,20 F (N).

Concerts et anthologies

Chefs-d'œuvre de l'art grégorien : les principales fêtes de l'année liturgique, moines de Solesmes, 5 IPG, 206 F (R).

Livre d'or de la musique Tudor, vol. 1 (Sheppard, White, Tallis), par The Clerkes of Oxenford, 3 Cal, 123,60 F (NR).

Festival de musique ancienne, dir. D. Munrow, 3 Decca, 115,80 F (R).

Festival de musique baroque (Vivaldi, Corelli, Bach, etc.), dir. N. Marriner, 3 Decca, 115,80 F (R).

Musique de danse de la Renaissance à l'aube du romantisme, Ulsamer Collegium, 6 Archiv, 231,60 F (R).

Dixième anniversaire de l'Orchestre de Paris (Berlioz, Brahms, Honegger, Ravel), dir. Ch. Munch, 4 EMI, 141,60 F (R).

Chœurs d'opéra russe (Moussorgsky, Borodine, Tchaïkovski), Bolchoï, CDM, 19,95 F (R).

L'art de Janet Baker, dir. R. Leppard, 4 Phi, 143 F (NR).

Joan Sutherland, la voix du siècle, 3 Decca, 123,60 F (R).

Cinq concertos par Ashkenazy, 4 Decca, 164,80 F (R).

Danses pour deux pianos (Brahms, Dvorak, Infante), duo Billard-Azaïs, Céreste, 41,20 F (N).

La guitare de Gentil Montana, Céreste, 41,20 F (N).

Trésors de la musique mécanique, collection Duezo-Bouilhol, 2 CDM, 75 F (N).

Abréviations. — Cal : Calliope ; CDM : Chant du Monde ; DG : Deutsche Grammophon ; Era : Erato ; Eur : Eurodisc ; HM : Harmonia Mundi ; Hun : Hungaroton ; IPG : Ivan Pastor ; Phi : Philips ; SFP : Société française de productions phonographiques.

★ A la suite de chaque enregistrement, (N) signifie que la souscription concerne des enregistrements tout à fait nouveaux (au moins en France) ; (NR), qu'elle contient des nouveautés et des reprises ; (R), qu'elle ne réunit que des reprises d'enregistrements déjà publiés.



Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

CLAES OLDENBURG. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 15 octobre.

RAOUL DUFY. Musée 3e étage. Du 30 septembre au 14 novembre.

ATELIER D'AUJOURD'HUI : Atelier 1 : de Gaspary et Deidi von Schaeven. Musée. Jusqu'au 3 octobre.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

Centre de création industrielle

CAFES, BISTROTS ET COMPAGNIE. — Jusqu'au 19 octobre.

ILLUSTRATION EUROPEENNE. Jusqu'au 24 octobre.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. — LE CROCRODOME. — Jusqu'au 31 décembre.

DANIEL BUREN. Sur les toits de Paris, une quinzaine de peintures en forme de drapeaux. — Jusqu'au 1er octobre.

MUSEES

GUSTAVE COURBET. Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Du 1er octobre au 2 janvier.

PELERINAGE A WATTEAU. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 octobre.

LA DISEUSE DE BONNE AVENTURE DU CARAVAGE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 10 octobre.

DIX ANS D'ACQUISITIONS AU DEPARTEMENT DES SCULPTURES. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.

BIENNALE DE PARIS. — Palais de Tokyo (Musée d'art moderne de la Ville de Paris) (723-61-27). Jusqu'au 1er novembre.

OSCAR JESPERS (1887-1970). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche, 2,50 F. Jusqu'au 3 octobre.

HABITER, C'EST VIVRE. — Grand Palais (porte H) (261-54-10). Tous les jours, de 11 h. à 22 h. ; le dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 octobre. Du 26 au 30 septembre inclus, de 15 h. à 18 h. et de 20 h. 30 à 22 h., projections de films d'architecture.

ARTISTE/ARTISAN ? — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 17 octobre.

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (359-38-75). De 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 octobre.

TROIS SCULPTEURS DES ANNEES 30 : Gargallo, Czaky, Lambert-Rucki. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 1er octobre.

L'ART DE L'ESTAMPE ET LA REVOLUTION FRANÇAISE. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F. Jusqu'en octobre.

LECONTE DE LISLE. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 octobre.

MUSIQUE D'ASIE. Instruments de la collection Kwok On. — Bibliothèque musée de l'Opéra (galerie du rez-de-chaussée), rue Scribe. Sauf dimanche, de 13 h. 17 h. Jusqu'au 20 octobre.

PARIS, BOUTIQUE D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 17 octobre.

FEUX D'ARTIFICE ET ILLUMINATIONS, sous le premier Empire. — Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach, à Boulogne-Billancourt (604-41-27). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

FESTIVAL D'AUTOMNE

ARTS AFRICAINS - ARTS EUROPEENS. Rencontres et influences, 1965-1925. — Musée Galliera (278-10-00). Jusqu'au 15 décembre.

MARIONNETTES ET MAROTTES D'AFRIQUE NOIRE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 15 décembre.

CENTRES CULTURELS

TENDANCES ACTUELLES. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-25-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 octobre.

FOTOGRAFICENTRUM. — Jusqu'au 13 octobre. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h.

PETER WEISS, peintures. — Jusqu'au 4 novembre.

PETER WEISS, collages et dessins. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 4 novembre.

DEUX ARTISTES DE LA Xe BIENNALE : Paul Van Dijk, aquarelles ; Pieter Mol, techniques variées. Jusqu'au 9 octobre.

DESSINONS LES PAYS-BAS. — Exposition-concours de dessins d'enfants. Jusqu'au 2 octobre. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h.

BATBEDAT, BEZIE, CLOLUS, LEVANT, ORILLER, SUBIRA-PUIG, TZOLAKIS. — Centre international de séjour de Paris, 4-6, avenue Maurice-Ravel (343-19-01). Jusqu'au 15 octobre.

TEXAS ARTISTS : Terry Allen, Luis Jimenez, Bob Wade. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-23-70). Jusqu'au 29 octobre.

LE SUD-EST CONTEMPORAIN. Photographies et poésies. — Centre culturel américain (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 octobre.

RAINER [illegible]. Quinze panneaux mobiles. — Centre culturel du Marais, 28-26, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 14 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 10 novembre.

IB BRAASE, sculptures. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h. à 19 h. ; dimanche, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 16 octobre.

HYALOS : maîtres verriers créateurs. — Maison des métiers d'art, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 13 h et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 novembre.

Galeries

ESTAMPES JAPONAISES DU XVIIIe au XXe SIECLE. — Galerie Braun, 43, avenue de l'Opéra.

NEFS ET BATIMENTS DE MER, XVIe ET XVIIe SIECLES. — Au Jardin de Flore, 24, place des Vosges. Jusqu'au 20 octobre.

ART POPULAIRE AFGHAN. — Galerie Swat, 112, rue de Sèvres (734-67-64). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 4 octobre.

ARTISTES DE LA BIENNALE DE PARIS : Laurie Anderson, Annette Messager, Colette. — Galerie Gillespie-de-Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 13 octobre.

INTERVENTION SUR LES MASS MEDIA : Adzak, Aguilo, Ben, Brice, Brusse, etc. — Galerie Lara-Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 31 octobre.

PEINTURES, DESSINS, OBJETS. Behary, Carluer, Clausel, Marguerite, Shoueubacher. — Galerie Yvez Brun, 7, rue Budé (325-92-01). Jusqu'au 8 octobre.

LA NOSTALGIE dans les tapisseries contemporaines hongroises. — Galerie Sin'Paora, 15, rue Etienne-Marcel (236-61-77). Jusqu'au 12 novembre.

MADELEINE GRENIER (peintures), MAURICE LEGENDRE (sculptures). — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 8 octobre.

AMARAL. — Galerie Octave Negru, 23, rue de Seine (325-76-15).

BERNARD ASCAL. Peintures 1976-1977. — Galerie de Larcos, 9, rue de Linné (331-23-84). Jusqu'au 15 octobre.

JEAN-PIERRE BERTRAND. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63). Jusqu'au 8 octobre.

STEVEN BOBB. — Galerie J. Bosser, 30, rue de Lille (261-10-47). Jusqu'au 28 septembre.

BONIFACIO. — Galerie La Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-81-65). Jusqu'au 5 novembre.

PIERRE BONNARD. Dessins et aquarelles. — Galerie Claude Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 12 novembre.

RAGNA BRAASE. Tapisseries, gravures. — Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 8 octobre.

WILLIAM BRUI. — Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 8 octobre.

MARC DEVADE. Figures d'un livre. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Du 1er au 13 octobre.

ERRO. Programme spécial. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (887-31-51). Jusqu'au 29 octobre.

M.-F. DE L'ESPINAY. Monotypes. — Galerie Medicis, 17, place des Vosges (278-21-19). De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 3 octobre.

MAURICE FRYDMAN. La quadrature du corps. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Sauf dimanche, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 15 octobre.

JEAN GARÇON. Les callipyges. — Galerie Paul Facchetti, 6, rue des Saints-Pères (260-76-22). Jusqu'au 10 octobre.

JOCHEN GERZ. Œuvres 1976-1977. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Sauf dim. et lundi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 25 octobre.

HENRI GRELARDON. Phantasmagores. Galerie Art premier, 10, rue Gît-le-Cœur (326-20-88). Jusqu'au 9 octobre.

JIRI KOLAR. Art moderne, 75 faubourg Saint-Honoré (266-64-70). Jusqu'au 29 octobre.

WILLEM DE KOONING. Peintures et sculptures récentes. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 29 octobre.

JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE. Galerie Etienne de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 22 octobre.

ROGER LIMOUSE. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 29 octobre.

ENRIQUE MARIN. Labyrinthes. L'Œuf du Beaubourg, 58, rue Rambuteau (887-74-96). Jusqu'au 22 octobre.

FRANÇOISE MAZINGUE. Peintures. Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 29 octobre.

JOHN MILLIARD. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 13 octobre.

CLAUDE SERRYN. Galerie Jean-Pierre Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 31 octobre.

SIMSON, peintures. Galerie Entremonde, 50, rue Mazarine. Jusqu'au 4 octobre.

CHRISTIAN SORG. — Galerie Stevenson et Palluel, 80, rue Quincampoix (887-60-61). Jusqu'au 8 octobre.

ZIROUFLET, Façades. Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Du 22 septembre au 18 octobre.

HUGH WEISS. Œuvres sur papier. Galerie le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 30 octobre.

EN PROVINCE

AMIENS. Parcours de Raneillac. Rétrospective. Maison de la culture. Jusqu'au 15 octobre.

BORDEAUX. Bordeaux 76/77. Galerie des Beaux-Arts, place du Colonel-Raynal (44-16-35). Jusqu'au 27 octobre.

CHAMBERY. Histoire des chemins de fer en Savoie. Musée d'art et d'histoire (33-44-48). Salle des expositions temporaires, place du Palais-de-Justice. Jusque fin novembre.

MONTBELIARD. Virgil, dessins, gravures, livres illustrés - Dietrich Mohn, sculptures. Maison des arts. Jusqu'au 23 octobre.

NANTES. Pierrick Tual, sculptures, dessins et gravures. Musée des beaux arts. Jusqu'au 24 octobre.

NEMOURS. J.-E. Laboureur (1877-1943). Gravures. Château-musée. Jusqu'au 15 octobre.

SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Cinq artistes et la terre. Galerie Noella Gest (92-00-73). Jusqu'au 31 octobre.

TOURS. Le roi, la sculpture et la mort. Photographies des gisants et des tombeaux de la basilique de Saint-Denis. Musée des beaux arts (05-68-73). Du 1er au 30 octobre.

Concerts

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm, et les Swingle Singers II (Boulez, Berio).

RADIO-FRANCE (524-15-16), 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : J. Komives (Komives, Mihalovici).

LUCERNAIRE (222-26-50), 19 h. et 21 h. : Erica Klemperer (Franck, Haendel, Martinu).

NOUVEAU CARRE (277-88-40), 20 h. 30 : Groupe Contrastes (Berg, Webern, Schoenberg).

JEUDI 29 SEPTEMBRE

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm, sol. : N. Milstein (Brahms, Webern, Boulez).

LUCERNAIRE, 19 h. : Solistes du groupe instrumental de Gennevilliers (Mozart, Brahms ; 21 h. : C. Ciezinski (Mendelssohn, Wolf, Mahler).

NOUVEAU CARRE, 20 h. 30 : voir le 28.

CENTRE POMPIDOU (227-12-33), 20 h. 30 : Spectacle audio-visuel conçu et réalisé par L. Berio.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

PALAIS DES CONGRES, 19 h. : voir le 29.

HOTEL HEROUET (278-62-80), 20 h. 30 : Simone Escure (Bach).

LUCERNAIRE, 19 h. et 21 h. : voir le 29.

NOUVEAU CARRE, 20 h. 30 : voir le 28.

CENTRE POMPIDOU, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : voir le 29.

SAMEDI 1er OCTOBRE

LUCERNAIRE, 19 h. et 21 h. : voir le 29.

NOUVEAU CARRE, 20 h. 30 : voir le 28.

CENTRE POMPIDOU, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : voir le 29.

DIMANCHE 2 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU, à 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : voir le 29.

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, à 16 h. : Musique de l'Armée de l'air, dir. Cdt Devogel (Berlioz, Fauré, [illegible], Wagner, Mozart).

NOTRE-DAME-DE-PARIS, à 17 h. : E. Boloff (Franck, Reger, Mendelssohn, Boely).

NOUVEAU CARRE, à 17 h. : voir le 28.

EGLISE AMERICAINE, à 18 h. : A. ass, M. McGaughey, V. de Cab (Frescobaldi, Marais, Bach).

LUCERNAIRE, à 19 h. et 21 h. : Solistes du groupe instrumental de Gennevilliers (Mozart, Brahms, Bartok, Kodaly).

LUNDI 3 OCTOBRE

UNESCO, à 19 h. (salle 1) : Marek et Wacek, pianistes (classique, jazz, pop music).

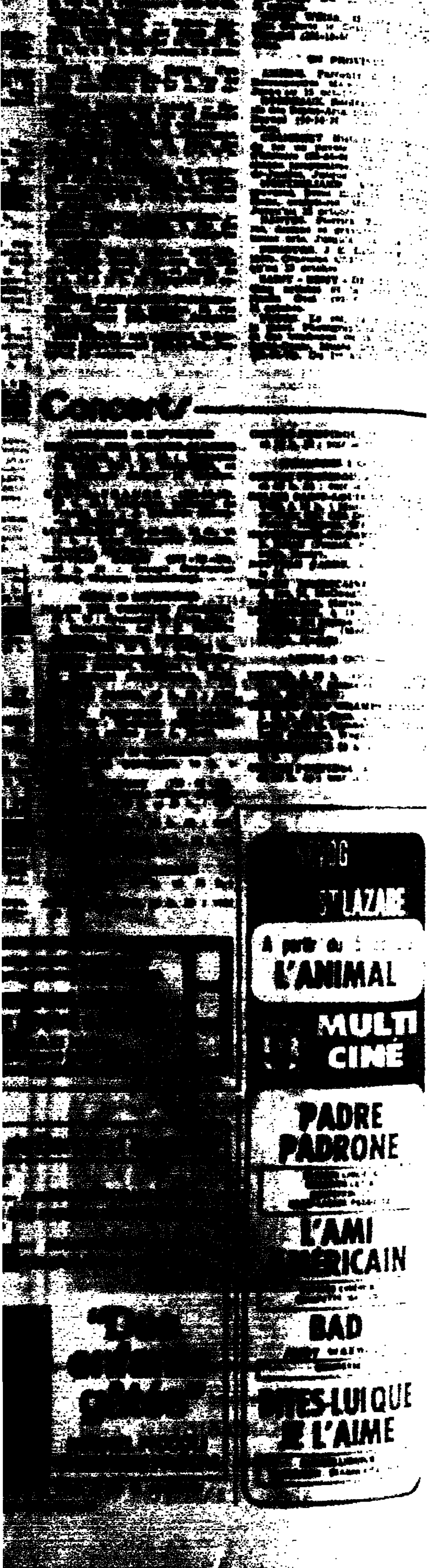
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 20 h. 30 : Orch. phil. de Strasbourg, dir. A. Lombard, sol. M. Caballe (Strauss, Wagner).

LUCERNAIRE, à 19 h. et 21 h. : voir le 2.

CENTRE POMPIDOU, à 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : voir le 29.







Théâtre

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), le 30, à 19 h. 30 : le Chevalier à la rose ; les 29 et 1er, à 20 h. : la Cenerentola ; le 5, à 19 h. 30, spectacle du G.R.T.O.P. (ballet).
COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), les 28, 29, 30 septembre, 1er, 3, 4 octobre, à 20 h. 30 ; les 2 et 3, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : Lorenzaccio.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-11-12) (voir les concerts).

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00), (L., Mar.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. 14 h. 30 : Volga.
NOUVEAU CARRE (277-88-40), salle Papin, 20 h. 30 : Pierrot lunaire.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : les Parents terribles.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : le Faiseur.
ATHENEE (073-82-23) (L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Equus.
BIOTHEATRE - OPERA (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : la Jeune Fille Violaine.
CARTOUCHERIE, Théâtre de l'Epée-de-Bois (808-39-74) (D., L.), à 21 h. : Madras. — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) le 3, à 21 h. : les Pâques à New-York.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (272-87-50) le 4, à 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69) La Galerie, le 4, à 21 h. : Hedda Gabler.
COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) (J.), à 21 h. 10, mat. dim., à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS - ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), à 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaia.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), à 21 h., mat. dim., à 15 h. : Pepsie.
EGLISE ST-GERMAIN - DES - PRES 325-41-71), les 29 et 30, à 21 h. : le Prophète.
EPICERIE-THEATRE (296-09-33) D. soir, L., Mar.), à 21 h., mat. dim., à 18 h. 30 : Belle Ombre.
FONTAINE (874-74-40) (D. soir, Mar.), à 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Irma la Douce.
GYMNASE (770-16-15) (L.), à 21 h., mat. dim., à 15 h. : Arrête ton cinéma.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), à 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), à 21 h., mat. dim., à 15 h. : Quoat-Quoat.
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.) I : 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Mollybloom (jusqu'au 2 oct.) ; 22 h. 30 : Richard Wagner ; II : 20 h. 30 : les Emigrés.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), à 21 h., mat. dim., à 15 h. : Peau de vache.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), à 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : La ville dont le prince est un enfant.
MICHEL (265-35-02) (L.), à 21 h. 10, mat. dim., à 15 h. 10 : Au plaisir madame.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Pauvre Assassin.
MONTPARNASSE (326-89-90), à 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine (jusqu'au 30 sept.).
MOUFFETARD (336-02-87) (D.), à 20 h. 45 : Erostrate.
NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, J.), 21 h. : mat., dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Apprends-moi Céline.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h. ; mat., dim. à 15 h. et 18 h. : la Magouille.
ORSAY (548-38-53), I (D. soir, L et le 4), 20 h. 30, mat., dim. à 15 h. : Harold et Maude ; le 4, à 20 h. 30 : la Vie offerte. — II (D. soir, L), 20 h. 30 ; mat., dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Madame de Sade.
PALAIS - ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30 ; mat., dim. à 15 h. : la Cage aux folles.
PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Retour.
PLAISANCE (273-12-65) (D.), 20 h. 45 : Oui.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h. ; sam., à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sigismond.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h. ; mat., dim. à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
RECAMIER (548-63-81) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat., dim. à 17 h. : Jean Harlow contre Billy the Kid.
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat., dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.
SAINT - GEORGES (878-63-47) (D. soir, J.), 20 h. 30 ; mat., dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Topaze.
THEATRE OBLIQUE (355-02-94), les 3 et 4, à 18 h. 30 : les Derniers Hommes ; (D. soir, L.), 21 h. ; mat., dim. à 16 h. : Rodogune.
THEATRE D'EDGAR (326-13-68), 20 h. 45 : Ernesto Rondo.
THEATRE DES QUATRE - CENTS - COUPS (633-01-21) (D.), 20 h. 30 : A louer (Clovis) ; 21 h. 30 : A force d'attendre l'autobus ; 22 h. 45 : l'Amour en visites.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h. ; mat., dim. à 15 h. et 18 h. : Divorce à la française.
TROGLODYTE (222-93-54), les 29, 30 sept. et 1er oct., à 21 h. ; le 28 sept., à 14 h. 30 et 21 h. : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30 ; mat., dim. à 15 h. : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 45 : le Motif ; 22 h. 30 : On a le veuvage de ses artères ; 23 h. : C'est pas toujours facile ; 24 h. 15 : Qui mâles y pensent.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères Ennemis ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
BLANCS - MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Renaud ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Pierre Triboulet.
LA BRETONNERIE (828-32-77) (D.), 20 h. 30 : le Certificat ; 22 h. : Dialogades.
CAFE D'EDGAR (326-13-66) (D.), I : 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 22 h. 45 : J.-M. Thibault. — II : 20 h. 45 : les Mystères de la petite marche ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h. 30 : Coluche.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Jacques Bertin ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 23 h. : Marianne Sergent.
LE FANAL (233-91-17) (D., L.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; (D.), 20 h. 45 : le Président.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : Il était la Belgique une fois ; 21 h. 30 : les Trois... ; 22 h. 30 : la Pomme maudite (les mar., mer., jeu.) ; Que N'eau, Que N'eau (les ven., sam., dim.).
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 21 h. : Fontaine-Areski.
PETIT BAIN - NOVOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : Je perce ; 22 h. 30 : les Jumelles reviennent de loin.
PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 21 h. 45 : la Nuit de noces de Cendrillon ; 23 h. : la Porcherie du ciel.
LE SELENITE (033-53-14) (D., L.), 20 h. 45 : la Culture physique ; 22 h. 30 : Vriklonobif ; 23 h. 30 : He ! Mec.
TOUT A LA JOIE (734-91-84) (D., L.), 20 h. 15 : la Muse gueule ; 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 15 : Je vote pour moi. — II : 22 h 30 : les Œufs à la moutarde.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I : 20 h. 30 : Antenne 1000 ; 22 h. 15 : l'Autre Côté de la vie. — II : 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 45 : Bernadette Rollin ; 23 h. : J.-L. Caillat.
LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. : le Secret de Zonga.

Les théâtres de banlieue

ARCUEIL, C.C.C. (657-11-24), le 30, à 21 h. : Prévert... Prévert.
BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), le 30 sept. et les 1er et 4 oct., à 20 h. 30 ; le 2, à 15 h. 30 : les Aiguilleurs.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), les 29 et 30 sept ; le 1er oct., à 21 h. : les Façades.
CRETEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), le 4, à 20 h. 30 : Bruno Brel, Nina Corot, Garcimore, J. Rigaux.
GOUSSAINVILLE, Théâtre P.-Neruda (988-99-52), le 1er, à 21 h. : Chroniques du jour combattant.
ISSY - LES - MOULINEAUX, Théâtre municipal (642-70-91), le 1er, à 21 h. : Jean de la Lune.
LES MUREAUX, gymnase Pierre-de-Coubertin (474-04-25), le 30, à 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Brahms, Beethoven, Mendelssohn).
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), les 29 et 30 sept. ; le 1er oct., à 21 h. : Georges Moustaki.
SAINT - QUENTIN - EN - YVELINES Maison pour tous (062-82-81), le 1er, à 21 h. : Claude Nougaro.
SENLIS, auditorium Franz-Liszt (453-06-40), le 1er, à 17 h., Orchestre de l'Ile-de-France, dir. G. Cziffra, Jr ; sol. G. Cziffra (Grieg) ; le 2, à 17 h. : Récital G. Cziffra (Chopin, Schubert, Liszt), suivi de l'Impromptu de Saint-Frambourg.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 1er, à 21 h. : Acapulco, Madame.

Festivals

A PARIS

Festival d'automne (222-86-56)

THEATRE. — Opéra - Studio (742-72-00), le 28, à 20 h. 30 : Compagnie Carmelo Bene : Romeo et Juliette (en italien) ; le 4 à 20 h. 30 : S.A.D.E.

MUSIQUES AFRICAINES. — Bouffes du Nord (280-28-04), les 28 et 29, à 20 h. 30 : Zaïre, Gabon ; les 30 sept., 1er, 3 et 4 oct., à 20 h. 30, le 2, à 15 h. et 20 h. 30 : Niger.

THEATRE BALLET : Nanterre Théâtre des Amandiers (204-37-13), le 4, à 21 h. : Ballets Merce Cunningham.

DANS LA REGION PARISIENNE

BRUNOY, PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DU MIME, M.J.C. (925-98-50). — Brunoy, Foyer familial, le 28, à 16 h. : Mou Gon Gueki ; à 20 h. 30 : Funambules Richy ; le 29 et le 1er, à 18 h., le 30, à 20 h. 30 : Mario Valdez ; le 1er, à 14 h. et 22 h. 30, le 2, à 16 h. : Pinok et Matho. — Gymnase P.-de-Coubertin, le 28, à 14 h. : Pigeon Drop ; à 18 h. : Théâtre Nurt ; le 29, à 20 h. 30, le 1er, à 16 h., le 2, à 18 h. : Company One ; le 30, à 18 h., le 1er, à 20 h. 30 et le 2, à 14 h. : Od-Nowa ; le 2, à 20 h. 30 : Gala de clôture. — M.J.C., le 28, à 16 h. : Guy Bréjac ; à 20 h. 30 : Orlando Munoz ; le 29, à 18 h., le 1er, à 14 h. et 22 h. 30 : Justin Case ; le 30, à 20 h. 30, le 1er, à 18 h., le 2, à 16 h. : Clown mime Vincent. — Relais paroissial Hautes-Mardelles, le 28, à 16 h. : Mario Valdez ; à 20 h. 30 : Marco Rota ; le 29, à 20 h. 30, le 1er, à 16 h., le 2, à 18 h. : Domino et Kompanie ; le 30, à 18 h., le 1er, à 20 h. 30, le 2, à 14 h. : Parédès. — Salle Saint-Pierre-Fourier, le 28, à 14 h. : Lazlo ; à 18 h. : Thiops ; le 29, à 18 h., le 1er, à 20 h. 30, le 2, à 14 h. : Virchez ; le 30, à 20 h. 30, le 1er, à 16 h., le 2, à 18 h. : Julio Ferro.

EPINAY, salle des fêtes, le 28, à 16 h. : Het Klein Pantomime Theater ; le 28, à 20 h. 30, les 29 et 1er, à 18 h. : Compagnie I Gesti ; le 30, à 20 h. 30, le 1er, à 14 h., le 2, à 16 h. : B.M.E. Pantomin.

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, C.S.C., petite salle, le 28, à 16 h. : Compagnie Léopold ; à 20 h. 30 : Clim ; le 29, à 18 h., le 1er, à 14 h. et 22 h. 30 : Joël Chalude ; le 30 et le 1er, à 18 h., le 2, à 16 h. : Desmond Jones. — C.S.C., grande salle, le 28, à 14 h. : Amiel ; à 18 h. : Janusz ; le 1er, à 20 h. 30, le 2, à 14 h. : Yves Riou.

YERRES. — C.E.C., le 29, à 20 h. 30 : Pinok et Matho.

ROYAUMONT, ABBAYE, VINGT-HUITIEME SAISON MUSICALE (470-40-18). — Le 1er, à 20 h. 45 : Andras Adorjan, flûte, E. Krivine, G. Wharton, violon, G. Causse, J. Shenton, altos, T. Hinnengen, violoncelle (Mozart, Beethoven, Bruckner).

SCEAUX, NEUVIEME FESTIVAL A L'ORANGERIE DU CHATEAU (661-06-71) (jusqu'au 2 octobre). — Le 30, à 20 h. 45 : Duo F. Doreau-A. Loewenguth, piano et violon (Beethoven) ; le 1er, à 17 h. 30 : Trio Nordmann (Bach, Mozart, Mendelssohn, Charpentier) ; le 2, à 17 h. 30 : Duo F. Doreau-A. Loewenguth, piano et violon (Beethoven).

Danse

ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79), les 29 et 30, à 20 h. 45 ; le 28, à 15 h. et 20 h. 45 : Ballets martiniquais.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Japanese Dance Theater, Shusaku (jusqu'au 2).

MAISON DE L'UNESCO, le 30 à 19 h. : Ballets des Jeunesses musicales de Varsovie.

Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 28 SEPTEMBRE. — 15 h., la Croisière jaune, de A. Sauvage ; 18 h. 30, la Croisière noire, de L. Poirier ; 21 h. 30, semaine du cinéma israélien : Mon Michael, de D. Wolman.

JEUDI 29. — 15 h., l'Atlantide, de G.-W. Pabst ; 18 h. 30, Regard des cinéastes français sur Israël : Description d'un combat, de C. Marker ; Salut, Jérusalem, de H. Chapier ; Générations du désert, de N. Stéphane ; 21 h. : Terres promises, de S. Sontag ; 22 h. 30, semaine du cinéma israélien : Mon Michael, de D. Wolman.

VENDREDI 30. — 15h., François Ier, de Christian-Jaque ; 18 h. 30, C'est arrivé demain, de R. Clair ; 20 h. 30, semaine du cinéma israélien : Kazablan, de M. Golan ; 22 h. 30, Macbeth, de A. Kurosawa.

SAMEDI 1er OCTOBRE. — De 10 h. à 20 h., courts métrages à l'occasion de la journée des animaux : le Sang des bêtes, de G. Franju, la Fin d'un mythe, Aimez-vous les chiens, Terre objet, le Manteau, Caracule, la Chasse aux phoques, Chassez le naturel, de L. Bériot ; Arrêtez ce massacre, de C. Zuber : Animaux en captivité, de P. Cottereau ; Quelques heures de sursis, de C et M. Granier-Bompard ; le Gavage des oies, de A. Bougrain-Dubourg ; Vive la baleine, de M. Ruspoli ; 20 h. 30, semaine du cinéma israélien : la Maison de la rue Chlouche, de M. Mizrahi ; 22 h. 30, Gilda, de C. Vidor.

DIMANCHE 2. — 15 h., la Bible, de J. Huston ; 18 h. 30, Chronique d'Anna - Magdalena Bach, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 20 h. 30, semaine du cinéma israélien : le Jardin, de V. Nord ; 22 h. 30, Sunset Boulevard, de B. Wilder.

LUNDI 3. — Relâche.

MARDI 4. — 15 h., le Maître de poste, de Y. Zheliabuzhsky et Y. Moskvine ; le Revizor, de V. Schveitdze ; 18 h. 30, la Vie d'un honnête homme, de S. Guitry ; 20 h. 30, l'Opéra de quat'sous, de G.-W. Pabst ; 22 h. 30, Roméo et Juliette, de F. Zeffirelli.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Ang., v.o.) : Vidéo, 6e (325-60-34).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) : (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
BAD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02).
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Murat, 16e (288-99-75) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LE CONTINENT OUBLIE (A. v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; Arlequin, 6e (548-62-25).
DES ENFANTS GATÉS (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic - Entrepôts, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
FURTIVOS (Esp.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
GLORIA (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LES GRANDS FONDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Wepler, 18e (387-50-70).
L'HOMME PRESSÉ (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les films nouveaux

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE, film franco-américain de Claude Lelouch, Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Colisée, 8e (359-29-46). Français, 9e (770-33-88). Fauvette, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Convention, 15e (828-42-27). Mayfair, 16e (525-27-06). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gambetta, 20e (797-02-74).
DITES-LUI QUE JE L'AIME, film français de Claude Miller. Hautefeuille, 6e (633-79-38). Montparnasse-83, 6e (544-14-27). Concorde, 8e (359-92-84). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64). P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). Convention, 15e (828-42-27). Victor-Hugo, 16e (727-49-75). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gambetta, 20e (797-02-74).
L'AMI AMERICAIN, film allemand de Wim Wenders, v.o. Quintette, 5e (033-35-40). Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52). Nations, 12e (343-04-67). Cambronne, 15e (734-42-96).
LE MANQUE (*), film français de Robert Dianoux. Le Seine, 5e (325-95-99).
LES APPRENTIS SORCIERS, film français d'Edgardo Cozarinsky. Racine, 6e (633-43-71). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
WIVES, film norvégien d'Anja Breien, v.o. Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
HARLAN COUNTY U.S.A., film américain de Barbara Kopple, v.o. Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91). Action-Lafayette, 9e (878-80-50). Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ENFER MECANIQUE (*), film américain d'Elliot Silverstein, v.o. Saint-Michel, 5e (326-79-17). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93). Rotonde, 6e (633-08-22). U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN, film anglais de Robert Benton, v.o. Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62). Paramount-Elysées 8e (359-49-34) ; v.f. Capri, 2e (508-11-69). Marivaux, 2e (742-83-90). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA MAISON DE L'EXORCISME (**), film américain de Mario Bava, v.f. Ermitage, 8e (359-15-71). Rio-Opéra, 2e (742-82-54). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64).

J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34).
KUNG FU WU SU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LA MACHINE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Odéon, 6e (325-71-08) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NICKELODEON (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V. f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.o.-v.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Convention, 15e (828-42-27).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Marignan, 8e (359-92-82).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
PROVIDENCE (Fr.), vers. anglaise : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Calypso, 17e (754-10-68).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr.) (*) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58) [illegible]
UN BOURGEOIS TOUT PETIT PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-[illegible] Show, 8e [illegible] ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (551-44-11) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Wepler, 18e (387-50-70).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70).
VALENTINO (Angl., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 5e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19 ; v.f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

ALLONSANFAN (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) : H. Sp.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (033-51-60).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LE GRAND COUTEAU (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.
HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE JOURNAL D'ANNE FRANCK (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MORE (A., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA MOUSSON (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
OPERATION THUNDERBOLT (Isr., v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SALOMÉ (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
SATYRICON (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
SHERLOCK (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SPARTACUS (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
THE KILLING (Ang., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE ROCK DU BAGNE (A., v.f.) : Hollywood-Boulev., 9e (770-10-41).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
THE BUS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
UN TRAMWAY NOMMÉ DESIR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.
LES VALSEUSES (Fr., **) : Capri, 2e (508-11-69).

Les festivals

LA CLEF, 5e (337-90-90) : Mar. : les Contes immoraux ; Jeu. : Roberta ; Ven. : Masculin, Féminin ; Sam. : Muriel ; Dim. : la Chienne ; Lun. : Broadway Melody ; Mar. : L'amour, c'est gai, l'amour, c'est triste.
BOITE A FILMS, 17e (734-51-50) : I : 13 h. : Pink Floyd ; 14 h. : Cousin, Cousine ; 15 h. 45 : Jeremiah Johnson ; 17 h. 30 : Violence et Passion ; 19 h. 45 : Mort à Venise ; 22 h. : Phantom of the Paradise ; V. et S. à 23 h. 30 : Délivrance ; II : 13 h. + V. à 23 h. 30 : Jonas qui aura vingt ans en l'an 2000 ; 15 h. + S. à 23 h. 30 : Dersou Ouzala ; 17 h. 15 : [illegible] 23 h. 15 : [illegible] gentleman vagabond (v.o.) ; 14 h. : le Mécano de la General (v.o.) ; 16 h. et 21 h. 30 : Prends l'oseille et tire-toi (v.o.) ; 18 h. : le Grand Amour.
FESTIVAL DU NOUVEAU CINEMA ALLEMAND (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) : [illegible] les travaux occasionnels d'une esclave ; 15 h. 30 : [illegible] des quatre saisons ; 17 h. : la Soudaine Richesse des pauvres gens de Kombach ; [illegible] ; 20 h. 15 : la Paloma ; 22 h. : les larmes amères de Petra von Kant.
MARX BROTHERS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Mar. Ven. : Animal Crakers ; Jeu. Dim. : la Pêche au trésor ; Sam. Lun. : Plume de cheval ; Mar. : Une nuit à Casablanca.
JEAN COCTEAU : la Pagode, 7e (705-12-25) : Mar. : la Belle et la Bête ; Jeu. : les Enfants terribles ; Ven. : Orphée ; Sam. : le Baron fantôme ; Dim. : le Testament d'Orphée ; Lun. : l'Eternel Retour ; Mar. : Thomas l'imposteur.
RUDOLPH VALENTINO : la Pagode, 7e (705-12-25) : Mar., Ven., Dim., Mar. : le Fils du Sheik ; Jeu., Sam., Lun. : l'Aigle noir.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14). — I. : 12 h. (D.) : les Valseuses ; 14 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish ; 16 h. : la Chair de l'orchidée ; 18 h. + V. et S., à 0 h. 30 : Aguirre ou la Colère de Dieu ; 20 h. : Dersou Ouzala ; 22 h. : Network. — II. : 11 h. 50 (D.) + V. et S., à 0 h. 30 : Satyricon ; 14 h. 30 et 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 5, Cria Cuervos ; 18 h. 20 : Taxi Driver ; 20 h. 20 : Cabaret.
DEJAZET, 3e (v.o.) (887-97-34) : Festival pop movies : The Doors, Jimmy Hendrix Plays Berkeley, Monterey Pop, Herbe Rouge, Ladysings The Blues, Banana Split, Alice's restaurant, Shangaï Gesture.
STUDIO 28 [illegible] : Mar. : [illegible] ; Vol à la tire ; Ven. : J.-A. Martin, photographe ; Sam. : Black Sunday ; Dim. Mar. : la Communion [illegible]

RETROSPECTIVE STANLEY KUBRICK (v.o.). — Action-Lafayette, 9e (878-80-50), Mer., Sam. : les Sentiers de la gloire ; Jeu., Dim., Mar. : le Baiser du tueur ; Ven., Lun. : Docteur Strangelove. — Action-Christine, 6e (325-85-78) : Mer. : Docteur Strangelove ; Jeu., Sam., Lun. : Lolita ; Ven. : le Baiser du tueur ; Dim., Mar. : les Sentiers de la gloire.

Les séances spéciales

ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (Mar.), à 20 h. et 22 h.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : La Clef, 5e (à 12 h. et 24 h.).
DELAUNAY - DUBUFFET (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
EL TOPO (Mex., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), à 22 h.
ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., à 17 h.
FEMMES FEMMES (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (A., v.o.) (*) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf D.).
LA MACHINE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
LOVE (A., v.o.) : Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : Le Seine, 5e, à 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Lucernaire-Forum, 6e, à 12 h. et 24 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), ven. et sam., à 0 h. 15.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
LE SOLDAT BLEU (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55), mar., à 20 h. et 22 h.
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 30.
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h. ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., à 17 h. et mar., à 21 h.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : Monsieur Papa.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Un autre homme, une autre chance ; Quatre zizis au garde à vous ; Trinita ne pardonne pas.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : la Menace ; Le chat connaît l'assassin.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Un pont trop loin ; Enfer mécanique ; Des enfants gâtés ; les Naufragés du 747 ; Padre Padrone.
MANTES, Domino (092-04-05) : la Menace ; Un autre homme, une autre chance ; Dites-lui que je l'aime. — Normandie (477-02-35) : les Grands Fonds ; dimanche, 21 heures : les Damnés.
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-33) : l'Amour en herbe ; Le chat connaît l'assassin. — Club X et Y (474-94-46) : Valentino.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Un autre homme, une autre chance ; l'Amour en herbe ; Annie Hall ; mardi, 21 h. 45 : Easy Rider ; Le chat connaît l'assassin.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : les Grands Fonds ; la Menace. — Royal : Un pont trop loin ; samedi, 17 heures : Elisa vida mia.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Padre Padrone ; Dites-lui que je l'aime ; la Menace ; Un autre homme, une autre chance.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Une journée particulière ; Annie Hall ; l'Imprécateur ; la Menace ; les Grands Fonds ; Dites-lui que je l'aime. — C 2 L (950-55-55) : Un autre homme, une autre chance. — Club (950-17-96) : mer., dim., 14 h 30 : les Folles Années du rock ; mer., 22 h., lun., 21 h., sam., 22 h 45 : Tommy (v.o.) ; jeu., 21 h., sam., 16 h 30, dim., 17 h. : Woodstock (v.o) ; ven., sam., 21 h. : Emerson Lake and Palmer (v.o.) ; sam., 20 h 30, dim., 21 h. : Phantom of Paradise (v.o.).
LE VESINET, CAL (976-32-75) : jeu., 21 h., le Désert des Tartares.

ESSONNE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-60-82) : la Menace ; Comme la lune ; Un pont trop loin ; Le chat connaît l'assassin.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : la Toubib du régiment ; la Prof du bahut ; 13 femmes pour Casanova ; les Grands Fonds.
EVRY, Gaumont (077-08-23) : Padre padrone ; les Grands Fonds ; l'Amour en herbe ; Dites-lui que je l'aime ; Un autre homme, une autre chance.
GRIGNY, Paris (905-79-80) : Le retour du dragon ; le Bal des vampires.
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : les Naufragés du 747 ; Comme la lune ; Gloria ; la Chambre de l'évêque.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : Mer., M., D. : la Griffe et la Dent ; J., V., S., D., L., la Dentellière.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Un pont trop loin.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : les Grands Fonds ; Padre padrone ; Un autre homme, une autre chance.
BAGNEUX, Lux (655-81-48) : le Continent oublié.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Plus ça va moins ça va ; Mer., S., 14 h. 30 : Titi.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : 13 femmes pour Casanova.
LEVALLOIS, Sadoul (270-22-15) : J., V., S., D. : Hollywood, Hollywood.
NEUILLY, Village (722-83-05) : la Menace.
[illegible] (749-48-25) : les Grands Fonds ; Un autre homme, une autre chance. Studios (749-19-47) : Comme la lune ; l'Imprécateur ; les Naufragés du 747.
VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : Monsieur papa ; l'Homme pressé ; Elisa Vida Mia.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Elisa Vida Mia ; l'Esprit de la ruche ; la Communion solennelle.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : l'Amour en herbe ; Treize Femmes pour Casanova ; la Chambre de l'évêque. — Prado : l'Homme pressé ; les Professionnels.
BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Police Python 357 ; l'Ombre des châteaux ; Barocco.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Comme la lune ; le Casse-Cou ; Treize Femmes pour Casanova.
DRANCY, Trianon (284-00-10), ven., sam., dim. : Plus ça va, moins ça va.
EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : Des enfants gâtés ; Gloria ; la Chambre de l'évêque.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : Un autre homme, une autre chance ; Dites-lui que je l'aime ; Un pont trop loin.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Le chat connaît l'assassin ; la Menace ; Enfer mécanique.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : les Grands Fonds ; la Menace ; la Prof du bahut ; la Maison de l'exorcisme ; Enfer mécanique.
ROSNY, Artel (876-11-31) : Annie Hall ; l'Imprécateur ; la Menace ; les Grands Fonds ; Valentino ; les Naufragés du 747.
VINCENNES, Palace : la Dentellière.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (252-13-58) : le Passé simple ; mar. 18 h. 30 et 20 h. 30 : Dernière sortie avant Roissy.
CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Padre Padrone ; l'Amour en herbe ; Kung Fu Wu Su ; Dites-lui que je l'aime ; Un autre homme, une autre chance.
CRETEIL, Artel (898-59-84) : le Passé simple ; Annie Hall ; Monsieur Papa ; la Toubib du régiment ; Une journée particulière ; les Naufragés du 747 ; M.J.C. Village (899-38-03) : V. 18 h. 15 et 20 h. 45 : Une poule, un train et quelques monstres (v.o.) ; Maison pour tous (898-92-94) : V. 20 h. 30 : Lily aime-moi ; 18 h. 30 et 22 h. 30 : Drôle de drame.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : la Menace ; l'Imprécateur ; Le chat connaît l'assassin.
JOINVILLE-LE-PONT, Royal (883-22-26) : V., S., D. : Carrie.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : les Grands Fonds.
MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : Un pont trop loin ; le Maestro ; Gloria ; la Chambre de l'évêque.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : la Menace ; Monsieur Papa ; Enfer mécanique ; Le chat connaît l'assassin ; Artel Port : Une journée particulière.
ORLY, Paramount (726-21-69) : la Menace ; Le chat connaît l'assassin.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (922-98-54) : Enfer mécanique ; les Grands Fonds ; la Menace.
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02) : Mar., V., S., D. : Rocky.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : les Grands Fonds ; Padre Padrone ; l'Amour en herbe ; Un autre homme, une autre chance.

VAL-D'OISE (95)

[illegible], Alpha (961-00-07) : la Menace ; l'Amour en herbe ; la Chambre de l'évêque ; Dites-lui que je l'aime ; le Grand Kidnapping ; la Prof du bahut. — Gamma (961-00-03) : Enfer mécanique ; la Maison de l'exorcisme ; Un pont trop loin.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-89) : Dites-lui que je l'aime ; Cet obscur objet du désir ; les Grands Fonds ; la Menace.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : le Passé simple ; Padre padrone ; Annie Hall ; Comme la lune ; Une journée particulière. — Marly : Dites-lui que je l'aime. — Hollywood : les Grands Fonds ; sam. : Little Big Man.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : les Naufragés du 747 ; la Menace ; les Grands Fonds ; Gloria ; Enfer mécanique.
SAINT-GRATIEN, Olympics (989-21-89) : Lucky Luke ; la Communion solennelle ; En route pour la gloire.

Variétés

Le music-hall

BOULANGERIE DES TUILERIES (260-60-57), 21 h. 30 : Bruno Brel.
BOBINO (033-30-49), le 27 à 21 h. : Serge, Stephan et Carine Reggiani.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Parisline.
ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h. : Yves Simon (à partir du 1er).
FOLIES-BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 45 : Folie, je t'adore.
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. Pierre Louki.
JARDIN DES CHAMPS-ELYSEES (260-58-00), (L.), 20 h. 30 : Circus Follies.
LUCERNAIRE-FORUM (544-57-34) (L.), 22 h. 30 : Carte blanche Coco Vaucaire.
MOULIN-ROUGE (606-00-19) 22 h. 30 : Follement.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. Enrico Macias.
PALACE (770-44-37), les 3 et 4, 21 h. : R'Alboum du Zonc.
PALAIS DES SPORTS (250-79-9[illegible]) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 17 h., dim. à 14 h. 30 et 18 h. Ballet soviétique sur glace.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) ([illegible] L.), 20 h. 45 : Jacques Dou[illegible] (trente ans de chansons).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), les 29 et 30, à 20 h. 30 Myriam Makeba.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (2[illegible]-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 3[illegible] Plan, raté plan... et... re plan p[illegible] (dernière, le 4).
DEUX ANES (606 10-26) (Mer.), 21 [illegible] mat. dim. à 15 h. 30 : Marian[illegible] ne vois-tu rien venir ?
DIX-HEURES (606-07-48), 22 h. : [illegible] maire est démonté.

Jazz, pop', rock et folk

AMERICAN CENTER (033-99-92), 28 à 21 h. : Bratsch ; les 29, 30 1er, à 21 h. : Robert Wood, Vib[illegible] rock.
ESPACE CARDIN (location à Ra[illegible] France), le 2 à 20 h. 30 : M. Roq[illegible] et S. Kessler, Stone Alliance.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 1[illegible] 23 h. : Asphalt Jungle.
NOUVEL HIPPODROME DE PA[illegible] (205-31-47), le 3 à 20 h. : S[illegible] Hillage ; le 4 à 20 h. : Peter Gab[illegible]
PAVILLON DE PARIS (202-02-21) 29 à 20 h. : Weather Report ; l[illegible] à 20 h. : Supertramp.
THEATRE CAMPAGNE-PREMI[illegible] (322-75-93) (D.), Don Cherry.
THEATRE MOUFFETARD (3[illegible]-02-37), les 1er, 3 et 4, à 22 h. Compagnie Lubat.
THEATRE DE LA PENICHE ([illegible]-40-39), le 2 à 21 h. : Cohe[illegible] Ensemble.

CABARETS



● Ambiance musicale. ■ Orchestre. P.M.R. : prix moyen du repas. J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
RESTAURANT PIERRE. F/Dim. ● Place Gaillon, 2e. OPE. 87-04	Maison de réputat. mond. ds un cadre Second Empire. Dîner Sug. 59 F. Sa carte. Poiss., grill et spéc. du Sud-Ouest. Park. Salons 4 à 40 cts.
CHEZ HANSI. 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e T.l.jrs	Jusqu'à 3 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
LE CHALEUIL F/sam. et dim. 4, rue de l'Arcade, 8e. 265-53-13	Jeune Patron aux fourneaux : Cuisine française traditionnelle. Ses Terrines, ses Poissons (Bar, Rouget, Saumon, Sandre, etc.).
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin Ambiance musicale - Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS... DANS UN JARDIN

L'EPICURIEN F/sam. midi et dim. 1, rue de Nesle, 6e. 329-55-78	Jusqu'à 22 h. 30. 3 salles intimes autour d'une fontaine fleurie. Cassoulet de l'Océan. Lotte Bréval. Salmis de canard aux cèpes.

DINERS

RIVE DROITE

OSAKA 260-66-01 163, rue Saint-Honoré, 1er. T.l.jrs	Anciennement 6, rue du Helder, 9e, jusqu'à 22 h. 30. Cuisine japonaise. Tempura - Soukiyaki - Soushi - Sashimi. Dans un cadre typique.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D. 64, rue Arbre-Sec, 1er. CEN. 10-92	Ses caves du XIIIe. Déj. Soup. Jusq. 2 h. mat. Moules bouchot 9 F. Pied, oreille porc 9 F. Boudin 9 F. Grillades 19 F. Gratinée 8 F, etc.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e T.l.jrs ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h du matin, avec ambiance musicale
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h du matin
DOUCET EST 208-40-62 8, rue du 8-Mai-1945. 10e T.l.jrs	A 50 m. Gare Est. J 24 Rez-de-chaussée : Brasserie. Menu 22 F et carte. Choucroute fermière avec jarret 42 (2 pers.) et plats du jour. 1er étage : restaurant panoramique. Spécialités du chef et POISSONS.
JULIEN PRO. 12-03 16, rue du Fg-Saint-Denis. 10e. T.l.j.	Dans son cadre « fin de siècle », sa nouvelle formule « plats chiffrés, entrées compris ». Ses fabuleux « bouillons ». Foie gras. P.M.R. 50 F.
Monsieur BŒUF. T.l.j. 31, rue Saint-Denis, 10e. 508-58-35	Nouvelle direction. Déjeuner d'affaires. Diner-Souper. Cadre : toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété.
LOUIS XIV 200-19-90 · 208-56-56 8, boulevard Saint-Denis. 10e.	Dejeuners. Diners. Soupers après minuit. Fermé le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Gibiers. Rôtisserie. Salons pour réceptions.
LE CROQUANT 533-50-91 28, rue Jean-Maridor. 15e F/dim	Dans un cadre rustique et raffiné, Vincent VIGNALOU vous propose des produits venant directement des fermes du Périgord.
LE CEPE A TOI. F/lundi midi 17, rue Caulaincourt, 18e. 076-67-44	Tous les champignons avec garnitures de viandes et poissons. Ambiance musicale. Cadre intime.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e. F/dim	Foie de canard 18. Brochette de moules 13. Gaspacho 8. Ses grillades. Faux-filet 19. Selle de gigot 29 Pavé de jambon 26 Salle climatisée.
BAUMANN ETO 16-16, 754-01-13 64, av des Ternes. 17e F/D., L. midi	Une gamme incomparable de choucroutes Son banc d'huîtres, ses spéc d'Alsace. On sert jusq minuit Nos choucroutes classiques à emporter
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.jrs	Ouvert jour et nuit. Banc d'huîtres t.l.j. renouvelé. Bon plat du jour, ses spécialités : Choucroute 26. Gratinée 9.50. Ses grillades flambées. Buffet froid. Spéc. : Bière LOVENBRAU MUNICH.
RIBATEJO 370-41-03 6, rue Planchat, 20e. F/mardi	Jusqu'à 2 h. du matin. Spécialités portugaises. Tous les soirs FADO et guitare. Morue à la Bras. 14 F. Viande de porc Alentejo 14 F.
DARKKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Le nouveau restaurant marocain à Paris Salles climatisées. Un cadre et une cuisine raffinés. Salons. On sert jusqu'à 23 h. 30.

RIVE GAUCHE

LE MONIAGE GUILLAUME 88, r. Tombe-Issoire, 14e. 331-79-10	Huîtres, poissons, crustacés, coquillages. Fermé le dimanche.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30, la grillade devient gastronomique. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert Salle climatisée.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose pour 26 F s.n.c. (29,90 s.c.) sa nouvelle formule « 3 hors-d'œuvre 3 plats au choix » jusqu'à 1 h du matin
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés. 6e	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28.75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h 30 du matin avec ambiance musicale
LE JACQUES-CŒUR T.l.jrs 6, place Saint-Michel, 6e. 326-81-13	Jusqu'à 6 h. Cuis. fr. trad. : Pointes de filet pommes sarladaises 40, Poularde Argenteuil 33, Barbue Vallée d'Auge 36, Ses glaces.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui. 13e. Fermé le dimanche et lundi.	Ecrevisses flambées Langouste grillée Poulette mousserons Canard cidre. Pâtisserie maison Sancerre Roland Salmon Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F.
CIEL DE PARIS 538-52-35 Tour Montparnasse, 56e étage.	Jusqu'à 2 heures du matin Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F. Tout compris.

DINERS - SPECTACLES

DON CAMILO 260-20-31 10, rue des Saints-Pères, 7e. T.l.jrs	Et dansant prés. par Jean RAYMOND, avec de grandes vedettes. Menu T.C. (boiss., café, serv.) 145 à 160 F. vend., sam., veille de fêtes.
ETOILE DE MOSCOU ELY. 63-13 6, r. A.-Houssaye, 8e (Etoile). T.l.s.	Rest. spéc. de gde classe. V Novsky et les Chœurs Russes - Tzigane Zina - Tamara - G Borodo, la ved. armén. Aklian Orch S. Voltys.
VILLA D'ESTE ELY 78-44 4, rue A.-Houssaye 8e T.l.s	Et dansant, avec Mario Lines et son Orch. Menu sug. 90 F et Carte P.-J Vaillard, J Meyran, Clyde Wright M Planes Pinatel les Octaves
L'OREE DU BOIS 722-94-92 Porte Maillot T.l.jrs	Marcel Bekler présente : spect. « Non stop » animé par M. Gaillard, Show de F. Doriann. Attract. Les Oiseaux - Los Indianos - Michel Lebb. Menu : 135 F v.c.

ENVIRONS DE PARIS

COTTAGE LA METAIRIE de l'Oise L'Isle-Adam. Rés. 469-01-14	Changt de propriétaire Cuisine personnalisée du chef Ch. Delahaye. Salon pour repas d'affaires et banquets. Fermé mercredi.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute - Spécialités

CLUB HOUSE 29-31, place Madeleine, 8e 265-27-67
Rez-de-ch PUB Grill Jr et Nt
1er ét. restaur vue panoramique

MERVEILLES DES MERS
CHARLOT 1er 522-47-08
128 bis, boulevard de Clichy (18e)
Son banc d'huîtres · Poissons

WEPLER 14, place Clichy. 522-53-29
SON BANC D'HUITRES
Foies gras frais · Poissons

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50, 033-21-68
Au piano Yvan Meyer.

LE PICHET 68, rue P.-Charron. 359-50-34
Spécialités campagnardes
GRILLADES - FRUITS DE MER
PATISSERIES PAYSANNES

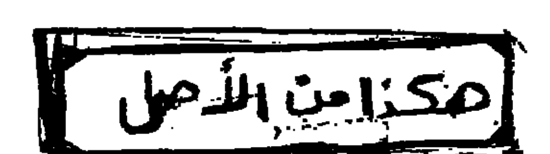
LE LOUIS XIV
8, bd St-Denis. 200-19-90. F/mardi
HUITRES, FRUITS DE MER, GIB.
Rôtisserie - Parking

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.)
16, rue du Fg-Saint-Denis (10e)
770-12-06.

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 79-34
Huîtres Poissons. Vins de pays

TERMINUS NORD 824-48-72 Ts les jours
Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes
23, rue de Dunkerque, 10e.

GUY 5, rue Mabillon, 033-87-61
Saint-Germain-des-Prés
SOUPER BRESILIEN
Feijoada - Churrascos - Camaroes



RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Téléfilm : « Emmenez-moi au Ritz », de P. Grimblat, dial. F. Dard, avec M. Ronet, V. Mairesse, M. Méril, T. Aumont.



22 h. 5, Philosophie : Des idées et des hommes (Platon), par D. Huysman et M.-A. Malfray.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Football : Nantes-Prague, en Coupe d'Europe des clubs champions (match retour, en direct) ; 22 h. 25, Feuilleton : L'aigle et le vautour.

23 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, *FILM (un film, un auteur)* : QUELLE JOIE DE VIVRE ! de R. Clément (1961), avec A. Delon, B. Lass, G. Cervi, R. Morelli, C. Pisane, P. Stoppa, U. Tognazzi (N., rediffusion).

En 1922, à Rome, un jeune homme sans famille et sans travail s'engage dans les « chemises noires » fascistes. Il se trouve mêlé à la vie d'une famille anarchiste et, par amour pour la fille de la maison, épouse sa cause.

23 h., Journal.



FRANCE - CULTURE

20 h., Festival d'Avignon 1977 : « Grisélidis », de G. Couropos et C. Perrault. Mise en scène d'A. Vitez, avec C. Oudin, B. Bonvoisin (comédiens), F. Gagneux, J.-P. Marchand (musiciens), M. Courrèges, S. Sakkas (chanteurs) (rediffusion) ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Rostand (rediffusion) ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Orchestre symphonique de Boston, dir. E. Leinsdorf, avec M. Rostropovitch, violoncelle : « Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en ut majeur » (Haydn), « Symphonie concertante pour violoncelle et orchestre » (Britten), « Concerto pour violoncelle et orchestre en si mineur opus 104 » (Dvorak) ; 0 h. 10, L'automne des compositeurs et des interprètes.

JEUDI 29 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Émissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 18 h., A la bonne heure : La justice spéciale ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, *Feuilleton* : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 45, La parole est aux partis politiques : le parti socialiste.

20 h. 30, Série : Cinq à sec ; 21 h. 20, Magazine d'actualités : L'événement, prés. J. Besançon : La rentrée parlementaire et la situation politique (voir tribunes et débats) ; 22 h. 25, Allons au cinéma.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame... à 15 h., Série : Robinsons suisses (rediff.) ; 16 h. 10, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Tourne-disque ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre.

20 h. 35, Le grand échiquier, de J. Chancel ; Zizi Jeanmaire et Roland Petit.

Jacques Chancel reçoit autour du célèbre couple de danseurs Noëlle Pontois, Guy Béart, Claude Nougaro, Edmonde Charles-Roux, Jean Ferrat, etc.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Émissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le R.P.R. ;

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : JAMAIS PLUS TOUJOURS, de Y. Bellon (1975), avec J.-M. Bory, L. Bellon, B. Giraudeau.

Revenue en France à la mort d'une comédienne qui fut son amie, une jeune femme achète à l'hôtel Drouot des objets ayant appartenu à celle-ci, et retrouve un homme qui va l'aimer. Un film délicat, sans récit construit, où le flux et le reflux des sentiments et les caprices du temps sont les maîtres du jeu.

21 h. 45, Journal.

FRANCE - CULTURE

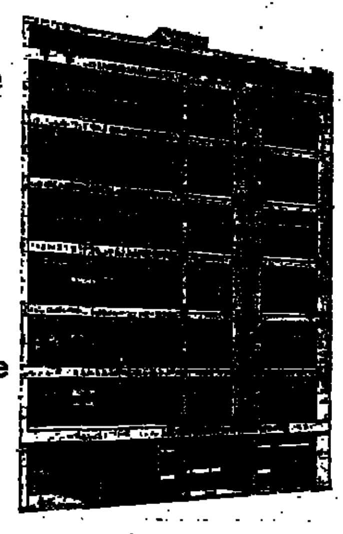
13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Demain l'été », de R. Bordier ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... magazine international ; à 15 h. 25, Anthologie (Japon) ; à 15 h. 35, Dossier : les entretiens de Bichat ; à 16 h. 35, En direct avec... A. Colin de Lavaud ; 17 h. 30, Festival d'Avignon 1977 ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de F. Hoyle. Adaptation E. Noël, réalisation C. Mourthe (rediffusion) ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de L. Attoun : Europa, de R. Kalisky, d'après R. Gary, avec J.-P. Jorris, G. Leclerc ; h. 30, Entretiens avec... Jean Rostand (rediffusion).

FRANCE - MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions : œuvres avec bandes magnétiques ; à 15 h., Des notes sur la guitare ; à 15 h. 32, Œuvres de Haydn, C. Nielsen, Sibelius ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... le pianiste hongrois Gyula Kiss : Liszt ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Conversation souterraine ;

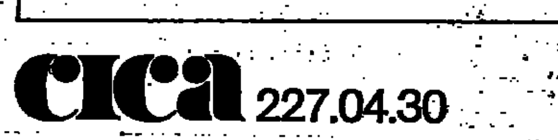
20 h. 30, Orchestre symphonique de Boston, direction W. Steinberg, avec J. Vickers, ténor, et M. Forrester, contralto : « Die Natali » (S. Barker) ; « le Chant de la terre » (Mahler) ;











VU

Peur de la sécurité

C'est ça la décadence ? C'est la dolce vita ? C'est Rome au troisième siècle ? C'est Babylone ? C'est les « parties », c'est les « fiestas », c'est Paris, au bois de Boulogne ? On y est donc ? En plein. Les oracles chargés de répondre à nos questions mardi aux « Dossiers de l'écran » souriaient, amusés par tant d'ignorance et de naïveté. Là-dessus notez, ce couche-tôt, ce bon catholique, cet homme marié, ce provincial de Fellini n'en sait, paraît-il, pas plus que nous. Il a tout inventé, témoin assidu d'innombrables soirées mondaines, M. José Luis de Villalonga était formel : après le dîner on joue au bridge. Et puis ? Et puis rien. On va se coucher.

Il était près de minuit et on en aurait bien fait autant si le diagnostic de François Chatelet n'avait retenu notre attention stupéfaite. Ce qui caractérise à ses yeux cette communauté européenne, c'est la peur. Peur de quoi, de la violence, du chômage ? Non, de la sécurité. Comment cela ? Nous vivons, disait-il à peu près sous la coupe d'états qui nous taillent un avenir sur mesure, qui obligent les étudiants à suivre des filières. Bref, qui veillent sur notre sort. Et d'ajouter frémissant : c'est terrible ! L'assurance-maladie, la caisse de retraite, les congés maternité, le SMIC, les allocations familiales. A quoi auront donc servi toutes les revendications syndicales ? Beau résultat : les Français ont perdu le goût du risque, l'esprit d'aventure l'élan vital. Symptôme d'épuisement. Signe de déclin.

Jacques Soustelle a bien essayé de nous rassurer en vain. Le mal était fait, on était gagné par la grande « peur » du vingtième siècle.

CLAUDE SARRAUTE.

D'une chaîne à l'autre

L'ÉQUIPE DE M. DANDREL APPELLE LES PRODUCTEURS DE RADIO-FRANCE A LA GRÈVE

● Voici maintenant quinze jours que plusieurs émissions régulières sont remplacées, sur France-Musique par de la musique enregistrée (en particulier en fin de soirée) et que des programmes quotidiens (de magazine « Ecoute » ; « La chanson ») sont assurés par de nouvelles équipes. Les producteurs signataires de la motion de protestation qui a suivi la démission de M. Louis Dandrel, rédacteur en chef de la chaîne, ont appelé à la grève l'ensemble des producteurs de Radio-France au cours d'une assemblée générale réunie mardi 27 septembre. Par cette action, ils se proposent de lutter *« contre le démantèlement de France-Musique (...), contre la mainmise d'un seul homme* [M. Pierre Vozlinsky, directeur des programmes et services musicaux] *sur l'ensemble de la programmation et de la diffusion musicales (...), pour un statut de France-Musique (...), rattachée directement à la présidence »*, et *« pour une définition de la fonction de producteur à Radio-France »*.

UNE « TRIBUNE LIBRE » DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE SUR FR3

● L'Union démocratique bretonne, qui n'avait pu obtenir un temps de parole au cours des « Tribunes libres » de FR 3 (*le Monde* daté 17-18 avril), s'exprimera finalement dans le cadre de cette émission le vendredi 30 septembre, à 19 h. 40. La direction nationale de la troisième chaîne avait justifié sa première décision en arguant que la formation régionaliste ne présentait pas un intérêt national. Son refus avait suscité la mise en circulation d'une pétition, l'intervention de conseils municipaux et celle de parlementaires.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., répond aux questions de la rédaction d'Europe 1, à 19 heures.

— *Le Parti féministe unifié* dispose de la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

JEUDI 29 SEPTEMBRE

— *M. Pierre Mauroy*, membre du secrétariat national du P.S., est l'invité de Jean Lefèvre, sur France-Inter, à 7 heures.

— *Le parti socialiste* participe à l'émission réservée aux partis politiques sur TF 1, à 19 h. 40.

— *Le Rassemblement pour la République* s'exprime à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *MM. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du P.R., et *Paul Laurent*, membre du bureau politique du P.C., parlent de la rentrée parlementaire et de la situation politique, à « L'événement », sur TF 1, à 21 h. 25.



SPORTS

VOILE

La course autour du monde

LES CONCURRENTS FONT ROUTE VERS LE CAP

Les voiliers de la course autour du monde se trouvaient mardi 27 septembre à la hauteur du tropique du Capricorne. Pour les plus rapides d'entre eux, l'arrivée au Cap, terme de la première étape, pourrait avoir lieu vers le 10 octobre.

M. Patrick Thérond, l'équipier du bateau français *Japy-Hermès*, qui souffrait de coliques néphrétiques (*le Monde* du 24 septembre), est maintenant dans un hôpital de Recife (Brésil). Son état n'inspire pas d'inquiétude. Grâce à un bâtiment de la marine brésilienne venu à la rencontre du voilier, M. Patrick Thérond a été pris en charge sans que *Japy-Hermès* ait eu besoin d'atteindre un port. Ce bateau est maintenant très en retard sur les autres concurrents (environ 1 000 kilomètres). Il en est de même pour l'anglais *Condor*, qui avait brisé son mât et qui a repris la route samedi (vingt-quatre heures plus tard que prévu) de Monrovia (Libéria), où il avait dû relâcher. Il se trouvait encore nettement au nord de l'équateur lundi en fin de journée.

La course se joue actuellement entre, d'une part, le groupe des bateaux ayant choisi la route directe et, d'autre part, celui qui navigue plus à l'ouest pour bénéficier de vents plus réguliers. Il semble, pour le moment, que l'avantage soit à ceux qui ont choisi la ligne droite : le néerlandais *Flyer* et l'anglais *King's Legend*, notamment, sont sensiblement plus près de l'arrivée que *Gauloises-II* (France), *Disque-d'Or* (Suisse), *Neptune* (France) et *Great-Britain-II*.

Toutefois, le vent semblait s'affaiblir mardi matin dans les parages où naviguaient les voiliers de la route directe. En revanche, *Gauloises-II* et *Disque-d'Or* « *fonçaient* » à des moyennes proches de 200 milles par jour. *Gauloises-II* (qui est l'ancien *Pen-Duick-III* d'Eric Tabarly) a même couvert 210 milles par vingt-quatre heures (environ 390 kilomètres) deux jours de suite. Il a d'ailleurs commencé à infléchir sa route vers la pointe de l'Afrique. Un incident matériel risque cependant de handicaper le bateau français dans les vents forts qu'il peut avoir à affronter prochainement : son « moulin à café » (pièce mécanique qui sert à démultiplier les efforts de l'équipage sur le gréement) s'est brisé et ne peut être réparé avant l'escale.

M. PAUL DIJOUD AUX DIRECTEURS TECHNIQUES : « AUCUN RELACHEMENT NE SERA TOLÉRÉ »

M. Paul Dijoud, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, a reçu, mardi 27 septembre, l'ensemble des directeurs techniques nationaux. Après cette entrevue, un communiqué du secrétariat d'État précisait le rôle et la fonction de ces fonctionnaires, que M. Dijoud place clairement *sous* son autorité.

« Ces responsables sportifs sont mis à la disposition des fédérations par le secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, qui les paie, les nomme et qui les révoque éventuellement, dit le communiqué. Ils sont donc auprès des fédérations les collaborateurs directs et privilégiés du secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports. C'est d'eux, de leur efficacité, de leur dévouement et de leur compétence que dépendent les résultats à venir des équipes sportives qui représenteront la France dans les grandes compétitions sportives internationales. »

M. Dijoud lance également un appel à la discipline et à la cohésion, signalant qu'« *aucun relâchement ne sera toléré* ». Il affirme sa solidarité avec le Comité national olympique et sportif français et lance enfin un appel aux athlètes eux-mêmes, qui « doivent être des exemples d'abnégation, de don de soi et même de sacrifice ».



VOLLEY-BALL

LE TOURNOI DU C.S.M. CLAMART

Brigitte, Diane, Marion et deux mille huit cents autres

Les habitués du P.M.U. dominical ont dû renoncer à trouver une place pour leur voiture le 25 septembre, place Hunebelle, à Clamart. Sur le stade municipal tout proche, les responsables du C.S.M. Clamart organisaient leur XX[e] tournoi international de volley-ball. La transformation d'un stade de banlieue en véritable fourmilière, par l'aménagement de cinquante-huit terrains pour un millier de matches et la présence de deux mille huit cents joueurs — soit 5 % des effectifs fédéraux, — répartis en trois cent cinquante équipes, ne va pas, en effet, sans poser quelques problèmes. Mais une fois ces difficultés surmontées, le succès de ce prologue à la saison officielle apparaît comme un gage de bonne santé morale pour ce sport, quand on connaît les tenants et les aboutissants de cette manifestation.

A une époque où l'argent devient de plus en plus le moteur de la compétition, il est rassurant de constater qu'il ne motive pas ce grand rassemblement de la plupart des volleyeurs de la région parisienne. Proposant divers challenges aux équipes de clubs traditionnels ou à des formations plus hétéroclites, nées parfois au hasard des plages, le tournoi de Clamart répond sans conteste aux besoins qu'éprouvent les volleyeurs de se retrouver, et surtout de se tester après le long intermède estival.

Comme les deux mille huit cents participants, les joueuses du Paris-Université Club avaient rendez-vous au stade dès 9 heures du matin, avec peut-être une motivation supplémentaire. Elles venaient défendre la coupe de la ville de Clamart, réservée aux équipes féminines, qu'elles avaient gagnée l'année dernière et qu'elles perdront cette fois, après sept matches, en finale contre le Yuken Bratislava.

Brigitte, Diane, Jannie, Marie-Claude sont professeurs d'éducation physique ; Marion, Véronique, Annie et Nadine, étudiantes dans la même discipline ; Laurence, institutrice ; Marie-Christine, étudiante à sciences-po, Dominique, étudiante en médecine. Une parfaite illustration de ce qui vaut au volley-ball la réputation de sport d'intellectuels.

Modernes amazones, elles jouent, se soutiennent — « *Allez les filles !* » — et vivent presque en équipe. Dilettantes, comme tous les volleyeurs français, mais passionnées, elles n'hésitent pas à consacrer à leur sport tous leurs week-ends et deux soirées d'entraînement par semaine pour le seul plaisir. Le P.U.C. ne peut prendre à sa charge que les frais de déplacement et d'hébergement éventuels pour les matches officiels. Certaines, comme Diane, professeur d'éducation physique au C.E.S. Brossolette de Villeneuve-Saint-Georges, trouvent encore le temps de s'occuper d'un club de volley-ball de banlieue.

Faute de ressources

Faute de ressources suffisantes, le volley-ball français ne peut se passer de ces missionnaires qui consacrent leurs loisirs, leur argent et souvent leur imagination à leur club. Ainsi, le tournoi du C.S.M.-Clamart est un moyen intelligent et original d'assurer une bonne propagande pour ce sport, en proposant gratuitement à la population locale un millier de rencontres en deux jours, mais il pourvoit surtout pour 35 % au budget annuel de fonctionnement du club.

Pour offrir aux équipes françaises l'occasion d'affronter dix clubs étrangers, le C.S.M.-Clamart doit consacrer à ses invitations 30 000 francs que les droits — minimes — d'inscription, la distribution en ville de plaquettes publicitaires et la subvention municipale, ne peuvent couvrir. L'équilibre financier de cette manifestation et le bénéfice nécessaire pour le budget annuel dépendent en fait des buvettes mises en place par le club dans l'enceinte du stade. On comprend dès lors que le soleil soit indispensable au C.S.M.-Clamart, au moins deux jours par an.

GERARD ALBOUY.

SOCIÉTÉ

Après la mort d'une jeune fille à Rungis

Carole ? Il n'y a rien à en dire

Le conseil municipal de Chevilly-Larue (Val-de-Marne) se réunira, vendredi 30 septembre, à 21 h. 30, dans les halles de Rungis, sur le lieu où se rassemblent chaque semaine les jeunes motards. M. Guy Pettenari, maire de Chevilly-Larue, annonce vouloir ainsi « exiger du gouvernement la réalisation immédiate d'un circuit motocycliste de la région parisienne ». Vendredi 23 septembre, Carole Le Fol, âgée de dix-huit ans, a trouvé la mort à proximité du « circuit infernal » de Rungis, portant à dix-sept le nombre des victimes depuis trois ans. M. Paul Luco, vingt ans, qui pilotait la moto, a été blessé sans gravité (« le Monde » du 27 septembre).

« *Il n'y a rien à dire. Carole, c'était une fille gaie, mignonne, toujours sympa avec tout le monde. Une jeune qui vivait comme vivent tous les jeunes.* » Ils n'en diront guère plus ses amis de Bagneux (Hauts-de-Seine). Jean-François et Marc, pourtant, connaissaient bien Carole. Ils faisaient partie de la même « bande » : le mot ne leur plaît pas, ils avaient « *les mêmes copains* », c'est tout.

Carole est morte vendredi soir. Elle était passagère sur la moto de Paul, dont elle partageait la vie depuis quatre ou cinq ans. Tuée sur le coup. Pas exactement victime du circuit de Rungis, car Paul et Carole ne « tournaient » pas. Ils arrivaient au rendez-vous innombrable que les jeunes motards de la région parisienne improvisent les soirs en fin de semaine, à travers les entrepôts et les camions de fruits, de légumes et de viande. « *Il faut être dingue pour tourner,* dit Jean-François. *Bien sûr, on fait un tour pour voir, et puis on comprend. Les « gros cubes » frôlent les mobylettes sans éclairage. Alors on vient là parce que c'est un but de balade, parce qu'on est sûr qu'on se retrouvera entre jeunes.* »

Jean-François et Marc n'aiment pas parler. Ils sont venus au garage où Paul travaille, parce qu'il doit sortir de l'hôpital aujourd'hui et voudra peut-être rencontrer des copains. Ils redoutent surtout qu'on ne les comprenne pas. « *Il faut être dingue pour tourner... Mais quand on aime la moto, après une semaine de boulot, que faire d'autre ?* »

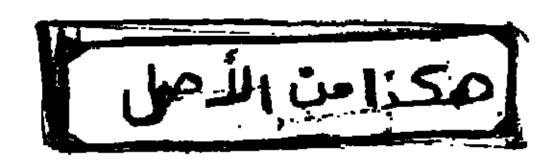
A dix-huit heures, comme chaque soir, les motards de Bagneux se retrouvent au café « les Cigales ». Ils sont là une dizaine, dont Didier, vingt-trois ans chauffeur-livreur. C'est lui qui a appris, samedi matin, à Paul, qu'il ne reverrait pas Carole. « *On a pleuré pendant dix minutes tous les deux.* » Eux non plus n'ont pas envie de parler de Carole, dont la famille vit à Lannion. En juillet, elle avait quitté un emploi de secrétaire-dactylo dans un magasin de vêtements à Paris. Le vendredi, on mange tous ensemble à la cafétéria d'un grand magasin proche. On sort très souvent les week-ends : on va à Deauville, en Belgique, assister à un grand prix ; boire un café à Orléans, pour faire rouler la moto. Carole ? Elle était trop jeune, elle n'avait pas pu encore passer son permis. La moto, encore...

« *Notre politique à nous, c'est* Moto-Journal *ou* Moto-Revue. *Entre nous, on parle boulot ou projet de vacances... à moto.* »

Le circuit de Rungis ? « *De la folie. Ceux qui tournent, c'est pour frimer, faire râcler le pot d'échappement et jaillir des étincelles. Pour dire aux copains : « J'attaque comme une » bête ! » Nous, on y va quelquefois pour retrouver les autres, mais le vrai motard ne tourne pas à Rungis.* »

Carole ? Elle s'entendait « *à fond* » avec Paul. C'est trop bête, il faudrait interdire Rungis. Carole ? « *On vous le dit : c'était la joie de vivre. Elle est morte, y a rien à en dire.* »

CHARLES VIAL.



CARNET

Naissances

— M. et Mme Couvreur Didier sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Karine

le 14 septembre 1977.

— Claire et Jean Liber ainsi qu'Emmanuelle ont la joie de vous faire part de la naissance de

Isabelle

le 21 septembre 1977, rue Saint-Marc, 84470 Châteauneuf-de-Gadagne.

Fiançailles

— M. et Mme Henri Jonnard, M. et Mme Robert Labarre ont la joie de faire part des fiançailles de leurs enfants

Françoise et Georges,

Saint-Etienne, Paris.

Mariages

— M. et Mme Midiohouan Mensanvi Janato, M. et Mme Doui-Akue Sassy Michel ont l'honneur de vous faire part du mariage de leurs enfants

Antoine de Padoue et Blandine Fortunée.

Décès

Général LAVAUD

Nous apprenons le décès, survenu le *lundi 26 septembre*, du

général Gaston LAVAUD,

dont les obsèques auront lieu le vendredi 30 septembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

[Né le 28 février 1900 au Mans (Sarthe), ancien élève de Polytechnique, Gaston Lavaud sert dans l'artillerie, et il a appartenu en 1942 à la section des études générales de l'état-major de l'armée. Après plusieurs postes d'état-major, il est, en 1948, directeur adjoint des personnels au ministère de la guerre, puis chef de la section technique de l'armée en 1950.

En 1956, il appartient au cabinet du ministre de la défense, M. Bourgès-Maunoury, et, en 1957, avec le rang de général de corps d'armée, au cabinet du ministre de la défense, André Morice. Il effectue plusieurs séjours en Algérie, et, élevé au rang de général d'armée en novembre 1958, il devient chef d'état-major général des armées en février 1959, après avoir étudié l'ensemble des problèmes d'armement au Comité de l'énergie atomique, dont il était membre.

En avril 1961, le général Lavaud, qui est passé dans la deuxième section du cadre de réserve, devient délégué ministériel pour l'armement sous l'autorité de M. Pierre Messmer, ministre des armées, qui le charge des études et de la fabrication des matériels militaires.

En janvier 1966, le général Lavaud avait été nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de nombreuses décorations étrangères, le général Lavaud était grand officier de la Légion d'honneur.]

— Mme Odette Colonna d'Istria,
Le commandant et Mme Jean-Baptiste Colonna d'Istria, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain COLONNA D'ISTRIA

survenu accidentellement le 16 septembre 1977 dans sa 38e année.

Les obsèques ont été célébrées à Gannat (Allier) dans l'intimité, le 19 septembre 1977.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Léonidas A. EMBIRICOS,

survenu à Paris le 21 août 1977.

La cérémonie religieuse et l'inhumation au cimetière du Montparnasse ont eu lieu le 25 août dans l'intimité familiale.

De la part de
Mlle Hiro Zianetto, sa fille,
Docteur Léonidas G. Embiricos, son fils,
Mme Alexandre Gilodi, sa sœur,
et de toute sa famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Robert Lowy et leurs enfants,
Mme René Fixel,
M. et Mme Alexandre Loewy et leurs enfants,
M. et Mme Jean Fixel et leur fille,
M. et Mme Pierre Fixel et leurs enfants,
M. Jacques Fixel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Edouard LOEWY, née Simonne Fixel,

survenu subitement à Paris, le 22 septembre 1977.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Garches (Hauts-de-Seine), le vendredi 30 septembre, à 10 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.
M. et Mme Robert Lowy,
94, boulevard d'Aulnay,
93250 Villemomble.
184, boulevard Haussmann,
75008 Paris.

— Mme Jean Micholet et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. le docteur Jean MICHOLET,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre de la Santé publique,
docteur en économie de la santé,
médecin-chef des examens de santé de la C.P.C.A.M.R.P.,

survenu le 26 septembre 1977, à l'âge de cinquante-quatre ans, à Charenton (94).

Les obsèques auront lieu le vendredi 30 septembre 1977 en l'église Saint-Pierre de Charenton (94) (place de l'Eglise), sa paroisse.

On se réunira à l'église, à 15 h. 30 (métro Charenton-Ecoles).

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Charenton, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue de la République,
94220 Charenton.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. François LE ROUX
ingénieur des Arts et Manufactures,
ancien directeur
de l'Energie électrique du Sud-Ouest,
contrôleur général (E.R.)
à l'Electricité de France.

Les obsèques ont été célébrées le 27 septembre 1977 en l'église paroissiale de Brice-de-l'Odet (Finistère).

De la part de
Mme François Le Roux, née Thierry,
Pierre et Catherine Le Roux et Guillaume,
Anne-Marie Le Roux,
Mme Pierre Thierry,
et des familles Le Roux, Trellu, Thierry, Palaz.

Cet avis tient lieu de faire-part.
201, boulevard Pereire,
75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 26 septembre 1977 à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

la générale François TROLLEY de PREVAUX, née Micheline Ondet.

De la part de :
M. et Mme Richard Yung, ses enfants,
Mme Pierre Trolley de Prevaux, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Arfeuillère.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris, le vendredi 30 septembre 1977, à *10 h. 30*, *suivie de* l'inhumation au cimetière du Montparnasse, 7, rue du Lunain, *75014* Paris.

— Mme Louis Valat, ses enfants et ses petits-enfants font part du décès de **M. Louis VALAT** survenu le 21 septembre 1977 à l'âge de soixante et onze ans.
130, rue de la Croix-Nivert,
75015 Paris.

Remerciements

— Mme Michel Delaunay, profondément touchée et émue des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

M. Michel DELAUNAY

directeur-fondateur du cours et de l'Institut Charlemagne, et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercie toutes les personnes qui se sont associées à son grand deuil.

— Mme Elzbieta Violet et sa famille, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Georges VIOLET, sculpteur,

prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

Anniversaires

— A l'occasion du rappel à Dieu du

docteur André GIRARD,

il y a un an, une pensée est demandée à tous ceux qui le connurent, l'aimèrent et travaillèrent auprès de lui.

— Ceux qui ont connu et aimé **M. Xavier MORIN,** décédé voici dix ans, s'uniront de cœur, le 2 octobre, aux messes dites à Toulouse pour lui et les siens.

Messes

— On nous prie d'annoncer qu'une messe sera dite pour le repos de l'âme de la princesse **SOUVANNA PHOUMA**, le jeudi 29 septembre, à 18 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 75016 Paris.

Visites et conférences

JEUDI 29 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant l'église Saint-Merri, Mme Allaz : « Centre Pompidou Beaubourg ».

15 h., 13, rue Scipion, Mme Legregeois : « Hôtel Scipion-Sardini et exposition ».

15 h., façade de la chapelle, Mme Oswald : « Chapelle, salons 1900 et amphis de la Sorbonne » (Caisses nationale des monuments historiques).

15 h., 107, rue de Rivoli : « Le Café-Concert » (l'Art pour tous).

15 h. 15, 19, rue de Cléry : « De la rue d'Aboukir et la cour des Miracles à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle » (Mme Barbier).

15 h., métro Rambuteau : « Les restes d'un passé étrange autour de Beaubourg » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 63, rue de Monceau : « Hôtel de Camondo » (Mme Ferrand), entrée limitées.

15 h., 42, avenue des Gobelins : « Gobelins, Beauvais, Savonnerie » (Histoire et Archéologie).

15 h., musée de Cluny, place Paul-Painlevé : « L'art des sculpteurs de Notre-Dame » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Patrick Leball : « Une méthode chinoise efficace de méditation : exposé et discussion » (l'Homme et la Connaissance).

14 h. 30, 122, rue du Bac : « Souvenirs communs d'un voyage, cet été, en Asie du Sud-Est » (CEPRE).

A L'HOTEL DROUOT

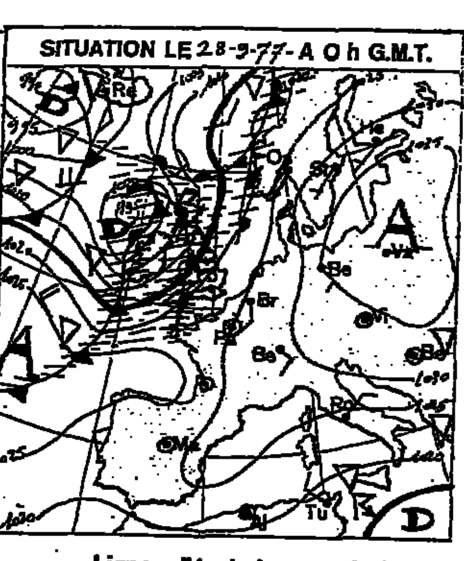
EXPOSITIONS

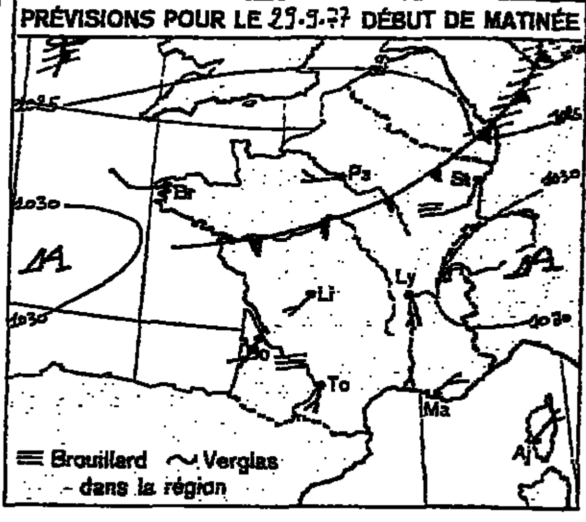
Jeudi

S. 8. - Succession Larrazet. Meubles style L. XV, L. XVI.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⟨ orages ▶ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid ▲▲▲ Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 28 septembre à 0 heure et le jeudi 29 septembre à 24 heures :

Le front froid situé mercredi matin au voisinage de l'Europe occidentale se déplacera vers le nord-est. Sa partie méridionale traversera la moitié nord de la France, mais elle sera peu active sur notre pays.

Jeudi 29 septembre, le temps sera très nuageux et brumeux le matin de la Vendée aux Ardennes, à l'Alsace et au Jura. Ailleurs, le ciel sera peu nuageux, mais il y aura des brouillards dans le Sud-Ouest. Au cours de la journée, de larges éclaircies se développeront dans la zone nuageuse, et ainsi, sur l'ensemble de la France, le temps sera généralement ensoleillé.

Les vents seront faibles. Les températures maximales s'élèveront un peu.

Mercredi 28 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 023,4 millibars, soit 767,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 septembre; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 23 et 9 degrés ; Biarritz, 25 et 13 ; Bordeaux, 26 et 13 ; Brest, 17 et 15 ; Caen, 24 et 14 ; Cherbourg, 20 et 14 ; Clermont-Ferrand, 22 et 9 ; Dijon, 21 et 7 ; Grenoble, 20 et 6 ; Lille, 21 et 13 ; Lyon, 21 et 8 ; Marseille, 24 et 12 ; Nancy, 17 et 6 ; Nantes, 21 et 15 ; Nice, 22 et 14 ; Paris-Le Bourget, 22 et 10 ; Pau, 25 et 11 ; Perpignan, 24 et 16 ; Rennes, 22 et 14 ; Strasbourg, 17 et 4 ; Tours, 23 et 15 ; Toulouse, 26 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 12 degrés ; Amsterdam, 20 et 13 ; Athènes, 18 et 15 ; Berlin, 13 et 2 ; Bonn, 20 et 9 ; Bruxelles, 21 et 12 ; Iles Canaries, 25 et 22 ; Copenhague, 13 et 8 ; Genève, 18 et 5 ; Lisbonne, 23 et 17 ; Londres, 22 et 15 ; Madrid, 28 et 12 ; Moscou, 5 et 1 ; New-York, 22 et 16 ; Palma-de-Majorque, 24 et 14 ; Rome, 22 et 13 ; Stockholm, 10 et 4 ; Téhéran, 34 et 22.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 septembre 1977.

DES DECRETS :

● Modifiant le décret n° 65-688 du 10 août 1965 relatif au statut particulier du corps des ingénieurs des travaux ruraux.

● Modifiant le décret n° 70-128 du 14 février 1970 relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux des eaux et forêts.

● Relatif à l'appellation d'origine « Bleu du Haut Jura », « Bleu de Gex » ou « Bleu de Septmoncel ».

Automobile

UNE NOUVELLE 2 LITRES : LA TOYOTA CRESSIDA

En présentant la Cressida, Toyota tente une percée sur le marché européen des 2 litres, où une vingtaine de modèles se bousculent déjà. La nouvelle berline — il existe également un coupé et un break — aux formes typiquement japonaises n'est, en fait, qu'une version améliorée de la Corona Mark II. Plus longue et plus haute que sa devancière, la Cressida est également plus spacieuse et plus confortable. L'empattement a été allongé et la voie avant élargie afin d'accroître la stabilité. Le moteur enfin, légèrement plus puissant (89 ch DIN), bénéficie d'un allégement notable du véhicule.

Mais la Cressida reste une japonaise archi-conventionnelle avec sa propulsion arrière, sa direction à recirculation de billes, son essieu arrière rigide et sa présentation soignée mais démodée. La tenue de route est bonne sur sol sec et non dégradé, la suspension est perfectible, le freinage et les performances sont honnêtes. Au bilan, la voiture est moyenne, sans plus, et elle ne peut se prévaloir, malgré un siège de conducteur à support lombaire réglable et une boîte cinq vitesses, d'un équipement supérieur à la normale. Ou d'un prix vraiment compétitif : le cours du yen a monté... Il y a peu de temps, les Toyota étaient encore « fantastic ». Aujourd'hui, elles « *bénéficient de l'assistance multigarantie* ». C'est, avec sa réputation de robustesse, le véritable argument de la Cressida.

M. B.

★ **Prix** : 32 950 F.
Consommation : 7,9 ; 10,7 ; 12.

Manifestations

● *La journée des animaux* a lieu cette année le dimanche 2 octobre à Paris. Elle sera marquée par un rassemblement sur le parvis de Notre-Dame de 10 à 18 heures.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
135 F	258 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE			
173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Circulation

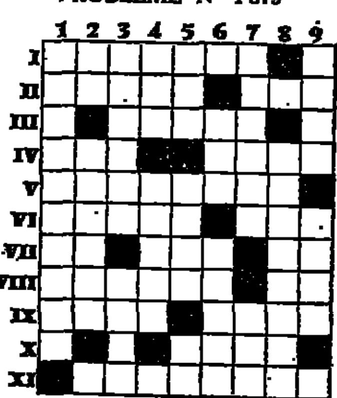
NOUVEAUX PARCOMÈTRES DANS LA CAPITALE

Mille cinq cents nouveaux parcomètres vont être installés dans la capitale entre le 1er octobre et le 31 décembre conformément au programme d'extension du stationnement payant voté par le Conseil de Paris au mois de novembre 1976.

Dans les premier et quatrième arrondissements, des appareils vont notamment être posés à l'intérieur d'une zone délimitée par la rue de Rivoli, la rue des Halles, la rue Saint-Honoré, la rue du Louvre, la rue Etienne-Marcel, le boulevard Sébastopol, la rue Rambuteau et la rue Vieille-du-Temple. Le stationnement payant sera institué également dans certaines artères des cinquième, sixième, septième, huitième, dixième, onzième, douzième, quinzième et seizième arrondissements.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 879



HORIZONTALEMENT

I. Tout simplement. — II. Versée dans l'amertume : Cicéron par rapport à lui-même. — III. Ile étrangère. — IV. Saint ; Le signe de la croix. — V. Très favorables. — VI. Inutile, dans un tête-à-tête ; Souligne une chose à peine croyable. — VII. A toujours les faveurs des intégristes [épelé] ; Houille ! ; Réservoir. — VIII. Digne d'un lieu agréable ; Conjonction. — IX. Pas admise ; Couleur pâle. — X. Nettoya. — XI. A l'affût de tout.

VERTICALEMENT

1. Des cris dans la nuit [*graphie admise*]. — 2. Symbole ; Ne fis aucun effort d'imagination — 3. Toujours mordante même quand elle est douce : Désigne le contenu ou le contenant. — 4. Abréviation ; Est friable. — 5. Fin de participe ; Fourmilière ; Précède un total. — 6. Lettres de politesse ; Débarrasse de certaines impuretés. — 7. Sans changement ; Se bonifie avec le temps. — 8. Fabriqueras sur une grande échelle. — 9. Ne dure qu'un temps ; Facilite les recherches du bibliothécaire.

Solution du problème n° 1 878

Horizontalement

I. Ecraseurs. — II. Noires. — III. Nuées ; Mol. — IV. Ur ; Cilice. — V. Iso ; Aorte. — VI. Ial. — VII. Résister. — VIII. Rieurs. — IX. Ossu ; Etau. — X. Sein. — XI. Masse ; Rée.

Verticalement

1. Ennui (l'uniformité est la mère de l'ennui) ; OHM. — 2. Coursiers. — 3. Rie ; Oasis. — 4. Arec ; Lieues. — 5. Sesia ; Su. — 6. Es ; Loutres. — 7. Mir ; Ester. — 8. Oct ; Aïe ! — 9. Salées ; Lune.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

MÉDECINE

AUX ENTRETIENS DE BICHAT

• La psychiatrie infantile : mieux vaut un bon divorce qu'un mauvais mariage

La « table ronde » consacrée, aux Entretiens de Bichat, le lundi 26 septembre, aux « enfants du divorce », a donné lieu à un plaidoyer pour les pères et à un réquisitoire contre les situations troubles où le divorce n'est pas nommé, où le conflit s'éternise, où les enfants souffrent sans comprendre.

Mme Hélène Aldebert, conseiller à la cour d'appel de Lyon, a, dès l'abord, retracé dans ses grandes lignes la nouvelle législation qui, depuis 1975, tente de dédramatiser la rupture du lien conjugal. Certes, le divorce est un phénomène minoritaire puisqu'un mariage sur huit, aujourd'hui, subit ce type de dissolution : de ce fait, ceux qui divorcent « doivent se soumettre à la loi d'une majorité faite de non-divorçants ». *Il n'en reste pas moins que la législation nouvelle, en instituant le divorce par consentement mutuel, ne contraint plus le juge à constater une « faute », donc à prononcer une sanction. Par conséquent, pour ce qui touche à la garde des enfants, le juge ne statue donc plus en fonction de faits passés, mais se prononce* « en pariant sur l'avenir, à partir d'une appréciation de la personnalité des époux ».

Il fera donc entreprendre une enquête sociale et devra surtout, indique la loi, tenir compte de l'avis des enfants mineurs, lorsque leur audition « a paru nécessaire et qu'elle ne comporte pas d'inconvénients pour eux ».

Rien n'est plus difficile, a conclu Mme Aldebert, que cette audition par le juge d'« *un être convaincu par l'un ou l'autre de ses parents de l'importance de sa déclaration, qui sait que de son comportement au cours de l'entretien va dépendre la décision de justice relative à sa garde et qui tendra à résoudre un conflit de choix susceptible de créer par la suite un sentiment de culpabilité à l'égard du parent rejeté* ». Le perfectionnement même du droit peut ainsi, paradoxalement, faire surgir des difficultés nouvelles.

Pourtant, ces difficultés, les enfants doivent bien les affronter. Sur ce point, l'ensemble des orateurs ont nettement distingué les conséquences psychologiques du divorce proprement dit et celles du conflit qui en est source. Mieux vaut un « bon » divorce qu'un mariage conflictuel. Ainsi, a affirmé le professeur Jeanne Delais, « *il est faux d'affirmer que tous les enfants du divorce sont traumatisés* ». Car le divorce, a ajouté le docteur Bertolus, psychiatre, expert auprès des tribunaux pour les questions de famille, « *n'explique pas toutes les difficultés d'un enfant* ». A la limite, a-t-il noté : « *L'enfant du divorce n'existe pas : ce dont il souffre, c'est du conflit, de la période qui a précédé la rupture proprement dite, celle où les parents ne peuvent plus communiquer, où l'enfant ne peut pas définir ce qui se passe. C'est avant le divorce que les enfants souffrent. Car, contrairement aux images traditionnelles, le divorce ne crée pas une situation, il la révèle.* »

Marchandages et chantages

Il est évident, néanmoins, que certains comportements ne peuvent que s'ajouter au conflit lui-même pour rendre la situation insupportable à l'enfant. Il en est ainsi des marchandages, des chantages, des tentatives auxquelles se livrent certains parents pour ruiner dans l'esprit de l'enfant l'image de l'ancien conjoint. Mme Jeanne Delais a ainsi stigmatisé le comportement des pères qui, ayant abandonné de fait leurs enfants les redécouvrent avec joie, passé la puberté, et tentent dès lors des « annexions » incompréhensibles pour eux. Il y aussi, a-t-elle dit, « *des pères qui ne s'expriment que par des griefs, des huissiers, des fourgons cellulaires...* ».

Mais Mme Delais a aussi dénoncé l'attitude de certaines mères « *qui font tout pour détruire l'image du père, qui emmènent l'enfant au loin pour mieux l'isoler. D'une manière générale, rien n'est plus néfaste pour l'enfant que d'assister à des tentatives d'annulation* — a posteriori — *de l'union dont il est issu* ». « *C'est l'enfant lui-même qui se sent alors annulé* », dit le docteur Bertolus, avant de déplorer que les droits des mères, depuis des dizaines d'années, aient été surévalués, sur ce point, par rapport à ceux des pères. « *L'anéantissement du père peut conduire aux troubles mentaux les plus sévères. Il n'est pas rare que la mère tente de reconstituer avec l'enfant un couple compensateur, qui élimine totalement la dimension paternelle. Et ces pères frustrés accordent alors à la mère un tel pouvoir qu'ils se mettent d'avance dans une position d'infériorité* », dont l'enfant souffrira.

En ce sens, dans la salle, un participant a vivement dénoncé de « *pseudo-évidences biologiques* » : est-il tellement évident aujourd'hui que, par un privilège du sexe, les « *mères aiment davantage les enfants* » ?

Car il est vrai que c'est en termes d'amour que le problème doit être posé. « *Si*, a conclu le docteur Bertolus, *les parents continuent à aimer l'enfant, s'ils le lui montrent malgré le conflit, s'ils ne renient pas ce qui a existé, alors le divorce pourra ne pas être vécu comme une rupture dramatique, où les parents tentent de désastreuses appropriations personnelles pour reconstituer avec les enfants des situations duelles, fusionnelles, à la fois comblantes et mortifères.* »

Cette journée de pédopsychiatrie, que présidait le professeur Duché (Paris), a aussi fourni aux spécialistes l'occasion de faire le point sur le normal et le pathologique.

S'il est une notion à relativiser, ont souligné les participants, c'est bien celle de « normalité » chez l'enfant, car, a dit le docteur Cyrille Koupernik, « *ce qui est « normal » risque toujours de devenir normatif* ». Or certains comportements, a indiqué le professeur René Diatkine (Paris), inquiètent à tort, alors que d'autres, qui satisfont pourtant le désir des adultes, masquent en fait une lourde pathologie.

Le docteur Colette Chiland (Paris), dans le même sens, a noté que trop souvent l'enfant normal est assimilé simplement à l'enfant sage : « *Pour beaucoup de parents et de maîtres, la pathologie est ce qui se voit ; pour beaucoup de médecins, la maladie est la somme des symptômes. L'enfant difficile, turbulent, celui qui « montre » quelque chose — comme des tics, un bégaiement, une crise d'épilepsie, — inquiète parfois beaucoup plus les parents que celui qui couve sa psychose en silence...* »

Que faire alors ? A partir de quel seuil, de quelle forme d'« anormalité » faut-il agir ? A cette question, personne n'a vraiment répondu.

CLAIRE BRISSET.

• Le cancer : 40 % de guérisons

On guérit du cancer presque aussi souvent qu'on en meurt, puisqu'on estime maintenant à plus de 40 % le taux de survie à cinq ans pour l'ensemble des affections malignes.

Mais si le cancer garde, parmi toutes les maladies, une réputation plus effrayante que les autres et si le médecin lui-même réagit vis-à-vis de ses malades cancéreux avec plus d'angoisse qu'il n'en a par exemple pour ses malades cardio-vasculaires, pourtant bien plus exposés au risque de mourir prématurément c'est parce qu'on ne connaît pas les cancéreux guéris. La plupart des malades ignorent d'ailleurs leur maladie : on n'a pas l'habitude, en France, de dire la vérité en matière de cancer, comme on le fait dans les pays anglo-saxons. Traité dans des institutions particulières, environné de tout un contexte psycho-affectif qui permet même d'en faire un thème de débat politique, le cancer est devenu le symbole de l'ambiguïté des énigmes scientifiques actuelles. Mais s'il est vrai qu'aucune découverte fondamentale n'est venue modifier la compréhension du phénomène cancéreux depuis dix ans (« le Monde » daté 20 septembre 1977), il faut savoir apprécier les progrès constants qui sont obtenus dans les techniques de traitement. Plusieurs manifestations étaient consacrées à ce thème dans le cadre des Entretiens de Bichat.

La guérison des cancéreux a fait l'objet d'une « table ronde » animée par le professeur M. Boiron (Paris), le 26 septembre. Le professeur Boiron a d'abord rappelé que la notion de cancer recouvre un grand nombre d'entités différentes, tant par leur localisation anatomique que par leur pronostic. Ce dernier est surtout lié à la nature histologique de la tumeur, c'est-à-dire à la variété cellulaire atteinte par le processus malin.

La notion de guérison, a expliqué le docteur Sancho (Villejuif), traduit non pas une certitude clinique, mais une déduction statistique matérialisée par le parallélisme des courbes de mortalité des cancéreux avec celle d'une population générale prise comme référence. Les cancers guérissent ainsi plus ou moins vite, selon que la « surmortalité » dans leur catégorie atteint un plateau plus précoce, comme c'est le cas pour les cancers génitaux, les cancers des os et, à un degré moindre, les cancers digestifs. Il faut d'abord attribuer l'essentiel des progrès des dix dernières années aux études épidémiologiques qui sont menées un peu partout dans le monde, parfois sous forme d'une coopération internationale. Elles ont en particulier permis d'identifier quand et comment évoluaient les cancers traités.

Traitements et complications

A côté des progrès thérapeutiques directs, nés de la mise au point de produits plus actifs et moins nocifs, on sait aussi mieux éviter les complications liées au traitement et n'agir que lorsqu'on peut espérer être efficace. Ces progrès trouvent leur meilleur exemple dans le traitement de la maladie de Hodgkin, qui est le plus fréquent des hématosarcomes (cancer du système lymphatique et du sang). Actuellement, les guérisons prévisibles atteignent 80 % dans les formes simples, qui sont les plus fréquentes, et 40 % dans les formes les plus diffuses. Il y a moins de dix ans, le bilan obligatoire de cette maladie comportait une intervention chirurgicale exploratrice qui représentait en elle-même un facteur de risque. Un tel examen n'est plus actuellement nécessaire, car on sait classer les différentes formes de la maladie en fonction d'un bilan plus histologique qu'anatomique.

Une même observation pourrait être faite pour la radiothérapie, dont les inconvénients classiques sont minimisés par l'emploi de matériel nouveau (hautes énergies, en particulier) et par les progrès dans le calcul et le contrôle des doses administrées.

La qualité de la survie a, elle aussi, beaucoup bénéficié des nouvelles techniques thérapeutiques. Le malade cancéreux reste tout de même un malade spécial par la complexité et l'agressivité des traitements qu'il reçoit, et c'est à ce titre que la confrontation des cliniciens hospitaliers et des médecins généralistes, dans le cadre des Entretiens de Bichat a une importance pratique. On a pu ainsi souligner la sensibilité spécifique des cancéreux aux maladies infectieuses les plus bénignes. Là encore, de nouveaux médicaments antiviraux, en réduisant l'incidence dramatique de ce type de problème, ont permis des progrès indirects intéressants.

Informer le malade

Au-delà des progrès techniques, on voudrait espérer que la relation entre le malade cancéreux et son entourage ait elle aussi bénéficié des meilleurs résultats thérapeutiques. Une étude entreprise à l'hôpital Saint-Louis pendant dix ans par le docteur N. Alby (Paris) a montré que malgré le secret qui entoure la maladie cancéreuse, le malade perçoit implicitement la gravité de son mal et en suit l'évolution à travers l'attitude du médecin. Ce dernier réagit d'ailleurs comme sous l'empire d'une angoisse réelle qui se traduit par une fuite devant les questions du malade, par une attitude rassurante ou désinvolte que le malade apprend vite à interpréter. Aussi le docteur Alby pense-t-elle que si l'attitude de « franchise totale » des Américains est excessive, le silence qui prévaut en France n'est pas moins regrettable. « *Le cancer est la maladie de l'imprécision*, a-t-elle ajouté, *et le médecin doit apprendre à se placer en situation d'incertitude, comme il doit accepter pour son malade cancéreux une espérance de vie courte* », excluant ainsi l'acharnement thérapeutique qui peut rendre insupportable la survie de ces malades.

Dans ce cadre, le médecin de famille doit jouer un rôle important. Le docteur Fischer, médecin praticien à Aulnay-sous-Bois, suggère que l'information du malade, qui lui paraît nécessaire pour une participation consciente à sa tentative de guérison, soit faite « à la carte » par le médecin praticien, car c'est lui qui est le mieux placé, connaissant le malade et sa famille, pour « *évaluer les limites de la détermination du patient et la solidité de ses composantes psycho-émotionnelles* ». Mais il s'oppose formellement à ce que la vérité du diagnostic soit assujettie d'une « estimation pronostique temporelle ». « *Il est raisonnable de confier au malade le pourcentage de ses chances de guérison, mais il est mauvais de fixer un délai de survie à un malade, même s'il souhaite connaître ce délai pour des raisons d'arrangement et de mise en ordre de ses affaires familiales.* »

Comme il le fait chaque année depuis 1971, le professeur Mathé avait organisé une Journée d'actualités cancérologiques, qui permit de faire le point, en 1977, sur les stratégies thérapeutiques et les méthodes de surveillance des cancers. Parmi les grands changements en matière de traitement, on peut citer la chimiothérapie et l'immunothérapie systématique postopératoire ou postradiothérapique. Ces nouveaux protocoles de traitement auraient permis d'améliorer de manière importante le pronostic de l'ostéosarcome (cancer des os) et du cancer de l'estomac notamment. L'arsenal thérapeutique s'est enrichi de nouvelles substances chimiques, comme les « nitroso-urée » et les composés inorganiques du platine (cis-platinium).

Au terme de ces réunions, a été émis le souhait que de meilleures relations s'établissent entre les praticiens et les cancérologues hospitaliers, que la complexité et la technicité des moyens utilisés ne cesse d'éloigner les uns des autres. Pour sa part, le professeur Boiron propose l'établissement d'une banque de données qui permettrait aux médecins d'obtenir des renseignements aussi bien sur les protocoles de traitement que sur les méthodes de dépistage et l'interprétation de leurs résultats.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

La mort à 10 ans

Le suicide du jeune enfant (moins de douze ans) est-il un phénomène fréquent ? On connaît, certes, les suicides d'adolescents, on ne sait rien ou presque de ceux des enfants ou des pré-adolescents, tant il est vrai que parents, pédiatres, psychiatres, ignorent ou refoulent le phénomène.

Ils existent pourtant, ces enfants, qui grimpent aux arbres trop haut, qui jouent à traverser les rues en fermant les yeux, qui passent d'une pièce à l'autre par la gouttière, au quatrième étage. Ou qui, sans utiliser le détour du jeu, se noient, se pendent, se jettent sous une voiture ou se précipitent par une fenêtre. Les services de chirurgie ont ainsi leurs petits habitués, couverts de plaies, de bosses et de fractures, et qui reviennent, périodiquement, sans que bien souvent ni les médecins ni la famille aient détecté des équivalents suicidaires chez ceux qui « *cherchent les accidents* ».

Pourquoi ces gestes incompréhensibles, car ce sont, en outre, des enfants souvent fort joyeux ? Quête affective, besoin de maîtrise, rivalité avec un autre enfant, crainte d'une séparation, d'un déménagement, d'une perte d'amour ou bien, au contraire, signature d'une psychose. L'adulte, a déclaré le docteur J.-L. Lang (Paris), pense que l'enfant ne connaît pas la mort. Ne fait-il pas erreur ? Les enfants, avant les religieux, ont découvert le mythe de la résurrection : dans certaines versions du *Petit Chaperon rouge*, on rouvre le ventre du loup et on ressort l'enfant, bien vivant, avec son petit panier...

● *Les personnels administratifs et techniques de la faculté de médecine Lariboisière-Saint-Louis* ont décidé, mardi 27 septembre, de se mettre en grève pour une durée illimitée : ils demandent l'attribution de trente postes supplémentaires, nécessaires, selon eux, au fonctionnement des nouveaux locaux de cette faculté. Les étudiants et les enseignants, réunis en assemblée générale, ont apporté leur soutien aux grévistes.

DÉFENSE

LES MANŒUVRES DE DATEX

M. Bourges prévoit d'accroître en 1978 le volume du carburant alloué à l'armée de l'air

De notre envoyé spécial

Mont Verdun (Rhône). — En deux jours de ses manœuvres Datex de défense aérienne, qui s'achèvent ce mercredi 28 septembre sur l'ensemble du territoire national, l'armée de l'air française a consommé, en carburant, l'équivalent de deux semaines de ses activités opérationnelles régulières, si l'on inclut les heures de vol accomplies par les avions étrangers chargés de simuler des attaques « *tous azimuts* ». Au P.C. enterré du mont Verdun (Rhône), d'où les autorités militaires dirigeaient l'exercice, le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, a tenu à préciser, toutefois, que l'armée de l'air n'avait pas reçu de carburant supplémentaire pour cette occasion et qu'elle consommait, en réalité, les stocks constitués pour l'année.

« *On a fait des provisions pour pouvoir les dépenser* », a expliqué, de son côté, le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Maurice Saint-Cricq. « *On a dû planifier l'activité aérienne en juillet et en août, durant cette période des vacances qui réduit l'activité de toutes les façons, pour pouvoir organiser l'exercice national de septembre avec les moyens prévus.* »

Un officier supérieur, évoquant ces économies d'énergie rendues nécessaires par l'augmentation des prix du carburant, a confirmé que l'activité de l'armée de l'air avait été réduite, en juillet et en août, en prévision de l'exercice Datex, et il rappelé que, l'an dernier déjà, des « *fermetures saisonnières* » avaient été décidées sur certaines bases pour limiter la consommation d'électricité ou de fuel. Les crédits budgétaires alloués aux heures de vol ont pratiquement diminué, obligeant l'état-major à ralentir certaines activités et des commandants de bases aériennes à maintenir les avions au sol ou à allonger la durée des permissions...

« *En 1977*, a expliqué le ministre de la défense, *on a pu maintenir une moyenne de quinze heures de vol par mois et par pilote dans l'aviation de combat, au prix, peut-être, d'une diminution des heures de vol dans l'aviation de transport et de liaison.* » M. Bourges a, alors, annoncé que les dépenses de carburant seront en progression de 25 % en 1978, ce qui représente une augmentation de 3 % en volume.

L'armée de l'air devrait bénéficier d'un total de 432 000 heures de vol en 1978, au lieu de 412 000 heures en 1977, la différence constatée profitant à l'aviation de transport militaire, et plus spécialement aux escadres d'avions Transall. L'aviation de combat représente, en règle générale, le tiers du total des heures de vol, le reste se répartissant entre l'aviation de transport et de liaison, et les écoles de l'armée de l'air. — J. I.

PRESSE

Avant l'assemblée générale de la S.A. « le Parisien libéré »

L'assemblée générale ordinaire de la S.A. *Le Parisien libéré* doit se tenir le vendredi 30 septembre sous la présidence de M. Claude Bellanger, P.-D. G. du groupe. On se souvient que Mlle Francine Amaury, fille de l'ancien propriétaire du *Parisien libéré*, souhaitait que cette assemblée se tienne avant les vacances. Introduisant à cet effet une action en justice contre M. Bellanger, à qui elle fait grief de ne pas être fidèle à l'esprit de son père, Mlle Amaury n'obtenait pas gain de cause pour la convocation rapide de cette assemblée.

D'autre part, Mlle Amaury, qui se présente comme actionnaire majoritaire de la S.A. *Le Parisien libéré* avait introduit une action en référé en vue d'obtenir la désignation d'un expert financier de minorité. Le 1er septembre, le président du tribunal de commerce de Paris jugeait irrecevable la demande de Mlle Amaury.

Rappelons que la fille de M. Amaury détient en propre 1 234 actions (sur un total de 3 311), mais qu'elle en revendique 2 284. Le tribunal a réaffirmé que pour ces 1 050 actions en litige personne en l'état ne peut valablement représenter ces actions.

Même si le mandat de M. Bellanger n'est pas soumis à renouvellement vendredi prochain, l'assemblée générale risque d'être animée non seulement en raison du différend qui oppose le P.-D. G. du groupe à la fille de M. Amaury mais aussi des révélations faites ce mercredi par *le Canard enchaîné*. L'hebdomadaire satirique publie en effet le fac-similé d'un complément de rapport — non daté — remis à la direction générale des impôts par les enquêteurs du fisc de Senlis.

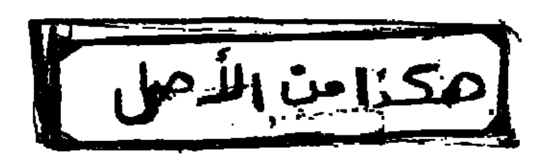
Le rapport révèle que la propriétaire du *Parisien libéré* était locataire de trois coffres dans une succursale du Crédit du Nord à Chantilly contenant au total 27 800 000 francs en valeurs et en espèces, qui auraient été « *prélevés personnellement par la fille du* de cujus, *Mlle Amaury (Francine)...* » au lendemain de la mort accidentelle de son père.

L'enquête devrait établir dans quelle mesure ces sommes, qui « devront être rattachées à la succession », proviennent « d'omissions ou de dissimulations ».

● *A l'agence Reuter*, M. Michael Reupke vient d'être nommé rédacteur en chef. Agé de quarante ans, M. Reupke prendra ses nouvelles fonctions dès qu'il sera libéré de ses responsabilités actuelles de directeur des services Amérique latine et Caraïbes de Reuter.

M. Reupke sera responsable de la coordination des activités rédactionnelles de l'agence dans le monde et de l'ensemble de la production de Reuter à Londres, émanant du service d'informations générales (R.W.S.) et du Service économique (R.E.S.).

● *Les mensuels « Fanzin's »*, spécialisés l'un dans le livre, les autres dans le cinéma, le théâtre, le disque, viennent de mettre en vente leur premier numéro daté octobre (prix : 2 F). En quatre feuillets (21 × 27), *Fanzin's* — qui se présente « *sans avenir ni futur* » — s'emploie à faire craquer les limites de la liberté d'expression dans chacun de ces secteurs. Le directeur de cette publication non conformiste, est M. Frédéric Blanc (8, rue Le Regrattier, 75004 Paris.



ÉQUIPEMENT

COLLECTIVITÉS LOCALES

La tutelle technique et financière des sociétés d'économie mixte est de moins en moins acceptée par les maires

Le congrès des sociétés d'économie mixte de construction, d'aménagement et de rénovation, qui se réunit à Strasbourg les 28, 29 et 30 septembre, sera-t-il marqué par l'incertitude et le désarroi ? Entre les difficultés financières que connaissent certaines sociétés de construction (« le Monde » du 28 septembre) et la nécessité pour les sociétés d'aménagement de se préoccuper de l'urbanisme dans les centres-villes après avoir équipé surtout les banlieues, les sujets d'inquiétude ne manquent pas pour les sociétés mixtes.

Les sociétés d'économie mixte (SEM) sont sur la sellette. Celles de la construction de la région parisienne d'abord. On s'aperçoit, en pleine crise immobilière, que la mixité a permis de « *privatiser les profits et de socialiser les pertes* » en faisant supporter aux seules collectivités locales la garantie des emprunts, qu'elles doivent aujourd'hui honorer. L'économie mixte, en fait, a fonctionné à sens unique L'administation envisage aujourd'hui d'empêcher le renouvellement de telles anomalies en obligeant les actionnaires à partager aussi les pertes. En attendant, l'Etat doit venir en aide, d'une façon ou d'une autre, aux collectivités en situation délicate et qui, elles, ne peuvent être mises en faillite.

Les sociétés d'aménagement ne figurent pas encore à la rubrique des liquidations judiciaires. Créées pour faciliter l'aménagement des quartiers neufs ou la « rénovation » des centres anciens, elles ont acheté des terrains ou démoli des immeubles, les ont équipés puis revendus aux constructeurs. Fonctionnant essentiellement avec des fonds publics et travaillant en fonction de décisions prises par la commune ou par l'État, qui fournit en fin de course une subvention d'équilibre, les sociétés mixtes d'aménagement permettent surtout aux collectivités de bénéficier de la souplesse du statut de droit privé.

En fait, dans le domaine de l'aménagement, « *la véritable économie mixte n'a jamais existé* », fait remarquer un fonctionnaire du ministère de l'équipement. Tout au plus, les capitaux privés s'y sont-ils introduits, tel un cheval de Troie, pour mieux contrôler le marché et faire travailler ensuite les sociétés de construction qui dépendent des mêmes groupes.

On a ainsi assisté à un partage du territoire, après une sorte de « démarchage » des collectivités locales. Dans telle ou telle ville, la Caisse des dépôts officie par l'intermédiaire de sa filiale, la Société centrale d'équipement du territoire, qui conseille environ soixante-dix sociétés mixtes locales (3,5 milliards de francs d'investissements en 1977), et les immeubles sont construits par la S.C.I.C. ou d'autres entreprises membres du groupe. Ailleurs, on verra s'épanouir les sociétés dépendant de la Banque de Paris et des Pays-Bas (Cogedim, SACI, etc.), après une intervention de la SAREF, filiale de Paribas, qui « contrôle » environ trente sociétés locales.

Ambiguïté

Comment s'étonner ensuite que l'on retrouve, de Rennes à Toulouse et de Tours à Auxerre, les mêmes grands ensembles aux portes des villes et parfois en leur centre ? Parce qu'il fallait faire vite et qu'elles n'étaient pas préparées à ces nouvelles tâches, de nombreuses villes ont confié, les yeux fermés, leur modernisation à quelques poignées de spécialistes, issus des sérails parisiens. Beaucoup de collectivités — pas toutes — ont abdiqué devant les « urbanocrates » sans toujours savoir ce qu'il leur en coûterait.

Dans bien des cas, les élus profitent aussi de l'ambiguïté des relations avec « leur » SEM et de la confusion des responsabilités : même quand c'est un maire qui la préside, celui-ci peut être tenté de la présenter comme un organe exécutant, extérieur à la commune, dont il n'assume pas la responsabilité politique. La barbarie des sigles arrange bien les choses. Pour un expert tel M. Christian de la Malène, véritable « patron » de l'aménagement des Halles, ou MM. Royer (Tours), Dubedout (Grenoble), ou la majorité des maires communistes, combien d'élus de moindre envergure qui se sont laissés mener en bateau par les financiers et les techniciens !

« *Nous souhaitons très vivement que le pouvoir local soit fort et prenne toutes ses responsabilités*, vient d'écrire M. François Parfait, directeur général de la S.C.E.T., dans la revue de la Caisse des dépôts. *Les risques de débordement n'existent que là où le pouvoir local abandonne ses prérogatives.* » Précisément, les maires, mal préparés au contrôle des activités complexes des SEM, leur ont souvent laissé la bride sur le cou. Comment d'ailleurs en demander plus aux élus quand les contrôleurs financiers de l'Etat, eux-mêmes, ne s'y retrouvent pas toujours dans la lecture des bilans de société ?

Si les villes n'ont pas toujours été transformées avec discernement et modération, c'est peut-être, là encore, une conséquence du système des SEM reliées à de vastes organisations. Pour se survivre à elles-mêmes, les SEM sont souvent tentées de « faire du chiffre d'affaires » pour occuper leurs employés et ceux du groupe. L'utilisation de bureaux d'études dépendant du même groupe a favorisé ce mauvais penchant en fournissant les arguments « techniques » pour justifier les opérations. « *Ce reproche n'est pas fondé dans son ensemble* », estime M. Parfait ,qui ajoute toutefois : « *On peut tout au plus reprocher aux SEM d'insister auprès des municipalités pour que celles-ci leur confient la réalisation de certaines opérations. Si les maires y consentent, c'est parce que la société apporte à la collectivité locale des facilités d'exécution* »... ou les prêts de la Caisse des dépôts.

Chacun, de l'Etat aux banques et des élus aux technocrates, a trouvé jusqu'ici son avantage dans les ambiguïtés du système. Les banquiers se sont glissés sans risque dans un secteur à la fois difficile et très protégé ; l'Etat et les communes ont bénéficié du savoir-faire des financiers et des techniciens ; les institutions « nourricières », comme la Caisse ou les grands groupes, ont tourné à plein régime.

De la dentelle

Aujourd'hui, les grandes opérations sont terminées ou presque. Si elles veulent se perpétuer, les SEM vont devoir s'adapter à la nouvelle politique urbaine, issue à la fois de la mode, du changement des mentalités et de la crise immobilière. Cette pause forcée est aussi le moment choisi par l'administration pour faire l'inventaire critique du système, et modifier ce qui peut l'être. L'objectif est notamment de clarifier les relations des SEM avec les collectivités locales, et aussi de donner à ces organismes les moyens d'intervenir en centre ville, dans des opérations à la fois plus petites et plus complexes. L'éléphant va apprendre à faire de la dentelle.

Les thèmes abordés lors du congrès de Strasbourg montrent que les SEM se préparent à ces nouvelles missions. Mais certains projets de réforme les inquiètent, comme en témoigne la question posée au ministre de l'équipement, au *Journal officiel*, par M. Marcelin Berthelot, député communiste de la Seine-Saint-Denis : « *On semble vouloir faire porter la responsabilité de la crise urbaine à l'économie mixte*, écrit le maire de Saint-Denis. *La réprobation unanime des Français à l'égard de la dégradation des paysages urbains et de la laideur des grands ensembles rend nécessaire une meilleure prise en compte de la qualité du produit fini par l'économie mixte. Il faut donc améliorer l'outil et non le briser.* » Préparées au nom de « *la plus grande responsabilité des villes* », les mesures envisagées priveraient les SEM, selon M. Berthelot, « *de toute capacité de concurrence, face au mercantilisme du secteur privé et à l'intervention bureaucratique de l'Etat* ».

Qu'en est-il ? Pour le ministre de l'équipement, il s'agit d'organiser le « *contrôle effectif et continu* » des SEM à majorité publique par les collectivités locales et de rendre celles-ci « *maîtresses de leur urbanisation* ». Pour cela, les SEM sont obligées depuis quelques mois (*le Monde* du 15 mars) de rendre compte chaque année de leur activité à la municipalité. On s'étonne toutefois qu'il ait fallu attendre le décret du 18 février 1977 pour qu'il en soit ainsi.

D'autre part, afin que les collectivités soient « *éclairées sur toutes les conséquences — y compris financières — de la décision d'engager une opération* », il a été décidé que « *l'exclusivité des études préalables ne doit pas être confiées aux organismes réalisateurs, dans la mesure où leur point de vue peut ne pas être totalement indifférent à la décision d'engager ou non l'opération* ». C'est, en termes choisis, la critique de la pression que peuvent exercer les SEM au stade des études. Ce qui ne veut pas dire qu'elle ne doivent pas être consultées. Mais l'administration souhaite que des bureaux d'études indépendants — ou bien ses propres services ? — interviennent aussi. Ce qui fait dire aux responsables des SEM que l'on va remplacer leur tutelle par celle de la bureaucratie...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

80 MILLIONS DE FRANCS POUR LA GESTION DES PERSONNELS COMMUNAUX

L'élection du président du Centre de formation du personnel communal (C.F.P.C.) a lieu ce mercredi 28 septembre après-midi. Deux candidats se sont fait connaître : M. Pierre Schielé, sénateur (C.D.S.) du Haut-Rhin, maire de Thann et président sortant, et M. René Gaillard, député (socialiste) des Deux-Sèvres et maire de Niort.

Cette élection a une double importance. Elle devrait traduire la poussée de la gauche aux dernières élections municipales puisque le conseil d'administration du C.F.P.C. est composé de vingt-cinq personnes, dont dix représentants de villes, dix délégués des syndicats de personnels communaux, trois représentants des ministères et deux personnes cooptées. En second lieu, il faut rappeler que le C.F.P.C. dispose d'un budget de 80 millions de francs et qu'en 1977 ses actions de formation ont concerné environ cinquante mille agents communaux de tous niveaux (il existe quatre cent cinquante mille agents au total en France, et la carrière communale ne comporte pas moins de cent cinquante types d'emplois).





هكذا من الأصل

TOURISME

Le Club Méditerranée entre chez les naturistes

L'exercice 1976-1977 du Club Méditerranée sera en augmentation de 16 à 18 % *(nos dernières éditions du 28 septembre)*. Ces chiffres ont été donnés par M. Gilbert Trigano lors d'une conférence de presse où, après avoir rappelé les péripéties de l'été, le président-directeur général de la société a annoncé les nouvelles orientations de l'entreprise, déjà amorcées en 1976 par la création de Maeva, société de gestion immobilière au capital de 100 000 F, et filiale à 100 % du Club Méditerranée, société qui exploite pour le compte des propriétaires un ensemble de villas et d'appartements au Portugal et un ensemble d'appartements locatifs à Super-Nandaz, en Suisse.

« *L'importance nouvelle que prend, en matière de vacances, le phénomène immobilier nous conduit, au terme de vingt-sept ans d'expérience, à miser désormais sur l'avenir de la propriété saisonnière* (1) », a-t-il déclaré.

Une participation au capital de Club Nature

A cet effet, le Club Méditerranée vient d'acquérir 50 % (soit 500 millions de francs) du capital de Club-Hôtel, société qui a réalisé à ce jour 18 programmes en copropriété saisonnière, représentant 7 000 lits, et qui aura réalisé, en 1977, 1 200 000 nuitées. Aux termes du contrat, les deux partenaires continueront de construire de nouveaux ensembles clubs-hôtels traditionnels, le développement de clubs-hôtels Maeva dotés de services « à la carte » et, enfin, le développement d'un réseau locatif couvrant la France et l'étranger, permettant la mise en œuvre d'un système d'échanges.

Enfin, on a appris que le Club participait pour 55 %, depuis décembre 1976, au capital de Club Nature, promoteur de centres de vacances réservés aux naturistes. Cette société a déjà commercialisé huit centres, et en a exploité directement quatre (quatorze mille adhérents en 1977, 6 700 000 francs de chiffre d'affaires). Sous la houlette du Club Méditerranée, Club Nature se propose de créer un produit-vacances élaboré qui alliera à l' « éthique naturiste » l'ensemble des services (qualité de l'hébergement, animation, activités sportives et culturelles, etc.) habituels dans les villages du Club.

Fatalité ou pas, le Club Méditerranée se porte bien. Au journaliste qui lui avait posé, aux plus sombres heures de l'été, la question : « *Alors, est-ce la fin du Club ?* », M. Gilbert Trigano avait répondu : « *Non. Cela ne fait que commencer... Après un été comme celui-là, on devrait être tranquilles pour vingt-cinq ans...* »

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Formule par laquelle l'acquéreur d'un appartement (ou d'un studio) en partagera la jouissance avec d'autres copropriétaires, selon un calendrier déterminé lors de la signature du contrat.

PORTRAIT

Un officier sur la mer d'ennui

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de marins et d'officiers des pétroliers long-courriers ont lancé un mot d'ordre de grève et demandent que la durée d'embarquement sur les pétroliers soit ramenée à quatre-vingt-dix jours au maximum et que les équipages obtiennent dix-huit jours un quart de congé par mois d'embarquement (contre dix-sept jours un quart actuellement).

Plusieurs pétroliers français restent bloqués à quai ou sur rade, notamment le plus gros pétrolier du monde, le « Batillus » de la Shell, à Antifer.

« *Notre pire ennemi, ce ne sont pas les tempêtes, pourtant redoutables, au large de l'Afrique du Sud, ou les risques de collision ou de marée noire. C'est l'ennui et la solitude collective. L'ennui, quand on aime son métier et qu'on l'a choisi, c'est un non-sens terrible.* » C'est par ces mots que M. François Muller, officier radio sur le *Lucina*, un tanker de 360 000 tonnes de la Shell, et responsable de la C.F.D.T., résume le malaise actuel des équipages des navires pétroliers.

Son dernier embarquement, il s'en souviendra longtemps. Cela a duré du 20 avril au 10 août dernier. « *En cent dix jours de mer, j'ai mis une seule fois le pied à terre, à Curaçao, et j'ai reçu cinq fois du courrier, dont deux fois par coup de chance. Très souvent, les relèves se font au Cap par hélicoptère. Nous apportons nous-mêmes le courrier pour nos camarades qui restent à bord. Pour eux, c'est la joie, et pour nous qui embarquons, l'amertume.* »

Commencent alors de longues semaines de routine et de vie collective dans un petit espace, avec une petite communauté puisque l'équipage dépasse rarement trente personnes sur les gros pétroliers. « *Pour ma part, j'ai encore de la chance,* dit-il en souriant. *Je suis le seul en contact professionnel et constant avec la terre. Mon rythme de travail ? Huit heures par jour, sept jours sur sept. Mais les officiers de pont sont moins vernis : quatre heures le jour, quatre heures la nuit.* »

Sur les navires, une hiérarchie intransigeante impose de stricts cloisonnements. « *Les officiers et les marins regardent le cinéma ensemble, mais pour la télé, c'est chacun dans son carré. Les épouses des marins peuvent embarquer dans les mêmes conditions que celles des officiers, mais les lits de ces derniers sont plus larges que ceux des marins et les officiers déjeunent sur des nappes en tissu, les marins sur des toiles cirées. Avec les épouses, on aime surtout parler des enfants ou des collines de Normandie. Ah ! si les armateurs avaient su inventer la machine à tendresse.* »

François Muller sait bien que les dangers s'appellent d'abord alcoolisme, dépression nerveuse, ragots, dénonciations et, parfois, suicide. Il lit beaucoup. Pour la bonne forme il fait une ou deux fois par jour le tour du navire à pied en feuilletant des livres. « *Les copains m'appellent monsieur le curé.* »

« *Ne croyez pas que le commandant soit moins que d'autres sujet à la solitude et aux états d'âme. Devant ce mal, il n'y a pas de parade. C'est même pire pour lui, car les règles de la hiérarchie et les habitudes du métier l'obligent à garder une distance. Il sait qu'il est chargé de lourdes responsabilités économiques et morales. Il voudrait accomplir le mieux possible de nombreuses tâches sociales, mais il n'y a pas été préparé. Solitude, frustration et, parfois, paralysie.* »

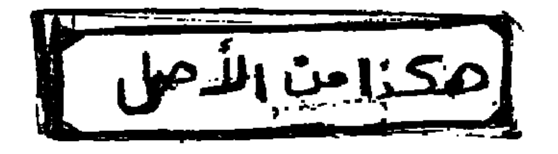
Le commandant, c'est aussi le secouriste en chef. Une jambe cassée, ça se remet ! Mais, lorsqu'il s'agit d'un cas de pleurésie ou de tuberculose, c'est une autre affaire. « *Dans les quatre coins du monde, nous pouvons heureusement entrer en contact téléphonique avec la station de Saint-Lys, près de Toulouse. Un interne spécialisé du centre hospitalier nous donne une consultation et des instructions par téléphone. Mais une de nos revendications demeure : il faudrait installer dans plusieurs endroits du globe des navires-hôpitaux service.* »

Sylviane Muller tourne ses longs cheveux bruns autour de son index : « *Dans le fond, c'est plus pénible pour mon mari que pour moi. Lorsqu'il part d'Orly pour le Nigéria ou l'Arabie Saoudite, il emporte avec lui le visage de notre fillette en larmes. Mais ce qui qui nous différencie le plus des gens de la terre, c'est surtout qu'on ne peut rien prévoir en famille.*

Un sourire : « *Il y a tout de même un avantage. J'ai beaucoup de temps libre. Je peux organiser ma vie,* continue Sylviane. *Je milite dans plusieurs associations, j'ai été élue adjointe au maire dans ma petite commune, près de Melun.*

Et, timidement ironique : « *Epouser un marin, cela forme l'esprit civique.* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.



1 jeune travailleur manuel sur 2 a envie de se mettre un jour à son compte.

Pour lui, nous venons de créer le Livret d'Epargne Manuelle.



L'un des principaux problèmes qui se posent aux travailleurs manuels est celui de leur carrière. Alors que de nombreux employés, cadres et non salariés, font partie de ce que le Président de la République avait appelé des "groupes de transition" où le déroulement de carrière peut se faire par progression d'un niveau à l'autre, les travailleurs manuels peuvent être caractérisés par leur appartenance à un "groupe de séjour", à l'intérieur duquel la progression est très limitée. Or revaloriser le travail manuel, c'est non pas aider les gens à en sortir, mais montrer qu'on peut faire carrière dans le travail manuel.

L'objectif du Livret d'Epargne Manuel est de donner à cette voie un contenu concret : la possibilité pour un travailleur manuel salarié de s'installer à son compte.

En effet 47 % des jeunes travailleurs manuels souhaitent s'installer à leur compte.

La création d'entreprises correspond aussi à un besoin de la France : qui, sinon les jeunes, construira la nouvelle génération d'entreprises nécessaires à notre pays ?

Le problème à résoudre était délicat : d'une part, financer l'investissement nécessaire avec une épargne modeste, avant, et d'autre part permettre des mensualités raisonnables de remboursement de prêts. Une aide importante de l'Etat sous forme de prime, de prêts et d'aide à la formation a permis de boucler ce plan de financement et de mettre en place la période de formation nécessaire.

Ainsi, le travailleur manuel pourra-t-il "posséder" son métier non seulement au sens que donne à cette expression le langage, mais au plein sens du terme, c'est-à-dire en en ayant la propriété pour l'exercer à son compte.

Le Livret d'Epargne Manuelle apporte un nouveau contenu concret à la liberté d'entreprendre, qui demeure dans la société que nous voulons construire, une des formes indispensables de la liberté.

Lionel STOLERU

- ☐ *Le Livret d'Epargne Manuelle, c'est un plan de 5 à 8 ans, avec des versements mensuels de 100 à 500 francs.*
- ☐ *Cette épargne est rémunérée aux meilleures conditions actuelles, soit 8,5 % par an environ, net d'impôts.*
- ☐ *Si, en fin d'épargne, il y a création d'entreprise, le jeune travailleur manuel bénéficie en outre de 3 avantages :*
  - ☐ *une prime à l'investissement, égale à 15 % de celui-ci, plafonnée à 75 % de l'épargne constituée.*
  - ☐ *un prêt des banques et du FDES, au taux moyen de 8 % (aux conditions de 1977), dans la limite de 10 fois l'épargne.*
  - ☐ *un congé-formation pour lui et son conjoint, de 3 mois, rémunéré, pour lui permettre de s'initier à la gestion d'une entreprise individuelle.*

Le Livret d'Epargne Manuelle s'adresse à tous les travailleurs manuels salariés de moins de 30 ans. C'est-à-dire à 2,5 millions de salariés, dont 1,8 million dans l'industrie, 500.000 dans l'artisanat, 200.000 dans l'agriculture et les transports.

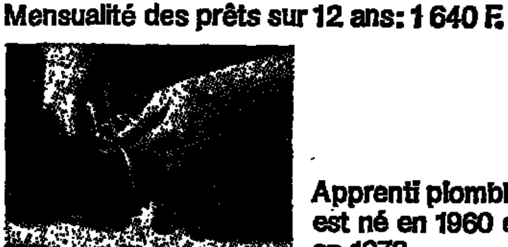
Exemples concrets :



Coiffeuse
est née en 1947,
elle est titulaire d'un C.A.P. et a suivi un stage de gestion. Elle veut créer son propre salon.

Elle épargne, 5 ans, à raison de 300 F par mois.	
Capital accumulé	18 000 F
Intérêt (+ 33 1/3 %)	4 300 F
Solde final	22 300 F
Si le montant de l'investissement dans 5 ans est de	160 000 F
Le montant de la prime sera de (15% de 160 000 = 24 000 calcul du plafond : 75% de 22 300 = 16 700 ≯ 24 000 > 16 700).	16 700 F
Si le fonds de roulement est de	30 000 F
le besoin de financement sera 160 000 + 30 000 − 22 300 − 16 700.	151 000 F
Il sera couvert par deux prêts.	
Un prêt FDES à 6 % (dans les conditions actuelles).	75 500 F
Un prêt sur fonds des banques à 10 % (dans les conditions actuelles).	75 500 F

Mensualité des prêts sur 12 ans : 1 640 F.

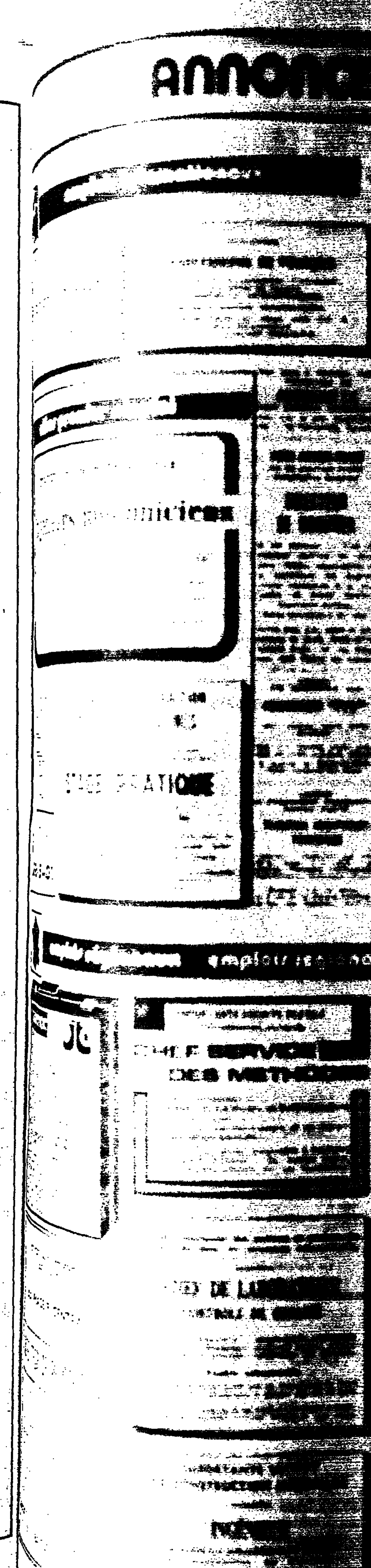


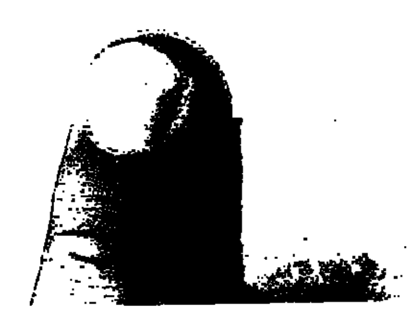
Apprenti plombier
est né en 1960 et sera titulaire du C.A.P. en 1978.

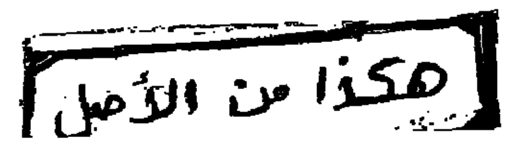
Il épargne pendant 8 ans à raison de 100 F par mois pendant 4 ans puis 200 F par mois pendant 4 ans.	
Capital accumulé	14 400 F
intérêt (sur la base de 6,5% + rémunération complémentaire)	4 790 F
Solde final	19 190 F
Il s'installera comme artisan-plombier après avoir suivi avec sa femme un stage de formation.	
Si le montant de l'investissement est dans huit ans d'environ	100 000 F
Le montant de la prime sera de (15% de 100 000 F = 15 000 F calcul du plafond : 75 % de 19 320 F − 14 490 > 15 000 F).	14 490 F
Si le fonds de roulement nécessaire est de	20 000 F
le besoin de financement sera de : 100 000 + 20 000 − 19 190 − 14 490	86 320 F
Il sera couvert par deux prêts	
Un prêt FDES à 6 % (dans les conditions actuelles)	43 160 F
Un prêt sur fonds des banques à 10 % (dans les conditions actuelles)	43 160 F

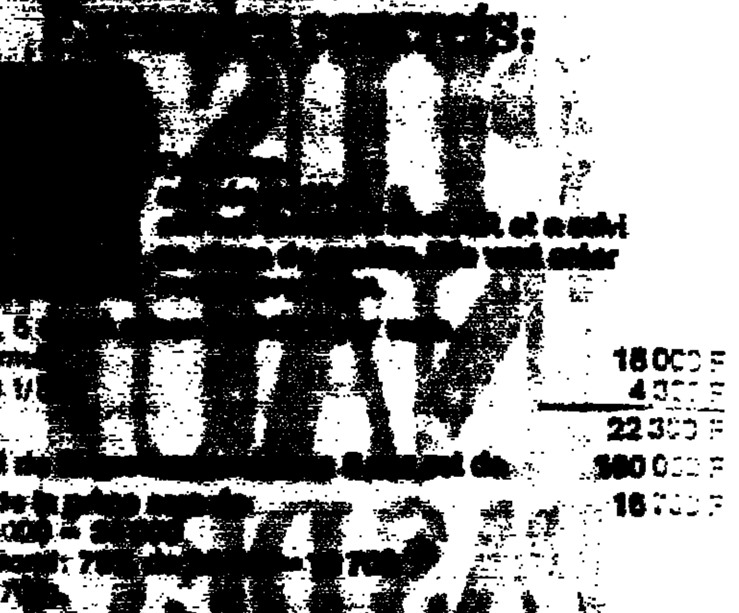
Mensualité des prêts sur 12 ans : 936 F

Livret d'Epargne Manuelle.
Maintenant, un avenir à portée de la main.









ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois internationaux

ORGANISME PARA-ETATIQUE
d'un ETAT D'AFRIQUE CENTRALE
recherche
pour travaux entretien et travaux neufs bâtiment

UN DIRECTEUR TRAVAUX

INGENIEUR T.P. ou TECHNICIEN CONFIRME du BATIMENT

Faire offre avec C.V. détaillé avant le 1er octobre à Société Internationale d'Etudes Urbaines, 9, rue Weber, Paris-16e - 500-55-37, avant le 3 oct.
La sélection des candidats se fera avant le 4 et le 7 octobre, au siège de la Sté I.U.E., sur convocat.

Recherchons

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

avec bonnes connaissances d'Allemand pour écoles de langues à TREVES et ASCHAFFENBURG.
Postes à pourvoir immédiatement.
Tél. 19-49-651/434-38. ou écrire avec C.V. à : Euro Sprachschule Brotstr. 1. D-5500 Trier/R.F.A.

offres premier emploi

Pour un premier emploi
Importante société métallurgique
recherche

2 ingénieurs mécaniciens

A.M. ou équivalent

L'UN pour le Bureau d'Etudes d'une de ses Usines du CENTRE DE LA FRANCE.
L'AUTRE pour les Services Technico-commerciaux du siège à PARIS.
De bonnes connaissances en mécanique des fluides, hydraulique et en anglais seront particulièrement appréciées.
Adresser C.V. et prétentions No 29.291 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

G. D. M.
leader de l'investissement privé
C.A. : 15.000.000 par mois
recherche pour un 1er emploi
JEUNES DIPLOMES D'ECOLES DE COMMERCE
Pour postes de CONSEILLERS en GESTION DE PATRIMOINE
Formation assurée.
Ecrire à G.D.M. 5, rue de Tilsitt, 75008 PARIS

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

LE SECTEUR DE L'ÉDITION
ACCUEILLE 100 JEUNES

Vous avez de 18 à 25 ans,
Vous cherchez votre premier emploi,
Débutez votre vie professionnelle par un

STAGE PRATIQUE

dans une maison d'Edition
8 mois, rémunération, formation.

Adressez votre candidature ou présentez-vous au CERCLE DE LA LIBRAIRIE, 117, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS, Service de l'Emploi
qui vous informera des différentes possibilités offertes : emplois de bureau, secrétariat, comptabilité, vente, fabrication.

Pour poste à l'étranger, rech TECHNICIEN DE
MAINTENANCE T.V.
expér. profession. indispensable Adr. C.V. et prét. AUDECAM, 100, r. de l'Université, Paris-7e.

POUR PROCHE-ORIENT
Une des premières sociétés d'engineering recherche
DIRECTEUR DE CHANTIER
38 ans minimum. — C'est un ingénieur confirmé qui assumera l'entière responsabilité et la coordination des diverses actions nécessaires à la réalisation de grands contrats
Expérience similaire.
Bonne connaissance de l'angl.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions no 47.236, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

URGENT
STE INGENIERIE rech.
CONDUCTEURS TRAVAUX T.C.E.
pour chantier courte durée étranger.
Env. C.V. détaillé, photo, prét., sous réf. 4.020, à J.G.M. Conseil, 2, avenue du Maréchal-Foch, 92260 Fontenay-aux-Roses

---

URGENT
pr Etablissement Enseignement Supérieur Algérien
PLUSIEURS PROFESSEURS PRINCIPAUX
Ingénieurs diplômés, âge min. 28 a., expér. 3 a., dont 1 an enseign. Physique, Technologie, Maintenance. Avantages divers
Envoyer C.V. + photo, no T 081 501 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

offres d'emploi — offres d'emploi

SLIGOS
une des premières sociétés de conseil et services en informatique

RECHERCHE POUR PARIS

INGENIEURS COMMERCIAUX «AFFAIRES MOYENNES»

La mission consiste :
- à intervenir au niveau de la Direction Générale d'entreprises moyennes disposant déjà ou non de moyens informatiques
- à comprendre leurs besoins et à proposer des solutions (Service Bureau, Télétraitement, Mini-ordinateurs...) mises au point avec nos consultants et nos chefs de projet
- à négocier les contrats et à suivre les entreprises pour maintenir l'adéquation de la solution initialement retenue à l'évolution de leurs besoins.

Le profil :
- diplômé d'études supérieures (Grande Ecole de Commerce ou Université) avec 2 ou 3 ans d'expérience minimum.
- bonnes connaissances en informatique et en gestion nécessaires.
- aptitudes aux contacts et à la négociation à haut niveau.

Adresser lettre de candidature et C.V. sous référence 301 à SLIGOS Direction Commerciale 91, rue Jean Jaurès 92807 Puteaux.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour l'un de ses Laboratoires implanté Sud de Paris
UN INGÉNIEUR-PHYSICIEN
Pour assurer la responsabilité d'études et de mesures fines sur phénomènes de détonique ou d'explosion.
Connaiss. en matière de combustion appréciées.
Ecr. avec C.V. et prét., sous la référence 28.753, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS, CEDEX 01, qui transmettra.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Vous connaissez bien IBM 370/158 SOUS OS/VS1, le COBOL ANS n'a plus de secret pour vous. Vous avez 3 années d'expérience sérieuse en informatique.
Les problèmes BANCAIRES vous intéressent.
Vous avez une expérience dans le domaine des opérations de prêts ou de la diffusion de package multiconstructeur.
Paris vous plaît mais la proche BANLIEUE OUEST vous attire : FIN 78 votre lieu de travail y sera décentralisé.
Pourquoi, alors, ne pas poursuivre une CARRIERE EVOLUTIVE dans un grand établissement financier où une FORMATION permanente est assurée.
Dès maint. env. C.V. + salaire sous le no 2.147 à COPAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

IMPT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
recrute pour son Centre de Recherches (proche banlieue Sud)
LABORATOIRE PHARMACOCINÉTIQUE ET MÉTABOLISME
Un (e) Technicien (ne) Toxicologie
EXPERIMENTE (EE)
(Traitement prélèvement, etc.).
Avantages sociaux. Horaires personnalisés.
Adresser C.V. à EPRI, 126, bd Auguste-Blanqui, 75013 PARIS, sous la référence no 437.

IMPTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
recherche
INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES DÉBUTANT
Cet ingénieur sera particulièrement chargé des études industrielles touchant au pakaging des équipements et aux composants s'y rattachant.
Qualités requises :
— initiative ;
— sens de l'organisation ;
— bons contacts humains ;
— aptitude à la synthèse.
Adr. curr. vitae, photo et prét. à Thomson CSF, Service Recrutement, B.P. 10, 91401 ORSAY.



emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

superior — JEAN TOURNIER
Bagages & Maroquinerie
No 1 Français en pleine expansion, recherche pour BESANÇON :
JEUNE INGENIEUR
Arts & Métiers ou de formation similaire, capable de prendre en charge la totalité de la réalisation d'un projet de : RECHERCHE, DEVELOPPEMENT pour un nouveau produit d'avenir.
Le candidat retenu aura de préférence, des connaissances en matière plastique, et une expérience de 2 à 3 ans (sans que soit exclu l'engagement d'un débutant affirmant une grande maturité).
Dans un premier temps, il sera placé sous l'autorité du Responsable de la Recherche et du Développement.
Dans un deuxième temps l'expansion de l'entreprise permettra à un candidat dynamique d'évoluer vers un poste de Responsable de production.
Adresser C.V. avec photo récente et prétentions, à
M. Philippe CASTANIER
Directeur Industriel
Société SUPERIOR
B. P. 1549 - 25009 BESANÇON CEDEX.

Importante Société Néerlandaise
Industrie du bois
recherche pour son usine
du MASSIF CENTRAL
en grand développement

DIRECTEUR DE PRODUCTION

— Age 40 ans environ - Ingénieur Ecole Supérieure du Bois ;
— Parfaite connaissance des problèmes techniques de fabrication bois (expérience à un poste similaire) ;
— Gestionnaire complet (ateliers de production, stocks, coûts de fabrication), habitué contacts A.M. et personnel atelier.

Adresser C.V. (précisant langues étrangères connues et niveau), photo : HAVAS-BRIVE, N° 11.077, qui trans.

IMPORTANTE SOCIETE TEXTILE
2000 personnes, recherche
CHEF SERVICE DES METHODES
Ce poste conviendrait à :
- Ingénieur Arts et Métiers ou Ecole équivalente
- 32 ans minimum.
- Expérience électromécanique et en logique pneumatique appréciée.
Envoyer C.V., photo, prétentions à No29386 CONTESSE Publicité - 20, Avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société fabriquant des parfums et produits de beauté de luxe, de renommée internationale,
recherche
CHEF DE LABORATOIRE
CONTROLE DE QUALITÉ
HOMME, formation INGENIEUR - CHIMISTE, débutant ou possédant quelques années d'expérience dans l'industrie cosmétique ou pharmac
Anglais indispensable
Le poste est situé à 100 km au Sud-Ouest de Paris L'effectif du laboratoire à diriger est de 12 pers
Env. curric. vitae ss le no 7.636 à «le Monde» Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e qui trans

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
recherche
INGÉNIEUR
de formation mécanique pour analyse et programmation sur ordinateur
Grande ville de province
Ecrire avec C.V. a no 29.438, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

Société de Conseils Juridiques
siège 150 km Nord de PARIS cherche collaborateur
JURISTE FISCALISTE
30 ans environ, conseil fiscal inscrit ou susceptible de s'inscrire, connaissance droit des sociétés appréciée. Expérience acquise dans un cabinet nécessaire. Préférence ancien inspecteur des impôts.
Sens du travail en équipe indispensable. Situation rémunératrice stable et d'avenir. Discrétion assurée.
Env. C.V. et prét. au no 7 684, «le Monde» Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

ENTREPRISE BRETONNE (300 personnes)
FABRIQUE DE BONNETERIE
recherche dans le cadre de son expansion
DIRECTEUR de PRODUCTION
NOUS DEMANDONS :
— Homme dynam., aimant les contacts humains, sachant prendre responsabilités ;
— Expérience dans la branche souhaitée ;
POUR ASSURER charge complète dans
— l'organisation,
— la Direction,
— le contrôle de la production et de l'effectif
NOUS OFFRONS :
— Avenir assuré pour candidat de valeur dans une entreprise jeune ;
— Possibilité de logement.
Ecrire avec C.V. manuscrit, photo, à no 29.679, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra - Discrétion assurée

---

ORGANISME FINANCIER A VOCATION REGIONALE
recherche
INGENIEURS-CONSEILS
intéressés par les problèmes de développement d'entreprises régionales, ayant une bonne expérience de diagnostics d'entreprise et de montages de financements.
Postes à pourvoir en Province (Centre et Ouest).
Envoyer C.V. photo et prétentions à : C.E.G.P. 139 rue des Etats-Unis 36000 CHATEAUROUX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
CHAUDRONNERIE LOURDE A VOCATION NUCLÉAIRE
recherche
RESPONSABLE ACHATS
DANS SON DÉPARTEMENT ACHATS
- Poste pouvant convenir à Ingénieur Métallurgiste ayant au moins 5 ans d'expérience dans la fonction approvisionnement ou achats.
- Anglais indispensable.
- Allemand souhaité.
- Poste ville de Bourgogne.

Ecrire, sous no 1.585, à :
SPERAR PUBLICITE 12, rue Jean - Jaurès 92807 Puteaux qui transm.

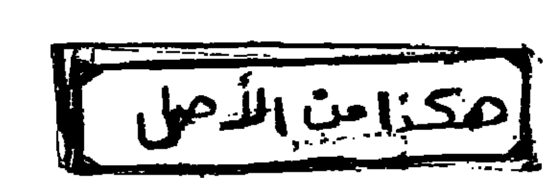
Société spécialisée en AMENAGEMENT URBAIN recherche pour créer une agence à CHERBOURG
CADRE EXPÉRIMENTÉ
chargé d'assurer la coordination juridique et financière d'opérations d'aménagement, rénovation, restauration, selon procédures publiques.
Adr. C.V., photo et prétentions sous référence OBET à EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS

Le Ministère de l'Equipement recherche
UN TECHNICIEN SUPERIEUR ou équivalent
avec expérience électronique et automatisme pour poste d'adjoint au chef d'un service de maintenance (organisation, planification, sous-traitance, suivi technique et administratif, applications à la maintenabilité). Anglais technique et notions informatique temps réel souhaités.
Ecrire avec C.V., à :
C.E.T.E. Service du Personnel B.P. 241 13605 AIX-EN-PROVENCE
Pour tous renseign. préalables : téléphoner au (42) 27-70-76

CONSTRUCTEUR machines-outils recherche responsable des ventes « FRANCE ». Formation technique, expérience ventes et gestion commerciale.
Haut niveau dans la branche. Résidence à Nice. Adress. C.V. et prétentions. VERNIER BP 400 NICE Cedex 06005

DÉMARCHEUR MARINE
produits d'entretien pour visites suivies à bord, anglais parlé, résidence Marseille.
Adr. lettre manusc., C.V., photo dernière rémunération et prét. Ecr. No 7.665 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS



offres d'emploi

CENTI

SOCIÉTÉ de CONSEIL et SERVICES en INFORMATIQUE

offre des situations intéressantes comportant de réelles possibilités de carrière à candidats possédant formation de base suffisante, en vue de participer au développement de ses deux départements de Grande et Mini informatique, à Paris, en province et à l'étranger.

1) GRANDE INFORMATIQUE (pour d'importants projets)

INGÉNIEURS 1 an d'expérience

ANALYSTES 3 ans d'expérience

avec pratique du matériel Télémécanique en FORTRAN et PL 16

SPÉCIALISTES SIRIS 3 (IRIS 50)

ANALYSTES SYSTEME DOS/VS

ANALYSTES SYSTEME OS/VS

ayant la pratique de l'assembleur et des langages évolués. Connaissances IMS appréciées.

2) MINI INFORMATIQUE (informatisation de P.M.E.)

CHEFS DE PROJET sur IBM 3 ou IBM 32

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— sur HEWLETT PACKARD 1000 - 2000 - 3000 (expérience COBOL) ;
— sur IBM 3 et IBM 32 ;
— sur NIXDORF (connaissances TACOS et NIDAS)

Prière d'adresser CV, photo et prétentions à CENTI 128, rue de Rennes, 75006 PARIS. Tél. : 222-25-31. Réponse et discrétion assurées.

audit opérationnel

BSN-Gervais Danone recherche pour son Service Audit, un diplômé d'études supérieures, ayant acquis au moins 3 ans d'expérience dans un Cabinet d'Audit Anglo-Saxon ou dans le Service Audit Interne d'une Société Anglo-Saxonne.

Il utilisera les techniques anglo-saxonnes d'analyse pour contrôler et améliorer la rentabilité des différentes fonctions de l'entreprise (transports, achats, finances, export, etc.).

Il sera chargé d'élaborer et de proposer des recommandations à la Direction Générale pour lui permettre d'améliorer le fonctionnement et les résultats des différentes Sociétés du Groupe.

Le poste, basé à Paris, implique 70% de déplacements tant en France qu'à l'Étranger.

Adresser votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. J 04 M à Jean Bürckel BSN-Gervais Danone, 7 rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT



Banque Populaire

Chambre Syndicale des Banques Populaires

recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES

destiné à participer au sein d'une équipe en développement à des études de secteurs professionnels et de marchés d'entreprise ainsi qu'à l'analyse de l'économie P.M.E.
— niveau d'études supérieures ;
— expérience 2 à 3 ans dans les domaines de l'assistance gestion, du crédit ou de *l'intervention en entreprise.*

Envoyer C.V. avec prétentions sous réf. 223 à : C. S. B. P., Service du Personnel, 131, avenue de Wagram, 75847 PARIS CEDEX 17.

IMPT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

recrute pour son Centre de Recherches (proche banlieue Sud)

LABORATOIRE PHARMACOCINÉTIQUE ET MÉTABOLISME

UN (E) TECHNICIEN (NE) ANALYSTE

EXPERIMENTE (EE)

(Extraction CCM Scintillation liquide, etc.).

Avantages sociaux. Horaires personnalisés.

Adresser C.V. à EPRL, 126, bd Auguste-Blanqui, 75013 PARIS, sous la référence n° 437.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi

SOCIETE D'INGENIERIE INFORMATIQUE INDUSTRIELLE TEMPS REEL

AU TOUT PREMIER PLAN SUR SON MARCHE

recherche

PLUSIEURS INGENIEURS CONFIRMES

GRANDE ECOLE

INGENIEURS COMMERCIAUX

Résultats prouvés domaine informatique.
Forte personnalité.
Bons négociateurs pour introduction dans les secteurs publics et privés notamment application des télécommunications France et étranger.

réf. SC 003

INGENIEURS CHARGES d'AFFAIRES

Expérience prouvée étude de systèmes à base d'automatismes et mini-ordinateurs dans domaine, manutention commande de procédés industriels, réseaux de téléinformatique avec responsabilité de définition, suivi de réalisation et mise en place de projets.

réf. 031

INGENIEURS LOGICIENS

Pour encadrement de projets informatiques de process avec responsabilités sur conception, démarrage et réalisation des applications.

réf. SL 023

POUR TOUS CES POSTES, LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE.
DEPLACEMENTS POSSIBLES : FRANCE et ETRANGER.
LIEU DU TRAVAIL : BANLIEUE SUD OUEST PARIS.
AVANTAGES SOCIAUX - RESTAURANT D'ENTREPRISE, etc...

Adresser C.V. très détaillé, photo et prétentions à No 28.973 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

INTERMATCH

recherche

pour la régie d'un magazine d'importance nationale :

UN CHEF DE PUBLICITÉ

âgé de 28 ans minimum, diplômé d'études supérieures, ayant une connaissance au moins théorique du marketing-mix des annonceurs.

Le candidat retenu devra être un homme d'action tourné vers la vente, mais aussi de réflexion.

La priorité sera accordée à compétence similaire aux candidats disponibles immédiatement.

Envoyer C.V. à INTERMATCH, 67, Champs-Elysées, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE

CHAUDRONNERIE LOURDE A VOCATION NUCLÉAIRE

recherche

CHEF COMPTABLE

responsable de la Section

COMPTABILITÉ

- Formation DECS ou équivalent.
- Bonne connaissance de la comptabilité générale et analytique.
- Connaissance Informatique souhaitée.
- Expérience indispensable : 5 ans minimum dans le domaine industriel (Entreprise de 600 personnes ou plus).
- Poste à pourvoir rapidement.

Ecrire sous n° 1.613, à

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

futur secrétaire général

Nous sommes un groupe de sociétés fortement décentralisées, *lié aux matériaux de construction (1.500 personnes, siège Paris).*

Notre activité est en récession, mais nous sommes prêts à relever le défi. Pour y contribuer, nous cherchons notre futur secrétaire général. C'est un homme d'action, créatif et polyvalent, **capable aussi bien de gérer le quotidien que d'assumer des responsabilités plus globales** (étudier et négocier un dossier d'emprunt, créer un GIE, négocier des accords d'entreprise, mettre en place une nouvelle organisation comptable, etc.).

A 32 ans minimum, de formation supérieure (Sciences Po., Droit, Sciences économiques, + DECS) vous avez acquis en milieu industriel une expérience très polyvalente, par exemple comme adjoint à un directeur administratif et financier ou secrétaire général, et vous sentez mûr pour succéder à terme à notre secrétaire général (39 ans).

Ecrire à Mme M.C. TESSIER ss réf. 3206 LM.



ALEXANDRE TIC. S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Importante Société (Paris-La Défense) recherche pour son Informatique de gestion des ANALYSTES-PROGRAMMEURS (D.U.T. ou équivalent) Ecrire M. Charpentier Boîte postale 97 92405 Courbevoie Cedex

COLLABORATEUR gd standing pour contacts haut niveau. Poss. gains importants - 236-12-30.

Agence de voyages OPERA recherche urgent

CADRE

RESPONSABLE SERV. PAIE ET PERSONN., INTENDANCE. Bonnes connaissances problèmes sociaux, 40 a. min. Env. C.V., prétentions n° 47 673 P.A. SVP, 37, r. du Gal-Foy, 75008 Paris.

Impte société d'électronique recherche pour poste stable et d'avenir

A.T. 2 - A.T 3 - A.T.P. LOGIQUE OU ANALOGIQUE

Connaissance des mini-calculateurs souhaitée.

SOPRAS, 29, boulev. St-Martin, 3e. 277-81-01.

UN INGENIEUR "ESTIMATING"

pour notre

DIVISION ACHATS

Nous sommes une *Société* d'Ingénierie et de Construction Nucléaire implantée à PARIS.

Dans le cadre de nos contrats à l'exportation, nous créons un poste d'ingénieur estimating.

Son rôle : consulter les marchés internationaux, définir les possibilités de sous-traitance locale, évaluer les coûts, dans le but de constituer les dossiers d'offres.

Ce poste s'adresse à un ingénieur qui, au sein de société construisant des unités *pétrolières, pétrochimiques, sidérurgiques* ou nucléaires, a exercé une fonction d'acheteur de biens d'équipement industriel. Donc parlant anglais.

Ecrire à No 29185, Contesse Publicité, 20 av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

C.I.T. ALCATEL

DEPARTEMENT COMMUTATIONS
78140 VELIZY

recherche

1 RÉDACTEUR TECHNIQUE

Bilingue français-anglais

Il sera chargé de la rédaction de documents techniques en anglais à partir de documents de base en français.

Ce poste pourrait convenir à un ingénieur diplômé, à un technicien ou à un rédacteur confirmé de **LANGUE MATERNELLE ANGLAISE** (parfaitement bilingue) et connaissant les télécommunications.

Adresser C.V., prétentions et photo à CIT ALCATEL Service Recrutement 10, rue Latécoère 78140 VELIZY.

Nous sommes déjà, dans notre secteur, fortement implantés sur le marché des PLAFONDS EN FIBRE MINERALE A L'EXPORTATION

nous créons un poste

cadre technico-commercial confirmé

Il suit la clientèle existante, en promouvant et vendant notre gamme auprès des B.E., architectes et grandes entreprises. Il ouvre de nouveaux marchés.

Il a acquis une réelle expérience du milieu Bâtiment et T.P. Il connaît bien les plafonds.

Poste basé à Paris. Fixe important + intéressement + frais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous réf. 712M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri-Monnier — 75009 PARIS

SORESE

recherche

INGÉNIEURS

POUR DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES SUR MINI-ORDINATEUR

CHEFS DE PROJET ET ANALYSTES

SERIE CII-HB 66 et 64

Expérience IDS-TDS souhaitée



PROGRAMMEURS COBOL

Postes à PARIS et en PROVINCE.

Envoyer C. et Prétentions : 3, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

offres d'emploi

Notre société est la filiale française d'un puissant groupe international.

Elle a une vocation européenne et développe un C.A. de plus de 750 millions de francs.

Nous recherchons quelques

jeunes diplômés de très haut niveau

X, Mines, ECP, ESE, HEC, ESSEC, MBA, INSEAD

Bilingues anglais et de préférence titulaires d'une double formation

Nous avons des opportunités à PARIS ou en province, les postes à pourvoir comportent de réelles responsabilités et sont conçus comme une préparation à des fonctions de management.

Plus encore qu'une très solide formation théorique, les candidats auront une forte personnalité et un goût prononcé pour les réalités industrielles et économiques.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par INFORMATION CARRIERE SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 201

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES 65, avenue de Wagram 75017 PARIS

SOCIÉTÉ PROMOTION IMMOBILIÈRE

Taille Nationale

recherche

un

DIRECTEUR DE PROGRAMME

Capable d'assumer l'entière RESPONSABILITE d'une ou plusieurs IMPORTANTES OPERATIONS. Expérience dans une fonction analogue. Trois ans minimum indispensable.

et un

CHEF DES SERVICES COMPTABLES EXPÉRIMENTÉ

Capable d'assumer l'entière responsabilité de l'ensemble des services comptables :
— de la société mère ;
— des sociétés de prestation de service ;
— *des sociétés immobilières.*

Une expérience en matière de gestion informatisée des sociétés immobilières serait appréciée.

REMUNERATIONS ELEVEES EN FONCTION DE LA CAPACITE A ASSUMER LES RESPONSABILITES CONFIEES.

Ecrire n° 7.668 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

LEADER INTERNATIONAL DANS LE DOMAINE DES COMPOSANTS

recherche

CHEF DU SERVICE RELATIONS DU TRAVAIL

30 ans minimum

Le candidat aura la responsabilité :
— de la gestion d'un établissement de 600 personnes ;
— du recrutement ;
— de la formation ;
— des négociations syndicales.

Env. C.V. man., photo et prét. à n° 29.565 Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

UN IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER PARISIEN nous confie le recrutement de

DEUX UNIVERSITAIRES DEBUTANTS

DESIREUX DE FAIRE UNE CARRIERE DANS L'INFORMATIQUE

Les candidats recherchés ont effectué environ 3 années d'études supérieures scientifiques qui peuvent ne pas être informatiques, car

LA SOCIETE LEUR ASSURE UNE FORMATION COMPLETE A CE METIER

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et salaire souhaité sous référence 201 à :

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en recrutement
9 rue Alfred de Vigny 75008 Paris

Publicis Conseil

recherche

Chef de publicité

- Un publicitaire ayant 2 à 3 ans d'expérience effective en Agence, à la personnalité affirmée, responsable, évolutive.
- Formation universitaire (Sc. Eco, Sc. Po.) ou grandes Ecoles de Commerce.

Adresser lettre C.V. et photo à Jacques MOULIN, PUBLICIS CONSEIL, 35, rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine



هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi

SPERRY UNIVAC

Dans le cadre de son expansion
dans le secteur industrie
RECRUTE POUR PARIS ET LILLE

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
GESTION DE PRODUCTION

Les candidats devront avoir :
- la formation d'Ingénieur,
- une expérience de mise en place de système informatique pour le contrôle de production,
- anglais souhaité.

La rémunération tiendra compte du niveau de compétences des candidats.

Ecrire avec C.V. et prétentions au Service du Personnel sous référence M 28 SPERRY UNIVAC 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX. (Réponse et discrétion assurées).

SEMA SÉLECTION
vous propose en page intérieure
9 opportunités
PARIS, PROVINCE, OUTRE-MER

SOCIETE COMMERCIALE PARIS-16e recherche pour son Service Juridique
JEUNE HOMME
LICENCIE EN DROIT
Horaire flexible - 13e mois + primes - restaurant d'entrep.
Adr. C.V. et prét. à no 29.484 Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

CONCESSIONNAIRE GROS MATÉRIEL T.P.
recherche
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
35 ans environ
Ingénieur A.M. ou T.P.
anglais courant
Il sera responsable des contacts commerciaux avec les grandes entreprises pour la vente de matériel T.P. en Afrique de l'Ouest
Poste basé en France. Déplac. Europe et Outre-mer
Adresser C.V., prétent., photo s/référ. 6786 P. LICHAU S.A. 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra

COLLEGE INTERNATIONAL DE BONNELLES recherche pour internat UN EDUCATEUR SPORTIF Tél. 484-34-36 / 484-35-81

Ecole privée 11e rech. PROFESSEUR E.P.S. Titulaire M.N.S. Tél. 357-64-99 / 885-29-57

P.M.E. MONTREUIL C.A. 70 M.S. recherche COLLABORATEUR pour son ADMINISTRATION COMMERCIALE
IL SERA ADJOINT du chef de service pour les relations avec la clientèle et sa force de vente
— Bonne culture générale, excellente pratique des relations clients et sens du commandement.
Env. C.V. + photo + indications dernières rémunérations, à no 14.503 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Sté secteur pétrolier rech. pour chantiers France et étranger TECHNICIENS GEOLOGUES ou électronique (B.T.S., D.U.T. ou équivalent) Anglais indispensable Libérés O.M. Ecrire no 47.667, P.A. SVP 37 rue du Gl-Foy - 8e.

Association Tourisme Jeunes recherche ASSISTANT (TE) Direction responsable du service Voyages organisés. 25 ans min. Expérience milieux jeunesse et tourisme indispensable, anglais courant.
Env. C.V. dét. + prét. + photo, s/réf. 7.604, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
INGÉNIEUR GÉOPHYSICIEN INTERPRÉTATEUR
parlant anglais, basé sur Paris.
Il devra effectuer de nombreux déplacements à l'étranger.
Envoyer C.V. et photo à : no 798 422 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ATTACHÉS COMMERC.
pour développer la promotion et la vente d'appareils d'analyse médicale automatiques.
Tous secteurs
Envoyer C.V. manuscrit et photographie à SEROA - B.P. 328 M.-C. MONACO

COMPAGNIE D'ASSURANCES recherche pour comptabilité générale
J. H., dégagé obligations militaires,
niveau B.T.S. comptable ou probatoire du D.E.C.S.
Possibilité déplacements à l'étranger. Ecrire avec réf. et prét. à S.706 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris.

Société d'informatique recherche Ingénieurs débutants
• ANALYSTES PROGRAMM. connaissant intertechnique ou télémécanique microprocesseur Motorola.
• ANAL PROGRAMM. COBOL confirm. Adr. C.V. à M. Dahan, 0, rue de Chaussée-d'Antin, 75008 PARIS.

Organisme Social recherche pour service contentieux
RÉDACTEUR
formation juridique souhaitée
Possédant véhicule pour éventuels déplacements
Lettre manuscrite et C.V.
CANCAVA - S.N.C.
28, boulevard de Grenelle
75737 PARIS - CEDEX 15

Pour travail vacations rech. :
ANIMATEURS (TRICES) DE FORMATION
sensibilisés aux problèmes du 3e âge. Ecrire avec C.V. à : no T 81635 m REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

TECHNICIEN MONITEUR EN SOUDURE
ayant parfaite connaissance et expérience de tous procédés de soudage, en particulier soudage à l'arc, chalumeau et procédé TIG-MIG.
Nous sommes une Société bien connue. Siège à PARIS dans la branche des électrodes spéciales.
Nous offrons :
- Une situation intéressante et stable.
- Une rémunération évolutive.
- Avantages sociaux.
- Voiture de service.

Activité principale :
- Formation en technique de soudage d'un réseau représentants.
- Exécution de travaux de soudage du chalumeau, à l'arc, argon et semi-automatique.
- Déplacements fréquents : visites démonstrations et assistance technique clientèle.
- Entrée immédiate.

Niveau BT, BTS ou équivalent. Connaissance de la langue allemande souhaitée.
Adresser C.V. détaillé avec certificats, photo et prétentions sous no 41.202 Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

ATTACHE COMMERCIAL expérimenté en prestations de services ou entreprises générales. Ecr. avec C.V. et photo no 15.290 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, Paris-2e.

Offres d'emplois Cadres, Ingénieurs, Techniciens pour l'Amérique latine (Vénézuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.), dans revue spécialisée doc. ALE (E2) B.P. 422 09 Paris

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
recherche
POUR SON SERV. INFORMAT.
UN INGÉNIEUR
PLUSIEURS
PROGRAMMEURS D'APPLICATION
Adress. C.V. à : centre de traitement de l'information à l'attention de M. BERGOUNHOU 5, r. Carnot, 78000 VERSAILLES

Cie d'ASSURANCES recherche pour ses services à 92 CLICHY près Métro
JEUNE LICENCIÉ (E) EN DROIT
ET
DIPLOMÉ (E) DE L'INSTITUT DES ASSURANCES DE PARIS
Ecrire avec C.V. et Prétent LA PROTECTRICE Contentieux Primes 50, rue Henri-Barbusse 92110 CLICHY

ORGANISME NATIONAL DE FORMATION spécialisé dans l'industrie de service, recherche : RESPONSABLE de la commercialisation 30 ans minimum.
Une expérience similaire le sens des relations humaines et l'intérêt pour la pédagogie et l'élaboration de plan de formation sont indispensables.
Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions sous référence 2020 à J.G.M CONSEIL, 2, av. du Maréchal-Foch, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

Sté Publications électroniques recherche pour ses revues
DES COLLABORATEURS
souhaitant écrire des articles dans ses colonnes.
Pr ts renseign. M. TAILLIAR. TEL. : 200-33-05, poste 260.

autos-vente

8 à 11 C.V.

Part. vend SIMCA 1308 GT mod. 77, beige métall., appuis-tête. 40.000 km - Téléph. : 770-57-82.

divers

UNE **MERCEDES-BENZ** S'ACHETE A **EURO GARAGE** 73/77 Av A. BRIAND MONTROUGE 735.52.20

ÉTOILE AUTOS
CONCESSIONNAIRE
MERCEDES BENZ
Voitures neuves disponibles
280 S avec possibilité T.T.
450 SLC avec possibilité T.T.
450 SEL.
230 C.
280 CE.
DIRECTION
280 E 1977, gris bleu métal.
280 CE 1976, marron métal.
250 1976, bleu foncé.
GARANTIE ETOILE
Ses reprises sélectionnées
250 1977, grise.
280 CE 1972, grise.
450 SE 1974, gris métal.
SERVICE COMMERCIAL
OUVERT SAMEDI MATIN
53, rue Marjolin, LEVALLOIS.
739-97-40.

capitaux ou proposit. com.

SUBSTANTIELLES OCCASIONS D'INVESTISSEMENT AUX ETATS-UNIS
Hello, je m'app. Steven West et je suis le prés. du cons. d'adm. de 8 stés améric. dont le chiff. d'aff. aux E.-Unis dépasse 100 millions de dollars et les bénéf. plus. millions de dol. Ns pratiq. la vie au dét. et en gros, ainsi que la fabric. de prd. de cons. Ns procéd. actuel. à des acquis. suppl. d'imp. stés améric. et ns envisag. la particip. d'assoc. et d'investiss. étrang. Si vs souhait. explorer les possib. d'investiss. aux E.-Unis en liaison avec un assoc. amér. qui a enregist. ds le passé des succès signific., ns souhait. entrer en relat. av. vs. Veuil. ns adr. ts dét. utiles, doc. fin. et réf.; ns vs adr. les mêm. inform. ns concern., cet échange rest. strict. confid. Possib. d'invest. de 1 à 100 millions de dol.
FEDERAL DEPARTMENT STORES,
15401 Grand River Avenue, Detroit, Michigan 48227 Etats-Unis. — Téléph. (313) 835-0500.

Industrie d'import. internation., secteur « profilés », fenêtres, persiennes en P.V.C., ch. des REPRESENTANTS EXCLUSIFS de préférence avec exposition dans les principales villes françaises, bien introduits dans la branche du bâtiment. Prière de détailler l'activité actuelle. — Boîte 1439, PUBLICITAS, Via E.-Filiberto 4, Milano, (Italie).

représent. offre

Recherchons représentants pour commercialiser un système de contrôle de stationnement par fiches, sans implantation d'appareils. La préférence sera accordée à des agents disposant d'introductions commerciales et techniques auprès des municipalités (villes moyennes principalement), France et étranger. Ecr. no 7.673, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune mais. d'édition en pleine expans. cherche représ. librair. excl. ou mult. cart., diff. sect. Fixe + comm. Ecr. Edit. Jacq. Glénat, 19, r. F.-Duval, 75004.

cours et leçons

Ch. étudiant, leçons à domicile, maths mod., 1re. 742-57-02, de 9 à 10 h, si samedi et dimanche.

Jeune Femme Anglaise DONNE COURS. Téléphone, matinée à : 227-03-15, DEMANDER LYNN.

PROFESS. ANGL. donne leçons angl. priv., ts nivx. M. Younis, Téléphone : 531-20-59, Paris-15e.

MATH. Rattrapage par Prof. expérimenté. Tél. : 278-77-71.

demandes d'emploi

DES SOUCIS EN GESTION ?
C'est mon problème
30 ans, GESTIONNAIRE EXPERIMENTE. Plans de redressement réussis, analyse situation, mise en place système gestion simple, confirmé et performant.
J'étudie toute proposition pour emploi stable ou mission temporaire dans P.M.E. France ou Pays Francophones.
Ecrire no 7.669, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

NÉGOCIATEUR FINANCIER
(Cambiste)
PARIS, 31 a
Marché des changes : expérience de l'arbitrage. Devises et des relations bancaires (Crédit Interbancaire).
Bonne connaissance anglais parlé, écrit. Solide formation universitaire
recherche
poste à caractère financier ou bancaire.
Ecrire no 6.557 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

DOCTEUR ES-SCIENCES PHYSIQUE spécialité métallurgie
5 LANGUES parlées, écrites couramment.
Dame, 37 ans, ch. situation en rapport avec connaissances scientifiques et/ou linguistiques. Libre rapidement.
Ec. no T 81.690 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR TECHNICIEN électromécanique, électronique, 26 a., dég. O.M., ch. situation sect. production, étud. et équip. Anglais courant. Libre de suite Ecr. rapid. Alph. Carlier, 142, rue du Gal-Leclerc, 59400 Neuville-Saint-Rémy ou tél. (20) 81-22-24.

J. Fme 28 ans, B.T.S. secrétar. direction, cherche poste COLLABORATRICE Salaire actuel 55.000 F par an. Région 93 - Bobigny. Ec. Mme Dutour, 25, r. du Chemin-Vert, appt 226, 93-Bobigny.

Jne fme 24 ans, DOCUMENTALISTE diplômée I.N.T.D., 2 a. d'expér., étudier. ttes proposit. Ecr. no T 81.643 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Femme 30 ans SECRETAIRE expér., ch. pl. avec mercr. lib. Ecr. Mme CHEURERY, 20, rue Barbès, 92170 Vanves. 736-33-06.

Cadre 33 a., gest. adm. et cclal. grande expér. France, étranger. plus. lang. étrang., form. jurid., très sér. réf. Ecr. M. Delamar, 11, rue de Lille, 75007 PARIS.

J.F. 31 a., lic. sc. éco, Ecole du Louvre, triling. angl., esp., goût des chiffres, analyse, responsabilités, disponibilité totale, étud. ttes prop. y compr. étrang. Thiriez, 27, bd Sébastopol, 75001.

Marketing, bien d'inv., cadre allemand, équiv. ESC, études + exp. cclales en France, trilingue franç.-angl.-allem., form. tech.-cciale, cherche poste à respons dépt. marketing ou simil. Ecr. no 356, à Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz la, D-6000 Frankfurt, R.F.A., qui transmettra.

INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN Formation AM - 46 ans recherche poste CHEF LABO ELECTRO-MECANIQUE ELECTRONIQUE
Références :
- 3 ans chef labo électro-mécanicien.
- 3 ans labo radio-télé.
- 16 ans chef labo société MOULINEX.
Faire offre sous réf. 1.478 à SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92807 Puteaux, qui transm.

Jeune écrivain, 28 ans, diplômé université, candidat Prix de Rome 1976, ex-correcteur-rewriter, 1 an Journaliste, sach. dactylographier, ch. emploi stable, rémunération selon capacités. Ecr. Lessert, 33, rue Chevreul, 94600 CHOISY-LE-ROI.

Cadre technico cclal, 48 ans, rompu à la pratique des techn. audiovis. Réf. de premier ordre ch. situation stab. Paris, banl. Ecrire no 4615 PARFRANCE 4, r. Robert-Estienne, 75008 Paris

CADRE ADMINIST. SUPER. 56 ans, Français, 30 années de références professionnelles. Expérience : Contrôle de gestion. Organisation administrative ds filiales sociétés américaines Parfaitem. bilingue franç.-angl. (comptabilité anglo-saxonne). Rech. poste de responsabilités dans entreprise Paris ou région parisienne. Veuillez téléphoner : 912-19-38.

J.H., 24 ans, 1 an expér. adolescents, lic. psycho, cherche emploi. Adresse : 141, rue Caillaux, 75013 PARIS

Secrétaire Commerciale collaborat. sér. réf., dynam., organisée, ch. poste à respons. rédact. courrier, contacts clients suivi des comm. not. comptab. Ecr. no 6559, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ANIMATRICE ECOLOGIQUE (solaire, botanique, mycologie, etc.), prof. franç., russe, angl., excell. traductrice, étudie ttes proposit., France, étranger. Mme Nivna, 43, rue J.-Dulud, 92230 Neuilly. - Tél. 747-51-83

J. F., maîtrise de psychologie sociale, ch. emploi temps compl. ou partiel, étudie toutes propositions sur Paris. Téléphone : 277-97-44 ou 842-04-40 (le matin).

M. 48 ans, très bonnes références comme directeur des ventes automobiles, rech. pl. de chef des ventes ou très bonne représentation ds firme import. rég. Centre souh. : 41, 18, 36, 37, 45. Ecr. no 6539 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE TECHNIQUE, 40 ans, 15 a. exp. profess., DOM et FRANCE, originaire ANTILLES rech. poste à respons. et étudie ttes proposit. pr MARTINIQUE ou ANTILLES ou PAYS FRANCOPHONE ds dom. : chef de Product. Usine fabricat. carton ondulé et embal. ou tt autr. ple corresp. à compét. ds gestion product., planning, stock, achat approvisionnement livraison. Ecr. no 1672 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F., maîtrise de psychologie sociale, cherche emploi temps complet ou partiel, étudie toute proposition sur Paris. Téléphone : 842-04-40 (le matin)

J.H., 23 ans, agent administratif cherche place stable S.M. 2.500 Ecrire M. Jean-Charles GOMOT 14, allée des Mouille-Bœufs 92290 CHATENAY-MALABRY

International relations prospection marchés, promotion entreprises, direct. personn., Ecole des Mines, lic. droit, économie, allem., angl., franç., roumain. Pratique : autoroutes, rech minière, féculeries, topographie, forêts. Age 57 ans. PRUNKUL, B. P. 218, 93104 MONTREUIL

Jeune femme 24 ans, D.U.T. finances, comptab., 3 ans aide-comptab., ch. empl. comptable Gabon ou D.O.M., T.O.M. — Ecr. no 7.670, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Mémorialiste expert-compt. H., 35 a., ch. sit. Directeur financier ou simil., exp. Audit gest. Ecr. no1.671, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme 32 ans, 8 ans d'expérience PROMOTION IMMOBILIERE gestion et commercialisation. Ecr. no 1.662, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOMME CADRE CONNAISS IMPORT-EXPORT, COMMERCIALISATION, finlandais, russe et anglais, offre ses services. Ecr. no 1.653, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONSULTANT. H. 35 a., droit privé + divers, expér. cab. jur. + stés + prom. imm. + gest. fin. + fiscal. Etud. ttes propos. haut niv. région Paris, province. Ecr. no 1.655, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. licence Droit privé DEA de contentieux, préparant CAPA, ch. emploi temps complet ou mi-temps chez avocat, conseil juridique, serv. juridique de Sté ou Cie d'assurances. Libre de suite. Ecrire no 3.252, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire (11e).

DIRECTEUR
39 ans, bonne expérience de
- Direction générale et
- Direction cciale, sect. industriel puis,
- Création d'une PME secteur du bâtiment,
rech. sit. équiv. ds rég. Sud-Est. Ecr. no 1.681, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ch. emploi ORTHOPHONISTE à plein temps de préférence banlieue Sud-Ouest ou Paris. Mme Dupuis, 67, rue de Normandie, 92400 COURBEVOIE.

Conducteur travaux Génie civil, 30 ans, expér. pays arabes. Disponible imméd. pour étranger. Ecr. no 1.664, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Journaliste F. 33 a., Sc. Po, 1r. I. exp. pr. éco. hebd., b. conn. angl., ch. empl. périod. ou quot. Ecr. no 1.658, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. Fme, 22 a., bil. angl., conn. all., russe, Sc. Po, BA am., exp. journ., ch. empl. m.-tps. Ttes pr. Ecr. no 1.670, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F., 19 ans 1/2 B.T.S. Secrét. direct. ch. EMPLOI : Orléans; Paris Sud. Tél. : (37) 98-70-62 M. Launay - 28140 VARIZE

Vous avez besoin d'un **CADRE GÉNÉRALISTE**
J'ai 35 ans, 10 ans d'expérience grande faculté d'adaptation. Tél. : M. ROY, 368-85-72

Femme 50 ans, EXPERIENCE FORMATION, ANIMATION, CREATION - REDACTION-PROGRAMMES,
TR. GRANDE CULTURE
LIBRE OCTOBRE
TRAVAIL MI-TEMPS
Tél. de 13 à 16 h au 551-93-59.

Ingénieur
DIRECTEUR D'AGENCE
Commercialisation de matériels électriques et informatiques. Maintenance. Expér. : Administration, Ventes, Rentabil., rech. responsabil. filiale ou agence. Ecr. no 1.677, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. H., 8 a. exp. Mécano-compt. NCR Burr. national Ord/Philips Olivetti. Lib. suite. Acc. nuit ou recycl. divers ds Paris. 3.200 F. Sroussi, 197, bd St-Martin-10e.

CHEF DE PERSONNEL
32 ans, Jeune Fme, licenciée en Droit, 7 a. expér. de la fonction (recrutement, formation, gestion de salaires et de services sociaux + relat. paritaires), rech. poste similaire dans entreprise moy. ou établiss. autonome dans la rég. parisienne. Ecr. no 29.641, Contesse Pub. 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Coordinateur travaux bâtiment - travx publ. 30 ans. Exp. pays arabe cherche emploi étranger Ecr. no 1663 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. H. COMPTABLE D.E.C.S. rech. empl. Adjoint au chef compt. dans sté franç. établie ou uniquem. à l'étrang. Lib. imm. Ecr. no 1675 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JURISTE lic. Droit - Scienc. Po 35 ans - 4 ans expér. - Société multinat. Anglais écrit et parlé étudierait toutes propositions Ecrire sous no 67876 HAVAS-CONTACT, 156 boul. Haussmann 75008 PARIS

Le Monde — INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs à la recherche d'un emploi, nous publions à nouveau quelques informations pratiques. Elles doivent être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

La convention collective est « un accord relatif aux conditions de travail et aux garanties sociales » comme le précise le code du travail. Elle régit les rapports entre le personnel et l'employeur au sein des entreprises adhérentes dans une activité définie telle que bâtiment, chimie, métallurgie, textiles et habillement, transports routiers, verre, etc.

Les principales « clauses générales » d'une convention collective qui s'appliquent à toutes les catégories de personnel sont les suivantes :

- objet et champ d'application ;
- droit syndical et liberté d'opinion ;
- délégués du personnel et comités d'entreprise ;
- emploi et exécution du contrat de travail ;
- rémunérations ;
- hygiène et sécurité ;
- organisation et durée du travail ;
- congés payés et absences ;
- licenciement collectif.

Elles sont habituellement complétées par des avenants précisant les droits et obligations de chaque catégorie de personnel (ouvriers, employés, agents de maîtrise et cadres) dans les domaines suivants :

- contrat de travail ;
- périodes d'essai et de préavis ;
- ancienneté ;
- maladies et accidents ;
- maternité ;
- indemnités de congédiement et de départ à la retraite ;
- clause de non-concurrence ;
- classifications et appointements ;
- définition des classifications (postes de travail), coefficients hiérarchiques et barèmes des salaires minima.

Il est utile de consulter la convention collective applicable à l'entreprise dans laquelle vous allez être engagé :

- au secrétariat du conseil des prud'hommes compétent ou à défaut au greffe du tribunal d'instance du lieu où la convention a été conclue ; le code du travail prévoit (art. R 132-2) que toute personne intéressée peut l'examiner sur place et gratuitement, et peut aussi en obtenir une copie certifiée conforme à ses frais ;
- au « Journal officiel » : 26, rue Desaix, 75732 PARIS CEDEX 15, tél. 579-01-95. Toute convention collective ayant fait l'objet d'une procédure d'extension (c'est-à-dire rendant obligatoires ses dispositions à tous les employeurs et à tous les salariés inclus dans le champ d'application professionnel et territorial de ladite convention) est publiée par le « Journal officiel ». On peut s'en procurer un exemplaire mis à jour auprès de cet organisme public en indiquant le titre et la date de signature ;
- auprès d'une organisation syndicale de salariés ou patronale signataire de la convention.

Dans le cadre de leur service quotidien « LIAISONS SOCIALES » a publié un numéro spécial sur les « conventions collectives de travail » (no 4411 de juin 1976). Il peut être obtenu : 5, avenue de la République, 75541 PARIS CEDEX 11, téléphone 805-91-05.

L'immobilier

fonds de commerce

GROUPE IMPORTANT
RECHERCHE SANS INTERMÉDIAIRE
Affaire de contentieux, recouvrement de créances ou similaire - niveau élevé - grand standing
Ecrire avec tous renseignements sous le no 7.633 à « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens — 75427 PARIS-9e, qui transm.

A Vendre, quartier Opéra, salon de coiffure dames, 100 m2. Téléphone : 380-74-10, après 20 h.

Hôtel-Restaurant du Saut-de-la-Bergère (Aubazine 19190 Beynat) entre BRIVE/TULLE (Corrèze). Bon C. A. fonds à vendre. Pour tous renseignements écrire ou téléphoner : (55) 25-71-09.

ARDECHE : ferme-auberge + 6 ha, nombreuses possibilités. Px : 200 000 F. Mme DENIARD, 6, rue Auguste-Caïn, 75014 Paris.

VAR vd bar-tabac emplacem. except. sur PORT DE TOULON. Renseig. Téléph. : (94) 66-02-34

locaux commerciaux

RUE GRANGE-BATELIERE Cède, sans pas-de-porte, bail locaux 290 m2 environ. Téléph. 6.500 F/mois. Martin : 742-99-89.

5e BAIL 3-6-9, Bureau ou boutique **46 M2** 2 nivx, loy. 13.500 F/an TEL. : 233-67-08.

A louer SARRIANS (Vaucluse), 25 km d'Avignon, ancienne usine, surface couverte 3.100 m2 sur 8.300 m2 de terrain clôturé. Idéal pour petite usine ou dépôt régional. Ecr. no 6556, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Boutiques

Centre commercial gros poten. BOUTIQUES tous commerces. CERI. - Tél. : 359-68-70.

15e Murs de boutique vide, 50 M2 + sous-sol. Exceptionnel. 245.000 F ou possib. location 2.200 F mensuel. Hors taxes. 278-10-82 - 206-15-30

locations non meublées Offre

Paris

TOLBIAC Gd standing. Gd 3 P. (80 M2), tt cft. Tél. Parkg. 1.800 F + charges - 345-55-10, P. 25

VUE TUILERIES - Charm. appt ccial 77 m2, tt cft, dern. étage, 1.000 F/mois, reprise - 260-81-20.

Porte Maillot - Triple living + 4 chambres, tt cft + service, Standing, 6.500 F - 277-84-40.

Région parisienne

MARLY-LE-ROI 4-5 pièces tt confort, près gare. Direct. prop. 970-04-21

locations non meublées Demande

Paris

Ch., Paris, F-2 ou F-3, loy. 1.400 max., ch. compr. Dubouch, av. A.-Capus, Hts-de-Provence, Bt C, 13100 Aix-en-Prov. (42) 23-15-38.

Région parisienne

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

Part. loue pr étudiant belle ch. indép. avec salle d'eau et wc. Mo Pereire - 267-43-19, ap. 18 h.

Région parisienne

SEMAINE, QUINZAINE OU MOIS - MACSON
Loue du STUDIO au 5 PIECES, standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. : 577-54-04.

locations meublées Demande

Paris

Ch. CHAMBRES et STUDIOS pr Etudiants. APLI, 33, pl. Maubert, 75005 Paris - Tél. 326-77-51

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Frais abonnem. 310 F. 266-52-04.

bureaux

15e MAIRIE, boutique libre ds imm. p. de t., agencée neuf en 3 BURX (vitrine) + sous-sol, tél. CANDIDATS LOCATAIRES, 21.600 F annuels. PLACEMENT DE 1er ORDRE. LE PROPRIETAIRE : 531-85-56.

LES HALLES. CINQ BUREAUX à louer, dont trois exposition plein Sud, bail neuf. 924-92-45.

EPINAY, à 10 minut. gare du Nord, à louer ensemble de 4 immeubles, 18.000 m2 disponibles. Lots à partir de 50 m2, archives, parking, restaur., téléphone. Prix 250 F/m2/H.T./an. BOURDAIS BUREAUMATIQUE, 227-11-89.

1 ET 20 BURX TS QUARTIERS Locations sans pas-de-porte. Ag. Maillot, 293-45-55, 522-19-10.

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs. Téléph. : 723-55-18.

DOMICILIATION. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

8e SAINT-AUGUSTIN Ds immeuble gd standing sur un seul niveau
A LOUER 32 BUREAUX
293-62-52

hôtels-partic.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'eff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels agréés **F.N.A.I.M.**
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

MUETTE (près). Exceptionnel sur jardin privatif calme, soleil, charmant hôtel particulier rez-de-ch. + 3 niveaux. URGENT. « T.A.C. ». 329-33-30.

PRÈS AVENUE FOCH
HOTEL PARTICULIER
TROIS ÉTAGES LIBRES CHACUN 100 M2
PRIX RAISONNABLE
Société Foncière. Félix Bernard. Téléphone : 255-04-51.

villas

Vends villa type F5, plain-pied, prox. imméd. Avignon, constr. récente, séjour 42 m2, tt cft, jardin, proche commerce, quartier résidentiel. Prix 400 000 F. Ecr. no 6 550, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dans le VEXIN près MEULAN. Maison contemporaine de pierre sur 2 ha dominant la vallée. Px 1 200 000 F. RHODES 976-33-84.

LE VESINET RESIDENTIEL 8' R.E.R. LUX. VILLA S/1.600 m2, récept. en 3 P., 5 chbres, tt cft, garage, parf. état. AFFAIRE EXCEPT. AG. MAIRIE - 976-52-52

DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ
INTERNATIONALE
recherche en location
VILLA CONFORTABLE
à
GARCHES
ou PROCHE ALENTOUR
CONSTR. NVE, 4 chbres, sal., s. à m., 2 s. de bns, gar., jdin privatif, lib. rapid., long bail. Téléph. 261-56-12, heures bureau.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

MAISON PARTICULIERE MONGE, SEJ., 4 chbres, 4 bns. TERRASSE VERDURE+POSS. APP. 130 m2 GD JDIN privé CALME. ODE. 42-70 SOLEIL

TOLBIAC, 12, rue du Moulinet part. vd très beau 2-3 pces CARACTERE, CHEMINEE 300.000 F. Jeu., sam. 12 à 17 h.

ALMA, 83, quai d'Orsay Pptaire vd 3 Pces cuis. bns w.-c., chbre serv. cave boiseries anc. tél. 120 m2. Px 950.000 — 4 P. cuis. équipée, 2 bns, dressing, w.-c., tél., chbre serv. cave, surface, 130 m2. Prix 115.000 F. S/place 14-19 h.

E. DUCLAUX. Mo Pasteur, 120 m2 ,5 pièces, gd cft, 3e ét., ascens., imm. pierre de taille, chbre service. - 567-22-88

PORTE DE VANVES 2 P. à rénover, 35 m2, 1er ét. rue. Exceptionnel : 105.000 F. 278-10-82 206-15-30

15e BRANCION, dans bel imm. brique, chff. cent. 2 STUDIOS, w.-c., bains. Plus-value à brève échéance (espaces verts à la place des abattoirs) M'appeler au 531-85-56

Rue VANEAU. Imm. Directoire, 196 m2 ravissante réception, 3 chbres, 2 bains, soleil, chbre de serv., 3e ét. asc., Exclusivité MONTESFORT - 544-13-34

LUXEMBOURG - BEL IMM. Très beau sél. Boiseries 2 chbres, 2 bains. - 325-10-56

22, R. MONTAGNE-SAINTE-GENEVIÈVE
2 GDS STUDIOS CARACTERE Poutres, dans imm. 19e entièrement refait. S/pl. le 29 de 14 h à 18 h. Renseignem. : 522-95-20.

CAMBRONNE
Imm. neuf, grand standing Grand 4 P. 101 m2 + loggia 650.000 F
2 P. 49 m2, 333.000 F
Vis. sur R.-Vs. : 766-25-32

15e GD STUDIO ensoleillé 34 m2, entr., cuis., s. bns, w.-c., tél., chff. cent., 3 fenêtres sur arbres, gd calme. Ag. s'abst. Tél. 250-84-34.

60 BELINS, PIED FAC. Imm. neuf, standing. Très beau 2 p., placard, calme, 360 000 F, frais notaire 3 %. SEG. 36-17.

CARDINAL-LEMOINE
DS IMMEUBLE RESTAURE **2 P.** 45 M2 ENVIRON cuisine, bains, placards, entièrement aménagé, 4e étage, asc. Renseignements et visites : Tél. : 755-98-57 ou 227-91-45.

GOBELINS JARDIN SOLEIL 2 P. tt cft, 51 m2. Visite jeudi 14 h à 19 h : 23, r. Croulebarbe.

6e RUE SEGUIER - Sur cour 18e S., duplex plein sud, 110 m2, tt confort, parfait état. 325-82-66, matin seulement.

ODEON RUE DAUPHINE Ds immeuble très bon standing, vaste studio, loggia, cuisine-bar équip., sal. de bains, bains, w.-c. 240.000 F. 331-76-87.

RASPAIL CAMPAGNE PREMIERE Part. à part. 2 p., kitch., w.-c., douche, 5e étage sans ascenseur. 145.000 F. Pr visiter : tél. au 656-22-02, de 19 h à 20 h 30.

PROXIMITE IMMEDIATE NOTRE-DAME
Petit imm. entièrement restauré **STUDIOS** 35 M2 ENVIRON **APPTS** de 60 m2 à 135 m2 environ
Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES
Ne convient pas à amateurs d'habitations classiques
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

5, AVENUE VAN-DYCK Pptaire vd dans hôtel particul. classé appt 110 m2 entièrement rénové. 1 050 000 s/pl. 14-19 h.

LE MERIMEE Splendide appartement 5 PIECES Neuf - jamais habité Tél. Moquette. Cuisine équipée. TEL. 227-04-30 A partir de 9 h.

RUE VILLEBOIS-MAREUIL dans très bel imm. P. de T., Beau 6 P., 1er ét., 150 m2, tt cft., chbre serv. Possibilité profession libérale. 750.000 F. 265-83-38.

BUTTES-CHAUMONT près parc 4 P. tt cft. 96 m2 7e ét., balc., asc., park. 470.000 larges facilit. SERIC. 523-33-93.

4-5 P., rue BOURSAULT (17e) imm. P. de T., balc. très ensoleillé. Prix intéressant **766-82-24.**

TRES URGENT **PELLEPORT** STUDIO imm. 1974, état impecc. Excellente rentabilité. Prix : 120.000 F. 307-76-62.

COURCELLES. Imm. P .de T., gd stand. 5e ét. 6-7 P., 3 s. de bns., ch. serv. Audoli. 525-27-08.

MICHEL-ANGE-AUTEUIL Vue dég., calme, soleil, 6 P., impeccable, étage élevé, stdg. Park. « T.A.C. » 329-33-30.

BEL-AIR Dans immeuble récent standing, living, 2 chbres, cuis. équip., dressing, moquette, box, s/jard. 428.000 F. Dble liv., 3 ch., 2 s. bns, 2 wc, park., gd cft. 600.000 F. 340-72-06

BEL-AIR 2 pièces s/jard., belle cuisine avec fenêtre, placard, étage élevé, tt cft, box fermé. Prix 276.000 F. 343-63-04.

REPUBLIQUE, je vds 2 Pces gde s. de bains, vraie cuis, caractère. Absolument impeccable, moquette, poutres. M'appeler au : 531-85-56

R. LAMARCK, 2 p., cuis. entr. w.-c., bains, penderie, ETAT IMPECC., tr. bel imm. 138 000 255-66-18

27, RUE DE BELLEFOND près Mo, dans imm. moderne, magnif. studio, cuis., sal. bns, 35 m2 env. Calme absolu, 5e ét. asc. Exposition Sud. Vue splend. Etat IMPECCABLE. Me voir jeudi 29, de 14 h. 30 à 16 h. 30

Mo PYRENEES, 346 bis, rue des Pyrénées, beau 3 p., cuis., s. de bains, chff. cent., 6e, asc. vue dégagée. - 887-97-81

LE PECQ 10' RER, proxim. écoles, commerces, imm. bon standing, STUDIOS 2 ET 3 PIECES tt confort, LIVRAISON FIN 1977. PRIX FERMES ET DEFINIT. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

VUE UNIQUE SUR PARIS LE PECQ. Résidentiel, 5' RER dble liv., 2 ch., cuis., office, w.-c., bns., placards, cave, gar. 120 m2 + magn. terrasse 67 m2 Visite : 524-40-09.

NEUILLY **DUPLEX,** liv. dble + chbre cuis., s. bains coul. 2 w.-c., tél., ref. neuf. 300.000 F. SI réalis. rapide, prix à débattre. 277-75-68.

BOULOGNE. Etage élevé., liv. 2 chambres, tt cft., 78 m2 impeccable, belle cheminée. 390.000 F. 825-60-40.

VINCENNES près BOIS Dble séj., 2 gdes chbres, cuis. équipée, bains, w.-c., gdes penderies, 90 m2, 2e étage, état impecc. 540.000 F. 754-39-10.

NEUILLY Boulev. V.-HUGO près Pte TERNES Moderne, gd 5 P., bains, 120 m2, Sur grands jardins. 750.000 F. MICHEL ET REYL. 265-90-05.

VERSAILLES Près place de la Loie 2 très beaux appts 6 pièces dans rue calme, plein soleil. Livraison mars 1978. Agence PHILMO. Rens. vente : 27, rue Carnot, Versailles. 950-35-72.

SAINT-MANDÉ SUR BOIS Très grd standing. Calme total. Rez-de-chauss. sur jardin et bois Séj. + chambre tt cft, 108 m2. Impeccable - 523-24-50 (P. 62).

78-VERSAILLES RESIDENCE TURENNE Quelques très beaux appartem. Livraison immédiate. Renseignements et vente. Agence Philmo, 27, rue Carnot (78) Versailles Téléphone : 950-35-72

L'HAY-LES-ROSES Dans résid. magnifique **4 P.** grand stand. **104 M² + Balc. PARC EXCEPT.** Tennis, garage 530.000 F. - Tél. 660-43-07.

Province

CANNES - Calme, luxe, habitable de suite, 2, 3, 4 pièces. Piscine, tennis. Brochure gratuite. - AZUR EDEN, 26, bd Gambetta, 06 LE CANNET

Particulier vd mini STUDIO tt confort dans petite station sports d'hiver, très bien équipée. Le Chinaillon-Super-Grand-Bernard (1.350 m). Crédits poss. Rens. J. BECHU, 21, rue des Murlins, ORLEANS TÉL. : (38) 62-05-68

Urgent Propriétaire vend directement dans le « Vieux-Nice » 2 pièces, confort, 50 m2. Prix total : 100.000 F. Ecr. Achille Ladurelli, 12, rue Blanche, 75009 Paris.

A vendre, Superdévoluy 05250, Studio, 4e ét. Nord, en copropr. Ecr. no 6.555, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

RUE DE LA CHAISE ENTRE COUR ET JARDIN LUXUEUX 4 P. 165 m2, soleil CHARME + STUD. DE SERV. + GARAGE. - 033-29-83

Bd PORT-ROYAL. Part. vend 3/4 p. 80 m2 impeccable, balc., tél., service, soleil. - 474-41-71.

FRANK ARTHUR S.A. propose 3 appts très prestigieux entièrement rénovés dans le quartier des Ministères et des Ambassades, à quelques pas des Invalides :
RUE BARBET-DE-JOUY
Ces appts ont respectivement 174, 183 et 206 m2 en
4 et 5 PIECES
avec chambre de service et box, ils sont ensoleillés et au calme et bénéficient de grande hauteur sous plafond.
Pour tous renseignements s'adr. à FRANK ARTHUR 134, bd Haussmann 766-01-69

ODEON - Imm. XVIIe original, duplex, tt cft + grenier à aménager. 432.000 F - T. : 329-31-78.

BON 14e, dans bel imm. pierre et brique ravalé, asc. en cours 5e et 6e ét. 3 appts de 50 m2. Ensemble ou séparément. 250.000 F l'un - 331-80-28

RUE SAINT-SAENS Séjour + 2 chbres, tt cft, 78 m2, 7e étage + possibilité belle chambre de service - 783-83-82.

Ecole-Militaire, 15, rue Chevert. Imm. 1930, asc. Vide-ordures, ch. centr. Bon standg. STUDIOS de moyennes et grdes surfaces, cuis., wc, bains modernes, chbre alcôve possible. Ensoleillé et calme. A PARTIR de 135.000 F, crédit de 80 %. PARFAIT pour habitation ou location. S/pl. : lundi, mercr., vendr., de 14 h 30 à 18 h 30, ou tél. : 292-28-51.

30, rue LERICHE - 842-57-80 Pptaire vend ds imm. P. de t. livg + ch., cuis., bns, 55 m2, 275.000 F. S/pl. ce jr 14/18 h.

CARDINAL-LEMOINE Je vds **STUDIO** tt équipé direct. tt conft. 165.000 F. 325-66-72.

35, RUE DU LAOS
Bel immeuble Pierre de taille, DOUBLE LIVG, 2 CH., cuisine, wc, sal. bains. 5e ét. Chambre bonne au 7e étage. Soleil. S/PLACE : MERCREDI, JEUDI de 13 h à 18 h - 723-38-48

6e. RUE HAUTEFEUILLE
IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 85 M2 A 170 M2 227-91-45 ou 755-98-57

ÉCOLE MILITAIRE
Salon, sal. à mang. + ch., cuis. équipée, bains, tél., 340.000 F. EXCLUSIVITE MEL - 325-40-90.

5, RUE SCIPION
2 P., bns, 42 m2, 5e ét., clair, calme, 204.000 F. Visite jeudi, de 10 h à 13 h - 331-81-11

Paris Rive droite

Donnant sur JARDINS DU PALAIS ROYAL cachet exceptionnel duplex 260 m2, réception, 3 chambres, 2 chambres de service, ascens. MONTESFORT, 544-13-34.

EUROPE 190 M2 Magnifique 6 pces luxueusement aménagé, 2 bains, 3e ét., asc., chambre service. — 567-22-88.

110, RUE LAMARCK Propriétaire vend dans luxueuse petite résidence neuve : 1o 2 p., cuis., s. de bains, w.-c. + terrasse + jardin privé. 2o 3 p., cuis., s. de bains, w.-c., plein Sud, jamais habité. Sur place mercredi 28, de 10 heures à 18 heures.

TERRASSES 85 M2 sur 2 étages + 65 m2 en 3 pièces, tout confort, calme, téléph., garage, près place d'Aligre. 490.000 F. — Propriétaire : 873 - 48 - 89.

18e DAMREMONT Partic. vend studio avec vraie cuisine, tout confort, téléphone. Prix 90.000 F. Téléph. heures bureau 076-77-26.

METRO VOLTAIRE P. à p., imm. p. de t. ravalé, 65 m2, ent., 3 p. + c. (éléments chêne massif), w.-c., s. de bns, chauf. centr. ind., 13 m2 balcon, vue dégagée sur arbres, 5e ét. Tél. pr rend.-vs et vis. 805-18-04 ap. 14 h., jeudi 29. Ag. s'abst.

AUTEUIL. Partic. 5 p., refait à neuf, bel imm. ancien, pierre de taille, parking. Tél. 288-03-93.

Part. à part. : placem. immobilier sûr, 1re qualité, investissement 1.300.000 F, rapport 7 % net. Duplex professionnel (Pent House), 16e arrondissem. Ecrire no 7.660, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PRES BD VOLTAIRE part vd 3-4 pièces, 80 m2, dans immeuble récent, living sud, 7e étage, balcon, box, cave. Prix 480 000 F. Téléphone 357-40-85

SQUARE DU TEMPLE, 3 Pces lumineux, 65 m2, haut. 3,50 m CALME. 255 000 F. ODE. 73-37

AV. NIEL, grand standing superbe réception + 4 chbres profession libérale. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09

CHAMPS-ELYSEES, pptaire vd beau studio, ét. élevé, tél. Px raisonnable. 734-99-75 h. b.

R. DANREMONT, pr. Lamarck liv. sur rue + 2 chbres/jard. gde cuis., entrée, w.-c., bains, penderie, chauffage cent. asc. 370 000 F - 255-66-18

97, BD EXELMANS. - 842-57-80 Imm. récent, 4e ét., asc., beau liv. + 2 chbres, cuis., bns, 80 m2, 560 000 F. S/pl. 14-18 h.

Mo TEMPLE, dans bel imm. pierre de taille. STUDIO refait neuf. PRIX EXCEPTIONNEL 89.000 F. - 522-95-20

Rue DES FRANCS-BOURGEOIS studio, tt cft, kitchen et dches, téléph. bon état. téléph. matin seulement : 325-82-66

12e RÉSIDENTIEL Bel imm. 1900, gd 4 p., tt cft, impec., soigné, lumineux, plein Sud. Vue dégagée. Travaux copropr. payés. Tél. 628-55-69.

VOLTAIRE RÉSID. GD STDG. Calme, vaste 5-6 p., 2 bns, toil., dres., plac., moqu., belle cuis. GD BALC. Imm. neuf. Impecc. Prix intéress. 523-24-50, p. 62.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 180 M2 A 235 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h., ou 227-91-45 et 755-98-57.

250 M2 JARD.PRIVATIF + 5 PIECES, dans hôtel partic. GRAND STANDG. Px 1.300.000. 734-98-06, HEURES BUREAU.

CHAMPS-ÉLYSÉES Sur parc, sans vis-à-vis, récent 2 pièces, tout confort. AUDOLI, 525-27-08.

JASMIN BEAU STUDIO Imm. récent, étage élevé, conft, tél., parking. - 700-64-78.

BOURSE Propriétaire vend beau, spacieux DBLE DUPLEX, poutres, tout confort, caractère. Me voir sur pl. ts les jours (de 14 à 19 h) : 9, rue PAUL-LELONG

Région parisienne

IMM. RECENT REZ-CHAUS. BOUGIVAL près GARE séj. 2 chbres, cuis., bains, 60 m2 Parking, 270.000 F. 788-49-00

BECON, 2e ETAGE ASCENS. Séjour, 2 chbres, cuisine, bns, 98 m2 + box + chbre serv. 450.000 F. 788-49-00

BOULOGNE (Marcel-Sembat) Récent living + 1 chbre, tt cft, calme, verdure. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09

COURBEVOIE GARE (même) très beau 2 p. entièrem. refait af, cuis., w.-c., bns. Px exceptionnel 138.000 F. - 522-95-20

Versailles, exceptionnel sur parc château, neuf, 4/5 Pces 112 m2, 3 ch., 2 bns, 671.000 F. 5 P. Duplex, 147 m2, 848.000 F. Boxes. - 222-27-97

MONTROUGE Métro Porte-d'Orléans 2 pièces cft, 40 m2, 3e étage, rue ensoleillé. Exceptionnel 149 000 F 278-10-82 206-15-30

COLOMBES App. 1962, 50 m2, donnant sur parc, 2 pièces cuis., confort + boxe et séchoir, 200 000 F. Tél. bur. M. Guénégan, 776-42-45 p. 3119 dom. 782-00-88 après 19 h.

constructions neuves

POUR FIN 1977 ET DEBUT 1978 PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION

OBSERVATOIRE-LUXEMBOURG
quartiers grandes écoles, universités, dans petit immeuble : grand living + chambre 61,50 m2, cave possible, parking.

LE NOUVEAU XVe
à 300 mètres du Front de Seine Mo CHARLES-MICHELS Studios, 30 m2, 204.000 F ; 3 P., 69 m2 + balc., 4e ét., 444.200 F.

Mo LOURMEL Studios, 25,70 m2, 187.300 F ; 2 P., 55,59 m2, 405.800 F ; 3 P., 66,62 m2 + balcon, 525.800 F.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, avenue Friedland. 225-93-69.

appartem. achat

STE M. SOPRIMO recherche Appts ttes banlieues, 3-4-5 Pces. Jusqu'à 200.000 F - 727-75-56

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pr bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, STUDIO, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55

URGENT, RECHERCHE 4 à 7 P., tout confort, 16e, 8e, rive-gauche, Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-05

Achète directement COMPTANT, URGENT, 2 à 4 Pièces. PARIS, avec ou sans travaux, préfér. près FACULTE - 873-20-67

URGENT rech. 3 ou 4 PIECES STANDING 8e, 16e, 17e arrdt. ALM. 13-72.

immeubles

MARCHÉ DES NOTAIRES
AUTEUIL
19 appartements occupés, crédit possible par C.F.F. Téléphone : 929-11-38 - OFFICE NOTARIAL.

maisons individuelles

PARIS (13e) Partic. vend maison individuelle 5 pièces, 90 m2, jardin, travaux. Téléphone 357-40-85.

pavillons

ASNIERES gd séjour, 6 chbres, 2 bains, garage 2 voitures, terr. 400 m2. Px : 525 000 F. T. : 788-49-00.

PALAISEAU. Beau pavillon 5 p. tt cft, garage, jardin 550 m2. 560 000. PESCHARD : 666-00-27.

LA CELLE-ST-CLOUD s/400 m2 comprenant séj. dble, 2 chbres tout cft sur sous-sol complet. Px : 460 000 F. T. : 045-29-09.

terrains terrains

Part. rech. sur Chennevières, Sucy, Ormesson, terrain constr. de 1.500 à 3.000 m2 avec ou sans construction. Ecrire, s/no 47.699, P.A. S.V.P., 37, rue Génral-Foy, 75008 PARIS.

LE PLESSIS-ROBINSON 6 km. de Paris, entouré de bois, propriétaire vend terrain, en pente, pour maison individuelle 1.086 m2. Prix : 290.000 francs.
Téléphone : 728-10-70 - 729-79-38.

viagers

STRASBOURG-ST-DENIS. Appt 5 pces, 140 m2, occupé, 170.000 + 1.500 rente. LODEL, 708-00-99.

fermettes

NORMANDIE 2 H. PARIS. JOLI **SITE.** CALME. Raviss. fermette colomb. longue et basse 5 P. à amén. Eau, él. s/5.000 m2 av. pce d'eau. Px. 135.000. Facil. Tél. 260-13-98 ou (16-31) 63-15-24.

domaines

A VENDRE : 98 hectares de terres labourables d'un seul tenant, en plateau, louées avec bail à long terme (exonération fiscale). Prix : 1 million 300.000 francs Région Centre. S'adresser à : S.C.P. J. et J.-M. PINTON, notaires associés, 23220 Bonnat. Téléphone : (55) 62-11-54.

propriétés propriétés

65 KM. DE PARIS - VEXIN Propriétaire vend directement, sur 6.000 m2 terrain, propriété, environnement exceptionnel : 4 Pces, cuisine, S. de B., chauffage mazout. Téléphone. 470.000. Pour Renseignements : 887-45-79, ou le soir : 553-75-76. Visible samedi et dimanche, Téléphone : 16 (32) 62-02-13.

NORMANDIE entre ROUEN et LYONS-LA-FORET, bel prop. 8 Pces, tt cft, 1.800 m2 terrain. PRIX SACRIFIE VU URGENCE. Téléphone : 225-89-19.

45 km. Ouest de Paris, centre village, belle propriété s/2 ha, anc. ferme, beau bât. et annexe divisible en lots de 1.000 m2. Renseignements au : 489-04-47.

GAMBAIS, sur 7.000 m2, avec piscine, belle réception, 3 chambres, 2 bains, cuisine, tout confort, 1.200.000 F. Tél. : 045-29-09.

EN PROVENCE Près des Alpilles, à MAILLANE, grand mas très caractérisé du 18e, très bon état général, avec terres. Prix 400.000 F. Cabinet Immobilier Moro, 23, bd Victor-Hugo. - Saint-Rémy-de-Provence. Téléphone : (90) 92-14-75.

AVEC 45 000 F COMPTANT. P. vends 1 h. 10 Paris par A. 4. PROPRIETE caract. en pierre av. cour fermée au carré. Toit. excel. état. Compr. : gd portail d'entrée, cuis.-office, séjour avec cheminée + 5 chbres, salle de bains, w.-c., escalier en chêne au 1er ét. et grenier, chauffage à acc., cave, + MAISON de concierge comprenant : entrée, cuis., 3 pces avec cheminée + cuisine d'été, w.-c. + grenier, bûcher. Salle de jeux, préau, grange, écurie. Sur 1 817 m2 de terrain, clos avec arbres, dans localité avec tous com., PTT. PX TOT. 450 000 F. M. LEFEBVRE Tél. : 16 (26) 42-00-05 (H. B.).

ACHETE Propriété 50 km maxi. envir. 2 millions de F. 522-20-74.

18 KM OUEST PARIS dans charmant village bordure forêt BELLE DEMEURE CLASSIQUE, gde récept., 8 chbres, 3 bains, cft, PAV. amis 6 Pces, beau PARC boisé 1 HECTARE AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

130 KM PARIS-SUD par autoroute, 5 km. de Joigny PARTICULIER VEND **BEL. PROP. 3 MAIS. ANC.** pierre, tout conft, dépend., parc 1 ha, rivière. Prix sacrifié VU URGENCE. Tél. : 666-07-86, ou au notaire : (86) 62-03-14.

Près **LE VESINET** VILLA récente style Ile-de-France sur sous-sol, séjour 48 m2, 6 gdes chambres, 2 bains, s. d'eau, tt confort, gar. 3 voit. Parc 3.000 m2. Piscine. Exclusivité I.M.P. - 976-33-14.

130 km OUEST, Vallée de **l'ITON** MOULIN luxueusement aménagé, gde récept., 6 chbres, 3 bains, tt cft, dépendances, 2 ha 1/2 traversé par RIVIERE - ETANG **LARGIER** ANJ. 18-82 ANJ. 02-49

75 EST PARIS A vendre BELLE MAISON, ppté indép. 215 m2 au sol, le tout s/3.850 m2, chem., 2 gar., chff. cent. maz. tt cft, style briard. 500.000 F avec 400.000 F. Tél. 404-52-58.

pensions

Famille améric. résid. en Tunisie off. pens. à Jne Française (not. angl.), contre garde 1 enft de 8 a. Ecr. Zbytovsky, B.P. 55, Menzel - Bourguiba - TUNISIA - North Africa.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Particulier vend collection complète de la revue « Entreprise », sous reliure. Et plus de 1 000 numéros. Prix intéressant. Tél. : 723-43-92 à part. de 20 h.

ENFANTS
- Manteau épaisse fourrure crylor, fauve, capuche, très bon état, taille 10 ans, valeur 620 F, prix 250 F.
- Robes longues cérémonie 110 cm env., portées une fois. Nett. 100 F., particulier. T. : 959-15-08, soir et w.-e.

Ameublement

Part. vd **ESCALIER** intérieur bois colimaçon 2,80 m env. 770-98-58.

Antiquités

Vend décoration intérieure. W.R. 1925-26, certif. auth. M. ABDI, Tél. : 260-99-59.

Arts

A vendre dessins GOERG - FRIESZ - VALTAT - SAVIN - SEYSSAUD. Tél. : 224-70-53.

DOV ORNER Une exposition du musée Royal d'Argilia par le musée des musées. 20 septembre-30 octobre 1977 GALERIE LARA VINCY 47, rue de Seine, PARIS.

Artisans

PLOMBERIE EXPRESS tous dépannages immédiats, installations et réfection sur devis gratuit. Serrurerie, Électricité en dépannages rapides et installations. TEL. : 371-59-43, 3 bis, rue de la Réunion, 75020.

TOUS TRAVAUX menuiserie, bois et Formica. TEL. : 878-00-75.

Entreprise cherche travaux lessivage, peinture, papier, shampooing moquette. T. : 371-82-73.

Cours

TOUTES LANGUES
Tous niveaux, tous diplômes
Particuliers et Entreprises
Petits groupes et individuels
LAETITIA - Ecole des Langues 1, Carrefour de l'Odéon (6e) Tél. 633-37-85 - 033-99-48

ATELIER DE DESSIN dans centre de Paris pour adolescents et adultes. Nombre limité pour assurer un enseignement suivi et une correction régulière. Téléph. : 526-32-33 et 526-59-68.

APPRENDRE **L'AMÉRICAIN** à **L'AMERICAN CENTER** 261, bd Raspail, 14e, 633-67-28, cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES. DEBUT : LE 10 OCTOBRE. COURS PRIVES, cass. intensiv.

CENTRE KLÉBER
- LEÇONS PIANO
- COURS DANSE CLASSIQUE ET MODERNE
- ART DRAMATIQUE
- CHANT
- SEANCES DE YOGA

TOUS AGES, TOUS NIVEAUX. Consultation gratuite sur r.-v.
TÉL : 704-53-59.

COURS COUTURE AMEUBL., TENTURES MURALES, DESS. DE LIT, RIDEAUX T. : 605-75-05, heures des repas.

APPRENDRE ou se perfectionner en anglais-américain. La cuisine française et les vins, dans un cadre familial de grand confort à la campagne. Notre 8e année. Demander brochure à YETABO BP. Pailly, 89140 Pont-sur-Yonne.

AMPHI V
— Cours de langues ;
— Méthode individuelle bilingue ;
— Cours particuliers ;
— Cours intensifs ;
— Formation et stages professionnels.
Inscriptions toute l'année : 40, r. des Boulangers 75005 Paris. TEL. : 033-72-53. Métro Cardinal-Lemoine-Jussieu.

COURS AUDIO VISUEL PRIVE ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANÇ. DEMONSTRAT. GRATUITES. Venez, 46, bd St-Michel, Paris-6e Tél. : 326-09-70 et 329-02-88. Tous les jours de 9 h. à 21 h.

Américaine donne cours privé en anglais. Tél. : 325-23-47 pour renseignements, prix intéressants.

AGREGE donne cours **MATH.** tous NIVEAUX. Tél. 707-90-53.

Leçons philosophie terminale et français. Jusqu'en 3e par professeur certifiée. T. : 780-58-88.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. Téléphone : 033-00-83.

Instruments de musique

PIANOS nf 6 500, occas. 3 500, queue 6 000, Loc., créd. DAUDE, 75, av. Wagram, WAG. 34-17.

PIANOS D. MAGNE Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location - test, livraison, 50, rue de Rome, 75008 Paris. Téléph. : 522-30-90 et 522-21-74.

ACHETE VIOLONS VIOLONCELLES et HARPES. TEL. : 770-37-95.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE exclusivement de fourrures gd choix vêtements parf. état, 91, rue du Théâtre, Paris-15e. TEL. : 575-10-77.

Matériel de bureau

A vendre OFFSET de BUREAU GESTETNER 209, prix intéress., état neuf. Téléph. : 233-17-39.

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 % sur 10 000 m2 moquettes toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Spécialités régionales (vins)

A. CHAPEAU, viticulteur à HUSSEAU, 37270 MONTLOUIS, vs fera connaître sa production de blanc appellat. contrôlée, sec, 1/2 sec, moelleux, champag. brut et 1/2 sec (exp. 12/25 bouteilles).

Meubles

REGALI meubles **AFFAIRES EXCEPTIONNELLES** meubles (soldés ou retours d'exposition ou fins de séries) tables basses, salles à manger, meubles rustiques, anglais, canapés, luminaires. Parking dans le local. De 10 h. à 19 h. 15. Téléph. : 359-94-23, 10, rue du Colisée, PARIS-8e.

Psychologie

PSYCHANALYSE PSYCHOTHERAPIE. TÉL : 628-98-55 pour rendez-vous.

Vélos

A VENDRE 2 vélos compétition cadres COLOMBUS, hauteur 52 cm. 1) 2 300 F (bien équipé). 2) 3 000 F (tout Campagnolo). M. FROMONT 781-69-68 (mat.).

Rencontres

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS
Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre ; font quelque chose d'unique
Maître RUCKEBUSCH
RELATIONS DANS LA MEILLEURE SOCIÉTÉ
Une prestation hors du commun
5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Élysées 720-02-97 / 78
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

NE REVEZ PLUS D'AMIS avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à « GOUTS COMMUNS », Colette LESURE, TEL. : 548-95-16, PARIS.

SEGOLÈNE ATTEND VOTRE APPEL **293-39-17 POUR RENCONTRES** AMITIES - LOISIRS.

Réussissez un mariage heureux
Ne laissez pas le hasard se charger de votre mariage, de votre bonheur.
L'Equipe Marie Gély met à votre disposition ses connaissances en psychologie, sociologie, sexologie, pour vous aider dans la recherche d'un amour durable.
Refusez la solitude, refusez l'aventure, découvrez avec Marie Gély qu'un amour véritable est à votre porte.
marie gély Conseil psycho-matrimonial 95, rue Saint-Lazare 75009 Paris Tél. 280.09.18 - 280.35.60+
Pour l'envoi d'une documentation gratuite sous pli neutre et fermé. M.1
Nom Prénom ______
Adresse ______
______ Code postal ______
Age ______ Profession ______

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Ces annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE - SOCIAL

LOGEMENT

LE SCANDALE DES H.L.M. DE LA RÉGION PARISIENNE

Des élus communistes rendent public le «dossier» des irrégularités de l'Office

L'Office public d'H.L.M. interdépartemental de la région parisienne — l'O.P.H.L.M.I.R.P. pour les initiés — se trouve désormais publiquement sur la sellette. Au cours d'une conférence de presse tenue le mardi 27 septembre dans la salle de l'union des maires de la région parisienne, les trois administrateurs communistes de l'Office — MM. Gaston Viens, Robert Dumay et Mme Geneviève Rodriguez (1) — ont donné les éléments dont dispose la commission d'enquête créée en juillet dernier par le conseil d'administration pour faire la clarté sur les irrégularités de gestion et les malversations éventuelles au sein de l'Office. Cette commission est en effet dans l'impossibilité de poursuivre son enquête en raison de la suspension du conseil d'administration par un arrêté ministériel le 16 septembre dernier.

Il y a beau temps que la simple mention de l'Office interdépartemental de la région parisienne et de ses problèmes suscite chez les interlocuteurs informés hochements de tête, airs entendus. L'Office connait certes des difficultés structurelles : second par l'importance du patrimoine (cinquante-cinq mille logements) après l'Office d'H.L.M. de Paris, il n'a jamais trouvé son assise depuis l'éclatement des nouveaux départements de la couronne parisienne ; il manque donc du soutien financier et moral que procure aux offices municipaux et départementaux une collectivité locale unique et structurée. Ce flottement a été l'occasion, depuis quelques années, de désordres internes qui se sont traduits par des départs ou mises en cause de responsables. On veut espérer que la Cour des comptes, dans le rapport qu'elle prépare, fera la lumière sur les irrégularités et carences dommageables, au premier chef, pour les locataires de ces logements sociaux.

Mais il y a plus. La boue que remue cette affaire révèle que les entreprises, bon gré, mal gré, rendent des « services politiques » qui s'évaluent en travaux non rémunérés ou en « commissions ». Qu'on s'en indigne ou s'en accommode, c'est tout le problème du financement des partis politiques et des campagnes électorales qui se trouve posé par ce biais. Enfin, il n'est pas exclu qu'une recherche approfondie révèle des malversations individuelles, certaines sommes n'ayant jamais atteint leur destination finale et collective.

Quels sont les faits ? Depuis 1975, un observateur attentif aurait constaté un inconcevable ballet de présidents du conseil d'administration et de responsables de l'Office *(voir ci-contre)*. On dispose également de deux rapports de l'actuel directeur général, M. Claude Rattier. L'un, du 27 juillet 1977, a trait à la situation générale de l'Office : 55 millions de francs de loyers impayés, soit presque deux mois de loyers ; neuf cent trente-quatre logements vacants ; 29 millions de francs de découvert en construction ; un déficit de 28 millions de francs en 1976 ; un découvert de trésorerie qui atteint 46 millions... L'autre rapport, du 22 mars 1977, traite des irrégularités commises au service « chauffage-entretien », dirigé par M. André Girard : « *Il règne dans ce service*, écrit M. Rattier, *un désordre considérable, notamment en matière de comptabilité ; la pratique systématique d'engagement juridique sans engagement comptable interdit d'y voir clair et continue à présenter des risques très importants.* »

Des travaux de détartrage de conduites de chauffage, qui avaient coûté 18 millions de francs en 1976, ont été poursuivis en 1977 pour un montant de 12 millions de francs, sans que cette dépense soit prévue au budget. Des travaux d'étanchement de façades ont été envisagés pour 8 millions de francs sans nouvel appel d'offres. Des dépenses de chauffage et d'entretien ont été engagées, bien au-delà des crédits budgétaires, sans engagement comptable correspondant. Le fonctionnement de la commission d'appel d'offres a été faussé : le 2 juillet 1976, des travaux ont été adjugés à l'entreprise Félix Dumont pour 450 000 francs, alors qu'une autre entreprise proposait un devis de 340 000 francs.

Attaqué, M. Girard riposte. Ce fonctionnaire, qui fut toujours soucieux du bon déroulement de sa carrière, n'a pas du tout une âme de bouc émissaire. Sa défense tient en peu de mots : ces affaires ont été traitées (il écrit « drivées ») par M. Hallard ; certaines d'entre elles sont régulières, d'autres non.

Moins claire est l'affaire Gyromatic : des appareils destinés au ramassage des ordures ménagères. M. Rattier fait état, dans son rapport, de trois cent onze de ces appareils posés à Orly et à Stains depuis mais 1976, pour un montant de 4 à 5 millions de francs, et d'un avenant à un contrat de l'entreprise Richard Mulet « *négocié dans des conditions frauduleuses par M. Girard* ». Là encore, celui-ci affirme que « *cette affaire est restée exclusivement du domaine personnel de M. Hallard* ». Et pourtant... Selon M. Mulet, dans une lettre du 22 février 1977 au directeur général de l'Office, M. Girard l'aurait fait venir dans son bureau le 20 octobre 1976, et lui aurait dit : « *Si vous voulez que l'avenant soit signé, je vous fais rencontrer une personne à Nice (2), et votre affaire, à la condition de vous entendre avec lui et de rendre le service politique qu'il vous demandera, baignera dans l'huile...* » Le « service politique » consistait en une rémunération de 16 % sur le montant hors taxe du contrat, à verser à Promo-Contact, qui aurait obtenu le contrat avant M. Mulet. Celui-ci dégage la responsabilité de M. Hallard.

M. Girard va plus loin. Il a rédigé un « mémoire » manuscrit de treize pages sur les travaux qu'il a dirigés dans l'appartement loué par M. Rabourdin, au 150 rue de l'Université. Ces travaux, d'un montant final de 905 000 F, n'auraient été payés aux entreprises qu'à concurrence de 345 000 F, le reste étant resté à leur charge, moyennant la promesse « *d'importants travaux de grosses réparations et d'entretien à l'Office en 1977* ». Ces travaux — ainsi que la nomination de M. Rabourdin à la présidence de l'Office — auraient été décidés lors d'un déjeuner chez Ledoyen, le 14 avril 1976. On y aurait également parlé de la candidature de M. Rabourdin au conseil municipal sur les listes Union pour Paris, de M. Chirac. Effectivement, candidat dans le secteur des 2e et 3e arrondissement, M. Rabourdin devait être devancé au premier tour par M. Dominati, lui-même battu au second tour par la liste de gauche.

Assistaient à ce déjeuner, outre le futur président de l'Office et M. Girard, MM. Hallard, Gerimier (administrateur de l'Office et membre de la commission d'enquête du conseil), Brocard et Tomasi, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

L'essentiel du « dossier » des élus communistes a pour origine, on le voit, M. Girard et les documents qu'il a amassés pour sa défense. Il reste à déterminer ce qui, dans les allégations des uns et des autres, est exact. Il reste à savoir sur quelles sommes, au fil des ans, ont porté les « *services politiques* » rendus par certaines entreprises à un — ou plusieurs ? — partis politiques. Il reste enfin à connaître les responsables de ces inadmissibles pratiques.

« *Nous voulons aller vite parce que les locataires paient l'incurie, la mauvaise gestion, les détournements, depuis trop longtemps. Ils ne doivent pas continuer quelques mois de plus, quelques semaines de plus, uniquement parce qu'il y a des élections en mars* », a déclaré M. Gaston Viens.

Les motivations des élus communistes sont certes plus politiques qu'ils veulent bien le dire. Mais leur argument touche et porte. Les locataires des offices d'H.L.M. sont parmi les plus défavorisés des Français : il est inadmissible de leur faire payer le droit à un toit plus cher que le juste prix, quelle que soit l'utilisation ultérieure des sommes indûment perçues.

Il semble en tout cas qu'on puisse difficilement attendre six mois les résultats des travaux de la Cour des comptes. Les élus communistes ne pourraient-ils porter, à titre personnel, l'affaire en justice ? Un abcès, cela s'opère vite.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Ces trois administrateurs sont des élus de conseils généraux : M. Viens, maire d'Orly, conseiller général du Val-de-Marne ; M. Dumay, maire adjoint de Saint-Denis, conseiller général de la Seine-Saint-Denis ; Mme Rodriguez, maire de Morsang-sur-Orge, conseiller général de l'Essonne.

(2) Il s'agit d'un certain M. Brocard.

Le ballet des responsables

● LE 17 MARS 1975, *M. Michel Hallard, ingénieur des arts et métiers, était nommé directeur général adjoint de l'Office par le président du conseil d'administration de l'époque, M. Adrien Giudicelli. Cette nomination fit l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par les cadres de l'Office et jugée* « de nature à apporter des troubles sérieux dans le fonctionnement de l'Office » *par le secrétaire d'Etat au logement, M. Jacques Barrot.*

● LE 4 AOUT *de la même année, l'Office résiliait les trente-huit contrats de chauffage qui le liaient à dix-neuf sociétés exploitantes, en s'appuyant sur la loi du 29 octobre 1974, sur les économies d'énergie. Sept de ces sociétés refusèrent de signer un nouveau contrat-type et saisirent dans un premier temps diverses instances judiciaires et administratives. Il reste un contentieux à régler avec deux d'entre elles : Montenay, qui chauffe deux mille quatre cents logements à Chanteloup, et Cofreth (six cent soixante-dix logements à Argenteuil), qui a, selon M. Rattier, actuel directeur général de l'Office, facturé depuis 1972 des quantités de chaleur indues, pour 1 million de francs environ.*

● LE 30 JANVIER 1976, *l'autorité de tutelle de l'Office jugea irrégulières ces deux affaires ; M. Jacques Barrot les qualifiant de* « fautes graves » *demanda à M. Giudicelli sa démission avant le 3 février, faute de quoi il le révoquerait. M. Giudicelli refusa d'obtempérer :* « Qui peut me reprocher d'avoir voulu faire économiser à l'Office, donc aux locataires, une somme de 8 millions par an ? », *écrivait-il au ministre. Néanmoins, M. Giudicelli donne sa démission le 7 avril 1976, M. Hallard restant directeur général adjoint.*

● LE 22 AVRIL 1976, *M. Guy Rabourdin, ancien maire de Chelles, était élu président du conseil d'administration.*

● LE 15 MAI 1976, *un nouveau directeur général, M. Claude Rattier, entrait en fonctions. Il est également directeur général de l'Agence foncière technique de la région parisienne.*

● LE 1er AVRIL 1977, *M. Hallard était licencié.*

● LE 6 JUIN 1977, *M. Rabourdin démissionnait de la présidence :* « La situation est pire que je ne l'imaginais au départ », *devait-il écrire à M. Jacques Barrot.*

● LE 7 JUIN, *M. André Girard, ingénieur chargé du service* chauffage et entretien, *salarié de l'Office depuis 1951, était suspendu de ses fonctions ; il devait passer en conseil de discipline dans les quatre mois à la suite d'un rapport en date du 22 mars de M. Rattier.*

● LE 5 JUILLET 1977, *M. Jacques Saunier, inspecteur général de l'administration en retraite était élu président. Il démissionnait, le 9 septembre, et écrivait aux administrateurs qu'après avoir procédé à* « une étude approfondie de la situation » *il était parvenu à la* « conviction profonde » *qu'en raison du* « climat » *au sein du conseil,* « de la gravité des maux dont semble souffrir l'Office, de l'impunité jusqu'à présent de ceux qui s'en sont rendus coupables et du découragement qui accable le personnel », *il n'était pas en mesure d'assumer sa mission.*

● LE 16 SEPTEMBRE *un arrêté ministériel suspendait le conseil (ainsi que la commission d'enquête qu'il avait nommée en son sein) et demandait à la Cour des comptes un rapport sous six mois sur la gestion de l'Office.*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	+ Haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		TROIS MOIS Rep + ou Dép. −		SIX MOIS Rep + ou Dép. −	
$ U.S.	4,9215	4,9240	+ 50	+ 78	+ 170	+ 220	+ 330	+ 420
$ can.	4,5930	4,5970	+ 10	+ 50	+ 110	+ 160	+ 230	+ 330
Yen (100)	1,8430	1,8480	+ 40	+ 65	+ 135	+ 170	+ 260	+ 315
D.M.	2,1130	2,1160	+ 50	+ 90	+ 220	+ 278	+ 455	+ 530
Florin	1,9860	1,9890	+ 40	+ 70	+ 150	+ 200	+ 320	+ 380
F.B. (100)	13,7250	13,7350	+ 130	+ 280	+ 655	+ 820	+1110	+1435
F.S.	2,0870	2,0900	+ 30	+ 110	+ 300	+ 340	+ 560	+ 630
L. (1 000)	5,5670	5,5770	— 300	— 200	— 800	— 630	—1500	—1300
£	8,5830	8,5840	+ 110	+ 180	+ 390	+ 470	+ 645	+ 800

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 7/8	4 3/8	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 7/8	4 3/8
$ U.S.	18 7/8	19 1/8	6	6 1/2	6 3/4	7 1/4	6 3/4	7 3/8
Florin	3 3/4	4 1/4	4 1/4	4 3/4	4 1/2	5	4 3/4	5 1/2
F belge	5 1/2	6 1/2	6	6 1/2	6	6 5/8	6 1/2	7 1/4
F suisse	0 1/8	0 3/8	1 3/4	2 1/4	2	2 1/2	2 1/4	3
Lire	13	16	13	15	13	15	13	15
£	7	7 1/2	5 1/2	6 1/4	6 1/2	7	6 3/4	7 1/2
F. français	8	8 1/2	9	9 1/2	9 1/4	9 3/4	10 1/4	10 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● ***Création prochaine d'un régime de retraites complémentaires pour les commerçants.*** — Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a confirmé, lundi 26 septembre, à Strasbourg, le feu vert donné par le gouvernement pour la création d'un régime de retraite complémentaire facultatif chez les commerçants. Une assemblée de gestionnaires du régime de retraite de base (Organic) sera organisée avant la fin de l'année pour créer officiellement ce nouveau régime.

DÉBATS

Le colloque « Économie et Libertés » se divise sur l'attitude à adopter envers les syndicats

L'ombre du programme commun de la gauche et des prochaines élections a plané, mardi, sur les débats de la seconde journée du colloque d' « Economie et Libertés », comme cela avait été le cas la veille.

Les orateurs et plusieurs des trois mille auditeurs ont dénoncé les mêmes « démons » : l'étatisation, les intellectuels, les syndicats encore que, pour ces derniers, des désaccords importants sont apparus.

M. Michel Massenet, conseiller d'Etat, après avoir précisé que « *la gravité de l'enjeu* » l'autorisait selon lui à sortir du devoir de réserve auquel son statut l'oblige, a vigoureusement attaqué l'union de la gauche, qui menace à son avis, la liberté de la presse et risque de changer l'éducation nationale en « *monopole nationalisé* » et de transformer les entreprises en « *ateliers télécommandés* ».

Pour M. Jacques Plassard, président de la SEDEIS, la crise économique provient des erreurs dirigistes « intempestives » commises par les principaux Etats. Son propos complète les interventions faites la veille par M. Delouvrier, président d'E.D.F., qui avait proposé de « *casser le thermomètre* [de la vieille croissance] *pour trouver de nouveaux indicateurs* », et par M. Octave Gelinier, directeur de la CEGOS, qui avait souligné les avantages sociaux et humains que le salarié peut tirer d'une économie concurrentielle.

M. Eugène Claudius-Petit, très applaudi, s'insurge violemment contre « *une scolarité qui n'éveille jamais les sensibilités humaines, prolonge l'adolescence et pousse les jeunes à la drogue* ». Pour M. Aimery d'Oiron, président de l'Union des responsables et chefs d'entreprises (UNICE), « *le seul objectif des délégués syndicaux est de perturber l'entreprise* ». Adversaire farouche des conditions de candidatures au premier tour des élections professionnelles, il décrit le sort d'une partie des salariés qui « *comme des serfs, n'ont que le droit de se taire et de voter* ». M. Drancourt qualifie M. Furnon, ce petit industriel du Gard, qui s'était opposé à la création d'une section syndicale dans son entreprise, de « *quelqu'un qui en a* », et souligne que « *les gens en ont assez d'être pris pour des tapis-brosses* ».

Plus embarrassé, M. Jean-Claude Colli, animateur des débats, demande alors à la salle de ne pas faire « *de procès d'intentions et de poser de véritables questions* »... M. Pierre Masse tient, lui, à se démarquer nettement de ces interventions ; sous quelques applaudissements, il souligne le rôle des syndicats comme « *contre-pouvoirs* ».

M. Fourastié estime que « *le rôle de la liberté dans la vie économique est largement sous-estimé* ». En bonne logique libérale, il critique les récentes discussions sur la hiérarchie des salaires, et précise : « *L'échelle des salaires n'est pas arbitraire, elle est spontanée et dépend de la nature des êtres vivants.* » M. Jean-Jacques Rosa tente, lui, de mesurer l'apport des théories économiques nouvelles. Cet apport est décisif à ses yeux sur deux points : « la théorie des organisations (notamment des bureaucraties administratives) et celle de la vie politique. Les concepts habituels de la théorie économique néo-classique s'appliquent au « marché politique » ou l' « entrepreneur politique » tient le rôle de l'offreur.

M. Raymond Aron tire, lui, la conclusion des débats. Dans une société libre, estime-t-il, il n'y a ni programme commun ni remèdes miracles : « *Quel que soit le gouvernement, les années qui viennent seront maigres ; mais la crise des années 70 ne doit pas aboutir, comme celle des années 30, à une catastrophe.* » « *Nous ne sommes pas ici en train de rédiger un programme de gouvernement*, ajoute-t-il, *mais nous sommes mobilisés pour mobiliser les autres.* »

Des colloques du même genre auront lieu à Lille et à Lyon.

ÉCONOMIE - SOCIAL

BILLET

Leitz abandonne plusieurs de ses productions

Les restes d'un royaume

Il y a quelque chose de troublant et d'un peu triste dans la lente disparition de Leitz, la grande firme allemande de photographie, absorbée il y a trois ans par le groupe suisse Wild.

La firme de Wetzlar, qui depuis 1923 fabrique les célèbres Leica, vient d'annoncer qu'elle cessait de construire la caméra super-8, « Leicina spéciale ». Ce retrait du marché ne bouleversera pas les foules : la Leicina coûtait 6 680 francs, coquette somme à laquelle il fallait ajouter 4 690 francs pour filmer à travers un objectif variable Optivaron, une merveille du genre. Plus de 11 000 francs pour fixer des images, c'était tout de même beaucoup...

Leitz n'a donc jamais vendu beaucoup de Leicina. Quel public visait d'ailleurs la firme de Wetzlar ? A l'évidence, sûrement pas celui des amateurs qui se contentent d'appareils japonais, pas aussi bons, mais tellement moins chers. Etait-ce alors le public des professionnels ? On nous l'avait affirmé, lors d'une visite à Wetzlar il y a quelques années, au lendemain des accords techniques que la firme allemande venait de passer avec Minolta, un « grand » japonais, qui devait l'aider à abaisser ses prix de revient.

Mais y avait-il un marché professionnel pour le super-8, et, si oui, lequel ? La télévision, le cinéma ? Rien, aucune étude de marché sérieuse ne permettait de l'affirmer. Nous en avions fait la remarque aux dirigeants de Leitz : leurs arguments nous avaient semblé reposer beaucoup plus sur la confiance inébranlable qu'ils portaient dans la qualité du matériel que sur des données objectives. Les faits l'ont amplement montré : l'optimiste de l'équipe allemande n'était pas fondé.

Ces erreurs de jugement, de prévisions, cette légèreté dans le marketing sont surprenantes de la part d'un industriel d'outre-Rhin. L'Allemagne est une grande puissance économique que l'on croit inattaquable, mais qui — vue de près — présente comme ça d'étranges et inquiétantes faiblesses. Faut-il rappeler la disparition du grand Zeiss-Ikon, mort d'autosatisfaction et qui, quelques mois avant de stopper ses chaînes de fabrication, continuait de se gausser des produits japonais. Leitz, quant à lui, aurait déjà disparu si Wild, la société suisse, ne l'avait racheté en 1974.

L'appui financier qu'a représenté Wild, partie du puissant groupe Schmidheini, a ses conséquences. Au mois de juin dernier, ont été arrêtées les fabrications de trois modèles d'appareils photographiques jugés non rentables : le CL, un petit 24 × 36, en grande partie fabriqué par Minolta, mais que Leitz s'est trop longtemps entêté à vendre à des prix exorbitants ; le M 5, qui valait, lui aussi, une fortune. Du Leicaflex qui disparaît, seul subsiste — jusqu'à quand ? — le modèle équipé d'un moteur pour tirer des photos en rafale.

Tout compte fait, Leitz ne survit plus qu'à travers le R 3 électronique, construit depuis peu au Portugal et le M 4, un appareil dont la solidité faisait jadis la joie des professionnels mais que Leitz avait cessé de fabriquer pour se mettre au goût du jour. Une erreur de plus qu'on tente maintenant d'effacer en reprenant — mais un peu tard — une fabrication interrompue.

Leitz trouvera-t-il enfin, avec ses deux ou trois rescapés d'un grand naufrage économique, une rentabilité qui lui fait depuis si longtemps défaut ? Le colosse industriel allemand n'est pas sans faiblesse...

ALAIN VERNHOLES.

AUTOMOBILE

OBSOLESCENCE ET SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Pourquoi changer de voiture ?

« Il va falloir que je change de voiture. Je la regretterai : elle marche bien, malgré ses dix ans et ses 140 000 kilomètres, et vaut bien des voitures neuves.

— Alors pourquoi en changer ? Vous n'êtes pas obligé d'écouter votre garagiste. Il a, lui, tout intérêt à vous en vendre une autre.

— Ce n'est pas mon garagiste. C'est l'expert de la compagnie d'assurances venu pour le remplacement d'une aile arrachée par un maladroit. Il m'a dit que j'avais de la chance qu'il s'agisse seulement d'un peu de tôle froissée ; en cas de gros pépin, et même si je n'étais en rien responsable de l'accident, on ne me rembourserait presque rien : ma DS n'est plus « cotée à *l'Argus* ».

Les possesseurs de « vieilles voitures-en-bon-état » le savent bien. Leur assurance « dommage aux tiers » ne couvre que les dégâts qu'ils peuvent occasionner à d'autres véhicules, et leur assureur leur déconseille d'y ajouter une assurance complémentaire pour les dommages subis par leur propre voiture : le montant des primes — forfaitaire quel que soit l'âge du véhicule — serait disproportionné par rapport à la valeur de remplacement de la voiture. Cette valeur de remplacement, après expertise, représente le prix de revient total d'un véhicule d'occasion de même type et dans un état semblable. Or, les experts des tribunaux et des compagnies d'assurances se réfèrent, pour établir cette valeur à la « cote de *l'Argus* », établie semaine après semaine par un organisme privé et qui a un caractère semi-officiel.

A titre d'exemple, en ce début de septembre une R 16 TS de trois ans vaut 12 100 F, mais seulement 4 400 F si elle a six ans. Une 2 CV 4 est cotée 5 900 F si elle a trois ans, mais 2 500 F si elle a six ans. Au-delà de six, huit ans, les voitures ne sont plus cotées, mais continuent année après année à perdre de la valeur.

Si un jour votre bien-aimée vieille bagnole, entretenue avec amour au fil des ans, sort d'un accident bonne pour la casse, vous devrez vous estimer heureux de recevoir 500 F ou 1 000 F. Plus difficile encore sera votre cas si vous étiez jusque-là l'heureux propriétaire d'une « voiture de collection » — une traction 15 CV, par exemple. Elle n'est plus cotée à *l'Argus*, mais vaut très cher en bon état de marche à la « cote parallèle » qui s'est instituée pour ces voitures.

De toute façon, l'assurance ne prendra en compte que la « valeur d'usage » de votre auto.

Peu importe qu'elle continue à vous rendre les services qu'on peut attendre d'un véhicule normal. Peu importe qu'il vous soit impossible de la remplacer avec le peu que vous octroiera l'expert...

Les compagnies d'assurances incitent en l'occurrence au renouvellement rapide du parc automobile. Combien de voitures sont ainsi chaque année vieillies prématurément et artificiellement ? Ce processus est coûteux pour les possesseurs de voitures d'occasion, coûteux pour la société par le gaspillage de matières premières qu'il représente.

En Suède, certaines mutuelles, en cas d'accident concernant une voiture âgée, ne versent pas d'argent, mais elles fournissent à l'assuré une voiture similaire et en bon état de marche. C'est sans aucun doute plus équitable.

Si l'on veut vraiment sortir de la société de gaspillage qui est jusqu'ici la nôtre, il faudrait encourager des solutions de ce genre.

J. D.

ÉCONOMIE - SOCIAL

INDUSTRIE

M. Giscard d'Estaing : la Lorraine doit rester la première région sidérurgique de France

L'ensemble des parlementaires de Lorraine (1) ainsi que le premier ministre et plusieurs membres du gouvernement, ont participé, mardi 27 septembre, au palais de l'Elysée, à un déjeuner au cours duquel M. Giscard d'Estaing leur a annoncé et commenté les mesures prises pour pallier la crise de la sidérurgie dans leur région. MM. César Depietri et Gilbert Schwartz, députés communistes de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, assistaient à ce déjeuner.

« Nous avons été les initiateurs de l'action menée en faveur des travailleurs lorrains et les travailleurs n'auraient pas compris que nous n'allions pas discuter de ce problème-là, y compris les problèmes sociaux dont on n'a pas vu l'importance à l'Elysée », a déclaré, à sa sortie du palais, M. Depietri. De son côté, M. Schwartz a souligné que les mesures prises par les pouvoirs publics représentaient *« un immense succès des travailleurs »* et que la réponse des deux parlementaires communistes à l'invitation du président de la République était justifiée par le fait qu'ils avaient été *« mandatés par les travailleurs pour venir ici récolter les fruits de leur travail depuis des années »*.

Avant d'inviter les parlementaires à exprimer leur point de vue, le président de la République leur a rappelé les objectifs de la politique mise en œuvre. *« Il ne s'agit pas*, a-t-il dit, *de procéder à un replâtrage provisoire et conjoncturel, qui masquerait, en réalité, des brèches profondes et durables. J'ai, au contraire, fixé comme objectif fondamental de procéder à un redressement durable, qui implique la restauration en profondeur de la compétitivité de la sidérurgie française dans son ensemble, et de la sidérurgie lorraine en particulier, par référence aux autres sidérurgies d'Europe, en veillant à ce que la Lorraine reste la première région sidérurgique de France. »*

Les députés de la majorité se sont déclarés satisfaits des dispositions annoncées. M. Jean Kiffer (réformateur, Moselle), qui était intervenu de façon particulièrement vive lors du débat organisé à l'Assemblée nationale au printemps dernier, sur la crise de la sidérurgie, a déclaré : *« Nous avons été écoutés. Les mesures prises sont opportunes et répondent aux préoccupations des populations. Il faut continuer maintenant en direction des P.M.E. »*.

M. Henri Ferretti (P.R., Moselle), après avoir, lui aussi, approuvé la création d'usines par Peugeot-Citroën et Renault, a souligné l'importance de l'achèvement de l'autoroute Toul-Langres, prévu pour 1981. M. Servan-Schreiber (réformateur), président du conseil régional de Lorraine, a également insisté sur ce point. Il a précisé que M. Fourcade, qui assistait à ce déjeuner avec son successeur au ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire, M. Fernand Icart, avait indiqué que la seconde moitié du financement public de l'autoroute Thionville-Luxembourg était inscrite au budget de 1978.

(1) A l'exception de MM Julien Schvartz (R.P.R., Moselle), André Picquot (P.R., Meurthe-et-Moselle) et Hubert Martin (P.R., Meurthe-et-Moselle).

M. Monory : la région va connaître à nouveau un essor

La décision prise par les deux constructeurs automobiles Peugeot-Citroën et Renault d'implanter deux nouvelles usines en Lorraine a suscité de nombreuses réactions et commentaires.

Pour M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat « le grand avantage c'est d'introduire en Lorraine une diversification souhaitée par les Lorrains. Je crois que la sidérurgie continuera sa mutation telle qu'elle est engagée et qu'on introduira des forces vives nouvelles ».

M. Monory a rappelé, d'autre part, que « la décision concernant la centrale thermique de Carling est prise. Ceci est très important sur le plan de l'énergie en Lorraine. Maintenant, après avoir connu une situation extrêmement difficile, la Lorraine va connaître à nouveau un essor ».

M. Servan-Schreiber, président du conseil régional de Lorraine, a souligné de son côté que l'on n'allait pas implanter en Lorraine des usines de fabrication d'unités automobiles (secteur vulnérable à courte échéance), mais des usines de mécanique.

Du côté des syndicats, la C.G.T. de la sidérurgie de Moselle « jugera le jour où les promesses deviendront réalité ». « La création de quatre mille emplois ne devrait intervenir que d'ici à 1984. Gouvernement et patronat ont été capables de détruire en six mois quatre mille emplois à Usinor-Thionville, constate la C.G.T., et il leur faudrait sept ans pour en créer quatre mille autres.

» Il ne peut y avoir de développement industriel en Moselle qu'à partir du maintien, de la modernisation et du développement des industries sidérurgiques et minières. »

Le syndicat F.O. de la sidérurgie lorraine juge de « bon augure » mais « sans triomphalisme l'implantation d'une usine Peugeot-Citroën en Moselle, voire de Renault à Batilly et l'extension de Citroën à Metz ».

Signataire de la convention sociale avec le patronat de la sidérurgie en juin 1977, F.O. rappelle que « ces implantations s'inscrivent dans le cadre du volet industrialisation prévu par cette convention ». F.O. « entend voir se confirmer dans les mois à venir les engagements pris et vérifier s'il s'agit de réalités conformes aux besoins économiques ou simplement de menées électoralistes dont pourraient tirer profit des politiciens de la onzième heure ».

AGRICULTURE

Les viticulteurs du Midi vont recevoir une aide financière communautaire pour enrichir leur production par addition de moûts concentrés

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les viticulteurs des régions sinistrées du Midi recevront une aide de la Communauté pour enrichir leurs vins trop faibles en alcool par l'addition de moûts concentrés. Son montant a été fixé à 5 francs par degré hecto de moût concentré, et elle sera réservée aux exploitations qui ont un rendement ne dépassant pas 50 hectolitres par hectare. La décision, conforme à ce que demandait le gouvernement français, a été prise mardi 27 septembre par les ministres de l'agriculture des Neuf.

Les points suivants ont également été traités par les ministres :

● *Importations de produits laitiers néo-zélandais.* — La Communauté s'est engagée naguère à importer du beurre de Nouvelle-Zélande jusqu'en 1980 et du fromage jusqu'à la fin 1977. En ces temps d'excédents, ces achats, qui se font à des conditions préférentielles, ne font guère l'affaire des pays producteurs de la Communauté. La Nouvelle-Zélande demandait que le prix du beurre qu'elle vend à la C.E.E. soit relevé.

● *La taxe de 1,50 % perçue sur les producteurs de lait.* — Les ministres ont tous confirmé leur intention de l'appliquer. Les pays qui ne le font pas encore (Belgique, Irlande, Italie) adopteront bientôt les dispositions administratives nécessaires, et elle sera perçue, comme le veut la nouvelle réglementation européenne, à compter du 16 septembre.

● *L'accord international « sucre ».* — Les Neuf se sont mis d'accord sur le mandat à confier à la commission pour que la C.E.E. puisse participer activement aux négociations en cours à Genève et éventuellement adhérer à un nouvel accord international. Celui-ci serait fondé sur un système de quota d'exportation. La C.E.E., qui veut garder sa liberté de manœuvre, réclamera un statut spécial.

PHILIPPE LEMAITRE.

Un conseil pour exporter

Le déficit des échanges agro-alimentaires s'est élevé à 2,7 milliards de francs durant les huit premiers mois de 1971, comparé à un excédent de 5,4 milliards pour la même période de 1976. Les importations (assurance et fret compris) ont augmenté de 43,5 % alors que les exportations n'ont progressé que de 5,6 %. Face à ce bilan, qui n'est pas lié uniquement à des facteurs conjoncturels (conséquences de la sécheresse de l'an dernier, des gelées du printemps ou des pluies de cet été ; hausse des cours du café et du soja...), les pouvoirs publics installeront le 7 octobre un conseil supérieur des exportations agricoles et alimentaires.

Le remède est classique qui consiste à nommer une commission ou un délégué chaque fois qu'une difficulté se présente. Ainsi un nouveau sigle s'ajoutera à la liste déjà longue de ceux qui sont utilisés en agriculture : le C.S.E.A.A., dont la création avait été décidée en juillet lors de la conférence annuelle agricole qui comprendra vingt-sept membres (onze représentants de l'administration, onze de la profession et cinq experts), sous la présidence de M. André Rossi, ministre du commerce extérieur. Le conseil, qui se réunira en moyenne tous les deux mois, consacrera sa première séance à dresser l'état d'exécution des mesures prises en juillet et à établir des prévisions conférence annuelle agricole, qui des disponibilités exportables d'ici à la prochaine campagne.

En fait, la dégradation des échanges agro-alimentaires paraît correspondre à un phénomène structurel. Ainsi l'excédent qui avait atteint 9,8 milliards de francs en 1974 s'est réduit à 4,3 milliards en 1975 et 3,3 milliards en 1976. Ce surplus était lié, pour l'essentiel, au solde positif des postes « céréales » et « boissons » Exception faite de ces deux postes, le déficit est passé, selon une étude du ministère de l'agriculture, de 4,5 milliards en 1974 à 5,5 milliards en 1975 et à 9,5 milliards en 1976. La France, qui avait bénéficié pendant de nombreuses années du débouché européen et des mécanismes communautaires, se heurte de plus en plus à l'augmentation du degré d'autosuffisance de ses partenaires. Ainsi, en Allemagne fédérale, le taux est passé entre 1970 et 1976 de 78 à 93 % pour le blé, de 87 à 110 % pour le sucre, de 74 à 91 % pour les fromages.

Les temps heureux où il ne s'agissait que d'écouler des surplus, et où les céréaliers faisaient la loi aux dépens des éleveurs, paraissent révolus. La Communauté européenne n'est plus le marché privilégié qu'elle était autrefois, et il faut se tourner davantage vers les marchés tiers. Alors, on redécouvre une nouvelle fois l'intérêt de développer la production porcine, qui est à l'origine d'un déficit de 2,1 milliards de francs en 1976. Ne disait-on pas, il y a quelque dix ans, que, au lieu de vendre du blé il vaudrait mieux exporter ces « céréales sur pattes » que sont les porcs ?

En attendant la création d'un nouveau comité, les esprits se font plus modestes. Le VII[e] Plan avait fixé comme objectif la réalisation, en 1980, d'un excédent des échanges agro-alimentaires de 20 milliards de francs. Actuellement, à partir d'un surplus « normal » de 5 milliards de francs, il s'agit d'arriver à un triplement en cinq ans. Dans ce but, un certain nombre d'actions sont envisagées, a indiqué le 27 septembre M. Rossi : lancement d'une campagne d'information, élaboration d'une « réflexion d'ensemble » — comment croire à son inexistence jusqu'ici ? — accroissement des efforts de promotion, renforcement des structures de production — le serpent de mer des industries agro-alimentaires, — et de commercialisation par l'intervention du Crédit agricole. L'institution du boulevard Pasteur est à nouveau mobilisée.

M. B.

LA SESSION MONÉTAIRE DE WASHINGTON

Les États-Unis incitent de nouveau les pays à « forte économie » à s'engager résolument dans la relance

Au cours de la deuxième journée de la session monétaire de Washington, les principaux « ténors » de l'économie mondiale ont exprimé leurs préoccupations et leurs souhaits. M. Michael Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, a déploré « le manque de confiance des milieux d'affaires ». Il a incité les « pays à forte économie » à s'engager résolument dans des politiques de relance. En guise de réponse, M. Hans Apel, ministre des finances d'Allemagne fédérale, a justifié la politique menée par son pays en faisant état des efforts déployés pour stimuler le marché intérieur, tandis que le chancelier britannique de l'Echiquier se félicitait des résultats obtenus par sa politique de stabilisation.

De notre envoyé spécial

Washington. — C'est au secrétaire américain au Trésor, M. Michael Blumenthal, qu'il revenait de mieux caractériser le climat actuel devant l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale : *« Nous nous rencontrons*, a-t-il déclaré mardi matin, *à un moment de doute au sujet de l'avenir de l'économie mondiale. »* Commentant par avance les propos qu'il allait tenir peu après à la tribune, il avait parlé *« du manque de confiance que les milieux d'affaires continuaient à montrer dans ce pays* (entendez les Etats-Unis) *en ce qui concerne les perspectives à moyen et à long terme »*. Voilà une déclaration de nature à prouver, s'il était besoin, que le marasme constaté dans les pays industrialisés et notamment en France ne peut pas s'expliquer uniquement par des facteurs politiques d'ordre interne.

Cela dit, le secrétaire américain au Trésor a exprimé sa conviction qu'il n'est pas nécessairement contradictoire avec les réflexions précédentes que *« l'économie mondiale avait commencé de se remettre des terribles chocs qu'elle avait reçus »*. Dans l'immédiat, M. Blumenthal a paru surtout désireux de voir les pays réputés avoir *« une forte économie »* (on désigne ici par ce vocabulaire imprécis l'Allemagne occidentale, le Japon, la Suisse, les Pays-Bas, et, bien sûr, les Etats-Unis, mais ceux-ci ne sont pas mis en cause) s'engager résolument dans des politiques de relance.

Paraissent-elles suffisantes au secrétaire au Trésor à Washington ? Il jugera sur pièces : *« Nous verrons si les objectifs annoncés sont atteints »*, a dit M. Blumenthal, sous-entendant probablement que si la politique de *« reflation »*, comme on dit en anglais (en étant, il est vrai, de plus en plus embarrassé pour employer ce mot qui dit trop bien de quoi il s'agit), n'est pas aussi efficace que les Allemands et les Japonais l'annoncent, on leur demandera de faire plus dans la même direction. Sans jamais s'interroger sur le bien-fondé de la méthode prescrite.

En réponse, M. Hans Apel, ministre des finances de la R.F.A., commença son discours de but en blanc par une description des efforts que *« pour la deuxième fois dans l'année »* son pays entreprenait *« en vue de renforcer la demande intérieure »*. Pour bien montrer jusqu'où allait la bonne volonté allemande, il jeta en pâture à l'assemblée, ou plutôt aux détracteurs américains et anglais de la politique allemande, les chiffres qui dans cette enceinte sont le plus propres à désarmer les critiques. Autrement dit, il se vanta de la forte augmentation qu'allait connaître le déficit du « secteur public » en Allemagne fédérale : de 33 milliards de deutschemarks en 1977 à *« au moins 47 milliards de deutschemarks en 1978, soit l'équivalent de 4 % du produit national brut »*. Moyennant quoi, M. Hans Apel, qui s'est gardé de parler des performances de l'économie allemande en 1977, a exprimé sa conviction qu'en 1978 elle connaîtrait un taux de croissance de 4,5 %.

A circonstances différentes, propos différents. Le chancelier de l'Echiquier britannique, M. Denis Healey, dont c'était enfin l'heure sinon de gloire du moins de consolation, fit au contraire remarquer que, grâce aux mesures restrictives, et notamment grâce à la réduction du déficit du secteur public, qu'il avait décidées *« avant de négocier à l'automne dernier avec le F.M.I. »* (pour l'obtention du prêt de 3,9 milliards de dollars), la Grande-Bretagne avait pu améliorer sa position. La balance britannique des paiements courants commence maintenant à être en surplus, la livre sterling est forte et les réserves de change sont à leur plus haut niveau, tandis que *« les salaires n'ont augmenté d'août 1976 à août 1977 que de 9 %, soit un pourcentage moitié moins élevé que celui de la hausse des prix »*.

Avec des politiques aussi bien adaptées à des situations différentes, on se demande pourquoi les agents économiques et les opinions publiques de l'Occident persistent à redouter l'avenir...

PAUL FABRA.

ÉCONOMIE - SOCIAL

ÉNERGIE

Les dirigeants de cinq compagnies pétrolières européennes se réunissent à Rome

Les dirigeants de cinq compagnies pétrolières européennes — Compagnie française des pétroles, Elf-Aquitaine, Eni (Italie), Petrofina (Belgique) et Veba (R.F.A.) — devaient se rencontrer, ce mercredi 28 septembre, à Rome, pour une « réunion de travail », afin de faire le tour d'horizon de la situation des marchés pétroliers européens, plus spécialement des difficultés de l'industrie du raffinage.

Depuis un peu plus d'un an, les cinq compagnies qui représentent 33 % du marché européen tentent de mettre sur pied les grandes lignes d'une politique pétrolière commune qui servirait de base à la définition d'une politique énergétique de la Communauté européenne. Dans un *mémorandum* remis en *septembre* 1976 à la Commission des Communautés européennes, les « cinq » préconisaient : une rationalisation de la capacité de raffinage en Europe ; la participation à un programme commun d'exploitation ; l'amélioration de la transparence des prix par une publication des prix à la production.

L'argumentation des « cinq » s'articule en fait autour d'une grande idée : il n'existe pas de réelle concurrence en Europe. Les cartes sont biseautées au profit des grandes compagnies internationales (les « majors), dont les cots d'accès au « brut » sont les plus avantageux, au Proche-Orient notamment ; ce qui permet de coquets bénéfices sur le marché américain et des superbénéfices à partir du gaz et du pétrole brut extraits en Europe. De plus, les cotations de Rotterdam « ne fournissent qu'une image toujours trouble et souvent déformée des prix à tendance purement marginale et ne peuvent en aucune façon servir de référence pour juger des prix auxquels une raffinerie européenne doit vendre pour couvrir normalement ses coûts ».

Le comité de l'énergie des Neuf doit examiner en principe, le 3 octobre, une *étude sur la transparence* des prix remise récemment par la Shell, qui constitue une contre-attaque en bonne et due forme aux initiative des cinq compagnies européennes.

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Durcissement

(Suite de la première page.)

N'a-t-on pas entendu, l'an dernier, un premier ministre — c'était M. Jacques Chirac — déclarer publiquement que l'on pourrait résoudre facilement l'équation de l'emploi par des méthodes similaires ? Sans invoquer le cri « la France aux Français ! » de février 1934, on peut penser que de tels propos n'étaient pas de nature à tempérer les vieilles rengaines xénophobes qui resurgissent périodiquement au fil des crises de l'Europe. Mais un fait est là : la montée du chômage fournit de nouveaux arguments aux détracteurs de l'immigration — bien qu'un rapport officiel ait parfaitement démontré, au début de cette année, que l'exode de cent soixante mille travailleurs étrangers ne permettrait de dégager que treize mille postes de travail sur le marché de l'emploi.

En revanche, on ne peut qu'être saisi d'appréhension devant les justifications fournies par M. Stoléru pour le deuxième train de mesures annoncées, qui porte sur l'immigration familiale. Même si celle-ci se traduit à plus ou moins brève échéance par de nouvelles demandes d'emploi, comment admettre qu'un travailleur immigré installé en France, parfois depuis plusieurs années, se voit désormais contraint ou d'abandonner son travail pour rejoindre son pays ou de vivre durablement loin des siens ? M. Stoléru, qui ne craint pas d'invoquer une prétendue *« pré-délinquance des adolescents étrangers »*, aurait été mieux inspiré de se soucier de la solitude, de la misère affective et sexuelle de ceux que l'on traite de plus en plus en esclaves du capitalisme industriel.

C'est là, on en conviendra, une étrange attitude pour un ministre qui a en charge l'amélioration des conditions de vie des travailleurs manuels, et pour un régime qui se réclame si souvent de l'humanisme, du *« libéralisme social »*, voire, ces temps derniers, de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

JEAN BENOIT.

COMMERCE EXTÉRIEUR

M. François GISCARD D'ESTAING PRÉSIDENT DE LA B.F.C.E.

Le premier ministre a informé le conseil des ministres, réuni mardi 27 septembre, de son intention de proposer la nomination de M. François Giscard d'Estaing, inspecteur général des Finances, cousin du chef de l'État, comme président de la Banque française du commerce extérieur, en remplacement de M. Jean Cottier ; M. Albert Bouvier succède à M. François Giscard d'Estaing au poste de directeur général de cette même banque.

ANNONÇANT DE NOUVELLES MESURES RESTRICTIVES

L'immigration familiale se traduit par des demandes d'emploi supplémentaires

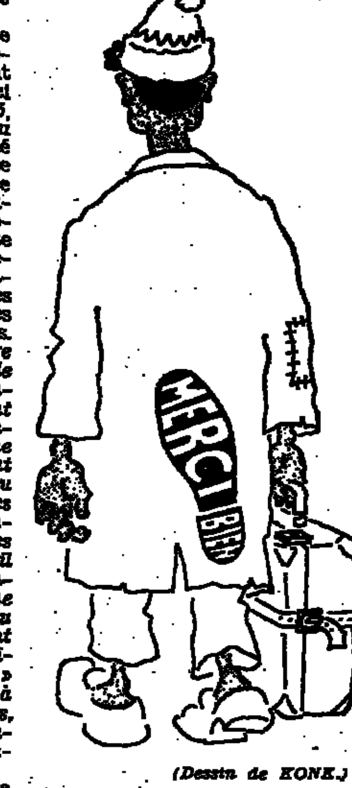
explique M. Stoléru

Présentant, le 27 septembre, les nouvelles mesures du gouvernement visant à restreindre l'immigration — suspension de l'entrée des familles de travailleurs étrangers régulièrement installés en France, extension du bénéfice de l'aide au retour jusqu'à présent réservé aux seuls chômeurs (voir nos éditions d'hier) — M. Lionel Stoleru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, a, notamment, affirmé : *« En fermant ses frontières à l'entrée de nouveaux travailleurs immigrés, le gouvernement ne diminue en rien ses efforts, bien au contraire, pour améliorer l'insertion sociale de ceux qui demeurent et travaillent légalement en France. Ainsi se dessine une politique qui respecte à la fois les intérêts des Français et la dignité et les droits des travailleurs immigrés. »*

Pour justifier la suspension de l'immigration familiale, M. Stoléru a cité des chiffres montrant l'augmentation récente de celle-ci (51 824 personnes entrées en 1975, 57 377 en 1976, 27 009 au cours du premier semestre 1977) et affirmé que l'arrivée de ces familles se traduisait toujours, à échéance plus ou moins brève, par de nouvelles demandes d'emploi. M. Stoléru estime que sur cinquante mille bénéficiaires de la procédure d'admission directe au travail, trente-cinq mille demandes concernent des conjoints et des enfants de travailleurs migrants. « Or, a-t-il ajouté, *la conjoncture économique est devenue telle qu'un afflux constant de demandes d'emploi nouvelles émanant de personnes de nationalité étrangère doit être considéré comme de nature à perturber gravement le marché du travail, compte tenu du caractère aigu revêtu par les problèmes du chômage dans l'ensemble du pays. Les pratiques actuelles ont en effet montré qu'il n'est pas bon de maintenir l'immigration familiale et, en même temps, de protéger la situation du marché de l'emploi en invoquant cette dernière lors de la délivrance de la carte de travail. »* Refuser cette carte conduirait « *à rejeter une partie de ces familles, notamment les épouses de travailleurs, vers le travail clandestin* ».

En outre, une telle méthode *« pousserait quasi inévitablement vers la pré-délinquance les adolescents étrangers ayant terminé leur scolarité et privés du droit au travail »*. C'est pourquoi, a conclu M. Stoléru, il apparaît nécessaire de suspendre, à titre provisoire, l'immigration familiale *« sans pour autant remettre en question le principe du droit à l'immigration familiale établi par le décret du 29 avril 1976 »*.

La deuxième mesure annoncée par M. Stoléru vise à étendre l'aide au retour *« à l'ensemble des travailleurs immigrés justifiant d'une activité salariée en France d'au moins cinq ans »*, et non plus seulement aux chômeurs bénéficiant de l'aide publique ou de l'allocation des ASSEDIC.



(Dessin de KONK.)

Le montant de l'aide accordée reste fixée à 10 000 francs pour le demandeur qu'il soit chômeur ou salarié en France depuis plus de cinq ans, 10 000 francs pour son conjoint s'il est dans la même situation, 5 000 francs s'il est salarié depuis moins de cinq ans, cinq mille francs pour les enfants mineurs, *détenteurs d'une carte* de travail. Une campagne d'information à l'intention des immigrés sera organisée dès le début du mois d'octobre pour faire connaître ces nouvelles mesures.

SECTEUR PUBLIC

LES AGENTS DE CONDUITE S.N.C.F. DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES DÉPOSENT UN NOUVEAU PRÉAVIS DE GRÈVE

Tandis que des négociations, portant sur les modalités de la restructuration des dépôts situés au sud de Lyon, ont lieu ce mercredi 28 septembre entre la direction du réseau sud-est de la S.N.C.F. et l'ensemble des organisations syndicales, les fédérations de cheminots C.G.T., C.F.D.T. et F.G.A.A.C. (Fédération générale autonome des agents de conduite) ont déposé un préavis de grève pour la période du mardi 4 octobre à 0 heure au samedi 8 octobre à 6 heures, concernant le seul dépôt de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne). Il s'agit, pour ces syndicats, de protester contre l'organisation des roulements établis avec l'entrée en vigueur de l'horaire d'hiver.

C'est également pour appuyer des revendications portant sur les conditions de travail qu'un mouvement de grève de vingt-quatre heures a affecté, mardi 27 septembre, le dépôt de Laroche-Migennes (Yonne), à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.G.A.A.C.

F.O., L'U.N.C.M.-U.C.T. ET LA C.F.T.C. SIGNENT UN ACCORD A L'E.G.F.

Les fédérations F.O. et C.F.T.C. et les cadres U.N.C.M.-U.C.T. ont signé le 27 septembre, avec la direction de l'E.G.F., un accord salarial pour 1977. Comme celui de la R.A.T.P., il garantit le maintien du pouvoir d'achat en masse salariale et une progression de 0,3 % environ, au titre de la productivité. Un autre élément de progression est subordonné à l'évolution *de l'indice* de la production nationale (PIB) et à celle de l'indice des prix. Au cas où le premier s'élèverait de 3 % et le second de 9 %, l'amélioration du pouvoir d'achat serait d'environ 0,75 %, y compris l'élément « spécificité » de 0,3 %.

Les syndicats signataires, dans un communiqué, déclarent que la convention est un « acquis incontestable » pour 1977, mais ne saurait leur être opposée « par quiconque le jour où la conjoncture différente rendrait impossible une remise en ordre de la grille des rémunérations avec une autre évolution des salaires ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CESSATION DE GARANTIE

La Banque Nationale de Paris, Société anonyme au capital de 500 millions dont le siège social est à Paris (9e), 16, boulevard des Italiens, inscrite au registre du commerce de Paris sous le no B 662 042 449, informe le public que M. Jean Rinaldy ayant décidé de demander la délivrance d'une caution auprès d'un autre établissement bancaire, la SO.C.A.F., Société coopérative à capital variable de caution mutuelle régie par la loi du 13 mars 1917 et les textes subséquents, dont le siège social est à Paris (2e), 28, rue Louis-le-Grand, d'un commun accord avec M. Jean Rinaldy, la garantie qu'elle lui avait accordée le 28 décembre 1972 et relative aux opérations de « gestion immobilière », cesse à l'expiration d'un délai de trois jours à compter de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise affectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restant couvertes par la *Banque Nationale de Paris*, à condition d'être produite par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège de l'agence Trinité de la Banque Nationale de Paris, sis à Paris (9e), 1, place d'Estienne-d'Orves.

CESSATION DE GARANTIE

La Banque Louis-Dreyfus, 6, rue Rabelais, 75008 Paris, par application des règles prévues par les articles 44 à 48 du décret du 20 juillet 1972, dénonce, dans le délai de trois jours francs à compter de la présente publication, la garantie financière délivrée, le 27 septembre 1976, à Mme Yvette Bernardet, née Brazeav, domiciliée 78, rue du Théâtre, 75015 Paris, au titre de l'activité de « transactions sur immeubles et fonds de commerce ».

Tous les éventuels créanciers au sens de l'article 39 du décret précité ont un délai de trois mois pour produire entre les mains du garant.

La présente publicité obligatoire n'entache en rien la moralité de Mme Yvette Bernardet.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
27 SEPTEMBRE

Séance de consolidation

Des ventes bénéficiaires assez importantes se sont produites ce mardi à la Bourse de Paris, où elles ont été généralement très bien absorbées par un marché resté particulièrement actif.

Le nombre de titres en recul a été légèrement supérieur à celui des hausses, mais les écarts dans les deux sens, étant le plus souvent identiques, l'indicateur instantané ne perdait, en fin de séance, que 0,35 %.

Bien sûr, les prises de bénéfices ont été opérées sur les titres ayant le plus progressé lors de ces dernières séances. Ainsi, les établissements de crédit et les valeurs de chimie ont parfois payé assez cher leurs récentes performances (Institut Mérieux — 4 %). D'autres ont continué et même accentué leur mouvement de hausse (Matra, C.M.I. + 7 % ; Guyenne et Gascogne, Mumm + 5 %).

L'avance enregistrée au cours des deux premières séances du nouveau terme boursier n'a donc pas été sérieusement entamée. De fait, l'atmosphère est restée très sereine autour de la corbeille où l'on observait même avec satisfaction le déroulement d'une séance qualifiée « de consolidation ».

Comme on pouvait s'y attendre, le remaniement gouvernemental très limité opéré la veille par M. Barre n'a eu aucune répercussion sur la tendance, les boursiers demeurant toujours très attentifs aux éventuels développements de la crise de la gauche. A noter, en outre, que les achats de provenance britannique se sont poursuivis.

Calme plat sur le marché de l'or, où le volume des transactions a péniblement atteint 3,57 millions de francs, contre 4,20 millions. Le lingot a gagné 20 francs à 24 650 francs, après 24 695, tandis que le napoléon est resté, pour la quatrième séance consécutive, fixé à 247 francs.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 1/8 %

LONDRES

Indécis

Le climat est à l'indécision à la Bourse de Londres. Les industrielles sont irrégulières, les pétroles reculent, les fonds d'Etat s'orientent à la hausse et les mines d'or restent stables.

OR (ouverture) (dollars) : ...... contre 152 70

VALEURS	CLOTURE 27/9	COURS 28/9
Beecham	630 ...	648 ...
British Petroleum	918 ...	919 .
Courtaulds	117 ...	127 ...
De Beers	310 ...	294 ...
Imperial Chemical	415 ..	427 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	200 ...	208 ...
Shell	608 ...	608 ...
Vickers	204 ...	205 ..
War Loan 3 1/2 %	36 ...	37 1/8
*West Driefontein	26 ...	25 3/4
*Western Holdings	23 ...	22 3.8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27.9	28.9
1 dollar (en yens) ..	266 725	265 8

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GROUPE IMETAL. — Les résultats consolidés pour le premier semestre 1977 se sont élevés à 68 millions de francs (intégrant pour la première fois les résultats de Lead Industries Group) contre 65 millions de francs un an plus tôt. La société Imétal a réalisé un bénéfice net semestriel de 18,3 millions de francs contre 20,9 millions. La société Peñarroya affiche un résultat semestriel positif de 21 millions de francs, contre une perte de 2,7 millions. La Compagnie de Mokta enregistre un bénéfice net semestriel de 11,6 millions de francs contre 8,7 millions un an auparavant. Quant au Nickel S.L.N. (Imétal - S.N.E.A.) son bénéfice semestriel s'est élevé à 14,2 millions de francs.

DE DIETRICH. — Le bénéfice provisoire établi au 30 juin 1977 s'est élevé à 13,48 millions de francs (non compris 4 millions de francs de plus-values) contre 13,7 millions de francs au 30 juin 1976.

I.H.C. HOLLAND. — Sauf circonstances imprévues, l'exercice 1977 devrait se solder par un résultat proche de celui réalisé en 1976, soit 15,4 millions de florins.

NEW-YORK

Nouveaux replis

La reprise technique enregistrée lundi aura été de bien courte durée : Wall Street s'est orienté de nouveau à la baisse mardi au cours d'une séance qui s'est soldée par un repli de 5,80 points de l'indice Dow Jones à 835,85. Le marché a été à peine plus actif, 19,08 millions de titres ayant changé de mains contre 18,23 millions la veille.

Les opérateurs, encore assez nombreux qui recherchent de « bonnes occasions », ont bien provoqué une tentative de reprise en milieu de séance. Mais, devant le peu d'enthousiasme des investisseurs, celle-ci a très vite tourné court.

L'on a beau s'attendre, à New-York, à une progression (0,5 %) de l'indice des principaux indicateurs économiques pour le mois d'août, la poussée de taux d'intérêt que les observateurs estiment inévitable dans les prochaines semaines continue d'assombrir le climat boursier. Ce n'est pas la révision en hausse du déficit probable de la balance des comptes courants pour l'année en cours (de 16 à 20 milliards de dollars) qui serait de nature à provoquer un retournement de tendance.

VALEURS	COURS 26/9	COURS 27/9
Alcoa	41 5/8	41 1/2
A.T.T.	62 1/2	62 3/4
Boeing	26 7.8	25 1/8
Chase Manhattan Bank	30 3/4	30 1 4
Du Pont de Nemours	108 7 8	108 ...
Eastman Kodak	60 3/4	60 3/4
Exxon	48 1/8	47 5,8
Ford	45 ...	45 ...
General Electric	52 5,8	51 ...
General Foods	33 ...	32 7/8
General Motors	69 7 8	69 5 8
Goodyear	18 5/8	18 5 8
I.B.M.	259 1,2	258 1/4
I.T.T.	30 3.4	30 5/8
Kennecott	22 7/8	22 7.8
Mobil Oil	61 1 2	62 ...
Pfizer	26 3 8	26 1/8
Schlumberger	67 7 8	68 3 8
Texaco	28 1 8	28 ...
U.A.L. Inc.	18 7 8	19 3 8
Union Carbide	43 3 4	43 1 2
U.S. Steel	28 1/2	27 3 4
Westinghouse	17 1 2	17 3 8
Xerox	52 5/8	52 3 4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1976.)

	26 sept.	27 sept.
Valeurs françaises ..	96,2	96
Valeurs étrangères ..	105,3	104,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,9	62,9

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

*Cours précédent

BOURSE DE PARIS - 27 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

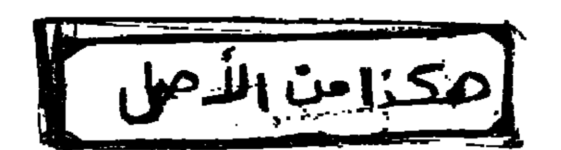
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 926	4 927	4 920
Allemagne (100 DM)	211 730	211 430	211 .
Belgique (100 F.)	13 747	13 739	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	199 740	199 080	200
Danemark (100 krd)	79 740	79 650	79 500
Suède (100 krs)	101 650	101 650	101 ...
Norvège (100 k.)	89 430	89 340	89 750
Grande-Bretagne (£ 1)	8 592	8 594	8 650
Italie (1 000 lires)	5 574	5 572	5 680
Suisse (100 fr.)	209 890	208 250	206
Autriche (100 sch.)	29 668	29 590	29 850
Espagne (100 pes.)	5 823	5 822	5 750
Portugal (100 esc.)	12 130	12 110	11 .
Canada ($ can. 1)	4 598	4 597	4 575

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/9
Or fin (kilo en barre)	24690	24800
Or fin (kilo en lingot)	24630 .	24650 .
Pièce française (20 fr.)	247 ..	247 ..
Pièce française (10 fr.)	219 .	218 ..
Pièce suisse (20 fr.)	221 ..	219 20
Union latine (20 fr.)	210 50	210 20
Souverain	225 10	223 60
Pièce de 20 dollars	1116	1110 40
Pièce de 10 dollars	568	571 ..
Pièce de 5 dollars	342 50	... ..
Pièce de 50 pesos	1001 ..	996 .
Pièce de 10 florins	216 ..	217 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

« L'ARMÉE ROUGE » JAPONAISE SERAIT RESPONSABLE DU DÉTOURNEMENT D'UN DC-8 DE LA JAL

Un DC-8 de la compagnie aérienne japonaise JAL a été détourné ce mercredi 28 septembre. L'appareil, qui effectuait la liaison Paris-Tokyo, avait à son bord cent quarante-deux passagers et quatorze membres d'équipage. Il venait à peine de quitter Bombay quand le ou les pirates de l'air ont exigé du pilote qu'il retourne à Bombay, puis qu'il se pose à Calcutta. L'appareil a finalement atterri à Dacca, capitale du Bangladesh, à 5 h. 31 G.M.T.

Les pirates de l'air feraient partie de l'« Armée rouge » japonaise, responsable de plusieurs actions terroristes ces dernières années (détournement d'un avion de la JAL sur la Corée du Nord en 1970, massacre de Lod en 1972, détournement d'un Boeing-747 de la JAL à Amsterdam, en 1973, attaque de l'ambassade de France à La Haye, en 1974).

Sans préciser quelles étaient cette fois leurs intentions, les pirates de l'air ont seulement fait savoir qu'ils luttaient contre le gouvernement « réactionnaire » et « répressif » du Japon. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

● *Un DC-8 de la JAL s'est écrasé*, mardi 27 septembre sur l'aéroport de Kuala-Lumpur, en Malaisie. Vingt-cinq personnes ont été tuées, onze portées disparues. Il y a quarante-trois survivants. — *(Reuter.)*

DÉMISSION D'UN MEMBRE DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL

(De notre correspondant.)

Madrid. — M. Ignacio Camunas, ministre adjoint chargé des relations avec le Parlement, a présenté sa démission au président du gouvernement espagnol, M. Suarez, le mardi 27 septembre. Secrétaire général du parti démocratique populaire, l'une des douze formations de la coalition gouvernementale de l'Union du centre démocratique (U.C.D.), M. Camunas serait entré en désaccord avec le chef du gouvernement sur les conditions dans lesquelles l'U.C.D. doit se transformer en un parti unique et homogène.

Agé de trente-sept ans, diplomate de formation, M. Camunas a été un opposant actif au franquisme. Il a fait partie du comité de direction de la revue de gauche *Cuadernos para el dialogo* et a fondé en 1967 la maison d'édition Guadiana. Élu député de Madrid sur la liste centriste, il est devenu ministre dans le second gouvernement Suarez constitué en juillet. — C. V.

Le numéro du « Monde » daté 28 septembre 1977 a été tiré à 549 901 exemplaires.

L'AVENIR DE « CONCORDE »

Pas de licenciements si le programme est abandonné

estime M. Jacques Mitterrand

Les récentes décisions de l'administration fédérale américaine autorisant (à Washington) ou recommandant (dans treize autres villes) l'atterrissage des seize Concorde en service ou en construction, continue de susciter des réactions.

● EN FRANCE, le parti communiste proteste dans un communiqué contre le « *diktat américain* », estime qu'il est temps que « *le gouvernement français prenne des mesures* » et demande à cet effet la réunion *de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale.*

Le général Jacques Mitterrand, président-directeur général de l'Aérospatiale, le constructeur français du supersonique, a estimé ce mercredi matin à R.T.L. que la décision américaine signifiait « *la mort à petit feu* » de Concorde. Il a précisé que mille deux cents à mille cinq cents personnes travaillaient en France sur ce programme, qui, s'il était abandonné, n'entraînerait toutefois aucun licenciement dans la société.

Rappelons que seize Concorde sont actuellement en construction ou en service en France ou en Grande-Bretagne. *Quatre sont exploités par Air France, cinq par* British Airways, deux *sont* utilisés pour des essais en France ou en Grande-Bretagne, un est disponible en France, deux sont sur les chaînes en France, deux en Grande-Bretagne. Des approvisionnements — du moins pour les matériaux essentiels — ont été faits pour six appareils supplémentaires.

● *AUX ÉTATS-UNIS*, le verdict *de la cour* d'appel sur l'attitude des autorités portuaires, gestionnaires de l'aéroport Kennedy, doit intervenir dans quelques jours. Notre correspondant à New-York nous indique qu'on s'attend qu'il soit favorable à Concorde, mais que les adversaires du supersonique « *n'ont pas joué toutes leurs cartes* ».

Selon une enquête du *New York Times*, auprès des autorités municipales de onze des treize villes américaines susceptibles d'accueillir Concorde, New-York, Los Angeles, San-Francisco, Chicago, Seattle et Boston sont opposées à l'atterrissage de l'appareil sur leurs aéroports, en raison de son niveau sonore trop élevé : Dallas (Texas) et Philadelphie (Pennsylvanie) sont favorables à la venue du supersonique.

A Hawaii, la chambre des représentants s'est prononcée contre l'appareil, mais les autorités souhaitent procéder à de nouvelles études. La municipalité de Miami est divisée. La chambre de commerce de Las Vegas a demandé la venue de Concorde.

LE RAPPROCHEMENT D'AIR FRANCE ET D'AIR INTER

Les mêmes charters pour les deux compagnies

Les représentants d'Air France et d'Air Inter devaient ce mercredi après-midi rencontrer le nouveau ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, M. Fernand Icart, pour le mettre au courant des études que les deux compagnies ont entreprises pour « se rapprocher ». Un conseil des ministres avait, le 8 juin dernier, demandé au ministre de l'équipement d'établir d'ici au 1er novembre 1977, d'une part un accord de coopération entre Air France et Air Inter, d'autre part un contrat entre ces sociétés et l'État. La démarche des deux compagnies, qui ont travaillé ensemble depuis le début du mois de juin, prépare les décisions du gouvernement sur ce premier dossier.

Trois volets dans leurs préoccupations :

1) La définition d'un avion moyen-courrier nouveau, l'A-200, étudié en deux formules (cent trente ou cent soixante-dix places environ) et qui dans les années 1984-1985 pourrait être utilisé par Air France à plusieurs dizaines d'exemplaires. Les deux compagnies paraissent être arrivées à un accord de principe qui devra être profondément affiné.

2) L'utilisation maximum de l'Airbus sur les réseaux des deux compagnies. Air France avait tablé sur un besoin de quatorze appareils dans les années 1980-1981. On en serait aujourd'hui à dix-huit.

3) La coopération commerciale. Air Inter renoncerait à faire ses propres charters et entrerait dans Air Charter International, l'organisation mise sur pied par Air France. Une utilisation plus poussée des Mercure d'Air Inter paraît peu facile. Air Inter ferait un effort substantiel pour accroître ses services sur Roissy en correspondance avec les avions d'Air France. Les deux compagnies s'efforceraient enfin de mieux coordonner leurs politiques et leurs instruments commerciaux.

Il est bien évident toutefois qu'un accord des deux compagnies sur ces points dépend de la façon dont seront définis leurs rapports avec l'État et du niveau auquel se situera leur activité, compte tenu de la conjoncture nationale et internationale.

● *Licenciements dans une filiale du groupe Nobel* à Manduel (Gard). — Cent soixante-douze travailleurs sur les trois cents que comptent les Établissements Rey, filiale du groupe Nobel, viennent d'être avisés de leur licenciement, nous signale notre correspondant à Nîmes. Cette entreprise spécialisée dans la fabrication des explosifs, cartouches et matériel pyrotechnique fournit sur le marché national 80 % des mèches de mineur, 40 % des cordeaux détonants, 10 % des détonateurs électriques, 10 % des douilles de chasse et fabrique annuellement 500 millions de cartouches. La production globale de cette entreprise représente sur le marché extérieur 25 % de l'exportation française d'accessoires de tir. Le groupe Nobel-Bozel, qui vient de porter à sa direction générale M. Claude-Alain Sarre, ancien président de la Lainière de Roubaix, connaît actuellement des difficultés.

En raison de la hausse des prix

LE SMIC SERA MAJORÉ DE 2,2 % LE 1er OCTOBRE

La hausse des prix (+ 0,5 % en août) va entraîner un relèvement automatique du SMIC, le 1er octobre. Depuis mai, mois qui a servi de référence pour la dernière augmentation du salaire minimum intervenue le 1er juillet, l'indice officiel des prix a augmenté de 2,2 %. En conséquence, le SMIC devrait très vraisemblablement passer de 9,58 francs de l'heure à 9,79 francs, soit environ 1 700 francs par mois pour quarante heures de travail hebdomadaire.

Vers des augmentations de cotisations sociales

En janvier 1978, devraient intervenir des augmentations de cotisations à la charge des salariés et des employeurs. Le conseil d'administration de l'UNEDIC — régime des allocations complémentaires de chômage — devra se prononcer, le 1er décembre, sur une éventuelle majoration des cotisations. Le taux global, qui est actuellement de 2,2 % du salaire, pourrait être majoré de 13,6 % et passer ainsi à 2,5 %, soit 2 % à la charge de l'employeur et 0,5 % à celle du salarié. En fait, les gestionnaires de l'UNEDIC se détermineront en fonction du nombre de salariés qui demanderont à bénéficier de la pré-retraite volontaire et aussi en fonction de l'importance des réserves de l'institution (actuellement 3 milliards de francs).

Quant au gouvernement, il doit se prononcer sur l'évolution du plafond des salaires sur lequel sont calculées les cotisations de Sécurité sociale. Fixé actuellement à 3 610 F par mois, le plafond pourrait être majoré, le 1er janvier 1978, de 10 à 11 % (ce qui le porterait aux environs de 4 000 F par mois), par dérogation aux règles fixées par le décret de 1968, mais rien n'est encore décidé. Le gouvernement avait, certes, prévu d'instaurer une nouvelle formule d'évolution pour tenir compte à la fois de l'évolution des salaires des ouvriers et des cadres, mais les services ministériels n'ont pas encore réussi à trouver une bonne batterie d'indices de salaires. Il est vraisemblable que les pouvoirs publics devront, cette année encore, faire preuve de pragmatisme en obtenant l'accord difficile de la C.G.C. Cette question sera d'ailleurs à l'ordre du jour de l'entretien que doit avoir, le 5 octobre, M. Charpentié, président de la C.G.C., avec le premier ministre.

● *Renault implantera en Autriche une usine* fabriquant des pièces en aluminium sous pression. Cette unité commencera à fonctionner en 1978 et emploiera une centaine de salariés. Selon la télévision autrichienne, l'unité serait installée dans une des anciennes usines de la fabrique de *cycles Junior*, qui a cessé ses activités en 1975. Deux sites sont envisagés dans la province de Styrie. Renault a vendu en Autriche, au cours du premier semestre, plus de 9 000 voitures, soit 8 % des ventes totales.

● *M. de Guiringaud*, ministre des affaires étrangères, se rendra en visite officielle à Lagos (Nigéria) du 14 au 17 novembre.

MORT DU PRODUCTEUR DE RADIO JEAN-JACQUES VITAL

Nous apprenons la mort, survenue dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 septembre, à Neuilly-sur-Seine, du producteur de radio Jean-Jacques Vital, qui a mis fin à ses jours.

De son vrai nom Jean Levitan, Jean-Jacques Vital était né le 26 septembre 1913 à Paris. Après des études secondaires, il entre à Radio-Cité où il reste de 1936 à 1939 comme reporter et producteur. Durant la guerre, il collabore aux émissions de Radio-France, à Alger, où il s'engage dans les forces combattantes. Après la guerre, il travaille à la Radiodiffusion française. Pionnier des feuilletons et des jeux radiophoniques, il produit pendant plus de quinze ans, sur Radio-Luxembourg, ce qui sera son plus grand succès, la Famille Duraton, *saga satirique des français moyens, qu'il interprète avec Ded Rysel.*

En 1946, il avait fondé la société Air-Production, puis en 1952 la société Les films Jean-Jacques Vital. Il assurait la promotion et la production de films, d'émissions pour la radio et la télévision, de spectacles comme Jo *de Claude Magnier ou* l'Homme de la Manche *avec Jacques Brel. Il avait été jusqu'en 1969 vice-président du Syndicat national de la publicité radiophonique et télévisée.*

M. LE PEN HÉRITERA DE M. LAMBERT

La succession de M. Hubert Lambert, héritier des ciments Lambert, décédé le 24 septembre 1976 à Saint-Cloud, ira à M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national et légataire universel du défunt. Deux semaines avant l'ouverture du procès, prévu le 13 octobre prochain devant le tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine), procès qui devait opposer M. Le Pen à l'industriel M. Philippe Lambert, cousin du précédent, qui contestait la validité du testament, les deux parties, parvenues à un accord, ont décidé de renoncer mutuellement à toute action judiciaire. La famille Lambert s'est engagée à respecter les dernières volontés de M. Hubert Lambert, exprimées dans un testament en faveur de M. Le Pen, testament établi quelques mois avant le décès. De son côté, M. Le Pen renonce aux actions engagées contre ses adversaires, notamment une demande reconventionnelle en paiement de 1 million de francs de dommages et intérêts en raison du caractère injurieux de la procédure engagée contre lui par M. Philippe Lambert. Enfin, les deux parties ont décidé de retirer les différentes plaintes pour vol et pour diffamation qu'avait provoqué leur différend.

Cet accord — surprise, — sur lequel aucune autre précision n'a été fournie, met un terme à une affaire qui avait débuté à l'automne dernier, immédiatement après le décès de M. Hubert Lambert (« le Monde » du 13 octobre 1976). Le défunt, ancien écrivain et militant d'extrême droite, avait désigné, par un testament établi le 21 janvier 1976, M. Jean-Marie Le Pen comme son légataire universel, lui léguant la totalité de sa fortune, estimée à plus de 30 millions de francs. M. Philippe Lambert, se prévalant lui-même d'un testament établi en 1973 en sa faveur par son cousin, avait réclamé immédiatement l'annulation de l'acte établi en faveur de M. Le Pen.



